UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY.

REVUE DE PHILOLOGIE

REVUE DE PHILOLOGIE

FRANÇAISE
ET
PROVENÇALE

(*Ancienne REVUE DES PATOIS*)

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE DES LANGUES,
DIALECTES ET PATOIS DE FRANCE

PUBLIÉ PAR

L. CLÉDAT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

Tome III, 1889

25332
13/12/94

PARIS
EMILE BOUILLON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, RUE RICHELIEU, 67

K
5721
35
c.3

A NOS LECTEURS.

Dès l'époque de la fondation de notre Revue, nous pensions qu'il n'était pas possible de séparer les recherches sur les patois contemporains de l'étude des anciens dialectes et du français proprement dit. Mais notre titre pouvant être mal interprété, il nous a paru nécessaire de le modifier, pour éviter toute confusion, en commençant notre troisième année.

Nous nous proposons de poursuivre jusqu'à nos jours l'étude du français proprement dit aussi bien que celle des autres dialectes, et d'accueillir les travaux et notes scientifiques sur le français moderne. Quant au vieux français, plusieurs périodiques s'en occupent déjà avec la plus haute compétence ; nous tâcherons de contribuer pour notre part aux progrès qui restent à réaliser, et nous essayerons en outre de rendre accessibles au plus grand nombre les résultats nouvellement acquis, en faisant dans une large mesure œuvre de vulgarisation. Nous recommandons aux romanistes qui sont nos collaborateurs, de ne pas écrire seulement pour les érudits, mais de penser aussi à ceux qui ne possèdent que les notions élémentaires contenues dans les *Grammaires historiques*. Nous souhaitons d'être utiles à tous ceux qui sont chargés d'enseigner ou qui doivent apprendre, d'après les nouveaux programmes, le développement historique du français. Les progrès de cette science sont si rapides que les livres, même les mieux

faits, sont exposés à se trouver en retard peu de temps après avoir paru. Nous tâcherons de remédier à cet inconvénient en tenant nos lecteurs au courant de toutes les découvertes au fur et à mesure qu'elles se produiront.

En ce qui touche les patois, nous laisserons aux Revues organisées à cet effet les études minutieuses qui peuvent exiger l'emploi de caractères spéciaux. Comme la *Revue des langues romanes*, qui a déjà rendu tant de services, nous demandons à nos correspondants d'écrire le patois avec l'orthographe française (ou, pour le midi, avec l'orthographe des félibres), en signalant seulement avec précision les sons que le français ne possède pas, et qu'ils n'auront pu noter qu'imparfaitement. Parmi les personnes qui, sans avoir fait d'études philologiques, s'intéressent aux patois et peuvent contribuer à les faire connaître, le plus grand nombre n'ont ni le loisir ni le goût d'apprendre le maniement d'un alphabet nouveau. D'autre part, en voulant les plier à une discipline scientifique rigoureuse, on n'arriverait qu'à les décourager et à stériliser leur bonne volonté. Au moment où les patois se corrompent de plus en plus et tendent à disparaître, il est urgent de provoquer par tous les moyens la divulgation de ce qui en reste. Les documents et les travaux qu'on obtiendra ainsi ne seront pas tous de même importance, mais tous peuvent apporter à la science des éléments nouveaux qu'elle saura bien mettre en valeur.

Revue de Philologie

Tome III

1889

En principe, dans la transformation des mots latins en mots français, les voyelles atones du latin, autres que l'*a*, tombent complètement (2), à moins qu'elles n'aient un accent secondaire, c'est-à-dire qu'elles n'appartiennent à la première syllabe du mot, ou qu'elles ne soient protégées par une entrave (plusieurs consonnes consécutives) (3).

Toutefois un certain nombre de groupes de consonnes appellent une voyelle d'appui, un *e* labial, qui prend la place de la voyelle atone tombée. Lorsque le groupe qui a appelé la voyelle d'appui s'est ultérieurement réduit, cette voyelle a une tendance à disparaître, qui

(1) Le même sujet a été traité partiellement par le regretté A. Darmesteter dans une étude d'une importance capitale, intitulée *La protonique non initiale non en position* (*Romania*, V, 140). — Dans cet article, et dans les autres études philologiques que publiera notre Revue, nous nous efforcerons d'être clairs, même pour les non-spécialistes, comme nous l'expliquons dans l'Avant-propos du présent numéro. Notre désir de rendre ces études accessibles au plus grand nombre de lecteurs nous obligera souvent à des explications ou à des développements que les romanistes pourront trouver superflus, mais qu'ils voudront bien excuser en raison du but que nous poursuivons.

(2) L'*a* lui-même tombe après l'accent devant toute autre consonne que l's ou le *t* de flexion : *colaphum*, coup. Il n'est pas utile de recourir à une forme *colopum*.

(3) La dernière consonne de l'entrave peut être un *yod* provenant d'un *e* ou *i* en hiatus du latin classique : ainsi l'*u* de *acutiare* est entravé par *t* + *yod*. — Le système de M. Schwan, qui détermine la place des accents secondaires par la quantité, peut être exact en théorie, mais il nous paraît plus compliqué. Il aboutit d'ailleurs au même résultat.

se manifeste surtout dans le corps du mot, mais que l'on peut aussi constater à la fin des mots si l'on ne tient pas compte de l'orthographe ; car *père* se prononce aujourd'hui comme *per*.

Nous nous proposons d'étudier les groupes de consonnes qui appellent la voyelle d'appui. Dans les exemples que nous citerons, on verra souvent figurer des mots dits savants, que nous essayerons d'expliquer ; car il nous paraît trop facile d'écarter purement et simplement, comme non populaires, tous les mots où l'on remarque une exception quelconque aux lois phonétiques. Ce qui importe, au point de vue phonétique, c'est moins l'origine savante ou populaire d'un mot que la date de son introduction dans le français, car les mots dits savants sont soumis à toutes les lois phonétiques qui se manifestent postérieurement à leur introduction dans la langue commune. Le fond primitif de la langue s'est accru sans cesse, et dès les temps les plus anciens, de mots empruntés au latin de l'Ecole et de l'Eglise, qui remonte au latin littéraire par une tradition de plus en plus altérée. Dès que ces mots étaient entrés dans la langue populaire, ils étaient soumis aux lois phonétiques, mais ils se trouvaient en retard sur les mots analogues qui faisaient partie du fond primitif, et ils pouvaient être soustraits à certaines lois particulières qui avaient cessé d'agir. Ainsi, au moment où *capitulum* a été introduit dans le français, la loi du changement de *tl* en *cl* puis *ly* n'avait plus d'action, pas plus que celles du changement de *p* intervocal en *v*, et de *i* bref tonique en *é* fermé puis *ei*. Mais *capitulum* a été soumis à quatre lois phonétiques qui lui sont communes avec les mots du fond primitif : la conservation de l'accent tonique sur la même syllabe qu'en latin, le changement de *c* initial en *ch* devant *a*, le changement de l'*l* en *r* après un *t* conservé (comme dans *cartula* = chartre), et la production de la voyelle d'appui après un groupe

terminé par une liquide. On pourra donc légitimement citer le mot *chapitre* comme exemple de l'application de ces quatre lois (1).

Nous étudierons les groupes de consonnes en commençant par ceux qui suivent l'accent.

GROUPES DE CONSONNES APRÈS L'ACCENT

Nous mettons à part les groupes formés par les consonnes redoublées, car ils n'exigent jamais la voyelle d'appui :

Liquides redoublées

Carrum, char.
Turrem, tour.
Ad-vallem, aval.
Caballum, cheval.
Capillum, cheveu.
Pellem, peau.
Bellum, beau.
Castellum, château.

Suffixe *ellum*, — eau.
Mille, mil. (2)
Illi, il.
Satullum, saoul.
Mollem, mol, mou.
Follem, fol, fou.
Collum, col, cou.
Nullum, nul.

Nasales

Summum, son (3)
Annum, an.

Gutturales

Saccum, sac.
Siccum, sec.
Ecce, es (vieille prep.)
Succum, suc.

(1) Une loi phonétique peut d'ailleurs agir indirectement longtemps après qu'elle a cessé d'agir directement. Ainsi, tout en déplaçant le plus souvent l'accent latin, les littérateurs du XVIe siècle, formant des mots nouveaux sur le latin, ont observé par analogie, et sans la comprendre, la vieille loi de la chute de la finale *um* ou de son remplacement par un *e* muet, et celle du remplacement de la finale *a* ou *am* par un *e* muet.

(2) Le français *mille* vient de *millia*.

(3) Dans la vieille locution « en son », *par-dessus*.

Dentales

Suffixe **ittum*, — et.
Suffixe **ottum*, — ot.
**Tottum*, tout.

Labiales

Cippum, cep.

S

Crassum, gras.
Lassum, las.
Passum, pas.
Spissum, espes, épais.
Missum, mes (1)
Pressum, près.
Tussim, toux.
Russum, roux.
**Grossum*, gros.

Yod (*i* en hiatus)

Maiium(2), mai.

Dans les imparfaits du subjonctif, l'*s* redoublée paraît appeler la voyelle d'appui : *cantassem* = « chantasse ». Mais l'*e* final provient ici d'une analogie soit avec les présents du subjonctif en *e* (*am* latin), soit avec la seconde personne de l'imparfait du subjonctif, où on a trois *s* (3), ou bien il résulte de ces deux influences réunies.

Il y a exceptionnellement voyelle d'appui après deux ou trois *r* dans les infinitifs *querre*, de *quærere*, et *courre*, de *currere*. Quant au vieux verbe *aherdre*, que l'on rattache à *adhærere*, le *d* de ce mot ne peut guère s'expliquer que par l'influence du substantif *herde*, d'origine germanique, qui signifie *troupe*. C'est une forme telle que *adherdere*, qui peut produire *aherdre*. Comparez, comme sens, le latin *aggregare*.

Nous allons maintenant étudier les autres groupes de

(1) Sur *mes* a été formé *message*.

(2) L'*i* semi-voyelle du latin se redoublait dans la prononciation entre deux voyelles.

(3) Il est vrai que le cas sujet *passus* a donné *pas*, et non *passes*, malgré les trois *s*. Mais nous verrons plus loin que les groupes terminés par une *s* n'ont pas donné le même résultat dans la déclinaison et dans la conjugaison. Le provençal a la voyelle d'appui à cette seconde personne seule

consonnes en les classant d'après la dernière consonne du groupe (1), dans l'ordre suivant :

1°	groupes terminés par une liquide.		
2°	»	»	nasale.
3°	»	»	gutturale.
4°	»	»	dentale.
5°	»	»	labiale.
6°	»	par	yod.
7°	»	»	s.

1° Groupes terminés par une liquide (*l*, *r*)

Ces groupes appellent presque toujours la voyelle de soutien.

Liquide après une autre liquide

Molere, moldre, moudre.
Carolum, Charle.
Merulum, merle.

Liquide après nasale

Tremere, crembre, criembre (2)
Rememoro, remembre (je).
Numerum, nombre.
Cucumerem, concombre.
In-simul, ensemble.
Tremulo, tremble (je).
Humilem, humble.
Cumulum, comble.
Minor, moindre.
Cinerem, cendre.
Tenerum, tendre.
Generum, gendre.
Submonere, semondre.
Ponere, pondre.

Liquide après dentale

Credere, creidre, croire.
Occidere, ocidre, occire.
Claudere, clodre, clore.
Patrem, pédre, père.
Matrem, médre, mère.
Fratrem, frèdre, frère.
Imperator, emperédre, emperere.
**Tropator*, trovédre, trouvère.
Latro, lèdre, lerre (3).
Petrum, Piédre, Pierre.

(1) Bien entendu il ne faut tenir aucun compte de l'*m* finale, qui était tombée dans le latin populaire.

(2) Devenu *craindre*, par analogie avec les verbes en *aindre*. Les verbes *gemere* et *premere* avaient aussi donné des infinitifs en *mbre* ; les formes actuelles *geindre* et *empreindre* sont dues à l'analogie.

(3) Ancien cas sujet de *larron*.

Iter, eidre, oirre, erre.
Tonitru, toneidre, tonnerre.
Vitrum, veidre, voirre, verre.
Traditor, traître, traître. (1)
Butyrum, beurre.

Liquide après labiale.

**Junepirum*, genièvre.
Leporem, lièvre.
Piperem, poivre.
Pauperem, pauvre.
Recupero, recuevre (je).
Febrem, fièvre,
Bibere, boivre, boire.
Librum, livre.
Libero, livre (je).
Scribere, escrivre, écrire.
Robur, rouvre.
Vivere, vivre.
Populum, peuple.
**Duplum*, double.
**Triplum*, treble.
Suffixe *abilem*, — able. (2)
Diabolum, diaule, diable.
Ebulum, hièble.
Flebilem, foible, faible.
Mobilem, meuble.
Nobilem, noble. (3)
Sifilo, siffle.

« Super » a donné d'abord *sorre*, puis, par un abrégement qui atteint les mots proclitiques très souvent employés, *sour*, *seur*, *sur*.

Liquide après s.

Co(n)suere, coŝdre, coudre.

Liquide après yod (*j* latin ou *i* en hiatus).

Pejor, pire.
Major, maire.
Seior (pour *senior*), sire.

Outre la voyelle d'appui, il peut y avoir, comme on l'a vu, une consonne d'appui : un *b* entre la labiale *m* et la liquide (com*b*le, nom*b*re), un *d* entre les dentales *s* simple (4) ou *n* et la liquide (cos*d*re, cen*d*re), un *d* encore entre la dentale *l* et *r* (mol*d*re). Mais s'il y a consonne

(1) Si ce mot appartenait au fond primitif, il aurait donné *tradidre*, *traire*, en supposant toujours l'allongement populaire de l'*i*.

(2) « Parabolo » donne *parol* et non *parable*, par suite de la fusion ancienne du *b* avec la voyelle labiale qui suit. C'est *paraolo* ou *paraulo* qui a produit *parol*. Il n'y avait plus qu'une seule consonne.

(3) *Noble* n'est pas de formation primitive, comme le montre la comparaison avec *meuble*.

(4) Lorsque l'*s* est redoublée ou accompagnée d'une autre consonne, la consonne d'appui est un *t* : *essere*, estre ; *pascere*, paistre. Il est facile de voir que l'*s* forte (correspondant à *s* + une autre consonne) appelle la consonne forte *t*, et que l'*s* douce (correspondant à *s* intervocale) appelle la consonne douce *d*. C'est aussi un *d* entre *z* et *r* dans *lazdre*, *ladre*, de *Lazarum*.

d'appui entre *l* et *r*, l'euphonie n'en appelle pas entre *r* et *l* (Charle).

A plus forte raison y a-t-il voyelle d'appui (et consonne d'appui quand il y a lieu) si la liquide est précédée de *plusieurs* consonnes :

Tollere, toldre, toudre.
Expandere, épandre.
Findere, fendre.
Reddere, rendre.
Respondere, répondre.
Tondere, tondre.
Fundere, fondre.
Verbes en *endere*, — endre (1).
Perdere, perdre.
Mordere, mordre.
Martyr, martre.
Alterum, altre, autre.
**Abulterum*, avoutre (2).
Inter, entre.
Intro, entre (j).
Ventrem, ventre.
Mittere, mettre.
Quattuor, quatre.
**Battuere*, battre.
Magistrum, maistre.
Pastor, pastre, pâtre.
Suffixe *astrum*, — astre, âtre.
**Destrum*, destre.
Sinistrum, senestre.
Presbyter, prestre.
Nostrum, nostre.
Vostrum, vostre.
Claustrum, cloître.
Apostolum, apostre.
Asperum, aspre.
Vesperum, vespre.
Mespilum, nêfle.
Marmor, marbre.
Arborem, arbre.
Membrum, membre.
Ambulo, amble (j').
Amplum, ample.
Templum, temple.
Exemplum, eissemple, exemple.
Inflo, enfle (j'). (3)
Offero, uefre (j').
**Soffero*, suefre (je).
**Seqvere*, suivre.
Pulverem, poldre, poudre.
Absolvere, asoldre, absoudre.
Involo, emble (j').
**Essere*, estre.
Texere, tistre (vieux verbe).
Antecessor, ancestre.
Lazarum, ladre.
Meljor, mieldre mieudre. (4)
Senjor, sendre. (5)

(1) Dans *pendre*, *prendre*, *tendre*, *rendre* et leurs composés

(2) *Avoutre* a disparu, et on a refait un mot français sur le latin classique *adulterum*, à une époque où on avait perdu le sentiment de l'accent tonique latin. L'*e* final d'*adultère* (la personne) n'est appelé par aucun groupe, l'accent ayant été placé sur la voyelle qui sépare le *t* de l'*r* ; mais dans les mots de formation récente, on trouve ou on ne trouve pas, sans aucune règle, un *e* à la place de la terminaison *um* du latin : comparez *comique* et *public*. C'est d'ailleurs une pure question d'orthographe ; car la prononciation est la même dans les deux cas.

(3) Et de même : *je gonfle*, *je souffle*.

(4) Cas sujet de *meilleur*.

(5) Forme de *sire* dans les Serments de Strasbourg. « Sire » vient d'une forme latine sans *n* : *seior*, contraction de *senior*. *Seior* a pu exister en lat. populaire à côté de *senior*, comme *sieur* en français à côté de *seigneur*.

Liquide après gutturale

Dans les exemples ci-dessus, les liquides se trouvent précédées de tous les genres de consonnes à l'exception des gutturales. Le cas où la liquide est précédée d'une gutturale va maintenant nous occuper.

Gutturale + l

Si la liquide *l* n'est séparée de la gutturale que par un *u* (qui était tombé dans le latin populaire), il se produit une mouillure de l'*l*, sans voyelle d'appui :

Gubernaculum, gouvernail.
Suffixe *aculum*, — ail.
**Pariculum*, pareil.
**Soliculum*, soleil.
Vermiculum, vermeil.
Periculum, péril.
Oculum, œil (1).
**Fœnuculum*, fenouil.
†*Genuculum*, genouil, genou.
†*Peduculum*, peouil, pou.
Veruculum, verouil, verrou.

Les mots latins en *aculum*, *eculum* qui n'appartenaient pas au fond primitif du roman de France, mais qui sont entrés postérieurement dans notre langue par voie savante, ont gardé le *c* dur, et, par suite, ont pris une voyelle d'appui : de la *siècle*, et le suffixe *acle* de *miracle*, etc. « Siècle » est d'ailleurs fort ancien, comme le montre le changement de l'*e* tonique latin en *ié*. Le même mot *sæculum* avait produit une autre forme, non primitive, mais très ancienne aussi, qu'on trouve dans la Prose de Sainte-Eulalie : *seule*. *Siècle* se rattache à la prononciation *sæclum*, et *seule* à *sæculum* (le *c* tombant devant l'*u*, qui devient semi-consonne et forme un groupe avec *l*).

La terminaison *tulum* ou *tlum*, après une voyelle, s'était assimilée dans le latin populaire à la terminaison *culum* ou *clum*, si bien que *vetulum*, *vetlum*, devenu

(1) « Aveugle » paraît être un adjectif verbal dérivé d'*aveugler* (latin *abocularc*). « Aveugler » n'est pas d'ailleurs du fond primitif, puisque la gutturale y a persisté devant l'*l*, tout en descendant d'un degré. On attendrait : *aroillier*.

veclum, a été traité comme *oculum*, *oclum*, et a produit *vieil* sans voyelle d'appui. Mais lorsque, plus tard, *capitulum* et *titulum* passèrent du latin d'église dans le français, la dentale ne s'étant pas transformée en gutturale, le groupe *tl* nécessita une voyelle d'appui, et bientôt, par euphonie, l'*l* se changea en *r* ; de là *chapitle*, *chapitre ; title*, *titre*. Si ces mots appartenaient au fond primitif du français, ils seraient devenus *cheveil* et *teil*.

Il y a voyelle d'appui quand *cl* ou *gl* sont accompagnés d'une autre consonne :

Circulum, cercle.
Coperculum, couvercle.
Masculum, masle, mâle.
Arunculum, oncle.
Angulum, angle.
Cingulum, sangle
Ungulum, ongle.

Il y a aussi voyelle d'appui quand la gutturale, même non précédée d'une autre consonne, est séparée de l'*l* par une voyelle linguale (*e*, *i*) :

Fragilem, fraile, frêle.
Strigilem, étrille (d'où *étriller*).
Gracilem, graisle, grêle.

A plus forte raison dans *angelum* = ang(*e*)le, ange.

Gutturale + r

La question se complique quand il s'agit d'une *r* précédée d'une gutturale. Si cette gutturale est elle-même précédée d'une autre consonne, elle disparait généralement ou subit une métathèse, et nous rentrons dans la règle ordinaire :

Pascere, paistre, paître.
Nascere, naistre, naître.
Crescere, croistre, croître.
Parescere, paroistre, paraître.
Cognoscere, connaître.
Plangere, plaindre,
— *ingere*, — eindre (*astreindre*, *atteindre*, *ceindre*, *peindre*, *teindre*, *feindre* et leurs composés).
— *angere*, — oindre (*joindre*, *oindre*, *poindre* et leurs composés).
Vincere, veintre, vaincre.
Carcerem, chartre (chartre privée).
Tergere, terdre (vieux verbe).
Torquere, tordre.
Surgere, sourdre.
Bulgarum, bougre.
Fulgur, foudre.

Mais la solution est moins claire lorsque la gutturale qui précède l'*r* n'est accompagnée d'aucune autre consonne.

Noir, sans voyelle d'appui, venant de *nigrum*, et *entier* de *integrum*, sont en contradiction avec *lire* de **legre* (classique *legere*), *dire* de **dicre*, *faire* de **facre*, avec *cuire*, *duire*, *luire*, *nuire*, *taire*, *plaire*. Mais il faut remarquer que ces infinitifs ont pu subir l'analogie de tous les autres verbes de la même conjugaison dans lesquels l'*r* était précédée d'une consonne autre qu'une gutturale, et qui se terminaient régulièrement par un *e* d'appui : clore, de *claudere* ; croire, de *credere* ; escrivre, écrire, de *scribere*, etc., etc. Plusieurs de ces verbes sont sûrement de formation analogique (*luire*, *nuire*, *taire*, *plaire*) (1). D'ailleurs, si *legere* est représenté par *lire*, **collegere* est représenté par *cueillir* sans voyelle d'appui ; si *dicere* a fait *dire*, *benedicere* a donné *beneïr*, *bénir*, et *maledicere* : *maleïr*. Au lieu d'expliquer, comme on le fait, *cueillir* et *bénir* par les hypothétiques **collire* et **benedire*, ne serait-il pas plus simple d'admettre que ces verbes rentrent dans la règle, tandis que *dire*, *faire* et *lire* sont des exceptions dues à l'action analogique ? A l'appui de cette opinion on pourrait alléguer les formes provençales *far* et *dir*, qui existent à côté de *faire* et *dire* (2).

Comparez ce que nous dirons plus loin des groupes terminés par un *i* en hiatus (*r* + *yod*).

Lorsque, dans les mots de formation moins ancienne, la gutturale placée devant *r*, au lieu de produire simplement un *i* semi-voyelle qui s'ajoute à la voyelle précédente ou se confond avec elle, persiste sous forme d'une gutturale dure, la voyelle d'appui reparaît : *maigre* de *macrum*, *aigre* de *acrum*.

(1) Au lieu des formes étymologiques *luisir*, *nuisir*, *taisir*, *plaisir*. Les deux premiers verbes se conjuguaient comme *duire*, et les deux derniers comme *faire*. Leurs infinitifs ont été refaits sur *duire* et *faire*.

(2) On peut supposer aussi que *calefacere* avait donné d'abord *chalfair*, d'où *chauffer* par assimilation avec la conjugaison en *er*.

2° GROUPES TERMINÉS PAR UNE NASALE (*n*, *m*.)

Il n'y a pas de voyelle d'appui quand la nasale est précédée d'une *r* :

Carnem, charn, chair.
Infernum, enfern, enfer.
Hibernum, ivern, hiver.
Cornu, corn, cor.
Furnum, forn, for, four.
Diurnum, jorn, jor, jour.
Firmum, ferm, fer. (1)
Vermem, verm, ver.

Il n'y a pas non plus de voyelle après *gn* dans :

Stagnum, étang,
Signum, seing.
Malignum, malin.
Benignum, bénin.
Pugnum, poing.

Si *magnum*, *dignum* et *regnum* avaient fait partie du fond primitif de la langue française, ils auraient produit *mang* ou *maing*, *deing* et *reing*, au lieu de *magne* dans *Charlemagne*), *digne* et *règne*. *Organum* a produit *orghne* (2), *orgue*, parce que le groupe *gn* était précédé d'une autre consonne.

Dans *imaginem*, le *g* placé devant une voyelle linguale a pris le son doux : de là *imag(e)ne*, puis *image*. Le mot n'est pas d'ailleurs de formation primitive, comme le montre le maintien de l'*i* bref initial. Voyez encore *bourrage* ou *bourrache*, de *borraginem*, et *Cartage*, de *Cartaginem*. A plus forte raison y a-t-il une voyelle d'appui dans *marge*, de *marginem*, et dans *virge*, *vierge*, de *virginem*.

Il est probable que *c* devant *n* aurait donné le même résultat que *gn* ; *cygne* (latin *cycnum*) paraît être de formation non primitive, de même que *diacre* (latin *diaconum*), où le *c* est resté dur et où l'*n* s'est changée en *r*

(1) Devenu *ferme* sous l'influence du féminin, et par analogie avec les adjectifs tels que *frêle*, qui se terminaient régulièrement par un *e* au masculin comme au féminin.

(2) J'écris *gh* pour marquer la prononciation dure du *g*.

par euphonie. Mais lorsque le *c* était séparé de la nasale par une voyelle linguale, il s'est affaibli en *s* douce, et on a une voyelle d'appui :

Acinum, aisne (marc de raisin)
Decimum, disme (vieil adjectif numéral)

Dans *circinum*, le groupe *rcn*, s'est réduit à *rn*, mais avec voyelle d'appui, tandis que *rn* seul, comme nous l'avons vu, n'a pas appelé de voyelle finale. *Circinum* a donné *cerne*.

Quand la nasale est précédée d'une *l*, d'une autre nasale, d'une dentale, d'une labiale ou d'une *s*, il y a voyelle d'appui :

Nasale après l

Calamum, chaume.
Wilhelmum, Guillaume.
Ulmum, orme.
Regalimen, royaume.
Alnum, aune.

Nasale après une nasale différente

Hieronymum, Jéronme, Jerôme.
Somnum, somne, somme.
Hominem, homne, homme.
Dominum, damne, dame. (1)
Damnum, damne, dame. (2)
Volumen, volumne, volume.
Carmen, charme.
Terminum, terme.

Le latin populaire devait dire **nome(m)* et **flume(m)* au lieu de *nomen* et *flumen*, sans quoi nous aurions eu *nomme* et *flumme* au lieu de *non* ou *nom* et *flun*. De même **legumem*, au lieu de *legumen*, a donné *leün* ; plus tard, par une nouvelle formation, on a eu *légume*.

(1) Le masculin *dominum* devait en effet produire le même résultat que le féminin *dominam*. On trouve *Dame-Dieu* « Dominum-Deum » Toutefois *dame* masculin s'est contracté en *dam*, *dan*, d'où le cas sujet *dans* et le dérivé *danzelle*.

(2) *Damno* dans les Serments de Strasbourg. *Dam* est le substantif verbal de *damner*, comme *dédain* de *dédaigner* : il nous est d'ailleurs venu du provençal.

Nasale après dentale

Consuetudinem, coutume.
Inquietudinem, enquitume.
Amaritudinem, amertume.
Incudinem, enclume.
Rhodanum, Rhône.
Ordinem, ordre et orne.
**Octimum*, uidme.
Septimum, sedme.

Nasale après labiale

Juvenem, juevne, jeune.
**Novimum*, nuevme.
Stephanum, Estienne.
Carpinum, charme (l'arbre).
Galbinum, jaune.
Pampinum, pampre.
Tympanum, timbre.

Nasale après s

Asinum, asne, âne.
**Quadresimum*, caresme.
Suffixe numéral *esimum*, — iesme, ième.
Baptismum, batesme, baptême
Pessimum, pesme.
**Metipsimum*, meesme, même.
Fraxinum, fraisne.

3° GROUPES TERMINÉS PAR UNE GUTTURALE (*c*, *q*, *g*).

Pas de voyelle d'appui quand la gutturale est précédée d'une liquide (*l* ou *r*), d'une *n*, d'une *s* ou d'un *yod*.

Arcum, arc.
Clericum, clerc.
Porcum, porc.
Largum, larc (1).
Falcem, faux.
Dulcem, doux (2).
Colligo, cueil (je) (3).
Francum, franc.
**Sanguem*, sanc, sang.
Longum, long.
Juncum, jonc.
Truncum, tronc.
Quinque, cinq.
Longe, loing, loin.
Luscum, lois (4).
Discum, dois (vieux mot).
Viscum, guis, gui.
Cognosco, conois, connais.
Fascem, faix.
**Nasco*, nais (je).
Pasco, pais (je).
Cresco, crois (je).
Suffixe *isco*, — is.
Franciscum, François.
Lajcum, lai (laïque).
Classicum, glas.

(1) Devenu *large* sous l'influence du féminin.

(2) *Remorque* ne vient pas de *remulcum* ; c'est le substantif verbal de *remorquer*, qui d'ailleurs est d'origine dialectale.

(3) Devenu ultérieurement *cueille*, comme *sail* est devenu *saille*. Voyez plus loin, page 22, note 3.

(4) Devenu *louche* sous l'influence du féminin.

Jusque doit s'expliquer par *deusquam* (pour *deusque*) comme le montrent les formes provençales.

Comme nous le verrons à propos des groupes terminés par une dentale et par une labiale, lorsque le groupe *sc* est suivi d'une autre consonne (en dehors de la conjugaison), l'autre consonne tombe, mais il a voyelle d'appui : *flasque* de **flaskidum*, et *evesque* de *episcopum*.

Les mots *apostolicum*, *canonicum*, **monicum* offraient après l'accent les groupes *lc* et *nc*. Mais le *c* était séparé en latin de la consonne précédente par un *i* : il a produit un *yod*, suivi d'une voyelle d'appui, et cet yod s'est joint ultérieurement à la voyelle tonique pour former diphtongue avec elle. De là *apostol^{y}e*, *mon^{y}e chanon^{y}e*, puis *apostoile* (le pape), *moine*, *chanoine*. Ces mots ne sont pas d'ailleurs de formation primitive. Mais *puce*, qui est plus ancien, a aussi la voyelle d'appui : latin *pulicem*. De même *pouce*, de *pollicem*. Comparez *dulcem*, où le *c* suivait immédiatement l'*l*, et qui a donné *doux* (1).

Dans un certain nombre d'autres mots le *c* posttonique, séparé en latin d'une consonne précédente quelconque (2) par un *i* ou *e* atone, a aussi amené la voyelle d'appui :

Suffixe *aticum*, — age (3).	*Undecim*, onze.
Porticum, porche.	*Duodecim*, douze.
Medicum { miège, mire.	*Tredecim*, treize.
**Pedicum*, piège.	*Quatuordecim*, quatorze.
**Sedicum*, siège.	*Quindecim*, quinze.
**Judicum*, juge.	*Sedecim*, seize.
	Hirpicem, herse.

(1) Ajoutez, comme exception due à une formation savante, le mot *gorge*, du latin *gurges*. La forme vraiment populaire, issue de l'accusatif *gurgitem*, est *gourt*. (Voyez ci-dessous les groupes terminés par une dentale).

(2) Sauf cependant *r* ou *s* (Voyez ci-dessus *clerc* et *glas*), et même *ll* devant *g dur* dans *colligo* donnant *cueil*. Mais *cueil* peut être dû à l'influence analogique de *vueil*, qui vient régulièrement de **volio*.

(3) Le *c* de *aticum* a produit un *yod* qui a renforcé l'*i* précédent, car *tium* seul n'a pas appelé la voyelle d'appui : *palatium* = palais.

4e GROUPES TERMINÉS PAR UNE DENTALE (*t*, *d*).

Le *t* et le *d* (ce dernier en se durcissant en *t*) se joignent facilement, sans exiger de voyelle d'appui, à toutes les consonnes autres que les labiales :

Dentale après liquide.

Quartum, quart.
Artem, art.
Partem, part.
Tardum, tard, tard.
Copertum, couvert.
**Offertum*, offert.
Perdo, pert (je).
Viridem, vert.
Tortum, tort.
Sortem, sort.
Fortem, fort.
Mortem, mort.
Portum, port.
Porto, portem, port (je).
**Cortem*, court, cour.
Curtum, court.
Surdum, sourt, sourd.
Altum, alt, haut.
Saltum, salt, saut.
Calidum, chalt, chaut (1).
Multum, molt, mout.
Solidum, sou.

Ajoutez les deux suffixes d'origine germanique *art* ou *ard*, et *aut* ou *aud*.

Dentale après n. (2)

Canto, cantem, chant (je).
Cantum, chant.
Participes en *antem* } — ant
Gérondifs en *ando* }
Infantem, enfant.
Tantum, tant.
Abante, avant.
Vendo, vent (je).
Ventum, vent.
Talentum, talent.
Serpentem, serpent.
Gentem, gent.
Parentem, parent.
Centum, cent.
Lentum, lent.
Suffixe *mente*, — ment
Subinde, souvent.
Quintum, quint.
Viginti, vint, vingt.
Frontem, front.
Montem, mont.
Pontem, pont.
Fontem, font.
Rotundum, roont, rond.
Fundum, font, fond.

(1) Qu'on écrit aujourd'hui *chaud* pour rappeler le *d* latin, conservé au féminin.

(2) Nous traiterons plus loin des dentales après l'autre nasale *m*, qui est une nasale labiale.

Dans les 3mes personnes du pluriel en *ant, ent, unt*, la voyelle latine atone était entravée et s'est conservée à ce titre, mais toujours sous forme d'*e* féminin, parce que le français n'admet pas d'autre voyelle après l'accent.

Dentale après gutturale

Factum, fait.
Tractum, trait.
Lactem, lait.
Placitum, plait, plaid.
Despectum, dépit.
Profectum, profit.
Lectum, lit.
Tectum, toit.
Directum, droit.
Explicitum, exploit.
Benedictum, Benoît.
Strictum, étroit.
Frigidum, froit, froid (1).
Digitum, doit, doigt.
Noctem, nuit.
Octo, huit.
Coctum, cuit.
Cogito, cuit (je). (2)

Les mots latins en *actum*, *ectum*, qui ont été introduits récemment dans la langue française, ont conservé le groupe *ct*, tantôt avec un *e* final, tantôt sans *e* : *abject* (de *abjectum*), *respect* (de *respectum*), *pacte* (de *pactum*), *insecte* (de *insectum*). Au lieu de *pacte* on a dit aussi « pact », qu'emploie La Fontaine. Le doublet populaire de *respect* est *répit*.

Dentale après une dentale différente

Nitidum, net.

Dentale après s.

Appastum, appast.
Cantasti, chantas.
Suffixe *asti*, — as.
Conduxisti, conduisis.
Audisti, ouïs.
Voluisti, voulus.
Eccistum, icest, cest, cet.
**Præstum*, prest, prêt.
Prepositum, prévôt.
Tostum, tôt.
Depositum, dépôt.
Hostem, ost.
Augustum, août.
Gustum, goût.
Fustem, fût.

Les mots tels que *chaste*, *vaste* (qui devraient être *chât* et *vât*), *céleste*, *geste* (masc.), les mots en *iste*, etc.,

(1) *Roit*, de *rigidum*, est devenu *roide* sous l'influence du féminin.
(2) Du vieux verbe *cuidier*.

sont de formation plus ou moins ancienne, mais aucun d'eux n'appartient au français primitif.

La dentale précédée de *r* redoublée, ou de *n* + *gutturale*, n'appelle pas de voyelle d'appui :

Horridum, ort (vieil adjectif). *Sanctum*, saint.
Gurgitem, gourt. *Punctum*, point.

Mais on a la voyelle d'appui lorsque la dentale est précédée d'*l* redoublée, ou de la consonne double *x* :

Pallidum, (pallde), pâle.
Flaskidum pour *flaxidum* = *flaccidum*, flasque (1)
Sextum, siste (vieil adjectif numéral).

Lorsque le *t* était précédé de *s* redoublée, dans les plus-que-parfaits du subjonctif, à la 3e personne du singulier, il semble y avoir eu hésitation dans les premiers temps de la langue, et on trouve parfois un *e* entre *ss* et *t*. La Prose de Ste-Eulalie nous offre les formes :

auisset = habuisset *amast* = amasset.
perdesse = perdidisset.

C'est la forme sans *e* d'appui qui a persisté.

Aux exemples cités de groupes terminés par une dentale et n'appelant pas la voyelle d'appui on peut joindre tous les participes passés en *t* (latin *tum* et *itum*) :

Dictum, dit. *Junctum*, joint.

Quant au *t*, final en latin, des flexions de l'indicatif présent et du prétérit (3e pers. du singulier), il n'appelle jamais la voyelle d'appui, *quelles que soient les consonnes qui le précèdent* : tandis que *sixtum* donne *siste*, *planxit* donne *plainst*. En règle générale, il n'y a jamais de voyelle d'appui *après* une consonne finale du latin ; la voyelle s'intercale, quand il y a lieu, *avant* la dite consonne. (Voyez ce que nous avons dit ci-dessus de

(1) On a aussi *flac* et *flache*, de *flaccum*, *flaccam*.

la 3e personne du sing. de l'imparfait du subjonctif français, et ce que nous dirons plus loin des groupes terminés par *s*). Autrement dit, la voyelle d'appui occupe toujours la place d'une voyelle latine.

Dentale après labiale

Nous avons réservé un cas, sur lequel nous allons revenir, celui où la dentale est précédée d'une labiale.

Quand le *t* est précédé de la labiale *p*, cette dernière consonne tombe en français, et le *t* subsiste seul.

Captum, chat. *Ruptum*, rout (1).
Septem, set, sept.

Apte, *précepte* sont de formation récente. (2)

Il y a voyelle d'appui quand le groupe *p*+*t* est précédé d'une autre consonne :

Hospitem, hoste, hôte. *Computum*, conte, compte.

Le mot *prompt* (de *promptum*) a été introduit à une époque où on fabriquait des mots français sur le latin tantôt en supprimant simplement la terminaison *um*, tantôt en la remplaçant par un *e*, mais sans règle.

Le *t* après *b* ou *m*, le *d* après *p* ou *m*, appellent la voyelle d'appui :

Male-habitum, malade. *Tepidum*, tiède.
Vapidum, fade. *Comitem*, conte.
Male-sapidum, maussade. *Quomodo*, comme.
Rapidum, rade (vieux mot) (3). *Jaspidem*, jaspe
Cubitum, coude.

Toutefois, dans la conjugaison, conformément à la remarque générale faite ci-dessus (page 19), le *t* de flexion n'est jamais suivi de la voyelle d'appui, même

(1) Vieux participe passé de *rompre*. — *Route*, que M. Schwan cite à tort comme venant de *ruptum*, dérive du féminin *ruptam*.

(2) L'ancienne langue a eu *ate*, mais qui se rattache à *habitum*. On trouve aussi une forme dérivée de *praeceptum* sans voyelle finale ; cette forme ne paraît pas d'ailleurs très ancienne.

(3) *Apud*, devenu *aud*, donne la vieille préposition *od*, *o*, parce que le *p* s'est assimilé à la voyelle labiale qui suivait.

quand il était précédé en latin d'un *b* ou d'une *m* : le *b* tombe et l'*m* se change en *n*.

Exemples : *Gemit*, gient, *puis* geint.
— *Cremit* crient, *puis* craint.
— *Debet*, doit.
— *Habet*. a (verbe et flexion des futurs).

5° Groupes terminés par une labiale (*p*, *f*, *b*, *v*).

Labiale après liquide.

Salvum, sauf.
Calvum, chauf (1).
Colaphum, coup.
Radulfum, Raoul.
Servum, serf.
Cervum, cerf.
Nervum, nerf.

L'adjectif *courbe* ferait exception s'il venait de *curvum*. Mais il a été vraisemblablement formé sur le verbe *courber*, comme *trouble* sur *troubler*, et *quitte* sur *quitter*.

Labiale après nasale.

Campum, champ.
Columbum, colomb, colon (2).
Plumbum, plomb.

Mais **tenvem* (classique *tenuem*) avait donné le vieil adjectif *tenre*, qui se trouve encore dans la 1re édition du Dictionnaire de l'Académie française. Il y a aussi voyelle d'appui dans *chanve*, *chanvre*, de *cannabem*.

Labiale après dentale.

Vidvum (cl. *viduum*), veuf.

— Après une *s*, le *p* semble avoir appelé une voyelle d'appui dans *crespe*, *crêpe*, qu'on rattache à l'adjectif latin *crispum*. Mais *crespe* a pu être formé sur le verbe latin *cresper* = latin *crispare*. D'ailleurs on trouve la forme masculine *cresp*.

(1) Devenu *chaure* sous l'influence du féminin.
(2) Ancien masculin de *colombe*.

— Après le *c* (précédé d'une *s* dans *episcopum*), les labiales *p* et *b* ont disparu, mais en laissant une voyelle d'appui à la fin des mots : *Jaque*, d'abord *Jacme* (Jaccobum) (1), et *evesque* (episcopum) (2).

Antiqvum avait donné le mot *antif* sans voyelle d'appui, qui a été remplacé par le mot savant *antique*.

6° Groupes terminés par un yod (*e* ou *i* en hiatus du latin classique).

Yod après la liquide l.

L'*e* ou *i* en hiatus mouille l'*l*, et il n'y a pas de voyelle d'appui :

Alium, ail.	*Filium*, fil (fils).
Valeo, vail (3).	*Doleo*, deuil (je).
Salio, sail (4).	**Volio*, vueil (je) (5).
Cilium, cil.	**Solium*, seuil.
Consilium, conseil.	*Cerefolium*, cerfeuil.

De même après deux *l* dans « bouil » de *bullio*. « Pal^ye » de *pallium*, quoique ancien, n'appartient pas au fond primitif.

Mais il y a voyelle d'appui quand l'*l* est précédée d'une autre consonne :

Trifolium, trèfle.

(1) La forme *Jacme* (écrite *Jaqueme*) s'est conservée très longtemps dans la région orientale de la France.

(2) Si *episcopum* s'était réduit à *episcum*, on aurait eu *evois* (Cf. le vieux mot *dois*, de *discum*). Il faut donc supposer une ancienne forme *evescme*, devenue *evesque* par euphonie, comme *Jacme* est devenu *Jaque*. A *evesque* on a ajouté le suffixe *at* (latin *atum*); de là une forme primitive *evescat*, devenue régulièrement *eveschiet*, *evesche*, *évêché*.

(3, 4, 5) Anciennes premières personnes (indicatif présent) de *valoir*, de *saillir* et de *vouloir*. Il y a eu ultérieurement une tendance à ajouter un *e* d'appui à l'*l* mouillée. De là : *j'assaille*, *je tressaille*. Pour *vouloir* et *valoir*, l'*l* mouillée a disparu par analogie avec les autres personnes.

Yod après la liquide r.

Il n'y a pas de voyelle d'appui dans :

Varium, vair (vieil adj.).	*Dormitorium*, dortoir (2).
Vervecarium, berger (1).	*Corium*, cuir.
Ministerium, mestier, métier.	*Suspirium*, soupir.
**Monisterium*, moustier.	*Augurium*, eür, eur, heur.

Tous ces mots ont d'ailleurs passé par une période où la métathèse de l'*i* ne s'était pas encore produite ou était encore récente, et où il y avait un *o* puis un *e* atone final : *vario*, *ministerio*, *corio*. « Vario » a dû passer par *var^{y}o*, puis *vairo* ou *vaire*, avant d'aboutir à *vair* par la chute de toute voyelle atone.

Il y a en effet des couches de mots, moins anciennement détachés du latin que ceux que nous venons de citer, et qui ont passé par ces différentes phases à des époques plus voisines de nous, ce qui nous permet de les suivre. Ainsi l'adjectif *aureum*, devenu *aurio* en latin populaire, se trouve encore sous la forme *orie* (prononcé comme *ore*, mais en mouillant l'*r*) dans la Chanson de Roland. Il est ensuite devenu *oire*, conservé jusqu'à nos jours dans le nom de lieu *Montoire* (= Montem aureum.) Mais ce nom pourrait s'écrire *Montoir*, car l'*e* final ne se prononce plus. *Aureum*, *aurio*, *or^{y}e*, *oire*, *oir*, correspondent exactement à *varium*, *vario*, *var^{y}o*, *vaire*, *vair*. Mais ces deux mots n'ont pas subi leurs différentes évolutions aux mêmes époques, parce qu'ils ne sont pas entrés en même temps dans le courant de la langue populaire. *Contraire* (= *contrarium*), *douaire* (= *dotarium*), *suaire* (= *sudarium*) sont aussi moins âgés que *vair*. Ils avaient encore l'*e* d'appui à l'époque où l'orthographe s'est fixée, et ils l'ont conservé, bien qu'on ne le prononce plus. Le suffixe *aire*, emprunté à ces mots, a servi à former un certain nombre d'autres

(1) Et tous les mots en *ier* se rattachant au suffixe *arium*, *iarium*.
(2) Et tous les mots en *oir* se rattachant au suffixe *orium*.

mots, et a été substitué notamment aux suffixes latins *arem* et *arium* dans les mots savants tels que *consulaire*, *militaire*, *judiciaire* etc. etc.

Il faut expliquer de même l'existence du suffixe masculin *oire* (*auditoire*, *ciboire*, etc.) à côté du suffixe plus ancien *oir* (*dortoir*, *couloir* etc.), et *ivoire* (de *eboreum*) (1).

C'est ainsi encore que *empire* (= *imperium*), moins anciennement populaire que *mestier* (= *ministerium*), a conservé son *e* d'appui dans l'orthographe. On a prononcé *emperʸe*, *empierʸe*, comme le subjonctif de *férir* a été *ferʸe*, *fierʸe* (latin *feriam*.) Puis ces deux mots ont subi la même transformation. L'*yod*, au lieu de tomber complètement comme dans *mestier*, s'est joint à la diphtongue *ié* issue de l'*e* bref tonique et a formé la triphtongue *iei* qui s'est contractée en *i*. De là *empire* et le vieux subjonctif *fire*. **Abulterium* a de même donné *avoutire*, et *magisterium* : *maistire*. On trouve aussi *maistière*, forme dans laquelle l'*yod* a complètement disparu, mais en laissant après lui la voyelle d'appui. Il en est de même dans *cimetière*. Quant au suffixe *ère* des mots tels que *baptistère*, (= *baptisterium*), il est plus récent, et il n'a pas été modifié dans l'usage populaire parce qu'il est bien postérieur à la transformation de l'*è* ouvert latin en *ié*. Dans *cereum* = *cierge* nous avons une consonnification de l'*e* en hiatus qui justifie amplement l'*e* final d'appui. Rapprochez *fierge*, que l'on trouve comme subjonctif de *férir* à côté de *fire*. On a aussi *avoutierge* à côté de *avoutire*, pour **abulterium*. Ainsi la terminaison latine *erium* peut être représentée par cinq terminaisons françaises : *ier*, *ire*, *ière*, *ère*, *ierge*. La plus ancienne est *ier*, la plus récente est *ère*.

(1) *Sororium* donnant *sororge* doit être rapproché de *cierge*, *avoutierge*, dont nous parlons plus bas

Lorsque l'*r* était précédée d'une autre consonne, il y a naturellement voyelle d'appui.

Ebrium, ivre.
Cupreum, cuivre.
Proprium, propre.
Montem-Mercurii, Monmercre, Montmartre.

Yod après la nasale n (1).

Pas de voyelles d'appui dans :

Companio, compaing, copain.
Ingenium, engin.
Cuneum, coin.
Testimonium, témoin.

Cependant, pour *extraneum*, on a *estrange*, qui s'est maintenu, à côté de la forme sans voyelle d'appui *estrain*. Voy. encore *lange* (= *laneum*), *linge* (= *lineum*), à côté de *ling* (= *lineum*, forme masc. de *linea*).

La voyelle d'appui est d'autant plus nécessaire lorsque l'*n* est précédée d'une autre consonne : *somnium* = songe. Cependant *quaternio* = cahier, et *balneum* = bain. Remarquez que *ln*, sans *yod*, est suivi de la voyelle d'appui dans *aune*, de *alnum*.

Yod après les gutturales (c, g) ou la dentale t (2).

Exagium, essai.
Refugium, refui.
Brachium, braz, bras.
Laceum, laz, lacs.
Facio, faz (3).
Palatium, palais.
Solatium, soulas.
Pretium, prix.
Pretio, pris (4).
Puteum, puits

Ajoutez les suffixes *as* et *is*, se rattachant à *aceum* et *iceum*, des mots tels que *coutelas*, *pont-levis*, etc.

Face (faciem), *glace* (glaciem), *espace* (spatium), *espice* (speciem), qui ont l'*e* d'appui, s'expliquent par une formation plus récente, ou par des mots du latin populaire en *iam* au lieu de *iem*. *Espèce* a été fait plus récemment mais sur le même mot qu'*épice*. *Vice* (latin

(1) Pour la nasale-labiale *m*, voyez « Yod après les labiales ».

(2) Nous joignons la dentale *t* à la gutturale *c* parce que, dans le latin populaire, *teum*, *tium* s'étaient à peu près confondus avec *ceum*, *cium*.

(3) Vieille forme de la 1re pers. de l'ind. prés. de *faire*.

(4) Vieille forme de la 1re pers. de l'ind. prés. du verbe *priser*.

vitium) n'est pas de formation primitive, pas plus que l'ancien mot *juise* (latin *judicium*), que *service* (de *servitium*) et que *négoce* (de *negotium*) dont on a des exemples dès le XIIe siècle.

Il n'y a même pas de voyelle d'appui quand la dentale *t* est précédée d'une autre consonne, dans :

Ostium, uis, huis.
Tertium, tiers.
**Corruptium*, courroux.
**Romancium*, romans.

Yod après la dentale d.

Pas de voyelle d'appui. Le *d* était d'ailleurs tombé très anciennement devant l'*i* en hiatus.

Radium, rai (1).
Gladium, glai (sens de glaïeul).
Medium, mi.
Podium, puy.
Inodium, ennui.
Modium, mui, muid.

Studium, entré moins anciennement dans la langue, a donné *estud^ye*, *estuide*, *estude*.

Il y a voyelle d'appui lorsque le *d* était précédé d'une autre consonne : *hordeum* = orge.

Yod après les labiales (p, f, b, v, m).

Il y a voyelle d'appui dans :

Apium, ache.
**Sapium*, sage.
**Propium*, proche.
Rabiem, rage.
Rubeum, rouge.
Diluvium, déluge.
Simium, singe.

Il y a voyelle d'appui, mais sans consonnification de l'*i*, dans le mot plus récent *fleuve*, de *fluvium*.

A plus forte raison y a-t-il voyelle d'appui lorsque la labiale est précédée d'une autre consonne : *cambium* = change.

(1) Ce mot s'écrit aujourd'hui par une *s*, même au singulier. Au moment où il commençait à tomber en désuétude, Vaugelas a eu l'idée bizarre de décider qu'on ne pouvait plus l'employer que pour désigner les rayons de la lune. La Fontaine est dans la règle quand il écrit :

Combien de fois la lune a leurs pas éclairés,
Et, couvrant de ses *rais* l'émail d'une prairie,
Les a vus à l'envi fouler l'herbe fleurie.

(*Adonis*).

— Si *habeo*, *debeo*, *sapio* et *recipio* ont donné *ai*, *doi*, *sai* et *recoif*, cela tient vraisemblablement à l'influence analogique des autres verbes de cette conjugaison, qui ne se terminaient pas par un *e* atone à la 1re personne de l'indicatif présent.

Yod après une s.

Dionysium, Denis.

Ce nom a été d'abord *Denis*^{u}*e*, avec voyelle d'appui. On le trouve sous cette forme dans la Chanson de Roland.

7e Groupes terminés par une *s*.

L'*s* se joint à la consonne qui précède, ou la chasse, et il n'y a pas de voyelle d'appui, même lorsqu'elle est précédée de plusieurs autres consonnes (1), à plus forte raison lorsque *s* est finale en latin :

Falsum, faux.
Sparsum, épars.
Dorsum, dos.
Sursum, sus.
**Deursum*, jus (vieil adverbe).
Aliorsum, ailleurs.
Versus, vers.
Foris, hors.
Cursum, cours.
Succursum, secours.
Ursum, ours.
Suffixe verbal *iscis*, — is.
Ad-satis, assez.
Suffixe verbal *atis*, — ez.
De-intus, dans.
Subtus, sous.
Pectus, pis (subst.).
Sex, sis, six.
Pejus, pis (adv.).
Melius, mieux.
**Antius*, ains (vieil adverbe).
**Postius*, puis.
Opus, ues (vieux subst.).
Nepos, niés (cas suj. de *neveu*).
Corpus, cors, corps.
Tempus, tens, temps.

Ajoutez les cas en *s* de tous les noms, adjectifs et participes, et les secondes personnes du singulier de

(1) Nous ne faisons pas figurer dans cette liste *s* précédée de *n*, parce que l'*n* devant *s* était tombée dès le latin populaire : *mensem* était devenu *mesem*, suffixe *ensem* : *esem*, etc.

l'indicatif présent dans tous les verbes des 2°, 3° et 4° conjugaisons latines, *quelles que soient la consonne ou les consonnes qui terminent le radical de ces mots*, pourvu que ces consonnes n'appellent pas par elles-mêmes une voyelle d'appui. Lorsque les consonnes qui précèdent l'*s* finale du latin appellent par elles-mêmes la voyelle d'appui, cette voyelle se place entre les autres consonnes et l'*s*. *Novimu(m)* donnant *nuefme*, *neume*, on a *neumes* pour *novimus*, et, de même, *chantames* pour *cantavimus*.

En outre, dans la conjugaison, une voyelle d'appui s'intercale :

1° entre *m* et *s* à la première personne du pluriel de l'indicatif présent du verbe *être* : « somes, sommes » = *sumus*.

2° entre *st* et *s* dans *estes*, du verbe *estre*, et à la deuxième personne du pluriel du prétérit de tous les verbes : « chantastes » = *cantastis*.

3° entre *ss* et *s* à la deuxième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif de tous les verbes : « chantasses » = *cantasses*.

Pour la première exception, il faut remarquer que la terminaison de la 1re personne du pluriel de l'indicatif présent du verbe *être* s'est maintenue sans voyelle d'appui dans la flexion *ons* qui est devenue la flexion verbale caractéristique de la première personne du pluriel. Cette flexion se trouve aussi sous les formes *omes* (comme dans *somes*) et *om*, qui attestent que l'euphonie française s'accommodait mal de *m* + *s*. Dans la déclinaison (comme dans la flexion verbale *ons*), la difficulté a été résolue par le changement de *m* en *n* devant *s* : *cuens* (latins *comes*), cas sujet de *comte* ; *dains*, cas en *s* de *daim*, etc.

Remarque sur les exceptions 2 et 3. — Dans la déclinai-

son, *st* + *s* se réduit à *z*, et *ss* + *s* à *s*, sans voyelle d'appui : *oz*, pluriel de *ost* ; *cez*, régime pluriel de *cest* ; *pas* = latin *passus*. L'*s* de flexion peut même, dans la déclinaison, provoquer la chute ultérieure d'une voyelle d'appui : *nostrum* a produit *nostre*, *notre*, qui est resté tel, tandis que *nostros* a produit *nostres*, qui s'est contracté en *nos*.

Là, comme partout ailleurs, ce sont les influences analogiques qui ont modifié l'application des lois phonétiques. Dans la déclinaison, *passum* (= pas) et *eccistum* (= cest) ont influencé *passus* et *eccistos* et ont fait obstacle à l'intercalation d'une voyelle avant l'*s* flexionnelle. Dans la conjugaison, les deux premières personnes du pluriel étant intimement liées, le suffixe *astis* a donné *astes* avec voyelle d'appui, parce qu'on avait une voyelle atone dans *avmes*, *ames* = *avimus* (1). L'analogie a donc produit des résultats opposés dans la déclinaison et dans la conjugaison.

RÉSUMÉ

En résumé, il y a voyelle d'appui après la tonique :

1° Pour les groupes terminés par une liquide, sauf l'exception (soumise elle-même à une réserve) relative aux liquides accompagnées d'une gutturale seule ;

2° Pour les groupes terminés par une nasale, sauf les groupes de deux consonnes : *r* + *nasale*, et *g dur* + *n* ;

3° Pour les groupes composés d'une consonne quelconque (sauf *r* et *s*) et d'un *c* séparé de la dite consonne par une voyelle (*e*, *i*) ;

4° Pour les groupes $m \begin{cases} + d \\ + t \end{cases}$, *b* + *t*, *p* + *d*, *ll* + *d*, *x* + *t*, *consonne* + *p t*, sauf dans la conjugaison ;

5° Pour les groupes $c \begin{cases} + b \\ + p \end{cases}$ et $n \begin{cases} + b \\ + v \end{cases}$;

(1) A son tour, *astes* a ultérieurement réagi sur *ames* et l'a transformé en *asmes*

6° Après *labiale* + *yod* (sauf dans la conjugaison), dans quelques mots après *n* + *yod*, dans les mots de seconde formation en *rium*, et dans ceux où « *rium*, *lium*, *dium* » étaient précédés d'une autre consonne ;

7° Enfin avant *s* finale dans un certain nombre de cas particuliers de la conjugaison.

Pour résumer encore, on peut dire en règle générale, et sous réserve des exceptions que nous venons de rappeler, qu'il y a une voyelle d'appui pour les groupes terminés par une liquide ou une nasale, et qu'il n'y en a pas pour les groupes terminés par une dentale, un *yod* ou une *s*. Quant aux groupes terminés par une gutturale ou une labiale, il y a partage à peu près égal entre les combinaisons qui appellent la voyelle d'appui et celles qui s'en passent.

Les exceptions amenant une voyelle d'appui viennent souvent de la présence d'une labiale avant la dernière consonne du groupe, et les exceptions supprimant la voyelle d'appui viennent souvent de la présence d'une gutturale ou d'une liquide (particulièrement de *r*) avant la dernière consonne du groupe.

Il arrive fréquemment que les consonnes des groupes qui appellent la voyelle d'appui étaient séparées en latin par une voyelle. Mais la production de la voyelle d'appui dépend de la nature des consonnes, et non du fait qu'elles étaient séparées en latin. Il n'y a qu'un seul cas où la séparation primitive des consonnes paraisse avoir exercé une influence sur la voyelle d'appui, c'est le cas des groupes formés par une consonne autre que *r* ou *s* et une gutturale : *pulicem* = *puce*, et *dulcem* = *doux*.

Dans un prochain article nous étudierons les groupes de consonnes *avant l'accent*.

L. Clédat.

DE DEUX SONS COMMUNS AU HAGUAIS ET AUX LANGUES SLAVES.

Il y a, dans le patois de la presqu'île qui forme le nord du département de la Manche et des îles anglo-normandes voisines, deux sons, entre autres, qui ne figurent dans la langue savante d'aucun des pays environnants : France, Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre, pays scandinaves, mais qui sont fréquents dans des idiomes slaves : l'*r* postdentale et l'*l* grave que les Polonais représentent par *y*. Ces sons existent-ils dans quelque autre patois? Cela est assez probable. Ce qui est certain, c'est qu'ils sont étrangers aux patois du sud du département de la Manche et à celui du Bessin, si soigneusement étudié par M. Joret.

Ce n'est pas, du reste, le seul rapport qui m'ait frappé entre le patois de la Hague et la langue russe, lorsque je suis venu habiter la Russie. Je me rappelle que, dans les premiers temps de mon séjour ici, entendant de loin causer des laveuses, des faneuses, il me semblait me voir encore dans mon coin de Normandie. Je n'ai éprouvé cette impression ni en Allemagne ni dans les pays scandinaves, ni ailleurs. Il faut dire que si l'on s'approche, si l'on écoute les mots, cette ressemblance s'évanouit. Elle résulte d'une sorte de cantilène commune et surtout, je crois, de l'abondance des sons mouillés dans ces deux idiomes.

Les Haguais font un fréquent usage de l'*l* mouillée, un son qui tend à disparaître du français, du parisien tout au moins. Cette *l* existe à peine en russe. En re-

vanche toutes les autres consonnes sans exception, peuvent prendre le son mouillé dans cette langue. Là les consonnes ont toutes deux sons, que l'on indique par des signes particuliers : le son *ferme*, celui qu'elles ont en français, et le son *mou*, résultant d'une sorte d'*i* très faible entendu après la consonne. Telles sont en français et en italien, *n* et *gn*. Quand à l'*l*, les Russes en ont trois, quoique leurs grammairiens n'en comptent que deux : *l* palatale, — *l barrée* des Polonais, — qu'on retrouve en portugais, — *l* moyenne, celle du français : c'est celle-là qui est *l* molle pour les Russes, et que, dans leur écriture, ils ne distinguent pas de *l* mouillée proprement dite.

Le son de l'**r** molle des Russes et des Polonais est exactement celui que prend cette consonne à la Hague et pays voisins dans certaines circonstances. L'**r** devient postdentale à la Hague entre deux voyelles : il en est de même en polonais et en russe. Le son que prend l'*r* en ce cas diffère notablement de celui de l'*r* ordinaire. La différence n'est pas plus grande toutefois que celle qu'on constate en allemand entre le *ch* de *machen* et celui de *ich*.

Le son de l'*r* est un des plus riches en nuances. Il y a l'*r* fortement gutturale des Allemands du bord du Rhin, l'*r* fortement marquée des Espagnols, dans *ruido* par exemple ; l'*r* grasse, qui résulte ordinairement d'un vice de prononciation, l'*r* faiblement gutturale des Parisiens, — l'*r* vibrée ou roulée des chanteurs, et enfin, — l'**r** postdentale des Haguais et des Russes.

Le mécanisme qui produit cette *r* est tout à fait différent de celui qui produit les autres *rr*. On l'entend lorsqu'on fait vibrer l'extrémité de la langue près des dents, mais faiblement, beaucoup plus faiblement que lorsqu'on prononce l'*r* vibrée. Ce mécanisme se rapproche notablement de celui qui produit le *th* doux anglais ; il en diffère en ce que l'extrémité de la langue

qui se porte sur le derrière des dents supérieures pour produire le *th* doux, s'abaisse et vibre légèrement pour produire l'*r* postdentale. Il peut arriver ainsi que, par suite de quelque faible vice dans les organes de la voix, par la trop grande épaisseur du bout de la langue par exemple, on fera entendre *th* doux au lieu de *r*, ce qui explique l'erreur de M. Joret à propos de l'*r* postdentale.

Il faut dire que les habitants du pays qui ont entrepris de noter ce son se sont trouvés souvent embarrassés. Dans les mots du patois de la Hague qui m'ont été fournis, on a généralement remplacé l'*r* par une apostrophe ou par une *h* ; le son étant faible, on a été porté à le représenter par des signes servant à figurer des sons faibles ou presque nuls. Le Dr Le Joly-Senoville qui a fait un travail curieux sur le patois du Cotentin, écrit toujours r par *h* ou *hi*. Ce son est cependant bien un son mouillé, puisque le mécanisme qui le produit est à peu près le même que celui qui produit les autres sons mouillés : *gu, ll, qui, que* (question), et c'est bien une *r*, puisque le son exprimé figure comme tel à son rang dans l'alphabet russe, et que dans les mots du patois haguais qui figurent dans le français c'est toujours *r* qui remplace r.

Quant à l'identité de l'r postdentale haguaise et de l'*r* molle des Russes, il ne saurait y avoir de doute. Depuis trente ans je prononce l'r postdentale de la Hague dans les mots russes où figure l'*r* molle et les Russes déclarent cette prononciation d'une correction absolue. M. Joret qui conteste — il est impossible de savoir pourquoi — cette complète identité, peut s'en convaincre par une expérience facile. Qu'ayant bien dans l'oreille la prononciation de l'r haguaise, il écoute un Russe authentique, prononcer les mots *mari, rare, rire*, il reconnaîtra l'identité des sons. Je dis « s'il écoute » et non pas « s'il fait prononcer » car, dans ce

dernier cas le Russe interpellé pourra se tenir sur ses gardes, et rapprocher, sans même sans apercevoir, le son de l'*r* molle russe de celui que prend cette lettre en français, de l'*r* vibrée surtout.

Il ne suffit pas en effet pour bien saisir une prononciation exceptionnelle, de passer un ou deux jours dans une localité en faisant prononcer les mots douteux. Il est probable en ce cas, comme l'établissait dernièrement M. Psichari dans la *Revue critique*, que l'interrogé s'efforcera, instinctivement et sans même s'en apercevoir, de prendre la prononciation *distinguée*, c'est-à-dire celle qui se rapproche de la langue savante, et que, par conséquent on sera mal renseigné. M. Psichari ajoute, et avec pleine raison, que si l'on nous fournit le mot écrit, la prononciation sera, à peu près sans exception, figurée d'une manière fautive. Pour ne pas être trompeuse, l'étude doit être personnelle et poursuivie avec persévérance.

J'ai dit que l'**r** molle s'impose entre deux voyelles en russe comme en haguais. Ce son apparaît aussi en d'autres cas dans les deux pays. Il existe également des cas où, en haguais comme en russe, on entend l'*r* ferme entre deux voyelles. En russe on indique cette prononciation par le signe. des consonnes fermes : dans mon *Essai sur le patois normand de la Hague*, je l'indique en doublant l'*rr*. Cela arrive surtout lorsqu'on se trouve en présence d'un préfixe devant un mot commençant par *r* : *ar-roser*, d'une voyelle tombée, etc.

L'autre son, celui de l'*i* grave, apparaît aussi quelquefois dans les mêmes circonstances en haguais et en russe; — haguais *latin* ou *latyn*, par exemple, *latynyi* en russe. — On obtient ce son en disposant les organes vocaux comme si on voulait émettre l'*i* ordinaire, mais au lieu de la note aiguë, on fait résonner les cordes graves de la voix, les cordes gutturales; le mécanisme

est à peu près le même que lorsque l'on passe de l'*é* aigu à l'*è* grave. Les Russes déclarent cet *i* grave très difficile à prononcer pour les étrangers, et à ma première leçon de russe, on fut étonné de me l'entendre émettre avec la plus grande facilité. Ici, comme pour l'r molle, je me contentais d'évoquer mes souvenirs d'enfance; le son est identique dans les deux pays, avec cette différence cependant, qu'en russe cet *y* est toujours précédé d'un *ou* très faible, devant les labiales, mais devant les labiales seulement : $b^{w}y$, $v^{w}y$, $p^{w}y$, $f^{w}y$, tandis qu'en haguais le son de cette voyelle est toujours simple : cousyn, brebys.

Les Polonais qui emploient l'alphabet latin, écrivent ce son par un *y*. C'est l'orthographe que j'ai adoptée dans mon *Essai sur le patois de la Hague*. J'aurais peut-être aussi bien fait de m'en tenir à l'*i* grave, en laissant à l'*y* le son qu'il a dans *yeux*, d'autant plus que ce signe est équivoque et que, doublure ou nuance de l'*i* en français, en anglais, en allemand, etc., il se prononce *ü* dans les langues scandinaves. Ce son de l'*i* grave doit se retrouver dans quelques-uns de nos patois.

De ce que ces deux sons figurent à la fois en haguais et en russe, s'ensuit-il qu'il faille soupçonner une influence slave à la Hague et dans les îles voisines ? Je n'en crois rien pour ma part. Rien dans les faits historiques, ni même dans les probabilités, n'autorise une supposition de ce genre. L'influence slave me semble incontestable en Espagne, non sur la langue assurément, mais sur nombre d'usages et de tendances qui se manifestent les mêmes aux deux bouts opposés de l'Europe. Mais, là, le fait s'explique. Les Vandales, qui ont envahi l'Espagne avec les Suèves, et ont laissé leur nom à l'Andalousie, étaient un peuple slave. Rien de pareil, depuis l'histoire du moins, ne s'est produit dans la péninsule de la Manche. Mais quel besoin d'invoquer une influence pour expliquer une évolution qui a

dû se faire sur place, et sous l'action de ces causes multiples qui transforment plus ou moins lentement toutes les choses du monde? Le Θ grec a dû, dans l'origine, figurer un *t* aspiré, le *th* anglais aussi, et aujourd'hui l'un et l'autre de ces caractères en sont venus à représenter le même son sifflant, sans qu'on puisse invoquer une influence quelconque d'un côté ou de l'autre. Pendant cette évolution, ce même son du *th* fort apparaissait en espagnol comme transformation du *c* devant *e* et *i*. Il y a, dans ces divers cas, une évolution indépendante, comme celles qui s'accomplissent sous nos yeux : le *q* devenant à Paris *t* : *cintième* pour *cinquième*, et le *t* devenant *q* au Bessin : *méquié* pour *métier*.

Je n'insisterais pas sur de petits faits, qui me semblent d'importance secondaire, si je n'avais trouvé un contradicteur dans M. Joret. Le savant linguiste a étudié à fond le patois du Bessin ; son erreur est d'avoir conclu de ce qu'il connaît bien à ce qu'il n'a pas eu le temps d'étudier à loisir, et de ne s'être pas tenu suffisamment en garde contre les causes d'erreur signalées par M. Psichari.

Jean Fleury,

Lecteur à l'Université de St-Pétersbourg.

St-Pétersbourg le 6/18 janvier 1888.

A en lire la description, l'*r* postdentale dont il est question dans l'article de M. Fleury me paraît identique à l'*r* particulière que j'ai signalée dans le patois de Coligny et de St-Amour (voyez *Revue des Patois*, I, 161).

L. C.

LE PATOIS DE SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

ET

LE DIALECTE LYONNAIS

Suite (1).

Consonnantisme.

128. — Dans cette partie de mon étude, je passerai très rapidement sur les faits qui sont communs à tout le roman de France, m'attachant presque uniquement à dégager les points sur lesquels le parler lyonnais se différencie soit du provençal, soit surtout du français.

H

129. — Cette consonne qui, au XIVe siècle, persistait encore dans l'écriture, n'était plus dès lors, en réalité, qu'un souvenir étymologique qui allait chaque jour s'effaçant de plus en plus. Cela est si vrai qu'on la voit employée au hasard et parfois même sans autre raison que le caprice du scribe : *hora* et *ora* horam, *homent* et *ome* hominem, dans *Marg. d'Oingt* (pp. 61, 41, 40); *heyres* arrhas, *hues* ovos, *holmos* ulmos dans les *Textes Lyonnais*.

L'H n'a laissé aucune trace dans notre patois.

J

130. — J demeure à l'initiale, avec le son chuintant doux qu'il a en français : *jiclyô* jaculare jaillir, *ju*

(1) Voy. *Revue des Patois*. I, 258, II, 26, 195.

jugum joug, *ginèvro* juniperum genièvre, *dijou* diemjovis jeudi; v. lyon. : *gesir* jacere, (*M. d'O.*, p. 61). Dans le corps des mots, il se résout en palatale : *aidî* adjutare aider, *balʸî* bajulare donner, *pire* pejorem pire; v. lyonnais: *maiour* majorem, *peiour* pejorem, ou disparaît : *junô* jejunare jeûner.

I ou E en hiatus, suivant une consonne.

131. — LI ou LE en hiatus se réduisent à *l* mouillée que je noterai par *lʸ* : *palʸi* paleam paille, *senalʸe* seminalias, *filʸi* filiam fille.

La palatale ne s'est pas bornée à mouiller l'L, elle a en outre adouci l'A posttonique en *e* ; d'où la diphtongue *ie*, qui par la suite s'est applatie en *i*.

La semi-voyelle a disparu, sans laisser de trace dans *fôtor* faldestolium fauteuil, *triolë* (de trifolium) trèfle, *àngrulo* *acrufolium houx; v. lyon. *fiuz* filius, et a été attirée par la syllabe accentuée dans *uilo* oleum.

132. — RI. Initial ou appuyé, ce groupe transforme en semi-voyelle le premier élément de l'hiatus : *rionda* (= *reonda* de la phase antérieure) rotundam, *proprio* proprium dans *Marg. d'Oingt* (pp. 62,73); *ryon* rotundum rond, dans les patois.

A la médiale, la palatale a été absorbée par la syllabe accentuée, après avoir, à l'occasion, exercé sur l'A posttonique son action habituelle : v. lyon. *sauner* salinarios sauniers, *primer* primarium premier, *perreri* petrariam carrière, *verreres* vitrarias verrieres. J'ai dit plus haut par suite de quelles influences analogiques, *er* avait passé à *ier*, puis à *i*.

L'action de la semi-voyelle posttonique sur l'A accentué se constate aussi dans les mots en *èro*, *èri* que notre patois possède en assez grand nombre : *avèro* aparium essaim, *meissonèro* moissonneur *meissonèri*, moissonneuse.

L'absorption du son mouillé par la syllabe tonique s'est produit dans quelques mots terminés en ORIAM, URIAM : *sarmouéri* salmuriam saumure, *mémouéri* memoriam et dans la *Bern. Buyand.* : *lardoiry* lardoire (II, 27). Mais le plus souvent, la palatale est restée sans influence sur la syllabe accentuée : *mochu* muccatorium mouchoir, *drëssu* dressoir, *cumuri* écumoire, *passuri* passoire, etc. Je relève déjà dans *Marg. d'Oingt* : *mirors* miratorius miroir, *glori* gloriam gloire (pp. 40.51) et dans le *Réglement fiscal de 1351* : *ovraor*, *hovraour* operatorium, ouvroir.

L'*i* s'est consonnantisé dans : *cierjo* cereum cierge. L'hiatus a persisté dans : *pariö* pariare, *pariura* gageure, *pireglorïu* loriot, *mariö* maritare, *criö* crier ; et vraisemblablement aussi dans le v. lyon. : *ecoyrionz* sciuriolus et *deniries* denariatas denrées (*Rom.* XIII 576, 570).

133. — VI. A l'initiale V subsiste et l'I se change en semi-voyelle : *ryö* vitellum veau, *ryu* vidutum vu, *ryu* vetulum vieux, *rya* vitam vie, *ryolë* (de via) sentier.

Dans le corps des mots V disparaît et I se consonnantise : *legi* leviarium léger, *sargèn* servientem sergent, *lijo* levium liège, *sogi* salviam sauge, *cagi* caveam cage, *nëgi* *niveare neiger.

Plèvi (= *plèv*^{ye} de la phrase primitive) pluviam pluie fait exception (1). Il en est de même de *trèvo* trivium carrefour.

L'I ayant subi l'attraction de la voyelle accentuée, le V médial est tombé, de même que dans le français *pluie* pluviam, puis l'I accentué ayant dès lors pris contact avec l'U posttonique, le phénomène, bien connu en lyonnais, du rejet d'accent s'est produit (2) et l'on a

(1) Le Bugeysien a, au contraire, tiré très régulièrement *pléze* de pluviam.

(2) Cf. les §§ 29 et 41 de cette étude.

eu les formes : *Trion* trivium, nom de lieu (1) et *lissiu* lixivium eau de lessive, que l'espagnol *lexia* lixiviam ne permet guère d'expliquer par la vocalisation du V devenu final en roman.

134. — SI. A l'initiale ou appuyée, S demeure avec le son dur et l'I s'affaiblit en semi-voyelle : *syô* sitellum seau, *syu* sebum, v. lyon. *siou*, suif, *baissî* *bassiare, v. lyon. *abeyssier* (M. d'O. p. 74), *lissyu* lixi(vi)um eau de lessive, *persi* persicam (= *persye* de la phase primitive) pêche.

SI intervocal = *s* (*z*) : *maison* mansionem, *ell^ysi* ecclesiam église, *larmonêsi* *lacrymusiam petit lézard gris, nêsî (al. *nas(s)* + iare?) rouir, *chasîri* *casearium cage à fromages.

135. — MI = *my* : *myôla* medullam moëlle, *myu* melius mieux, *vindènmî* (= *vindènmyer* de la phase primitive) vendanger, *vindènmës* vindemias (= *vindènmyes* de la phase antérieure) vendanges, *dormyë* dormiebat.

I a disparu sans laisser de traces dans : *dormo* dormio je dors.

136. — NI = *ny* à l'initale : *nyôla* nebulam brouillard, *nyô* nidatam nichée, *nyon* nec unum personne.

A la médiale, l'I transformé en semi-voyelle a mouillé l'N après avoir affaibli en *e* l'A qui le suivait : *chôtan^yi* = *chôtanye*) castaneam châtaigne, *montan^yi* montaneam, *uran^yîri* aranearium araignée, *con^yî* (= *conyer* de l'époque antérieure) cuneare, *yôu^yî* (all. *weidanjan*) gâgner, v. lyon. *ganyier* (M. d'O. p. 52), *iu^yon* uniones oignons, v. lyon. *oynions*.

La consonnantisation se constate dans *ëtrànyî* etranearium, v. lyon. *estrangos* extraneus, étran-

(1) Quant à la persistance de la nasale posttonique, voyez plus bas § 186.

ger, *sonjo* somnium songe, *lànjo* laneum lange, *linjo* lineum linge, *grànji* graneam grange. L'yod s'est borné à affaiblir l'A postonique en *e* dans *diumèni* (= *dyumènye*) diem domini(c)am, à rapprocher de *plèvi* pluviam. Il a disparu dans *teno* teneo, je tiens. Cf. *dormo* dormio.

Suin somnium sommeil et *cuaina* cutaneam couenne, nous montrent la semi-voyelle attirée par la voyelle tonique.

137. — DI initial = *dy* : *Dyu* deum dieu, *dyablo* diabolum diable, *dyumèni* diem (d)ominicam dimanche.

L'yod s'est consonnantisé dans : *jor* diurnum jour, *orjo* ordeum orge; *varzi* viridiarium verger.

A la médiale DI tombe : *invya* invidiam envie, *demi* dimidium demi ; v. lyon. : *dimie* dimidiam demie, *oubincer* obedienciarium (*Romania* XIII, 569).

La semi-voyelle a persisté dans : *vàyo* video, *jòyu* gaudiosum joyeux ; v. lyon *Juyes* Judaeus Juif, mais aussi *Jueus*.

Elle s'est consonnantisée dans : *gajo* wadium gage, v. lyon *guagier, guagios*, (*Rom.* XIII, 572) ; *siéjo* sedium siège, v. lyon. *siecho*.

138. — CI et TI. A l'époque de formation des langues romanes, *ci* et *ti* en hiatus avaient pris un son sifflant à peu près identique : aussi ont ils subi, l'un et l'autre, le même traitement à leur passage en roman. (1)

En lyonnais, l'I a persisté sous forme de semi-voyelle et le *c* roman s'est transformé en sifflante dure (*c*, *ss*, *s*) : *lancier* lanceare, *avancier* *abanteare dans les *Textes du XIVe siècle* ; *comencier* cuminitiare, *eforcier*, *regracier* dans *Marg. d'Oingt* (pp. 73, 67, 49) ; et dans notre patois, à la suite de l'aplatissement de *ie* en *î* : *lancî*,

(1) Cf. C. Joret, *Du C dans les langues romanes*, p. 66.

avànci, *cominci*, *menaci* menacer, *drëssi* dresser, *chassi* captiare, *ersi* hirpiciare. De même à la posttonique: *lànci* (= *làncye* de la phase primitive) lanceam, *gràci* gratiam, *lyaci* glaciem, *nici* neptiam.

D'ordinaire l'yod a disparu devant *o* : *pèsson* piscionem, *chànson* cantionem, *paressu* pigritiosum, mais *licyon* lectionem, probablement par suite du voisinage de la gutturale.

La dentale a persisté dans : *bèti* bestiam, v. lyon. *beties* bestias et dans *ortʸa* urticam, *partʸa* partitam, *tyoula* tegulam où l'hiatus est de formation romane.

A la médiale, l'I persiste sous forme de semi-voyelle et le *c* roman se change en sifflante douce, lorsqu'il précède la voyelle accentuée : *prisi* (= *prisyer*) pretiare priser, *crouèsi* cruciare croiser, *pouèsi* puteare puiser. L'yod a été attiré par la syllabe précédente dans : *raison* rationem.

A la posttonique, au contraire, le son dur s'est maintenu : *espacio* spatium, *prejudicio*, *officio*, en v. lyonnais, et dans notre parler : *sarvicʸo*, *espòcʸo*, *Moricʸo*.

CI médial est tombé, comme partout en roman, dans *fan* faciunt. Cf. *San* sapiunt savent. Le *c* roman est tombé dans *poye* poteat contrairement à ce qui se passe en français.

CHI médial = *ssy* ou *cy* : *inbrassi* (= *inbrassyer*) inbrachiare, *treci* (= *trecyer*) *tricheare tresser.

Le son chuintant est intervenu dans *parochi* parrochiam, qu'emploie déjà une Leyde de l'Archevêché de l'an 1300 environ, dans *torchi* tortiam torche, et dans le v. lyon. *poche* poteat (1).

139. — GI = *yy* : *etogi* (= *etogyer* de la phase antérieure), du B. lat. estogiare épargner.

140. — BI devant A fait place à *gi*, *gy* : v. lyon. *changier* cambiare, *logier* laubiare, devenus en

(1) Cf. *Romania* XIII, 557.

patois *changî*, *logî*, par suite de la réduction normale de *ye* à *î*. De même : *ragi* rabiem (= *ragie* de la phase primitive).

Devant O ou U, BI = *j* : *rojo* rubeum, *fiéjola* *fabeolam haricot, *chànjo* cambium, mais en v. lyon. *changio*.

141. — PI intervocal = *j* ou *ch* : *sajo* sapium, *pinjon* pipionem pigeon ; — *procho* propium, *reprochî* gronder.

Il s'est adouci en *vi* dans ; *couévî* scopeare (= *couvier* de l'époque primitive), et s'est syncopé dans *san* sapiunt. Cf. *fan* faciunt.

Appuyé, PI persiste : *crèpi* crippiam crêche.

142. — FI = *fy* : *fyô* fidare, *fyôla* phialam, et *couaifia* coffeatam dans la *Bern. Buyand.* (II 200).

L

143. — L se maintient d'ordinaire à l'initiale et dans le corps des mots, suivant l'usage général en roman : *lana* lanam, *echila* scalam. Redoublée, elle se simplifie : *vila* villam, *bèla* bellam.

Les exemples de permutation avec la liquide correspondante sont plus nombreux qu'en français.

Lusciniolum = *rossignou*, rossignol.

Lamellan = *ramèla*, mauvais couteau.

Et à l'intervocale :

De Solem = *se soriłyi* se chauffer au soleil.

De Curtilem = *corterola* courtilière.

*Parollatorem = *pirorou*, chaudronnier.

Arcuballistam = *arbaresta*, arbalête, (*M. d'O.* p. 75).

De Scala = *charasson*, échelle.

*Calamellare = v. lyon. *charamela*, chanter.

De Bajulare ? = *abarî*, élever des oiseaux.

Les *canuts* disent *celure* pour *cellule*.

(1) Cf. le v. franc. *lemele*, *alemele*, instrument de fer tranchant, et le berrichon *lamelle*, *lumelle*, lame de couteau.

L dans la même situation est devenu *n* :

Coluculam = *conol^{y}i* et par métathèse *colon^{y}i* quenouille.

Umbiliculum = *anbuni*, nombril.

Le français local dit encore *caneçon* pour *caleçon* (1).

144. — Dans la vieille langue, L finale en roman se maintenait : *natural*, *curtil*, *fermel*, *ruysel* rivicellum, *la Chanal* canalem. Devant une *s* de flexion ou ses équivalents *x*, *z*, elle s'apocopait ou se vocalisait : *corporaz* corporales, *curtix* curtiles ; *curtiuz* curtilis, *mortauz* mortalis, *fermeuz* *fermellos fermoirs (2).

A partir du XVIe siècle, la chute de L finale est de règle en lyonnais : *ma* male mal, dans la *Chevauchée de l'asne* (1566) ; *fy* filum fil, *ma* mal, *pey* pilum poil, *cuny*, v. franc. *conil*, cuniculum lapin dans la *Bern. Buyand.* (I 24, 120, 187 ; II 332) ; *Arcena*, Arsenal, dans la *Ville de Lyon ; la Chana* canalem, nom d'un quartier de Lyon (3).

Et dans notre patois :

Filum = *fi*, fil.
Pilum = *pè*, cheveu.
Umbiliculum = *anbuni*, nombril.
Curtilem = *corti* jardin.
Aprilem = *arri*, avril.
Petroselinum = *pareci*, persil.

A cette liste il convient d'ajouter les dérivés des mots en ALEM-ALUM, où l'*ô* final n'est point, comme on pourrait le croire, le résultat de la vocalisation de l'L (*au* = *ô*), mais celui de l'assourdissement normal de l'A tonique en *ô* dans les patois lyonnais. A l'époque à laquelle remontent les premières manifestations de ce phénomène linguistique, c'est à dire vers le commencement de ce siècle, l'apocope de L finale en roman était

(1) E. Molard, *Diction du mauvais langage*, Lyon. 1803.

(2) *Romania* XIII. 357 et *Polyptique de l'Eglise collégiale de St-Paul de Lyon*, p. 13.

(3) Cf. Cochard, *Le guide du voyageur à Lyon*, p. 461.

depuis bien des années un fait accompli. Dès le XVIe siècle, en effet, on rencontre des formes telles que *ma*, *chana*, *sa* salem, *anima* animalem, *pa* palum, lesquelles se sont par la suite changées en *mô*, *chanô*, *sô*, *animô*, de même que les types primitifs *bla*, *sanda*, *chanta* cantare sont devenus de nos jours *blô*, *sandô*, *chàntô*. Cela est si vrai que dans les dialectes où l'assourdissement de l'A en *ô* ne s'est pas produit et où, par conséquent, la confusion entre *au* et *ô* n'est pas possible, les finales latines en ALEM ont donné en patois des finales en *à* : *sà*, *animà*, *mà* mal, *canà*, en bugeysien ; *sà*, *mà* dans le patois d'Albertville (Savoie) : *chana* canalem en forézien.

145. — Lorsque l'L finale ne tombe pas, elle permute avec *r*.

Fel = *fier*, fiel.	Mel = *mier*, miel.
Cœlum = *cier*, ciel.	De Dolere = *duer*, deuil.
Pariculum, *parèr* pareil.	Trabaculum = *travèr*, travail.
Capitale = *chatôr*, cheptel.	All. skina + alem = *chinôr*, échine.
Canalem = *canôr*, chenal.	Faldestolium = *fôtor*, fauteuil.

A Pollionay collum est devenu *cor*, cou.

On trouve déjà dans les *Textes du XIVe siècle* : *sendar* cendal, *car* quales et dans la *Bern. Buyand.* : *bar* bal, *Espagnor* Espagnol, *Canavar* Carnaval, (II, 417, 21,368).

146. — L redoublée devenue finale en roman se réduit à L simple et se vocalise : (1)

Caballum = *chivô*, cheval.	Mollem = *mou*, mou.
Follum = *fou*, fou,	Collum = *cou*, cou.
Pellem = *pyô*, peau.	Vitellum = *vyô*, veau.

147. — Dans le corps des mots, L suivie d'une autre consonne subit des traitements divers. Elle s'apocope dans :

*Multonem = *muton*, mouton.	Pulicem = *puzi*, puce.
Sulphurem = *supro*, soufre.	Bulgam = *bogi*, sac.

(1) De même en bugeysien *çevô* caballum.

Déjà en v. lyon. *acuna* aucune, *atro* alterum, *atant* autant.

La vocalisation s'est opérée dans :

Pollicem = *poucio*, pouce.
Calceare = *chaussî*, chausser.
Ulcam = *ouchi*, taille.
Molere = *moudre*, moudre.

Et en vieux lyon. *saunari* salinariam, *fauceta* falsitatem.

Mais le plus souvent L, en cette situation permute avec *r* :

Palmam = *parma*, paume.
Balmam = *barma*, terrain déclive.
Calculare = *carculô*, calculer.
Ulmum = *ôrmo*, orme.
Silvaticum = *sarvajo*, sauvage.
= *armana*, almanach.
Pulmo = *pormo*, poumon.
*Alterare = *artèrô*, altérer.
Malvam = *marva*, mauve.
Calefare, *charfô*, chauffer.
Pulpam = *porpa*, viande sans os.
Talponem = *darbon*, taupe.
Recollectam = *recourta*, récolte
? = *carrila*. calville.
Eleemosynam = v. lyon. *armona*, aumône (CC. 13, I).

Le français local dit *sersifis* pour *salsifis*, *farbala* pour *falbala*.

Cette permutation était déjà fréquente dans la vieille langue : *parmes* palmas (M. d'O. p. 52), *Arbers* Albertus, *Guillermons*, *Montfarcon*, *ormo*, *aveir* ad illum serum dans des textes lyonnais du XIVe siècle, *artera* alteratum dans la *Bernarda* (II. 360)

148. — Seconde consonne d'un groupe, L est devenue *r* dans *amàndra* amygdalum amande; v. lyon. *amandoles* et *amandres*.

149. — CL et TL. A la médiale, ces groupes se sont comportés de même qu'en français et en provençal : la gutturale a développé une palatale qui a donné à l'L le son mouillé :

Trabaculare = *traval^yî* travailler.
Situlam, siclam = *sil^yi*, seille.
*Graculam = *grôl^yi*, corbeau.
Ranuculam = *granol^yi*, grenouille.
Lenticulam = *lèntil^yi*, lentille.
Vetulam, veclam = *ril^yi*, vieille.
Torculare = *trol^yî*, pressurer.
Apiculam = *avil^yi*. abeille.
E(c)clesiam = *el^yisi*, église.
Ab-oculum = *avol^yo* aveugle.

La gutturale s'est maintenue à côté du son mouillé dans *miróclʸo* miraculum *jiclʸô* jaculare rejaillir, *besiclʸe* besicles.

150. — A l'initiale et dans le corps des mots, lorsqu'il était appuyé, le groupe CL persistait pur dans l'ancienne langue : *cla* clavem clef, *clara* claram claire, *clave* clou, dans *Marg. d'Oingt* (pp. 77, 52), *cerclo* cercle, *mesclez* misculatus mêlé, *maclo* masclum mâle, *enclos* inclausum dans les Textes lyonnais publiés par la *Romania* (XIII, 558); *cla* clef, *clars* clairs mais aussi *clier* clericum dans la *Bern. Buyand.* (I 31, II 250).

A une époque qui n'est pas très ancienne, ce groupe a développé une semi-voyelle qui, en s'alliant à lui, a donné naissance a un son écrasé que l'on obtient en appuyant l'extrémité de la langue contre le voile du palais, un peu en arrière des incisives supérieures.

Clavem = *clʸô* clef, clef.	Clarum = *clʸôr*, clair.
Claudere = *clʸoure*, clôre.	*Cloccam = *clʸochi*, cloche.
Bucculam = *boclʸa*, *boclʸô*, boucle, boucler.	Circulum = *çarclʸo*, cercle.
Rasiculare = *rôclʸô*, râcler.	Inclausum = *inclʸou*, enclos.
Bustulare = *buclʸô*, flamber.	Misculare = *mèclʸô*, mêler.

La gutturale, qui ne se perçoit plus d'ailleurs que faiblement, tend à se perdre dans l'*l* mouillée : *Lʸaudo* Claude, *lʸôr* classicum glas. Cette tendance remonte au XVIIe siècle, comme l'établit la graphie *Llaudou* Claudum qu'emploie la *Bernarda Buyandiri* (II, 183).

151. — La gutturale sourde avait passé à la sonore dans le v. lyon. *segla* secalem seigle (*Carcabeau du péage de Givors*) et *seglo* seculum siècle (*Marguerite d'Oingt*, p. 39).

152. — GL médial est traité comme CL : *vilʸi* vigilare veiller, *dalʸi* dagulam faux, *calʸi* coagulare cailler.

Dans la vieille langue il persistait à l'initiale : *glaz* glaciem glace dans *Marg. d'Oingt* (p. 52) et *gles* glaciem dans un registre lyonnais de 1365, (CC. 373, f° 19).

De nos jours, au contraire, G a disparu après avoir développé une semi-voyelle qui a mouillé l'L :

Glaciem = *lʸaci*, glace.
Strangulare = *etrânlʸi*, étrangler.
Glandem = *alʸan*, gland.
Gelimare = *lʸènô*, glaner.
Ungulam = *onlʸi*, ongle.
Cingulam = *cinlʸi*, sangle.
Sphingulam = *ëpinlʸi*, épingle.

Le v. lyon. *segla* secalem seigle est devenu *silʸa*.

Le G s'est durci en C et a persisté dans *dejonclʸô* (de *jugulum*) dételer.

153. — PL, BL, FL. Contrairement à ce qui a lieu dans nombre de patois du Bugey et de la Suisse romande, où ils engendrent un yod, ces groupes persistent purs dans notre patois : *placi* place, *trôbla* table, *pablo* populum peuplier, *soflô* souffler, *flama* flamme.

R

154. — Cette consonne persiste à l'initiale et à la médiale, suivant l'usage habituel au roman : *ramyô* ramellum branchage, *ora* aura vent, *chiri* cathedram chaise.

155. — R s'est changée inorganiquement en *n* dans *manilʸer* matricularium, vieux fr. *mareglier*, marguillier.

156. — Au XIVᵉ siècle, la persistance de *r* à la finale en roman était de règle, au moins dans l'écriture; cette règle comportait d'ailleurs un assez grand nombre d'exceptions, lorsque la voyelle précédente était un *a*, pour qu'il soit permis de penser que, dès cette époque, l'*r* finale ne se prononçait plus que faiblement après cette voyelle : *necessita* necessiter, *revela* révéler, *desirra* désirer, *entra* entrer, *regarda* regarder, *fla* flair, dans *Marg. d'Oingt* (pp. 30, 41, 45, 46, 47) et *passa* passer dans un texte lyonnais des environs de 1300 (*Rom.* XIII, 570).

C'est au reste ce que constate un grammairien du

XVIe siècle, Sylvius, lorsqu'il nous dit qu'en certaines provinces, comme le Lyonnais, le pays de Narbonne, la Bourgogne, où l'infinitif de la première conjugaison est en *ar*, l'*r* s'entend à peine, (*obscure sonat*) (1).

Cette liquide ne tarda pas à disparaître totalement de la prononciation, non seulement après *a*, mais encore après *ay*, *ey*, *i* et même *u*. Aussi l'auteur de la *Chevauchée de l'asne* (1566) écrit-il : *parla* parler, *soppa* souper, *sey* soir, *averty* avertir, et celui de la *Bernarda Buyandiri* (1658) : *donna* donner, *chanta* chanter, *cherchy* chercher, *derni* dernier, *savey* savoir, *pouvay* pouvoir, *veny* venir, *su* sur (II 77).

L'*r* persista au contraire après *ou* et *o* : *jour*, *encour*, dans la *Bern. Buyand.* ; *tor* tour, *cor* cour, dans la *Ville de Lyon en vers burlesques*, ainsi qu'après *e* ouvert (= *E* entravé) : *enfers*, *ver*, dans la *Bern. Buyand.* (II 105, 106).

157. — Dans le patois actuel, l'*r* finale tombe en règle générale : *chàntô* chanter, *bargî* berger, *changî* changer, *savei* savoir, *sarvî* servir, *sei* soir, *musé* moisir, *finé* finir, *pou* peur (2).

Elle persiste au contraire, de même qu'en français (3) :

1° Lorsqu'en latin elle était suivie d'une autre consonne : *lôr* lardum, *quôr* quartum, *retôr* retard,

(1) *Jacobi Sylvii Ambiani in linguam gallicam Isagôge*, 1531, in-4°, p. 135, cité par C. Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle*, t. II p. 147.

(2) On sait que depuis le XVIe siècle la tendance prédominante a été de ne pas prononcer l'*r* après l'*e* fermé. (Ch. Thurot I, 56 II 150 et 157). A partir du XVIe siècle, l'*r* tend à devenir muette après *i* ; suivant Tabourot (1587) « le plus souvent *r* se mange... au lieu de *courir* on dit *couri*. » Cette prononciation prévalut au XVIIe siècle et dura jusqu'au milieu du siècle suivant, époque à laquelle les grammairiens prescrivent de « faire sonner *r* dans tous les mots en *ir* » et où s'établit la prononciation actuelle. (Ch. Thurot II, 161).]

(3) Cf. Thurot *loc. cit.* II, 146 et suiv. et I, 56 et suiv.

pôr partem, *chôr* carrum, *côr* corpus corps, *cor* curtem court, *fôr* fortem, *lôr* luridum lourd.

2° Après un *e* ouvert : *ièr* heri hier, *fièr* fier, *infèr* infernum, *pèr* per par, *nèr* nervum nerf, *fèr* ferrum fer; *amèr* amarum, *chèr* carnem, *chier* carum.

3° Après *o* et *u* : *chalor*, *douçor*, *or* aurum; *dabôr* immédiatement, *clyôr* clarum ; sur, mur. Mais le plus souvent *r* s'apocope après *u* (= atorem) : *mèsonnu* moissonneur, *manju* mangeur, *pirayu* carrier, *mochu* mouchoir, *rasu* rasoir, *mu* maturum mûr.

158. — R placée entre deux voyelles se prononce en appuyant l'extrêmité de la langue contre les alvéoles des incisives supérieures et en la faisant vibrer légèrement : *buro* butyrum beurre, *môre* mère, *brôri* brugariam bruyère.

Cet *r* lingual a parfois abouti à *l* (1).

Catharinam = v. lyon. *Katelina,* Catherine.		Marescalcum = *malichô,* forgeron.	
Rarum,-am	= *rôlo, rôla,* rare.	Hederam	= *ila,* herre.
Caram	= *côla,* apparence.		= *cigôla,* cigarre.

Le français local dit *collidor* pour *corridor*.

159. — Précédée d'une labiale, R a dû avoir à l'origine une prononciation linguale : c'est du moins ce que sa permutation avec *l*, dans cette situation, autorise à penser.

Cribrum	= *criblo,* crible.	Acerarborem	= *iserôblo,* érable.
Temporam	= *tènplo,* tempe.	Goth. Brikan	= *bloyî,* tiller.
Fragrum	= *fla,* flair (M. d'O. p. 47)	Cristophorum	= v. lyon. *Cristoblo,* Cristophe, (Leydes)

Melard proscrit le mot *flamboise* qui avait cours à Lyon pour *framboise*.

160. — Dans les groupes de trois consonnes commen-

(1) Sur ce passage de *r* lingual à *l*, voyez Ch. Thurot, *loc. cit.* II, 270 et P. Meyer. *Du passage d's, z à r et d'r à s, z en provençal* (*Romania*, IV, 185).

çant et finissant par un *r* le premier *r* s'apocope, de même d'ailleurs qu'en v. franc. (1).

Arborem = *abro*, arbre.
Marmorem = *mabro*, marbre.
Super prehensum = *suprè*, surpris.
Mordere = *môdre*, mordre.
Perdricem = *pedri*, perdrix.
Diem Mercuris = *dimècro*, mercredi.
Perdere = *pêdre*, perdre.
Sortire = *sôtre*, sortir.
Ordinem = *ôdre*, ordre.
*Ferere = *fièdre*, frapper.

La disparition du second *r* fait reparaître le premier : *pardu* perdutum, *mordu* *mordutum.

161. — Suivie d'une autre consonne, l'R s'est apocopée dans : *meci* mercedem, *bônʸo* borgne, *riôta* *retorta lien de fagot; mais d'ordinaire il persiste : *ôrchi* arcam coffre, *forchi* fourche, *largi* largam, *curti* curtilem jardin, *perla* pirulam perle, *persi* persicam pêche, *pèrsàyî* pêcher, *dorsi* *dorsiam cosse de légume, mais *dô* et déjà en bas lat. dosum dos.

161 *bis*. — R' R appellent l'épenthèse d'un *d* : *fièdre* *ferère frapper, *codre* currere courir.

V.

162. — Il se maintient d'ordinaire à l'initiale et dans le corps des mots : *vila* villam ville, *vuvo* vidvum veuf, *avèna* avoine, *chavô* cavare creuser, *novo* novum neuf, *bovina* vache, *pôvo* pavum paon. La chûte du V médial se constate dans le v. lyon. *briamente* *brevamente (*Marg. d'Oingt* p. 36), *riu* rivum (*Terrier de Saint-Germain-au-Mont-d'Or*, 16) et dans le patois *pou* pavorem, v. lyon. *paur* peur.

Contrairement à l'usage du français le V initial a persisté dans *vè*, v. lyon. *vey* vicem fois.

163. — A la finale en roman, V tombe ou se vocalise : 1. *nèr* nervum nerf, *clyô* clavem clef, *nè* nivem, *ney* dans *Marg. d'Oingt* (p. 59) neige, *uë* ovum œuf, *pènsati* *pensativum pensif, *chéti* captivum malingre ; —

(1) Cf. Ch. Thurot, *loc. cit.* II, 278.

2. *bou* bovem bœuf, *Dijou* diem Jovis jeudi, *clyou* clavum clou.

Suivi d'une autre consonne, sa destinée habituelle est de tomber : *jono* juvenem, *alonʸi* avellaneam noisette.

La vocalisation s'est produite dans *duto* = (*deuto*) debitum.

164. — V est monté à B dans : *bargî* vervecarium berger, *corbo* curvum courbe, *cadòbro* cadaverem cadavre, *beclʸàn* visculanum rate du mouton.

Il a passé à F dans : *nerfo* nervos nerfs, *vif*, *vifa* vivum-am vif, vive.

165. — Il a fait place à la gutturale dans : *guépa* vespam guêpe, *gui* viscum, et le v. lyon. *gas* vadus gué (*Marg. d'Oingt* p. 75.) (1).

Cette permutation de *v* avec *g* remonte aux origines même de notre dialecte ainsi qu'en témoigne le bas lat. *Triguncius* qui est le nom qu'une charte octroyée en 932 par l'archevêque de Lyon, Guy 1er, donne au quartier de Trion « de loco qui vocatur Triguncius » (2).

W

166. — W = *g*, de même qu'en français :

V. h. al. weidanjan = *gônʸî*, gagner.
V. h. al. werjan = *garî*, guérir.
V. h. al. winkjan = *aguinchî*, épier.
V. h. al. warten = *gardô*, garder
V. h. al. waso = *gason*, motte de terre.
Warenna = *garina*, garenne.

(1) Ce mot est entré dans la composition d'un nom de lieu du département de l'Isère, *Saint André le Gaz*.

(2) M.-C. Guigue *Cartulaire Lyonnais*, n° 4. *Triguncium* n'a certainement pas pu donner Trion; s'il avait survécu, il serait devenu, en lyonnais, quelque chose comme *Trioncyo*. Cf. le franç. *quinconce* quinque uncias. Est-il besoin de faire remarquer que *trivium* étant un mot composé, (*tres viae*) le *v* médial devait être, et a été en effet très justement, traité comme initial.

Déjà dans *Marg. d'Oingt* : *garda*, *gayguier*, *regart* (pp. 54, 52).

W = *f* dans *uif* (vha. *iwa*) if.

F. PH

167. — F initiale ou appuyée subsiste d'ordinaire sans changement : *fôva* fabam fève, *'efan* infantem enfant, *defou* de foras dehors.

168. — F médiale est tombée, après avoir vraisemblablement passé par *v*, dans *prion* profundum profond (1), *triolë* (de *trifolium*) trèfle, *àngrulo* acrufolium houx.

169. — PH a été traité comme P dans *supro* sulphurem soufre, et dans le v. lyon. *Cristoble* Cristophorum; mais le plus souvent, il se confond avec F : v. lyon. *Darfin* delphinum et *Darphinal* Dauphiné, *saphurin* simphorianum, *Felippo* Philippum; lyon. mod. *sufrô*, souffrer, *cafôr* caphardum blatte.

S

170. — En vieux lyonnais, cette consonne conservait sa prononciation latine à l'initiale et dans le corps des mots, lorsqu'elle était appuyée ou géminée : *sal* sel, *pensavet* pensabat, *grossa*, *fanceta* falsitatem (2). Il en est de même en patois : *sô* salem, *borsa* bursam, *groussa* grossam.

171. — Entre deux voyelles, S prend le son d'un *z* : *martiriza* et *rosa* dans *Marg. d'Oingt* (pp. 77, 47), *pozar*

(1) Cf. le bugeysien *prevon*, *prevonda*.

(2) *Romania* XIII 559. Dans les anciens textes, *s* forte était souvent notée par *s* simple à la médiale : *desus* dessus, *groses* grosses, *coysi* cuisse et dans la *Bern. Buyand.* *pusou* je pousse, *grousa* grosse, etc. II 299, 226.

poser, *chozes* dans les *Textes lyonnais du* XIVe *siècle*; *creuza* creuse, *vertuuza* vertueuse dans la *Bern. Buyand.* (II 119, 329). Et dans notre patois : *rousa* rose, *ousô* ausare ôser, *devisô* causer, *gason* motte de terre.

172. — Dès le XIVe siècle, la chûte de S devant T, C, P est fréquente : *testa* et *teta*, *resplandors* et *replandour* *Marguerite d'Oingt* (pp. 52, 59, 63); — *suspiet* et *supiet* suspectum soupçon, *espacio* et *epassio* spatium, *besti* et *beti* bête, dans les Textes lyonnais de l'époque.

De nos jours, elle est de règle : *etèla* stelam étoile, *etrôblo* *stupulum chaume, *lʸuta* locustam sauterelle, *bêti* bestiam, *fêta* festam, *futa* *fustam tonneau, *vontron* vostrum votre, *émo* aestimum esprit; — *decendre* descendere, *echila* scalam échelle, *mèclyô* misculare mêler, *mâchî* masticare mâcher, *mochi* muscam mouche, *frèchi* frescam fraîche; — *népla* mespilam nêfle, *epina* spinam épine, *epala* spallam épaule.

De même à l'initiale : *chinôr* (vha. *skina*) échine.

Espèro (de sperare) affut, *estômo* stòmachum estomac et *espôcio* espace font exception.

L'S disparaît également devant N et M : *ôno* asinum âne, *armouna* eleemosinam aumône, *chôno* casnum chêne, *fantouma* phantasma fantôme.

173. — Les textes du XIVe siècle maintiennent très régulièrement l'S finale, notamment dans la déclinaison, qui subsista chez nous bien plus tard qu'en français. Ils la représentent indifféremment par *s*, *z* ou *x*. 1: *dyablos* diabolus, *lucs* locus, *fius* filius, *amis* amicos, *mos* meus, *glorioses* gloriosas, *neyres* nigras, dans *Marg. d'Oingt* (pp. 51, 40, 37, 56, 43, 37): *pueblos* populus, *anos* asinus, *drapers*, *mos* meos, *li quaus* qualis, *contios* computos, *chastagnies*, *sarges*, dans les *Textes lyonnais du* XIVe *siècle*; — 2: *chanz* cantus, *ruysseuz* rivicellus, *carreuz* quadratellos,

li quaz qualis, *trapassaz*, *enluminaz*, *toz* totos, *mortauz* mortalis, *dormenz* dormiens, dans *Marg. d'Oingt* (pp. 41, 75, 53, 60, 90, 59, 56, 52); *ordenz* ordines, *genz* gentes, *monz* mundus, *ecoyriouz* écureuils, *oyseuz* oiseaux dans les Textes; 3 : *maysex* macellus, *cax* casus, *razex* radellos radeaux, *quintalx*, dans les Textes administratifs (1).

174. — Dans notre patois, S tombe toujours à la finale en roman : *no* nos, *vo* vos, *ou* os os, *nô* nasum nez, *publo* populos peupliers, *prô* pratos prés, *rouse* rosas roses.

Elle n'a pas été sauvée de la ruine par une consonne suivante : *fu* fustum tonneau, *bentou* bene tostum, *giné* genistum, *S. Ju* Justum.

Z

175. — *Zelosum* est devenu *jalou*, jaloux.

Le Z médial est tombé dans *baptizare* qui est aujourd'hui *batàyî* baptiser.

N

176. — Cette consonne se maintient à la tête et dans le corps des mots : *nô* nasum nez, *chinèvo* cannepum chanvre, *luna* lunam, *inclyeno* incudinem enclume.

Le passage à *r* lingual se relève dans *verèn* venenum venin et peut-être aussi dans *faron* (φανός) mèche de lampe.

177. — A la finale en roman, ou première consonne d'un groupe, N nasalise la voyelle qui précède : *pàn* panem pain, *fèn* fœnum foin, *vin* vinum, *bon* bonum, *in* unum; *plànta* planta, *vèntro* ventrem, *linga* linguam, *frôn* frontem front, *pryôn* profundum profond.

178. — Contrairement à l'usage des patois de la Bresse, du Bugey, de la Savoie et de la Suisse romande,

(1) Sur la prononciation de l's finale, voy. Ch. Thurot, *loc. cit.* t. II pp. 17 et suiv.

la nasalisation ne se produit jamais à la pénultième en roman : *lana* laine, *plèna* pleine. Peut-être n'en a-t-il pas toujours été ainsi, du moins après *a* ; c'est, semble-t-il, ce que l'on pourrait conclure du redoublement de l'*n* étymologique dans des mots tels que *lanna*, *campanna* cloche, *semanna* semaine, (*Textes lyonnais du XIVe siècle*). (1)

179. — NS. La chûte de l'N, qui au reste se produisait déjà en latin, est chez nous un fait presque constant dès le XIVe siècle : *motres* monstratas, *epuza* sponsata dans les Textes, *remas* remansum, *tras* trans, *cortesi* curtensiam, *demostret* (de *monstrare*) dans *Marg. d'Oingt* (pp. 66, 51, 36, 62). De même : *chacon* cantionem.

Et en patois : *prèsa* prehensam prise, *mè* mensem mois, *maison* mansionem, *coudre* consuere, *pesò* pensare peser, *decisa* *descensam descente du courant. L'*n* étymologique a reparu, vraisemblablement sous la pression du français, dans *montrò* monstrare montrer.

180. — NF. L'N est tombée ou mieux s'est assimilée à F dans le v. lyon. *effanta* enfanté (*Marg. d'O.* p. 71), *efayut* (*Terrier de Rochefort*), aujourd'hui *efàn* infantem enfant.

181. — NV. Dans l'ancienne langue l'N disparaissait assez souvent devant *v* : *covient* convenit, *covent* conventus mais aussi *convens* dans *M. d'O.*, *covignabla* conveniabilem dans un texte du XIVe siècle.

182. — NM. Il y a eu dissimilation par le passsage de N à R ; *arma* animam âme dans *Marg. d'O.* (p. 43), *àrma* dans notre patois.

(1) *Romania* XIII, 560.

183. — NR. L'epinthèse du D est de règle : *cindre* cineres cendres, *divèndro* diem veneris, *desondrô* dishonorare déparer, *juindre* jungere joindre, *vyèndre* venire venir. Cf. *rontre* rum(pe)re rompre.

184. — DN. L'N s'est changée en *r* dans *ôdre* ordinem ordre.

M

185. — Initiale ou médiale, simple ou géminée, cette consonne se maintient intacte : *màn* manum main, *comin* communem commun, *pluma* plumam.

186. — Par exception, M s'est changée en *n*, à l'initiale, dans *népla* *mespilam nêfle, napa mappam et *nerta* myrtham myrte.

187. — A la finale en roman ou première consonne d'un groupe, elle nasalise la voyelle qui précède : *fàn* famem faim, *chàngî* cambiare changer, *suin* sommium sommeil, *disàndro* diem* samati samedi.

188. — M finale en latin tombe en règle générale : *publo* populum peuplier, *Piéro* Petrum Pierre, *rousa* rosam etc. Cette règle, toutefois, comporte une importante série d'exceptions. Si l'accent se trouve rejeté sur la posttonique, l'*m* finale persiste assez fréquemment et nasalise la voyelle ; *Marietan*, *Peronellan*, *Johanman* Johanam, *Johannetan* Jeannette, *Peron* Petrum dans le *Terrier de Saint-Germain-au-Mont-l'Or et de Poleymieux;* et dans le patois actuel : *nontron* nostrum, *voutron, min* meum, *tin*, *siu*, *Trion* Trivium.

189. — MN se réduit à *n* dans : *senalye* seminalias semailles, *senô* semer, *fena* feminam femme, *intanô*

intaminare entamer, *colona* columnam, et à *m* dans : *lumîri* lumière, *damajo* damnaticum dommage, *jarmô* germinare germer, *omo* hominem homme.

191. — M'L, M'R appellent l'épinthèse d'un B : *insinblo* insimul, *trènblô* tremulare trembler, *chànbra* cameram chambre.

(*A suivre*). E. Philipon.

CORRECTION

Joinville, § 209

Dans le paragraphe 209 de l'*Histoire de St-Louis*, Joinville raconte que la garde des chats-chateaux, par décision de St-Louis, était confiée de jour au roi de Sicile, et de nuit à Joinville et à ses compagnons. Il ajoute immédiatement, d'après l'édition de Wailly : « Celle journée que li roys de Sezile guieta de jour, et nous deviens guieter la nuit. » C'est la répétition, presque mot pour mot, de la phrase précédente : « Or avoit li roys ainsi atirié que, quant li roys de Sezile guietoit de jour les chas-chastiaux, et nous les deviens guieter de nuit. » Cette répétition implique même une contradiction ; car les mots « celle journée » semblent indiquer que le fait se produisait exceptionnellement ce jour-là, tandis que la phrase précédente le présente comme réglé une fois pour toutes. Cette bizarrerie disparaît si on supprime le point et virgule aprés « nuit » et si on considère le membre de phrase qui suit comme la continuation de l'idée ou comme une parenthèse : « Celle journée, que li roys de Sezile guieta de jour et nous deviens guieter la nuit (et nous estiens en grant mesaise de cuer pour ce que li Sarrazin avoient tout confroissié nos chas-chastiaux), li (1) Sarrazin amenèrent la perriere de grant jour, etc. » C'est-à-dire, en commentant : « La journée dont je vais vous parler, où le roi de Sicile faisait le guet de jour comme d'habitude, et où nous devions faire le guet de nuit, — et nous étions fort affligés des dégâts que les Sarrasins avaient faits à nos chats-châteaux, — les Sarrasins amenèrent la pierrière de grand jour, etc. » Autrement dit, la locution adverbiale *celle journée* se rapporte à *amenèrent*, et non à *deviens guieter*.

L. C.

(1) M. de Wailly met un point avant *li*.

PATOIS DE SAINT-MAURICE-DE-L'EXIL (ISÈRE)

LES DICTONS DE PLITTONCOURT (1)

Par Maurice Rivière

I

Proucliamacion mugnieçuepala

In jour Monsié Sir'Lonjon revegnié della fâre de Gray, quella de Juegliuet, i ère pueruequet oùtour d'onzi'ùre doù tantoù. I fésié nar cueme lou dsiablou.

En trafouran la ruya de Plittoncourt que monte vé la ploce, oùll'entend in rolaman tout parâ à qué dsin omou que va meri, où se bésse et aperçà quocun d'étândsi où miâ doù chamin.

Creyan à in assassuena, où se bette à berlo, à appelo où secour. Et gùla, gularé-tse ! viquia tout lou mondou si pié : loù z'in en chamise et déchò, loù z'otrou en bras de manche et téta guia ; iquiet ina fenna avé sa couife de travar et la vasta de soun omou en guisa de caracò, in' otra en simplou devantâ de barrò avé in mouchoù all'anvar ; loù z'in avé de fourche où de trayian, loù z'otrou avé de couivou et de doglie ; la plipor avé de lantarne, et loù arruevon de choque lo, vé Monsié Sir'lonjon que loù z'esperove.

Quelloù qu'ayian de lantarne anvuerouniran la vuec-tsuema et que t-é qu'i viran ?... lou cayion della more Tsuerion, qu'ayié juja à perpoù, vù la chaloù qu'i fésié dsan soun étrobla, de s'abado et d'allo se souglié dsan lou gouglia d'en face de chez là.

(1) Plittoncourt est une localité imaginaire de Franche-Comté. M. Maurice Rivière, auteur des *Notes sur le langage de St-Maurice-de-l'Exil* insérées dans notre dernier numéro, nous a envoyé ces « dictons ».

PATOIS DE SAINT-MAURICE-DE-L'EXIL (ISÈRE)

LES DICTONS DE PLITTONCOURT (1)

Par Maurice Rivière

I

Proclamation municipale

Un jour Monsieur sir'Longeon revenait de la foire de Gray, celle (du mois) de Juillet, il était environ onze heures du soir. Il faisait noir comme le diable.

En traversant la rue de Plittoncourt qui monte vers la place, il entend un râlement en tout semblable à celui d'un homme qui va mourir ; il se baisse et aperçoit quelqu'un étendu au milieu du chemin.

Croyant à un assassinat, il se met à beugler, à appeler au secours. Et gueule, gueuleras-tu ! voilà tout le monde sur pied : les uns en chemise et pieds nus, les autres en bras de chemise et nu tête ; là une femme avec sa coiffe de travers et la veste de son mari servant de caracot, une autre en simple tablier de grosse filoselle avec un mouchoir à l'envers ; les uns avec des fourches et des tridents, les autres avec des balais et des faux ; la plupart avec des lanternes et tous arrivèrent de chaque côté, vers Monsieur sir'Longeon qui les attendait.

Ceux qui avaient des lanternes environnèrent la victime et que virent-ils ?... Le cochon de la mère Thirion qui avait jugé à propos, vu la chaleur qu'il faisait dans son étable, d'ouvrir la porte et de se vautrer dans la flaque d'eau qui était en face.

qui sont en patois de St-Maurice, et nous les publions comme « spécimens de langue », sans en méconnaître d'ailleurs le charme littéraire.

L. C.

I fo dsuere que dsan qué tems la ruya ére mo antretegnia : Iquiet in kichon de piére : pli loin loù kichon de fuma fésian la frandoglie. Dsan le grande z'ourgniére crusé per loù tombariò et per le ruet delle charette on vésié de dsuestànce en duestànce de sarve que loù motri fésian en venan dell'écola, et quand i ploùsié i n'étsé guérou poussueblou de passo dsan le charràre sans s'espouso à gafo.

Je revenou allou cayion et à Monsié Sir'Lonjon ; qué derà fuet jogliaman couyounó. Tout lou mondou se flanquet à rire, et aprè, chocun gli dsuessuet de mo per lou déranjaman qu'oùll'ayié coùso.

De coulèra, lou landeman de bon matsin, Monsié Sir' Lonjon va trouvo soun oma donò, gli dsi tout : — « Te và ce qui m'é-t-arruevo anò. I ne fo pli qu'i se renouvelle ».

I convenon per ensam ce qu'i fo fére, et....

Popouni, lou gorda, en grand ugniueformou, avé son tambour, fa la proucliamacion que suit :

Ran plan plan, ran plan plan.... plan !

— Netron maire, Monsié Sir' Lonjon, cosi otan que lou bon Dsé, s'i se poù.., et ossuet noblou que lou Roy, si pli ne posse, fa assavé alloù z'abuetan de Plitrrroncourt de ne jamé sotre lou tantoù sans lantààrgne (1) alla man

Lou mémou tantoù, lou gorda rencontre Jean Viérou avé sa lantarna, mai que n'ayié ran dedsan,

— Preque n'o-tse ran betto dsan ta lantààrgna ? où gli fa.

— Te n'ayio po dsuet de z'i belto quoque choùsa !

— A ban metta-z'i ina chandella !

Lou landeman, nouvella proucliamacion :

Ran plan plan, Beran plan plan..., plan !

—Netron maire, Monsié Sir' Lonjon, cosi otan que lou bon Dsé, s'i se pòu.... et ossuet noblou que lou Roy, si pli ne posse, fa assavé alloù z'abuetan de Plitrrroncourt de ne jamé sotre lou tantoù sans lantààrgna alla man, avé ina chandella dedsan.

(1) C'est ainsi qu'on prononce à Plittoncourt.

Il faut dire qu'en ce temps là la rue était mal entretenue : là un tas de pierres, plus loin les tas de fumier faisaient la farandole. Dans les grandes ornières creusées par les tombereaux et les roues des charrettes, on voyait de distance en distance des serves (1) que les enfants faisaient en revenant de l'école, et quand il pleuvait, ce n'était guère possible de passer dans les rues sans s'exposer à remplir ses souliers d'eau.

Je reviens au cochon et à Monsieur sir'Longeon ; ce dernier fut désagréablement surpris. Tout le monde se mit à rire, et après, chacun lui dit des sottises d'avoir été dérangé en pure perte.

(Plein) de colère, le lendemain dès le matin, Monsieur sir'Longeon va trouver son âme damnée, lui raconte tout :

— Tu vois ce qui m'est arrivé hier soir. Il ne faut plus que cela se renouvelle.

Ils conviennent ensemble ce qu'il faut faire, et...

Popouni, le garde (champêtre) en grand uniforme avec son tambour, fait la proclamation suivante :

Ran plan plan, ran plan plan... plan !

— « Notre maire, Monsieur sir' Longeon, presque autant que le bon Dieu, s'il se peut... et aussi noble que le Roi, si plus ne passe, enjoint aux habitants de Plitrrroncourt de ne jamais sortir le soir sans (avoir une) lanterne à la main » !

Le même soir, le garde (champêtre) rencontre Jean Friche avec sa lanterne laquelle n'avait rien dedans.

— Pourquoi n'as-tu rien mis dans ta lanterne? lui dit-il.

— Tu n'avais pas dit d'y mettre quelque chose !

— Eh ! bien, mets-y une chandelle !

Le lendemain, nouvelle proclamation :

Ran plan plan, beran plan plan... plan !

Notre Maire, Monsieur sir'Longeon, presque autant que le bon Dieu, s'il se peut... et aussi noble que le Roi, si plus ne passe, enjoint aux habitants de Plitrrroncourt de ne jamais sortir le soir sans (avoir une) lanterne à la main, avec un chandelle dedans.

(1) On appelle serve à St-Maurice, un réservoir plus ou moins étendu et dont l'eau sert à irriguer les prés.

Viquia incore que lou mémou tantoù, lou gorda ren contre Joque-Benà Gliodou avé sa lantarna et ina chandella dedsan, mai que n'ére po agliuemo.

— Perque n'o-tse po agliuemo ta lantâàrgna ?

— Te ne z'i ayio po dsuet !

Lou landeman otra proucliamacion :

Beran plan plan plan, Beran plan plan.... plan !

— Netron Maire, Monsié Sir' Lonjon, cosi otan que lou bon Dsé s'i se pòu.... et ossuet noblou que lou Roy, si pli ne posse, fa assavé alloù z'abuetan de Plitrrroncourt de ne jamé sotre lou tantoù sans lantâàrgna alla man, avé ina chandella agliuemo dedsan ! — Ce qu'i firan.

En dépà, i résulte que loù z'abuetan de Plittoncourt suspendon lou tantoù où couà de glioù cayion, en guisa d'échinga, ina lantarna avé ina quoua de rat, agliuemo dedsan, afin delloù dsuestingo delle gent, si dedsan le no chode i venou à s'abado.

Voilà encore que le même soir, le garde (champêtre) rencontre Jacques-Benoît-Claude (1) *avec sa lanterne et une chandelle dedans, mais qui n'était pas allumée.*

— Pourquoi n'as-tu pas allumé ta lanterne ?

—Tu ne l'avais pas dit !

Le lendemain autre proclamation :

Beran plan plan... beran plan plan... plan !

Notre Maire, Monsieur sir'Longeon, presque autant que le bon Dieu, s'il se peut... et aussi noble que le Roi, si plus ne passe, enjoint aux habitants de Plitrrroncourt de ne jamais sortir le soir sans (avoir une) lanterne à la main avec une chandelle allumée dedans ! — Ce qu'ils firent.

Depuis il résulte que les habitants de Plittoncourt suspendent le soir, au cou de leurs cochons, en remplacement d'une sonnaille, une lanterne avec une queue de rat allumée dedans, afin s'ils viennent à sortir deleur écurie, par une nuit chaude, de pouvoir les distinguer des gens.

---

(1) Joque-Bena-Gliodou surnom ironique donné à une personne simple et peu allurée.

MÉLANGES

I

LES GROUPES DE CONSONNES ET LA VOYELLE D'APPUI EN PROVENÇAL.

En règle générale, ce sont les mêmes groupes de consonnes qui appellent la voyelle d'appui en provençal et en français (Voyez ci-dessus, pages 3 et suiv.). Il y a cependant entre les deux langues quelques différences importantes que nous allons signaler brièvement.

1° La voyelle d'appui, en provençal, n'est jamais un *e* dit muet ; c'est l'*e* ouvert (*è*) qui correspond à l'*e* muet français (1). En outre le provençal admet après l'accent d'autres voyelles atones que l'*è*, et la voyelle posttonique peut être suivie d'une autre consonne finale que *s* ou *t*, seules admises en vieux français (tu couvres, il couvre*t*) ; en effet, pour *populum*, on trouve en vieux provençal *pobol* à côté de *poble*, et pour *pejor* : *peier* à côté de *peire*.

2° Il faut remarquer qu'un bon nombre de mots provençaux ont après l'accent un *i* atone correspondant à l'*e* ou *i* en hiatus du latin, *quelle que soit la consonne qui précède : diluvi = diluvium*, etc. C'est cet *i*, emprunté aux verbes qui avaient en latin *eo* ou *io* à la 1re personne de l'indicatif présent, qu'on a ajouté par analogie à la même personne des autres verbes. De là *ieu ami* au lieu de la forme plus ancienne *ieu am*, pour la 1re personne de l'ind. prés. du verbe *amar* — *aimer*.

3° Tandis qu'en français, par analogie avec les verbes dans lesquels l'*s* flexionnelle de l'indicatif présent pouvait facilement s'ajouter, sans voyelle d'appui, aux consonnes finales du radical, cette voyelle d'appui a été supprimée dans *tous* les verbes se rattachant aux 2e, 3e et 4e conjugaisons latines, à l'exception de ceux qui avaient déjà un *e* d'appui à la première personne, en provençal c'est l'analogie inverse qui

(1) On écrit d'ailleurs cet *e* sans accent, comme l'*e* muet français.

s'est produite, et la flexion caractéristique de la 2e personne est devenue *es* (1) au lieu de *s*. Au contraire, aux deux premières personnes du pluriel du prétérit, il n'y a pas de voyelle d'appui (*vendem, vendetz*), tandis qu'il y en a une en français (*vendîmes, vendîtes*), parce que c'est la deuxième personne qui a réagi sur la première en provençal, et la 1re sur la 2e en français (Cf. ci-dessus, page 29).

L. C.

II

CHAIL = CALCULUM

Nous avons dit (page 11) que le groupe *cl* appelait une voyelle d'appui lorsqu'il était précédé d'une autre consonne. Ex. : *cercle*, de *circulum*. Il faut excepter le cas où la consonne qui précède *cl* est une *l* : *calculum*, en effet, a produit le vieux mot *chail* (2).

Il faut remarquer que l'*a* tonique ne s'est pas changé en *i*, bien qu'il fût placé entre deux palatales (Cf. *Revue des patois*, II, 295).

L. C.

III

NOMS DE NOMBRE CARDINAUX EMPLOYÉS POUR LES ORDINAUX

Le suffixe ordinal *ième* s'ajoute seulement au dernier des noms de nombre réunis par l'une des conjonctions *ou*, *et*, ou par un trait d'union. On dit : «le dix-septième », au lieu de : *le dixième et septième*. On dit ordinairement : « le trois ou quatrième », au lieu de : *le troisième ou quatrième*. C'est que le suffixe *ième* s'applique à la locution tout entière, qui forme en quelque sorte un mot composé : *le (trois ou quatre) ième*.

(1) L'*e* avait l'avantage de mieux marquer la différence entre la 2e personne et la troisième, ce qui est particulièrement utile en provençal, où on emploie peu les pronoms personnels.

(2) Dans les dialectes où le *c* restait dur devant *a*, on a eu *cail* au lieu de *chail*, et *caillou* par l'adjonction d'un suffixe dont l'origine reste à déterminer.

Toutes les grammaires signalent l'emploi du nom de nombre cardinal au lieu de l'ordinal dans les locutions telles que *Louis douze*. Cet emploi s'explique par la lecture du nom de nombre ordinal écrit en chiffres : *Louis XII* (1). Aussi a-t-il commencé par ceux des noms de nombre ordinaux qu'on écrivait le plus souvent en chiffres, les millésimes. Cet usage s'étend beaucoup aujourd'hui, surtout dans les parlers techniques. C'est ainsi que les militaires disent : « la troisième du deux », pour : « la troisième (compagnie) du 2ième (bataillon) ».

L. C.

IV

AHERDRE

La remarque de notre collaborateur, M. Philipon, sur le *d* qui s'intercale entre deux *r* en dialecte lyonnais (ci-dessus, p. 51) permet de considérer *aherdre* comme une forme dialectale. Rectifier en ce sens ce que nous avons dit, page 6, de ce vieux verbe,

---

(1) On ajoutait d'abord, après le chiffre ou au-dessus, l'abréviation du suffixe *ième*, « e » ou « me » ; mais insensiblement on s'est habitué à lire le chiffre sans tenir compte de l'abréviation, qui manquait d'ailleurs souvent. Le mot « premier » — n'étant pas formé sur le nom de nombre cardinal correspondant, « un, » — s'écrivait toujours en toutes lettres. Aussi s'est-il mieux conservé que les autres ; on dit *François premier*, et non *François un*. Aujourd'hui nous abrégeons « premier » en « 1er », comme si le signe 1 signifiait *premi* et non *un*. Aussi commence-t-on à dire « chapitre un », au lieu de : « chapitre premier ».

COMPTES-RENDUS SOMMAIRES
ET NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

GÉNÉRALITÉS, ÉTUDES DE PHILOLOGIE ET DE LITTÉRATURE GALLO-ROMANES

P. Rajna. — *Contributi alla storia dell' epopea e del romanzo medievale. VII. L'onomastica italiana e l'epopea carolingia* (dans *Romania* XVIII, 1). Continuation des études si importantes de M. Pio Rajna sur l'épopée française du moyen-âge.

L. Shaineanu. — *Les jours d'emprunt ou les jours de la vieille* (dans *Romania*, XVIII, 107). Etude sur les légendes populaires qui expliquent la recrudescence du froid à la fin de l'hiver. Ces légendes sont communes (avec des variantes) à presque toute l'Europe. M. Shaineanu signale notamment une version provençale et une version suisse.

P. Meyer. — *Version anglaise du poème français des Enfances Jésus-Christ* (dans *Romania*, XVIII, 128).

P. Meyer. — *Fragments du roman de Troie* (dans *Romania*. XVIII, 70). Ces fragments sont au nombre de trois : 1° Fragment de Bâle; 2° fragment renfermé dans le manuscrit *B. N. Nouv. acq. fr. 5094;* 3° fragment de Nevers. « Je n'hésite pas, dit M. Meyer, à reconnaître dans le premier fragment les caractères de l'écriture normande en usage à la fin du XIIe siècle. La copie du roman de Troie dont ces feuillets ont fait partie à dû être exécutée, selon moi, sous Richard Cœur-de-Lion, ou peut-être même dans les dernières années de Henri II. Comme dans tous les manuscrits français écrits outre-Manche, il y a des fautes contre la mesure ou contre la langue, assez peu nombreuses cependant (*le* pour *li*, art. plur. suj.; *les*, *le* pour *li* sing. suj.; *lui* au sujet; *qui* pour *cui*; *rendera*, *fra*, formes proprement anglo-normandes, pour *vendra*, *fera; nus* pour *nul*, etc.). Mais on y trouve aussi certaines

particularités linguistiques qui remontent sûrement à l'auteur, et qui ont, en général, été supprimées dans les autres manuscrits. Notons d'abord la réduction de *vos* (vous) à *os*. Les exemples de cette forme sont surtout fréquents dans les textes normands ou anglo-normands. *En* (lat. *inde*) est souvent traité comme atone, enclitique ou proclitique, et réduit à *n*. Cette particularité, assez fréquente dans les anciens poètes français, moins cependant qu'en provençal, a, la plupart du temps, disparu de nos copies du roman de Troie. » A la suite du fragment de Bâle, M. P. Meyer propose un classement provisoire des manuscrits du roman de Troie. Sur cet ouvrage et le poète tourangeau qui l'a composé, voyez Gaston Paris, *La littérature française au moyen-âge*, § 45.

A. Delboulle. — « *Estaler, estal* » (dans *Romania*, XVIII, 131). Il s'agit d'une signification ancienne, et aujourd'hui perdue, du verbe *estaler*, *étaler*. On sait que le sens primitif de ce verbe est « s'arrêter », et qu'il est formé sur le substantif *estal*, d'origine incertaine, qui signifie « station, arrêt ». Notre mot actuel *étal* est le substantif verbal d'*étaler* dans une de ses acceptions dérivées. Mais *estaler* a eu aussi l'acception de « uriner », et il avait un substantif verbal *estal* (ou, par changement de suffixe, *estat*), se rattachant à cette acception. C'est par une sorte d'euphémisme, comme le conjecture M. Gaston Paris, qu'on est arrivé, pour exprimer l'idée de *mingere*, à employer un verbe qui signifiait « s'arrêter ».

G. Paris. — « *Avoir son olivier courant* » (dans *Romania*, XVIII, 132) M. Godefroy, dans son dictionnaire, traduit cette locution par « avoir la chance, le vent en poupe, la vogue, la bonne passe. » M. G. Paris établit qu'on a dit d'abord : *avoir son alevin courant*, c'est-à-dire : « avoir de l'alevin (du menu poisson) bien courant, bien frétillant, pour peupler ses étangs » d'où la signification de « avoir de la chance. » La locution a été corrompue par des gens qui ne comprenaient pas le mot « alevin », et qui lui ont substitué le mot « olivier » bien qu'il n'eût là aucun sens. C'est de la même façon que la locution : « je m'en moque comme de l'Alcoran » est devenue : « je m'en moque comme de l'an quarante ». Qui n'a entendu ainsi déformer par le peuple des locutions dont il ne comprend plus ou n'a jamais compris l'origine? « Bouc émissaire » devient « bout commissaire, bouc du commissaire », etc.

C. Nigra. — « *Bouquetin* » (dans *Romania*, XVIII, 135). « Le seul endroit des Alpes où le bouquetin vive encore est le

massif élevé du *Grand Paradis*, en Piémont ». Le mot *bouquetin* (de l'allemand *steinbock*; voy. Littré, et *Romania*, XVII, 597) est arrivé en France « probablement du Piémont, par la Savoie, qui l'a reçu des vallées d'Aoste et de Soana. »

Bartsch et Horning. — *La langue et la littérature française depuis le IXe siècle jusqu'au XIVe siècle* (Paris, Maisonneuve, 1887, gr. in-8, VIII - 62 pages et 926 colonnes). Ce recueil copieux de morceaux choisis est suivi d'un glossaire et précédé d'un Précis de la phonétique et des formes grammaticales de l'ancien français, dû à M. Horning. Le dialecte esquissé dans le précis est celui de l'Ile-de-France ou le francien, celui-là même qui est devenu le français littéraire. Chemin faisant sont indiqués les caractères les plus importants des autres dialectes. Les indications relatives aux patois lorrains ont été vérifiées sur les lieux. Cf. un article extrêmement important de G. Paris dans *Romania*, XVIII. 136. Voy. aussi *Modern language Notes*, juin 1888, col. 353.

Hermann Wahle. — *Die Pharsale des Nicolas von Verona* (Marburg, Elwert, 1888. Petit in-8, XXXVI, - 82 pages). Ce volume fait partie des *Ausgaben und Abhandlungen* de E. Stengel. Cf. un compte-rendu de A. Thomas dans *Romania*, XVIII, 161. « L'étude approfondie de la langue de cet ouvrage révèle les mêmes faits que M. Mussafia avait indiqués, d'une façon plus sobre, en tête de la *Prise de Pampelune*. » Nicolas de Vérone a d'ailleurs, comme le dit M. Thomas, l'illusion d'écrire en bon français.

C. Chabaneau. — *Une chanson inédite de Peire Vida*. (dans *Revue des langues romanes*, XXXII, 93). Cf. *Romania*, XVIII, 172

Le même. — *Cinq tensons de Guiraut Riquier* (dans *Revue des langues romanes*, XXXII, 109). Cf. *Romania*, XVIII, 173.

F. Novati. — *Un nuovo ed un vecchio frammento del Tristran di Tommaso* (dans *Studj di Filologia romanza*, II, 369). M. Muret a publié dans *Romania*, XVIII, 175, un compte-rendu très développé de ce travail. Cf. aussi *Modern language Notes*, déc. 1888, col. 517.

Sur le livre de P. Meyer, *Alexandre-le-Grand dans la littérature française du moyen-âge*, voy. *Giornale Storico della letteratura italiana*, IX, 254, et cf. *Romania*, XVIII, 183.

Lorenz. — *Die erste person pluralis des Verbum im Altfranzœsischen*. Cf. *Modern language Notes*, février 1887, col. 102, et *Romania*, XVIII, 186.

H. A. Todd. — *A propos of « Les trois morts et les trois vifs »* (dans *Modern language Notes*, mars 1887, col. 115).

G. Karsten. — *The f in french « soif, bief, mœuf, etc. »* (dans *Modern language Notes*, avril 1887, col. 169).

S. Garner. — *The gerundial construction in the romanic languages* (dans *Modern language Notes*, avril, mai et novembre 1888, col. 186, 263, 425). Cf. *Romania*, XVIII, 186.

H. Schneegans. — *Die Romanhaft, Richtung der Alexius legende im Altfranzœsischen und mittelhochdeutschen Gedichten* (dans *Modern language Notes*, mai et juin 1888, col. 247 et 307). Sur la légende de saint Alexis, voyez encore un article du même auteur dans la même Revue, décembre 1888, col. 495, et cf. *Romania*, XVIII, 188.

G. Karsten. — *The origin of the suffix -re in french, ordre, coffre, pampre*, etc. (dans *Modern language Notes*, juin 1888, col. 374). Cf. *Romania*, XVIII, 188.

Le même. — *The study of romance Philology* (dans *Modern Language Notes*, juin 1888, col. 387).

Spencer. — *The old french manuscripts of York minster Library* (dans *Modern language Notes*, décembre 1888, col. 488). Cf. *Romania*, XVIII, 188.

Sur la *Vie des Mots* de A. Darmesteter, voy. *Journal des Savants*, 1887, p. 65, 149 et 245 (articles de G. Paris).

Berthelot. — *Sur le nom du bronze chez les alchimistes grecs* (dans *Journal des Savants*, 1888, p. 675). Cf. *Romania*, XVIII, 190.

Le tome XXX de l'*Histoire littéraire de la France*, qui a paru l'an dernier, contient notamment un long travail de M. Gaston Paris sur les *Romans de la Table-Ronde*. Cf. *Romania*, XVIII, 196.

Hippe. — *Untersuchungen zu der mittelenglischen Romanze von Sir Amadas* (Braunschweig, 1888. Extrait de l'*Archiv* de Herrig). Cf. *Romania*, XVIII, 197.

A. Darmesteter. — *La question de la réforme orthographique* (Paris, Hachette, 1888). Fait partie des *Mémoires et documents scolaires publiés par le Musée pédagogique.*

A. Schulze. — *Der Altfranzœsische directe Fragesatz* (Leipzig, Hirzel, 1888, VIII - 272 p. in-8) Cf. *Romania,* XVIII, 198.

Olivier de la Haye. — *Poème sur la grande peste de 1348,* publié par G. Guigue (Lyon, Georg, 1888, XL,-259 pages in-8). Cf. *Romania* XVIII, 200.

Schuchardt.— *Kreolische Studien, VIII. Ueber das Annamitofranzœsische* (Extrait des *Comptes-rendus de l'Académie de Vienne).*

Salverda de Grave. — *Introduction à une édition critique du roman d'Eneas* (La Haye, Mouton, 1888, 128 p. in-8) Cf. *Romania,* XVIII, 202.

W. Dittmer.— *Die Pronomina possessiva im altfranzœsischen* (Greifswald, 1888, 81 pages in-8) Cf. *Romania* XVIII, 203.

Ph. Marcou. — *Der historische Infinitiv im Franzœsischen* (Berlin 1888, 28 pages in-8). Etude sur la construction « et grenouilles *de se plaindre* ». Cf. *Romania,* XVIII, 203.

Sur le livre de M. Koschwitz que nous avons signalé dans notre dernier numéro (*Revue des Patois,* II, 303), voy. *Romania,* XVIII, 205.

H. Wehlitz. — *Die Congruenz des Participii prœteriti in activer Verbal - construction im Franzœsischen* (Greifswald, 1888, 68 p. in-8) Cf. *Romania* XVIII, 206.

L. Clédat. — *Nouvelle grammaire historique du français* (Paris. Garnier, 1889, VI - 279 pages gr. in-18). Cf. *Romania,* XVIII, 206.

Mary N. Colvin. — *Lautliche Untersuchung der Werke Robert's von Blois* (Zurich, 1888, 68 pages in-8). Cf. *Romania,* XVIII, 207.

Le strenne della corte di Savoia nel quindicesimo secolo (Turin, Casanova, 1889, 49 p. petit in-8). Ce sont trois comptes en français de 1437, 1439, 1475. Cf. *Romania* , XVIII, 208.

Sur la *Rondallística* de Pau Bertran y Bros, signalée dans notre dernier numéro, *Revue des Patois* (II, 307), voy. *Romania,* XVIII, 208.

P. Meyer. — *La langue romane du midi de la France et ses différents noms* (dans *Annales du midi*, I, 1).

Ascoli. — *Due lettere glottologiche* (dans *Archivio glottologico italiano*, X, 1). Ces lettres ont été déjà publiées dans les *Mélanges Caix et Canello* (Cf. *Romania*, XV, 462). Mais le grand linguiste italien y a fait plusieurs additions importantes.

Le même. — *Di « trissa » que prenda il posto di « trice »* (dans *Archivio glottologico italiano*, X, 256). Il s'agit du suffixe que l'on trouve dans le français *comtesse*, s'ajoutant aux formes masculines en *tor*.

Le même. — *Ancora del fr. soif, etc.*, et *Il tipo gallo-romano seur = sebo, e i fr. orteil e glaive* (dans *Archivio glottologico italiano*, X, 106 et 260). M. Ascoli explique *suif* par *sebo, seub, seur, seuf, siuf, suif*. Il attribue l'*o* d'*orteil* à une influence celtique, et le *g* du mot d'origine celtique *glaive* à l'influence latine de *gladium*. A propos d'*orteil*, on ne peut s'empêcher de remarquer la ressemblance qui existe entre *arteil* devenant *orteil* et la prononciation populaire *ormoire* pour *armoire*.

H. Lebère. — *Flous del Mietjoun* (Toulouse, Marqueste et Salis. — Paris, Garnier). Cf. *Lou Felibrige*, II, 174, et *Occitania*, I, 255. C'est un livre de poésies recueillies dans neuf départements du midi.

S. — *De l'utilisation des dialectes provinciaux pour l'enseignement du français* (dans *Occitania*, I, 285).

Sur les premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie française*, voy. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, XLIX, 577.

L. Bertrand. — *Sur les idiomes et les dialectes de la France* (Stuttgart, Gerschel, 41 p. in-4).

E. Rolland. — *Flore populaire* (dans *Variétés bibliographiques*, février-mars 1889, col. 129. — à suivre).

J. Bastin. — *Etude philologique des participes*, 2e édition (St-Pétersbourg, imprimerie Libermann, 1888, 53 pages). Cette étude est faite avec grand soin, les exemples y sont habilement groupés et les conclusions clairement déduites.

A. Stimming. — *Ueber den provenzalischen Girart von Rossillon* (Halle, Niemeyer, 1888, 399 pages, in-8) — Ce livre est une des meilleures études qui aient paru depuis plusieurs années sur la littérature gallo-romane. L'auteur n'est pas d'accord avec M. Paul Meyer sur les rapports de la Vie latine et de la vieille chanson, ni sur le fondement historique de la légende. Il apporte des arguments nouveaux à l'appui des doctrines de MM. Longnon et Pio Rajna, et admet deux prototypes historiques de Girard : l'adversaire de Charles le Chauve et un contemporain de Charles Martel. Il s'étend aussi longuement sur les remaniements successifs de la chanson, et établit avec beaucoup de sagacité la part de chacun des renouveleurs. Cf. *Le moyen-âge*, juin 1888.

NOTICES CLASSÉES PAR DÉPARTEMENTS ET ANCIENS PAYS

Alpes (Basses).

A propos de l'*Ordonnance municipale de Digne*, publiée par M. Lieutaud (Voy. *Revue des Patois*, II, 230). M. Meyer nous apprend (*Romania*, XVIII, 173) qu'il a fait récemment des recherches aux archives de Digne, et que les documents en langue vulgaire n'y sont point aussi rares que le dit M. Lieutaud. Il y a notamment des comptes en provençal, depuis 1418, des règlements, des lettres missives.

Plauchud. — *Ou Cagnard* (Forcalquier, Bruneau). Cf. *Lou Felibrige*, II, 174.

Alpes (Hautes)

J. Roman. — *Etymologie des noms de lieu du département des Hautes-Alpes* (Gap. Richaud, 71 p. petit in-4). Cf. *Polybiblion, partie littéraire, tome LV de la collection*, page 272.

Alsace.

La *Revue d'Alsace*, dans le tome 1er de sa nouvelle série (1887), contient plusieurs articles sur les idiomes romans de Vagney et de la trouée de Belfort.

Anjou.

Mme G. C. — *La fille èveillée, chanson de l'Anjou* (dans *Revue des Traditions populaires*, IV, 102).

Ariège.

Charte romane de Gaston Phœbus (dans *Bulletin pèriodique de la Sociètè ariègeoise des sciences, lettres et arts*. Avril 1888, p. 258). Cf. *Annales du midi*, I, 81.

Aude.

Achille Mir. — *Poèsie en langage d'Escales* (dans *Flous del Mietjoun*. Voy. ci-dessus *Généralités*, p. 74).

Basques (pays).

Sur les èléments romans du basque, voyez Schuchard, *Romano-baskisches* (dans *Zeitschrift für romanische philologie*, XI, 474). Cf. *Romania*, XVIII, 622.

Catalogne.

Otto. — *Zwei Altcatalanische Rechtsformulare* (dans *Modern language Notes*, juin 1888, col. 349). Cf. *Romania*, XVIII, 187.

Nous souhaitons le meilleur succès à la *Revista Catalana*, dont le premier numéro vient de paraître. Sur ce numéro, voy. un compte-rendu de M. Morel-Fatio dans *Romania*, XVIII, 189.

Côte-d'Or.

J. Durandeau. — *Thèâtre de l'infanterie dijonnoise. — La bravrerie ou rèjouissance de 1630 pour la naissance de M. de Conty* (Dijon, imprimerie F. Carré, 1888).

J. Durandeau. — *La chanson de la Gaïenne de Verrey* (dans le *Rèveil Bourguignon*, 24 mars 1889).

Dordogne.

Sur la *Chanson inèdite de P. del Vern*, publiée par M. Cha-

baneau (Voy. *Revue des Patois*, II, 232), cf. *Romania*, XVIII, 173.

Henri Menu. — *Proverbes du Périgord* (dans *La Tradition*, 3e année, p. 23 et 54). Quelques-uns de ces proverbes sont en patois.

Garonne (Haute).

Sur les *Deux manuscrits provençaux du XIV siècle*, publiés par MM. Noulet et Chabaneau (Cf. *Revue des Patois*, II, 153), voy. *Annales du midi*, I, 73.

Gers.

P. La Plagne-Barris. — *Registre domestique de la famille de Verduzan*, 1359-1478 (dans *Revue de Gascogne*, XXIX, 81 et 278).

Hérault.

E. Montabré. — *La Cigala e la Fourniga*, en parler de Montpellier et ses environs, orthographe montpelliéraine (dans *Occitania*, I, 298).

Isère.

Pour paraître prochainement : *Le patois comparé des divers cantons du département de l'Isère*, dans une fable de Lafontaine : « le Loup et l'Agneau » traduite en prose et en patois par divers auteurs, recueilli et publié par M. Alexandre Gratier, libr. à Grenoble.

Languedoc.

A. Roque-Ferrier. — *Poésies languedociennes inédites du chanoine Joseph Séguier, prieur de Saint-Jean de Valeriscle* (dans *Occitania*, I, 257. — A suivre).

Limousin.

Louis Guibert. — *Livres de raison, livres de famille et journaux individuels limousins et marchois* (Paris, Picard,

1888, 484 p. in-8. — Extrait du *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*). Cf. *Romania*, XVIII, 201.

Lorraine.

Sur le livre de M. Horning, dont nous avons rendu compte (*Revue des Patois*, II, 147), voy. un article de M. Elliot dans *Modern Language Notes*, nov. 1888, col. 457.

Lot-et-Garonne.

A. Claris. — *Œuvres complètes du poète Arnaud Daubasse* (Villeneuve-sur-Lot, Chabrié, 1888, v. - 259 pages in-8). Cf. *Annales du Midi*, I, 76, et *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, 1888, p. 49.

Luxembourg

Jules Guillain. — *Mœurs luxembourgeoises* (Mons, Hector Manceaux, 1887, 40 p. in-8). Cette petite brochure, sans prétentions, contient quelques remarques sur le langage populaire (p. 30) et deux textes patois (p. 32 et 33).

Marche

Voy. *Limousin.*

Meuse

Sur le *Glossaire* de M. Labourasse (signalé dans *Revue des Patois*, I, 308), voyez un long article de M. Georges Cousin dans *Annales de l'Est*, 3e année, n° 1, page 110.

Normandie

J. Young. — *Spraklig Undersœkning af La Vie Saint Gregore* (Upsala, 1888, 62 p. in-8). « Il n'y a pas de différence importante entre la langue de l'auteur et celle du copiste, et tous deux étaient normands. La langue, dans son ensemble, n'a subi que peu l'influence du français central, ce qui est un fait digne de remarque au XIVe siècle. »

Poitou

R. M. Lacuve. — *Le renard et le marle, conte poitevin* (dans *Revue des Trad. populaires*, IV, 33).

Puy-de-Dôme

J. B. Rousseau. — *Almanach dôs païsans auvergnats de lo plano et de lo mountagno* (Clermont-Ferrand. Rousseau, 1889, 32 p.). Ce petit almanach contient plusieurs pièces patoises.

Pyrénées (Basses)

Lou Felibrige (II, 171) annonce que l'abbé Bidache, le collaborateur de Lespy, publie dans le *Bulletin catholique* de Bayonne une traduction béarnaise des Evangiles.

Rhône

Signalons dans la *Revue du Siècle*, de Lyon (3e année, mars 1889, page 145) un intéressant article de notre collaborateur Clair Tisseur (Puitspelu) sur le *vieux canut*. On y trouvera, outre beaucoup d'esprit, un bon nombre de termes de métier expliqués et commentés très savamment et très clairement.

Tarn

L. Bertrand. — *Poésies en langage de Castres* (dans *Flous del Mietjoun*. Voy. ci-dessus p. 74, *Généralités*).

Var

Lou franc Prouvençau, almanach provençal (14e année) publié à Draguignan chez Latil.

Vaucluse

A. Roque-Ferrier. — *Une traduction avignonaise du « Donec gratus eram » d'Horace* (dans *Occitania* I, 301).

Vaud (canton de)

A. Stürzinger. — *The patois of the canton de Vaud* (dans *Modern Language Notes*, novembre 1888, col. 441).

Wallons (pays)

Sur les *Sermons wallons* publiés par M. Pasquet (signalés dans *Revue des Patois*, II, 314) voy. un article important de M. Wilmotte dans *Romania*, XVIII, 191.

CHRONIQUE

La *Revue félibréenne*, qui en est à sa cinquième année d'existence, et qui est dirigée par M. Paul Mariéton, est l'organe attitré du mouvement félibréen. Dans le dernier fascicule paru (nos 1 et 2 du tome V), M. Mariéton a « groupé les hommages reconnaissants de quelques poètes amis, à la Roumanie et à sa Souveraine ». Signalons, parmi ces hommages, des poésies de Mistral et de Sully-Prudhomme, un article critique de M. James Condamin, et des souvenirs de voyage de Pierre Loti. Les collaborateurs de la *Revue Félibréenne* dont la langue diffère de celle de Mistral devraient bien localiser leur dialecte avec plus de précision. Les mots « gascon » ou « languedocien » sont des indications trop vagues, et ne permettent pas d'utiliser comme *textes de langue* les poésies publiées. L'*Occitania* a pris l'excellente habitude d'indiquer exactement l'origine dialectale des poésies patoises qu'elle insère.

— Nous souhaitons la bienvenue au *Viro-Soulèu*, petit journal mensuel publié sous l'inspiration des félibres de Paris. Nous trouvons dans le premier numéro le programme des *Jeux floraux du félibrige de Paris*. Le prix du ministre de l'Instruction publique sera décerné à la meilleure étude en prose française sur ce sujet : « Influence de la langue d'oc sur la littérature française, spécialement dans l'œuvre des écrivains contemporains. »

Le gérant : E. BOUILLON.

Lyon. — Imprimerie Storck, 78, rue de l'Hotel-de-Ville.

LES GROUPES DE CONSONNES ET LA VOYELLE D'APPUI DANS LES MOTS FRANÇAIS D'ORIGINE LATINE (1)

GROUPES PRÉCÉDANT L'ACCENT (2)

PREMIÈRE LOI

Les groupes de consonnes qui appellent la voyelle d'appui après l'accent ne l'appellent pas avant l'accent quand ils peuvent s'appuyer sur la voyelle tonique, c'est-à-dire quand ils ne sont pas séparés de la voyelle tonique par une autre consonne. D'ailleurs, même après l'accent, il n'y a pas de voyelle d'appui (bien qu'on l'écrive) quand le mot suivant commence par une voyelle, car alors le groupe s'appuie sur cette voyelle. Comparez *notr'ami* et *notre père*.

Ainsi il y a une voyelle d'appui après le groupe *n t r* dans *entre* (de *inter* ou de *intro*) ; il n'y en a pas après le même groupe dans *entrer* (de *intrare*). Mais il y en a une, même avant l'accent, dans *entrefaites* (de *interfactas*), parce que dans ce mot le groupe *n t r* est séparé de la voyelle tonique par une autre consonne (*f*). Il faut remarquer toutefois que les groupes qui, après l'accent, appellent à la fois une voyelle et une consonne d'appui, ont aussi la consonne d'appui quand, avant l'accent,

(1) Voyez le commencement de cet article dans notre dernier numéro, *Revue de philologie française*, III, 3.

(2) Il ne faut pas oublier qu'avant l'accent, déplacé ou non, les mots entrés dans la langue par voie savante ont conservé toutes les voyelles et toutes les consonnes du latin.

ils s'appuient sur la voyelle tonique. Ainsi, dans *molere*, le groupe posttonique *l r* appelle un *e* et un *d* de soutien : *moldre*, puis *moudre*. Le même groupe dans **molerabet* (pour *molere habet*) s'appuiera sur la voyelle tonique, mais gardera le *d* euphonique : *moldra*, puis *moudra*.

Exemples de groupes de consonnes appelant une voyelle d'appui après l'accent, et, avant l'accent, s'appuyant sur la tonique :

COMPAREZ

Tous les infinitifs en *re* (1)	et les futurs en *rai* (2).
Charle, *Carolum*	et parler, **paraulare*.
remembre, *rememoro*	et remembrer, *rememorare*.
nombre, *numerum*	et nombrer, *numerare*.
ensemble, *insimul*	et sembler, *similare*.
tremble, *tremulo*	et trembler, *tremulare*.
comble, *cumulum*	et combler, *cumulare*.
pèdre, père, *patrem*	et padrastre, paràtre, *patrastrum*.
lèdre, lerre, *latro*	et laron, larron, *latronem*.
Pièdre, Pierre, *Petrum*	et pedron, perron, **petronem*.
erre, *iter*	et errer (marcher), *iterare*.
lièvre, *leporem*	et levrier, *leporarium*.
poivre, *piperem*	et pevrée, **piperatam*.
cuevre, *coperio*	et couvrir (3), *coperire*.
livre, *libero*	et livrer, *liberare*.
siffle, *sifilo*	et siffler, *sifilare*.
peuple, *populum*	et { chapler, *capulare*. coupler, *copulare*.
fraile, *fragilem*	et veiller, *rigilare*
pastre, *pastor*	et pestrir, *pisturire*.
destre, **destrum*	et destrier, **destrarium*.
poudre, *pulverem*	et cosdrin, cosin, cousin, de *consobrinum*.

(1) Dans ces infinitifs, comme nous l'avons vu, l'*e* final s'explique par la consonne finale du radical, jointe à l'*r* de la terminaison, latin *ere*.

(2) Ajoutez les futurs de ceux des verbes en *oir* et en *ir* dont le radical se terminait par une consonne qui, en se joignant à l'*r*, appelle une voyelle d'appui après l'accent : *redrai*, *verrai* (de *viderabeo*) *odrai*, *orrai* de *audirabeo*).

(3) Et de même *ouvrir*, *recouvrer*.

sangle, *cingulum*	et sanglier, *singularem*.
	sanglant, **sanguilentum*.
mâle, *masculum*	et mesler, *misculare*.
souffle, *sufflo*	et soufler, *sufflare* (1).
uefre, *offero*	et offrir, **offerire*.
suefre, **soffero*	et souffrir, **sofferire*.
amble, *ambulo*	et ambler, *ambulare*.
emble, *involo*	et embler, *involare*.
orme, *ulmum*	et almosne, aumône, *elemosyna*.
aune, *alnum*	et saunier, *salinarium*.
enclume, *incudinem*.	et Aunay, *Audenac*.
charme, *carmen*	et charmer, *carminare*.
siège, **sedicum*	et (as)segier, assiéger, **sedicare*.
juge, **judicum*	et juger, *judicare*.
puce, *pulicem*	et pucelle, *pullicella*.
	poucin, poussin, *pullicenum*
	ficelle, *filicella*.
comte, *comitem*	et comté, *comitatum*.
coude, *cubitum*	soudain, *subitanum*.
	et douter, *dubitare*.
	soutil, *subtilem*.
jaspe, *jaspidem*	et hisdeux, *hispidosum*.
	étourdir, **extorpidire*
hoste, *hospitem*	et hostel, *hospitalem*.
conte, *computum*	et conter, *computare*.
tenve, *tenuem*	et anvel, **annualem*.
	janvier, *janvarium*.
ivre, *ebrium*	et ivraie, **ebriacam*.
songe, *somnium*	et songer, *somniare*.
	donjon, *dominionem*.
proche, *propium*	et approcher, **ad-propiare*.
	reprocher, **repropiare*.
	sachant, *sapientem*.
déluge, *diluvium*	et Dijon, *Divionem*.
	abréger, *ad-breviare*.
	léger, *leviarium*.
change, *cambium*	et changer, **cambiare*.
singe, *simium*	et congé, *commeatum*.

Il faut remarquer que les groupes formés de plus de deux consonnes peuvent être considérés de plusieurs

(1) Et de même *enfler*, *gonfler*.

manières. Ainsi le groupe *mpt* de *computare* peut être considéré soit dans son ensemble comme nous venons de le faire, soit comme un groupe de deux consonnes (m + p) séparé de la tonique par une autre consonne (t). A ce point de vue, *computare* rentrerait dans la 2me loi. Le résultat est d'ailleurs le même.

EXCEPTIONS A LA PREMIÈRE LOI

Certains groupes de consonnes offrent à la prononciation une difficulté particulière, et appelleraient après l'accent deux voyelles d'appui, l'une au milieu du groupe, l'autre à la fin, si le français admettait plus d'une voyelle atone posttonique. Ainsi, essayez de prononcer le groupe *nm*, vous faites entendre malgré vous deux *e* féminins, l'un entre *n* et *m*, l'autre après *m* (1). Ces deux *e* sont même marqués dans l'ancienne orthographe *aneme* (accent tonique sur *a*), mot dérivé d'*anima*. Puis l'*n* de ce mot est tombée de la prononciation en nasalisant la voyelle précédente, ou elle s'est changée en *r* : de là les formes *anme*, puis *âme*, et *arme*. Même difficulté pour le groupe *rn* ; de là l'orthographe *havene* (accent tonique sur *a*, prononcez *hav'ne*) pour le mot d'origine germanique qui est devenu ultérieurement *havre*. Lorsqu'un de ces groupes de consonnes précède immédiatement la tonique, la seconde voyelle d'appui n'est pas nécessaire, mais la première, celle qui doit être au milieu du groupe, se produit, et elle persiste parce qu'elle n'a pas les mêmes raisons de tomber qu'après la tonique où elle viole la loi d'unité de voyelle posttonique.

Les groupes qui, avant l'accent, peuvent ainsi appeler une voyelle d'appui intercalée au milieu du groupe, sont d'abord ceux dont nous venons de parler : 1° ceux

(1) La difficulté de prononciation de *nm* est encore attestée par le changement de *n* en *l*, dans *animalia* donnant le vieux mot *almaille*, *aumaille*.

qui sont formés par deux nasales non identiques, particulièrement *n* + *m*; 2° quelques-uns de ceux qui sont formés par une labiale et une liquide (*p*, *b* ou *v*, + *r*)(1) ou par une labiale et une nasale.

COMPAREZ

Jérome, *Hieronymum*	et enemi, *inimicum* (2).
	tenement, **tenementum*.
homme, *hominem*	et comenier, *communicare* (3)
noevme, **norimum*	et pavement, *pavimentum*.
	mouvement, *movimentum*.
lièvre, *leporem*	et souverain, *superanum*.

On trouve aussi la forme *souvrain*, sans voyelle d'appui. On a de même *ouverer* et *ouvrer* (de *operare*), *averai* et *avrai* (de **haberabeo*), *deverai* et *devrai* (de *deberabeo*) (4). Mais pour ces mots, à l'inverse de ce qui s'est passé pour *souverain*, c'est la forme sans *e* qui l'a emporté. Voyez encore (*en*) *sevelir* de *sepelire* (5). Com-

(1) *P* ou *b* suivi de l'autre liquide (*l*) n'appelle généralement pas la voyelle intercalée : *chapler*, *coupler*, *ambler* (Cf. cependant *ensevelir*, dont nous parlons plus bas). Les groupes *fr* et *pt* n'ont jamais la voyelle intercalée : *siffler*, *souffler*, *offrir*.

(2) On voit qu'il n'est pas nécessaire de recourir à une forme hypothétique *inamicum*.

(3) *Comenier* est ensuite devenu *communier* sous l'influence du latin liturgique. Nous expliquerons plus loin l'*i* qui précède la tonique et qui est aussi une voyelle d'appui. Dans *somniare*, il n'y a pas eu de voyelle intercalée entre *m* et *n* ; l'*yod* issu de l'*i* en hiatus, qui devait produire le *g* de *songer*, a amené une contraction rapide de *mn* en *n*. D'ailleurs, *mn* se réduit souvent à *m* sans voyelle intercalé : *entamer* de *intaminare*, *dommage* de *damnaticum*, *semer* de *seminare*.

(4) La difficulté de prononciation du groupe *vr* est attestée par le changement de *avrai* en *aurai*, de *savrai* en *saurai*, de *boivre* en *boire*, d'*escrivre* en *escrire*, par la prononciation populaire *ouverier* pour *ouvrier*, par la métathèse de l'*r* dans *bevrage*, *beverage* devenu *breuvage*. — Si on ne trouve pas *peverée* à côté de *pevrée*, *leverier* à côté de *levrier*, etc., cela tient probablement à l'influence des simples *poivre*, *lièvre*, etc.

(5) Devant cette voyelle, le *p* de *sepelire* a subi le changement en *v* qui lui est habituel lorsqu'il est intervocal, tandis qu'après l'accent, comme la voyelle se place après le groupe *pl*, le *p* a persisté ou s'est seulement changé en *b* dans les mots tels que *peuple*, *double*.

parez aussi *membrum* donnant *membre* et *imperator* donnant *emperére*. *Temperare* a donné *temperer* (devenu *tempérer* en prononciation savante) à côté de *tremper* (1).

On trouve aussi la voyelle d'appui intercalée quand la liquide *r* est précédée de toute autre consonne qu'une labiale, pourvu que cette consonne soit précédée elle-même d'une autre. Ainsi on a *prenderai* à côté de *prendrai*, et beaucoup d'autres futurs en *derai*, *terai;* les futurs de *sentir*, *mentir*, *partir*, *dormir*, sont *sentirai* (2), et non *sentrai*, *mentirai*, *partirai*, *dormirai*. *Peregrinum* a donné *pélerin* (3), d'abord *pelegrin*. Ajoutez *turturella* qui donne *tourterelle*; on trouve aussi *tourtrelle*.

Le groupe *d* + *c* appelle la voyelle intercalée dans *praedicare* = *predechier*, *preechier*, *prêcher*, et dans *impedicare* = *empedechier*, *empeechier*, *empêcher*. Ces formes sont en contradiction avec *racine* (de *radicina*), *juger* (de *judicare*), *nicher* (de *nidicare*), *arracher* (de *abradicare*). Il y a eu trois transformations parallèles : *abradicare*, *vindicare* et *praedicare* ont donné d'abord uniformément *aradchier* (4), *vendchier* et *predchier*. Puis la difficulté de prononciation de *d* + *ch* a été résolue de trois façons différentes, par le changement du *d* en *t* dans *aratchier*, *arracher*, par le changement du *ch* en *j* dans *vendgier*, *vengier*, et par l'intercalation d'un *e* euphonique dans *predechier*. Remarquez en effet que le *c* de *praedicare* a été traité comme un *c* précédé

(1) La métathèse de l'*r* dans *tremper* pour *temprer* est une preuve de la difficulté de prononciation qu'offrait le groupe *mpr*.

(2) La voyelle intercalée est ici un *i* sous l'influence de l'infinitif.

(3) La voyelle intercalée rend inutile le changement de l'*m* en *b* et la substitution du *d* au *g* que l'on trouve dans *marbre* (de *marmor*) et *sourdre* de *surgere*. « Marmorinum » aurait donné *marmerin*. *Marberin* ou *marbrin* a été formé sur *marbre*.

(4) Il n'est pas nécessaire de recourir, comme le fait M. Schwan, à *abraptucare* pour expliquer *arracher* ni à *cloppicare* (au lieu de *claudicare*) pour expliquer *clocher*.

immédiatement d'une consonne. Si la voyelle d'appui s'était produite dès l'origine, *prædicare* aurait donné *predeier*, *predoyer*

Dans *empedement*, de *impedimentum*, il y a voyelle intercalée entre *mp* et *d*, sans préjudice de la voyelle d'appui qui sépare le groupe *mpd* de la consonne qui précède immédiatement la tonique. Dans ce mot, comme dans *comenier*, il y a donc deux voyelles d'appui(1).

Nous verrons plus loin que l'*e* d'appui s'intercale aussi quelquefois au milieu des groupes qui, après l'accent, n'appellent aucune voyelle d'appui.

DEUXIÈME LOI

Les groupes de consonnes qui n'appellent pas de voyelle d'appui après l'accent, n'en appellent pas non plus avant l'accent, même lorsqu'ils sont séparés de la voyelle tonique par une autre consonne.

COMPAREZ

corn, cor, *cornu*	et dortoir, *dormitorium*.
ferm, *firmum*	et ferté, *firmitatem* (2).
seing, *signum*	et deintié, *dignitatem*.
arc, *arcum*	et arbaleste, *arcubalista*.
part, *partem*	et parcelle, *particella*.
cour, *cortem*	et écorcher, *excorticare* (3).
vert, *viridem*	et verger, *viridiarium*.
fort, *fortem*	et forment, *fortimente*.
tort, *tortum*	et torcher, *torticare*.
part, *partem*	et mardi, *martis)diem*.

(1) Toutefois, on peut admettre que la voyelle de la seconde syllabe de *empedement* s'est conservée comme appartenant à la première syllabe du mot, abstraction faite du préfixe.

(2) *Fermeté* a été refait sur *ferme*, avec le suffixe *té*.

(3) Ce mot pourrait être rattaché à la première loi, car le groupe *rtc* se trouve après l'accent et appelle une voyelle d'appui dans *porche*, de *porticum*.

fait, *factum*	et caichier, cacher, **coacticare*.
lit, *lectum*	et allécher, *allecticare*.
	fléchier (1), *flecticare*.
fruit, *fructum*	et frugier; frouger, *fructificare* (2).
pont, *pontem*	et ponceau, *ponticellum*.
mont, *montem*	et monceau, *monticellum*.
grant, *grandem*	et granment, *grandimente*.
chant, *cantum*	et manger, *manducare*.
	Anjou, *Andegavum*.
souvent, *subinde*	et pencher, *pendicare*.
	venger, *vindicare*.
prêt, *præstum*	et esmer, *æstimare*.
	mascher, *masticare*.
	tesmoin, témoin, *testimonium*.
sèt (sept), *septem*	et semaine, *septimana*.
cerf, *cervum*	et berger, *vervecarium*.
cresp, *crispum*	et soschier, *suspicare*.
palais, *palatium*	et raisnier (3) de *rationare*.
lais (je), *laxo*	et taisnière, *taxonaria*.

Ajoutez *ma(n)sionata* = *maisniée*, *ma(n)sionile* donnant *maisnil*, *blasphemare* donnant *blaśmer*.

EXCEPTIONS A LA DEUXIÈME LOI

1° *Signum* ayant donné *seing*, *multum* : *mout*, et *certum* : *cert* (4), on devrait avoir *seinfie*, *mouplie* et *cerfie* pour *significat*, *multiplicat* et *certificat*. Mais on trouve *senefie*, *monteplie* (5) et *certefie*, avec des voyelles d'appui. Ces mots appartiennent à la même période de formation que *règne*, de *regnum*, au lieu de *reing*. Ils

(1) Devenu *fléchir* par changement de conjugaison.

(2) Ou de *fructicare*. Le mot a été refait en *frutefier* puis en *fructifier*.

(3) Ce verbe a été ultérieurement refait en *raisonner*.

(4) L'adverbe *certes* dérive de *certas*.

(5) *Monteplie* peut s'expliquer aussi en considérant *pl* comme formant entrave et conservant dès lors la voyelle précédente. Le groupe *pl* est du nombre de ceux qui tantôt forment entrave et tantôt non.

ont été refaits plus tard en *signifie*, *multiplie*, *certifie*. Ajoutez *partement* de *partimentum*, *vestement* de *vestimentum*. *Testimonium* ayant donné *tesmoin*, *vestimentum* aurait dû donner *vesment*. Mais *vêtement* a pu être formé sur *vêtir* avec le suffixe *ement* = latin *amentum*.

2° Il y a voyelle d'appui toutes les fois qu'un groupe terminé par une dentale est séparé de la tonique par une autre dentale. Dès lors la dentale qui précède la tonique, se trouvant intervocale, a été représentée d'abord par un *d* (que le latin eût *d* ou *t*), et ce *d* est tombé en même temps que toutes les dentales intervocales, à la fin du XIe siècle, si bien qu'à ce moment la voyelle d'appui s'est trouvée en hiatus avec la voyelle tonique.

Ainsi *sanctum* ayant donné *saint*, il semble à priori que *sanctitatem* devrait être représenté par *sainté*; mais la dentale finale du groupe étant séparée de la tonique par une autre dentale, on a eu d'abord *saintedé*, puis *sainteé*, qui a été transformé plus tard en *sainteté* par imitation des mots tels que *bonté* (latin *bonitatem*), où le suffixe *tatem* était régulièrement représenté par *té*.

De même :

quejitatem (pour *quietitatem*) a produit		*quitedé*, *quiteé*.
nitiditatem a produit		*netedé*, *neteé* (1).
castitatem	«	*chastedé*, *chasteé* (2).
vestitura	«	*restedure*, *vesteüre*, *vêture*.
custodire	«	*costedir*, *costeïr*.

Le suffixe *eé* ainsi constitué a servi à former d'autres mots tels que *conteé* (3), *ducheé*, créés sur *conte* (*comte*) et *duc* (4), et qui ont existé conjointement avec *comté* et

(1, 2) Refaits en *netteté*, *chasteté*, par imitation de *bonté*, *santé*.

(3) Si *comititatem* avait existé dans le latin populaire, il aurait aussi donné *contedé* puis *conteé* Le mot rentrerait dans la 3e loi.

(4) Ou plutôt *ducheé* a été formé sur *duché* par la substitution du suffixe *eé* au suffixe *é*. Car sur *duc* on n'aurait pu créer que *duqueé* ou *duceé*, le *c* ne prenant pas de son chuintant devant un *e*. On trouve aussi, d'ailleurs, la forme *duceé*. Le suffixe *eé* a été même substitué au suffixe *ié* dans *piteé*, dérivé de *pitié*.

duché dérivés de *comitatum* et *ducatum*. Il y avait donc, pour exprimer la même idée, un mot féminin, *comteé*, et un mot masculin, *comté*. Le second seul a persisté, mais il a conservé longtemps les deux genres, par confusion avec *comteé*, et c'est ce qui explique le nom de pays *Franche-Comté*. Même observation pour *ducheé* et *duché*.

Le suffixe *eé* se trouve encore dans *reveé*, qu'on rattache à **vidvitatem*, soit que le groupe *dv* ait été traité comme les groupes terminés par une dentale, soit que *reveé* ait été formé sur l'adjectif féminin *reve* (aujourd'hui *veuve*) par l'adjonction du suffixe *eé*.

3° On trouve avant l'accent une voyelle d'appui au milieu de deux groupes de consonnes qui, après la tonique, se suffisent à eux-mêmes, les groupes $n + d$ et $l + d$. Ce cas peut être rattaché aux exceptions à la première loi. On peut dire en effet qu'en principe $n + d$ et $l + d$ appellent une voyelle d'appui ; elle ne s'est pas produite après l'accent parce que le *d* final a pu se durcir en *t*, tandis qu'il est resté *d* devant la tonique. Il est vrai que *vendentem* a donné *vendant* sans *e* intercalé ; mais on peut admettre que, dans les mots où le *d* n'était pas séparé de l'*n* en latin, l'*n* est tombée de très bonne heure en nasalisant la voyelle précédente (1), ce qui rendait inutile l'introduction de la voyelle d'appui. Quoi qu'il en soit, *benedicere* a donné *benedir*, *beneïr*, puis *bénir* par contraction, *maledicere* a donné *maledir*, *maleïr* ; *benedictionem* : *benedicon beneïçon*, *bénisson* (2) ; *maledicionem* : *maledicon*, *maleïçon*. Ce sont d'ailleurs les seuls exemples ; ces mots peuvent ne pas appartenir au fond primitif de la langue, ou bien leur forme a pu être influencée au début par le latin liturgique où les mots *benedicere*, *maledicere* etc. reviennent constamment.

(1) Cependant *lune diem*, où l'*n* et le *d* étaient séparés, a donné aussi un mot sans voyelle d'appui, *lundi*.

(2) Conservé dans le nom de lieu *La Bénisson Dieu* (c'est à dire *La bénédiction de Dieu*), qu'on écrit par fausse étymologie *La Bénissons-Dieu*.

Le même fait se produit pour le groupe *d* + *v* dans *Lodovicus* donnant *Lodevis*, *Loeïs*, *Loueïs*, *Louïs*. On peut l'expliquer aussi par le maintien du *v* devant une voyelle (tandisque le *v* de *vidvum* s'est durci en *f* dans *veuf*) et par la séparation des deux consonnes dans la forme latine.

TROISIÈME LOI

Les groupes de consonnes qui appellent la voyelle d'appui après l'accent l'appellent aussi avant l'accent quand ils sont séparés de la voyelle tonique par une autre consonne, excepté si cette consonne est un *yod* (1).

COMPAREZ :

clorre, *claudere*	et carrefour, *quadrifurcum*.
	norreture (2), *nutritura*.
Pierre, *Petrum*	et perresil, *petroselinum*.
conte, *computum*	et empedement (3), *impedimentum*.
Monmercre, *Montem-Mercurii*	et mercredi, *Mercurii-diem*.
cendre, *cinerem*	et vendredi, *Veneri(s)-diem*.
coude, *cubitum*	et samdedi, samedi, *Sabbati-diem*.

Mais *perresil* s'est réduit ultérieurement à *persil*.

« *Cupiditare* », que l'on allègue pour expliquer *coveitier* (devenu *convoiter*), aurait donné, semble-t-il, *codeder*, *codeer* (puisque *sapidum* donne *sade*, *cubitum* : *coude*, et *nitiditatem* : *netedé*, *neteé*). « Coveitier » peut s'expliquer par une forme *cupectare*, qui serait à *cupidus* et à *cupere* ce que *humectare* est à *humidus* et à *humere*, ou encore

(1) Comparez *somnum* donnant *somme* et *somniare* — *songer*.

(2) Devenu *nourriture* sous l'influence de *nourrir*. Il faut remarquer que dans ce mot le *t* est traité comme s'il était immédiatement précédé d'une consonne. Comparez ce que nous dirons plus bas de *larrecin*, p. 93, et au contraire ce que nous avons dit plus haut, p. 89, des mots tels que *vesteüre* — *vestitura*.

(3) L'*e* de la deuxième syllabe de ce mot est expliqué plus haut, p. 87

par **cupicitare* formé sur le radical de *cupere* par analogie avec *explicitare*. Le latin populaire avait fait le participe *cadectum* (d'où *chadeit* dans Roland), de *cadere*. Pourquoi n'aurait-il pas fait *cupectum* de *cupere*, et *cupectare* sur *cupectum ?* Dès lors *convoiter* rentrerait dans la catégorie des mots où la voyelle antétonique est conservée par une entrave. On pourrait encore justifier l'ancienne étymologie en disant que dans **cupiditare* la voyelle d'appui s'est placée entre la consonne labiale et les deux dentales, par un phénomène analogue à ceux que nous avons signalés dans les exceptions à la 2e loi. De là une forme *coveter*, qui serait devenue *coveitier* sous l'influence des formes telles que *coveite*, de **cupiditat*, où on a un *i* bref tonique.

Pollicem ayant donné *polce*, *pouce*, *sollicitare* aurait dû produire *soleeder*, *souceer*. Mais l'*e* d'appui de ces formes a été remplacé par un *i* sous l'influence des formes du même verbe où l'*i* est tonique : *soucie*, de *sollicitat*. Expliquez de même *oblider*, *oublier*, au lieu de *obleder*, *obleer*, pour **oblitare*.

Quand la consonne qui sépare le groupe de la tonique est un *c* qui doit produire un *yod* (devant *a*) ou *yod* + *s* (devant *e*, *i*), cet yod s'ajoute à la voyelle d'appui et produit la diphtongue *ei*, qui s'est ensuite changée en *oi*.

COMPAREZ

dame, *dominum* (1)	et dameiselle, damoiselle, *dominicella*.
autre, *alterum*	et otreier, **auctoricare*.
arbre, *arborem*	et arbroiseau (2), *arboricellum*.
homme, *hominem*	et comeneier, comenier (3), *communicare*.

(1) Voyez notre article précédent (*Revue de philologie française* III, page 11, note 1).

(2) La forme *arbrisseau* paraît dériver de *arboriscellum*, par *i* long et avec deux consonnes après l'*i*, ce qui expliquerait le maintien de l'*i* et l'*s* dure.

(3) Ce mot offre en outre un *e* entre *m* et *n*, que nous avons expliqué plus haut, p. 85.

Le suffixe *eier*, *oier*, de *otreier*, *octroyer* (1), s'est appliqué par analogie à beaucoup d'autres verbes, dans lesquels le suffixe latin *icare* n'était pas précédé d'un groupe de consonnes appelant une voyelle d'appui. C'est ainsi que *carricare*, qui a donné régulièrement *charger* sans voyelle d'appui, a aussi produit *chareier*, *charroyer* par analogie avec *auctoricare* = *otreier*.

D'autre part il y a eu hésitation entre la transformation de *eier* en *oier* et sa transformation en *ier*. De là le double suffixe *ier* et *oyer* (*charrier* et *charroyer*).

Latrocinium a donné *larrecin* et *larcin*. On s'attendrait à *larroisin*. On peut supposer que *tr* avant l'accent s'était réduit de très bonne heure à *rr*; de là *larrein*, et par euphonie *larcin* ou *larrecin*. En d'autres termes, la voyelle d'appui n'aurait pas pris la place de l'*o* latin au moment où celui-ci tombait; mais il y aurait eu un temps (antérieur à l'introduction de la voyelle d'appui), où l'*r* n'était séparé du *c* par aucune voyelle. Il faut admettre pour cela la réduction très ancienne de *tr* antétonique à *rr*, car on n'aurait jamais pu prononcer *ladrein*.

Matricularium a donné *marreglier*, et, par métathèse du *g*, *marguelier*, *marguillier*. Ce mot rentre d'ailleurs dans un cas dont nous ne parlerons pas davantage, celui dans lequel la voyelle atone protonique du latin se conserve parce qu'elle est suivie d'un groupe de consonnes formant entrave (et nous rangeons dans cette catégorie les groupes résultant de la plupart des consonnes suivies d'un *e* ou *i* en hiatus). L'étude de ces cas appartient à un autre chapitre de phonétique, le chapitre des voyelles atones entravées.

L. Clédat.

(1) *Fabricare* n'a pas donné *favroyer*; la difficulté de prononciation de *br* devant *e* a été résolue dans ce mot par la vocalisation du *b*: *fabricare*, *faureare*, d'où *forger*.

GLOSSAIRE DU PATOIS DE L'ILE-D'ELLE

VENDÉE (1)

H

Hanaq. S. m. Vase, panier.
Hanuchai. V. n. Lire péniblement.
Haqueni. Adj. Accablé par l'âge.
Haqueries. S. f. pl. Objets sans valeur. — « L'apelont ôsi dôz *haqueries* dôs fames qui avont èn môvès renèn. »
Hâre. Adj. Très sec.
Harenᵛè. Adj. Morose. — « L'èt pas de si bon quènte; l'èt *harenᵛè* tout plᵛèn. »
Harialᵛes. S. m. pl. Gens pervertis.
Harnicages. S. m. pl. Toutes sortes d'objets communs. — « Tous *tches harnicages* atiront les vremenais. »
Harôdai. V. a. Repousser avec mépris. — « De vrès artoupons! le lèz avont bé *harodès.* »
Harou. S. m. Mauvais garnement, suspect d'accointance avec le démon.
Hartchinage. S. m. Occupation éreintante.
Hartchinai. V. n. Transporter çà et là des charges extrêmes.
Haya. Adj. Haïssable.
Hèrage. Adj. Qui est d'une certaine origine (en mauvaise part).
Hère. S. f. Misère.
Hontablᵛe. Adj. Honteux.
Hôpetai. V. n. Houper. — « Le *hôpetont* quëme dôs peros. »
Huchai. V. a. Appeler à haute voix.
Huchèt. S. m. Coqueluche.
Huti. V. n. Avoir la nausée.

I

I. Pron. première personne du sing. et du plur. — *Je.*
Iai. Adv. Là.

(1) Voy. *Revue des Patois*, II, p. 89 et 315.

Imolé. S. m. Imprimé. — « Jamès de si bèle écriture, n'on dirèt qu'ol èt de l'*imolé*. »

Itchi. Adv. Ici.

J

Jabrol^{y}ai. V. n. Faire des cris confus.

Jacassai. V. n. Parler beaucoup sans réflexion.

Jacasse. S. f. Bavarde.

Jadau. S. m. Vase en paille ou en bois, servant à mettre la pâte.

Jagouèt. S. m. Partie concave au-dessous de l'occiput, « petite raguëne qui se trouve dons le dare de la taite. »

Jaguenal^{y}. S. m. Mauvaise herbe.

« Ni de *jaguenal^{y}* ni d'arjau,
Ni de mache, môvèze grëne. »

(J. G. *Genvrai* 1874).

Jal^{y}drai. V. n. S'amuser à des riens.

Jarat. S. m. Paille de fève, de haricot.

Jate. S. f. Tasse; « ol èt ine petite mo que pre faire bwère lès drôles. »

Jau. S. m. Coq; clé de barrique.

Jèl^{y}ai. V. n. Baver. — « N'on *jèl^{y}e* quond la crache chèt dôs balots sons qu'on pèche on opozai. »

Jenopai. V. n. Tromper, voler.

Jiten. S. m. Rejeton.

Jobrai. V. a. Salir grossièrement. — « Pondont qu'i faizès tetai notre budau, le m'a *jobré* de bouze. »

Jôlai. V. a. S'accoupler, se dit du coq.

Jon-dô-bras. S. m. Chat-huant.

Joquetai. V. n. Conduire le cheval qui porte la vendange au pressoir.

Joquetou. S. m. Celui qui conduit le cheval portant la vendange.

Jote. S. f. Joue. — « Sés *jotes* étiont ôsi bèles quëme *tchèles* d'ine tourte. »

Jotereas. S. m. pl. Inflammation des glandes maxillaires.

Jouc. S. m. Perchoir.

Jouquoi (Se). V. pron. Se percher.

Junai. V. a. Joindre.

Justèn. S. m. Casaquin.

Jute-carde. S. f. La bette, plante.

Jute-rabe. S. f La bette-rave.

Jutai. V. n. Rendre du jus.
Jus. Adv. Etroitement, sans vide.

L

Lai. Adv. Là.
Laiche. S. m. Plante marécageuse à feuille coupante.
Lʸau (glʸau). S. m. Glaïeul.
Lalirèn. S. m. Lérot, animal de la forme d'une souris et plus gros. — « Tchô drôle et *djère* avolué, l'èt pas pu grou qu'èn lalirèn. »
Lapace. S. f. Insecte qui s'introduit sous la peau des bêtes à corne et des gens à l'occasion.
L'arè-on-su. Loc. En désordre. — « Al ètèt dons ine si gronde fontèzie qu'al a mis tout son mènage *larèonsu.* »
Latè (on). Loc. Mode d'une fièvre sans accès, *on latè.*
Lavoure. Adv. Là où.
Lʸas. S. m. Glace.
Lè, li. Pronom personnel, 3e person. du sing.; — elle, lui.
Lè. S. m. Récit.
Léchai. V. a. Laisser.
Lenʸai. V. n. Glaner,
Lèneu. S. m. Drap de lit. — « Al ét ine grousse mézin vourqu'ol y a de béas *lèneus* de set aunes. »
Lënʸe. S. f. Glane.
Lène-de-lʸas. S. f. Alun.
Lenʸeraisse. S. f. Glaneuse.
Lenʸuze. S. f. Glaneuse.
Lʸère, dans cette locution : dents de *lʸère.*
Lissi. S. m. Eau de lessive.
Lètaie. S. f. Portée, famille.
Lerat. S. m. Part personnelle d'ouvrage. — « Le vut aitre métivai, mé l'èra bé de la pène à faire son levat. »
Lezi. S. m. Loisir.
Liborèa. S. m. Morceau informe et gros.
Lʸube. S. f. Instrument fourchu, qu'on met dans la cheminée, où l'on met la chandelle de résine.
Lʸugrai. V. n. Laisser des traces gluantes, comme le limaçon.
Lʸugrou. Adj. Gluant.
Lʸugrure. S. f. Traînée gluante.
Lʸumen. S. m. Limon, crème verte sur l'eau.
Limousine. S. f. Manteau en poil de chèvre que portent les rouliers.

Lirète. S. f. Ruban d'étoffe, charpie.
Lirou. Adj. Timide à opérer un retour, une réconciliation.
Lizète. S. f. Betterave.
Litraie. S. f. Trace, bande d'étoffe. — « En lumat, o bé dèn ine loche, a léché ine *litraie* su la vitre vour qu'ol a passé. »
Livrenu. Adj. Espèce de poires.
Loche. S. f. Limace.
Loché. Adj. Fin gras.
Lode. Adj. Mollasse, insensible.
Lôlen. Adj. Ici, tout près.

« Francèt, fôt faire ine prière,
Onrère!
Vwès-tu, quond te passes *lòlens*,
Alens! »

(J. G. *Lès Begnous*).

Lonfèt. S. m. Lin et chanvre.
Longayou. S. m. Mauvais mouchoir.
Longeot. S. m. Lange, enveloppe extérieure.
Losse. S. f. Grande facilité de parole. — « Ol ét bé ine famuze *losse*, mé souvont le sét *djére* vour qu'o va virai. »
Lou. Pron. person. Le. — Se place après le verbe. — « Si te l'as péardu, charche-*lou*. »
Lucetéa. S. m. Entrée faite en forme de cornet renversé.
Luchai. V. a. Lécher.
Lus. Pron. possess. et personnel.
Luzai. V. n. Luire.
Luzète. S. f. Plante qui étouffe le blé; entrée de l'engin dit *vreyès*.

M

Ma. Pron. pers., 1re person. Moi.
Mablʸe. Adj. Incapable, maladroit.
Mac. S. m. Marque d'un coup reçu en tombant. — « Lʸa ramassé èn béa *mac*. »
Machai. V. a. Meurtrir, contusionner.
Mache. S. f. Espèce de luzerne sauvage.
Machouinai. V. n. Manger lentement et sans appétit.
Machure. S. f. Contusion, ecchymose.
Madai. S. m. Madrier, grosse planche.
Madriau. Adj. Incommode à porter.
Maguelot. Adj. Mal cuit, — se dit du pain.
Maile. S. f. Nèfle.

Mal^y. S. m. Grosse massue de bois, dont on se sert pour fendre les bûches ou cosses à l'aide de coins.

Mal^y S. m. Mil cuit.

« Ve savèz bai qu'ol et dimonche le preval^y
De Nèle, Marondès, venèz mangeai dô *mal^y*. »

(J. G. *Le Prevail*).

Malageai. V. n. Être malade longtemps.

Malageou. Adj. Maladif.

Mal^yai. V. a. Abîmer de coups. — « L'étiont tous dus sous, le s'avont mal^yés on sortont dô cabarèt. »

Mal^yau S. m. Instrument à casser le chanvre. — « Le *mal^yau* casse é fèt chère la borde, é la braye netie la cherve pre lèchai que le brèn. »

Malatchèn. S. m. Mannequin. — « D'ôtres fwés lés nobl^yes se promeniont dons n'èn *malatchèn*, suspondu ontre dus chevaus. »

Malemont. Adv. Méchamment, péniblement.

Mal^yèn. S. m. Corne de fagot.

Malènai. V. a. Fausser en forçant.

Mal^yôdai. V. a. Broyer du chanvre.

Malon. S m. Tumeur, apostume. — « Ol y a venu ô couté èn *malon*, le croyont qu'ol ét dô vrèn qui s'at aburé lai. »

Man^yi-man^yô. S. f. Gros personnage. Fam.

Maquèl^yes. S. f. pl. Lambeaux, limandes.

Maréa. S. m. Espace circonscrit.

Marian. Adj. En âge de se marier.

Marnayé. Adj. Brisé de fatigue.

Marote. S. f. Tête en carton, servant à dresser les coiffes.

Marochèn. S. m. Instrument de jardinage.

Martouri. Adj. Flétri, contusionné. — « *Tchés* coudens sont tout *martouris*, parce que l'avont été batus pre dôs vimères. »

Matche. S. f. Mortier de terre. Mot limousin, vraisemblablement.

Mâte. Adj. Ramolli, flétri.

Matèn S. m. Grumeau, crachat.

Mâtezi. V. n. Se ramollir, se flétrir. — « Lés pwères gobéars sont bounes à mongeai rèn que quond a quemoèncont à *matezi*. »

Matroulyai. V. a. Manger sans appétit. — « O mèt poènt on goût de mongeai avec li, le fèt que *matroul^yai*. »

Matu! Exclamation par laquelle on prend possession d'une chose.

Mâtuai. V. a. S'attribuer un objet, droit de premier occupant.
Maye. S. f. Grosseur, excroissance.
Mazarine. S. f. Grand plat de terre.
Mècelai. S. m. Dent molaire.
Mèche. S. f. Vache dont un trayon ne donne pas de lait. — « A ne sera pas cher vendue parce qu'al ét *mèche*. »
Mèguc. S. f. Lait tourné.
Melai. V. n. Sécher au four ou au soleil.
Mèlai. S. m. Néflier.
Melé. Adj. Séché au four ou au soleil. — « Ol a fèt si grond chau anit, que toutes lès erbes sont *melaies*. »
Melèn. S. m. Taon.

« O broumèt, o sublᵍèt, brenère!
Onrère!
Tout quëme èn bournai de melèns,
Alèns! »

(J. G. *Lès Begnous*).

Meli-melèa. Adv. Pèle-mêle.
Melonge. S. m. Fruits séchés au four.
Melou. S. m. Claie sur laquelle on fait sécher les fruits.
Melounai. V. n. Bruire comme les frêlons. — « Le chonte bé de fèt, le *meloune* quëme ine mouche courtaude. »
Mènchai (*Se*). V. pr. Poser le pied en avant pour faire un jet plus fort.
Mènche. S. f. Barre où l'on se place pour jouer aux palets.
Menet. Adj. Bigot, dévot.
Menigonces. S. f. pl. Des façons ridicules. — « *Tchô* mènde fèt tont de menigonces que lᵍon pue. »
Mènme. Adj. Même.
Menolᵍèn. S. m. Poignée.
Menuzètes. S. f. pl. Choses réduites en miettes.
Mèraude. S. f. Femme de mauvaise vie qui a des enfants.
Merienaie. S. f. Méridienne.
Meriène. S. f. Repos du milieu du jour. — « Lès brejais qui gardont lès vaches avont trejou coutume de lès menai è *meriène*.
Mètivai. S. m. Moissonneur.
Mètives. S. f. pl. Moisson.
Mètriau. Adj. Personne qui aime à commander.
Mèture. S. f. Mélange de plusieurs sortes de grains.
Mié. S. m. Pain trempé dans du vin. — « De la tabaraye, dô babigeot, dô mié de vinègre, vela nos fricots, poënt dôs fricots de mosieu. »

Migal''ère. S. f. Ouverture au jupon pour atteindre la poche.

Minèt. S. m. Caillou tout petit, arrondi.

Misergeont. S. m. Oiseau blanchâtre, qui se montre en temps de neige.

Mitai (*Faire*). Loc. Lancer en l'air.

Miton. S. m. Milieu. — « Ol étèt dò remarèn que l'aviont plonté pre le béa *miton* dò vrejai »

Moènnumont (*A*). Loc. En pure perte.

Mogète. S. f. Haricot. — « Dòs pezéas, dòs *mogètes*, dòs pataques é de la poraye, velà presque tout nëtre vivrie. »

Moges. S. f. pl. Graines du potiron et du melon, que l'on retire pour manger la chair.

Mole. S. f. Moule. — « On apèle chondèles de *mole* les chondèles de suif. »

Molin. S. m. Partie basse d'un terrier où l'eau séjourne.

Mombrut. S. m. Soliveau sur lequel s'appuie une cloison.

Mondrai. V. n. Diminuer. — « Le bou ome Jaquel''èn a quemoèncé à mondrai é à s'acachai dès l'éage de cinquonte ons. »

Mondrël''e. S. f. Haillon. — « L'a èn béa gilèt qui li a été douné, mé sès bourn''èns sont tout à la mondrël''e. »

Mondrure. S. f. Diminution.

Montronce. S. f. Apparence. — « *Tch*ète anaie i n'èrèns pas de frutages, o n'y on a pas la *montronce*. »

Moque. S. f. Tasse en terre à une anse.

Morat. S. m. Canard sauvage à plumage roux.

Morchat. S. m. Paquet de morve.

Morche. S. f. Morve.

Morchou. Adj. Morveux. — « Le fèzont zire *tch*és drôles, le sont si *morchou!* »

Morèt. Adj. Noir. — « Le dizont qu'ine vache *morète* ét mel''oure qu'ine vache blonche. »

Morgal''ai. V. a. Mordiller.

Morvéa. S. m. Paquet de morve.

Mossounai. V. n. Murmurer sans desserrer les dents.

Mote. S. f. Verger entouré de fossés.

Moterèn. S. m. Petite motte, petite butte.

Motine. S. f. Laiche, plante marécageuse qui s'arrondit en forme de motte. Excroissance sur la lèvre supérieure causée par le tabac à priser. — « Ol ét preca le défèn Robèn se noumét Robèn-la-*motine*. »

Mouay. S. f. Groupe, foule. — « Tout *tch*u s'a dit à la *mouaye*, ol ét *dj*ère à crère. »

Mouche-bouine ou *Mouche-courtine.* } S. f. Mouche qui pique fortement.

Moucl^{y}e. S. f. Moule, coquillage bivalve.

Moul^{y}ai. V. n. Pleuvoir.

Moul^{y}asserie. S. f. Pluie brumeuse.

Moul^{y}assou. Adj. Pluvieux. « Paques *moul^{y}assou*, sènt Jeon fremontou. »

Moul^{y}erie. S. f. Pluie prolongée.

Moulinai. V. n. Brûler en étouffant, couver (en parlant du feu).

Moulue S. f. Morue.

Moun^{y}au. S. m. Moignon.

Moural^{y}ai. V. a. Secouer, par exemple, une porte.

Mourène. S. f. Lambeau de vêtement. — « *Tchèle* fame ét bé mal drolaie, son cotel^{y}èn é tout à la *mourène.* »

Mouquai. V. n. Donner du vin en quantité.

Mrelèt. S. m. Intermédiaire matrimonial.

Mreluzine. S. f. Fée poitevine. « Ol ét lé qui aportit toutes lés péares dò châtea de Mol^{y}ezès, donz ine dornaye. »

Mu. Adv. Plus.

Muai ou mieux *remuai.* V. a. Donner des langes propres à un enfant.

Mulotai. V. n. Garder dans sa bouche de la nourriture qu'on suce.

Mun^{y}e. S f. Moue. — « Ol ét pas béa, més béas petits men^{y}èns, de faire la *mun^{y}e* ò mènde. »

Mural^{y}. S. m. Lieu où mûrissent les fruits.

Mural^{y}ai. V. n. Achever de mûrir.

Mussai. V. a. Faire tèter un jeune veau.

Mussai. V. n. Passer par un lieu bas et étroit.

Musse. S. f. Passage bas et étroit.

Mussèt. S. m. Moucheron.

Muzard. S. m. Qui reste en route pour s'amuser. — « Ol ét èn *muzard*, qui ne se rond rèn que quond o fèt nègre. »

Muzern^{y}e. S. f. Musaraigne, petite souris au nez pointu.

N

Nabré. Adj. Saisi de froid.

N^{y}af. S. m. Cordonnier ambulant.

Napé. Adj. Mouillé jusqu'aux os. — « L'aive devressèt i'avèns venus *napés.* »

Natre. Adj. Egrillard, éveillé.

Naujai. V. a. Jauger.

Nauje. S. m. Mesure des fûts.

Navarit. S. m. Charrette en forme de cabane où loge le berger pour garder son troupeau pendant la nuit.

Nèa. S. m. Noyau.

Nègre. Adj. Noir. — « O chèzèt de la grèle, ol èlwadèt, o fezèt pretout *nègre*. »

Nègretè. S. f. Obscurité, la nuit, nuée noire. — « La *nègretè* est sitout venue, a fôt trejou allumai la chondèle. »

Nègrezi. V. n. Noircir.

Nète. S. f. Lieudit, ruisseau, large fossé (commune de Maillè).

Nèrai. V. n. Neiger.

Nève. S. f. Neige.

Niau. S. m. Œuf laissé dans le nid pour inviter les poules à y venir pondre. — « Fôt trèjou qu'ol èche èn *niau*, ôtrement o ferèt achoyai les poules. »

Nic. S. m. Nid. — « A se marie avec èn tel, a prond de ca, ol èt èn bon *nic*. »

Niftʷe. S. f Narine.

Niftʷetai. V. n. Chercher anxieusement.

Nigeai. V. n. Se noyer.

Nigeassèn. S. m. Qui perd son temps en des choses inutiles. — « *Nigeassèn* tout pur, qui laiche son ouvrage on achoya. »

Nigeaye. S. f. Nichée.

Nilʷèn. Adj. Minutieux.

Nine. Adj. Naine.

Niquet. S. m. Nez, terme enfantin.

Nit. S. f. La nuit.

Nivrai. V. a. Solliciter avec importunité.

Nivre. Adj. Ivre. — « Fôt pas que le bwèche, sitout que l'a senti le vèn l'est *nivre*. »

Nivront. Adj. Solliciteur importun.

Nô. S. f. Noël.

Nolʷère. S. f. Vache qui passe une année sans faire de veau.

Nolèt. S. m. Cadeau d'un parrain à son filleul.

Nontèlʷe. S. f. Petite plante à feuille arrondie, qui se tient sur l'eau.

Nouai. S. m Noyer. — « A Beômont sous les *nouais*, vour le pondont les cordounais. »

Noue. S. m. Nœud.

Nourigèn. S. m. Nourrisson.

Nu. Adj. Neuf.

Nublʷe. S f. Carie des blés.

Nublᵘé. Adj. Carié.
Nuzonce. S. f. Préjudice, dommage.

O

O. Pron. démonst. — Ceci, cela. — Employé devant les verbes impersonnels commençant par une consonne.
Obai. S. m. Saule

« I ve parle èn jarguèn que ve quenussèz bai,
I l'é parlé lonton sous vos cosses d'*ôbai*
Dèz ma petite quenussonce. »

(J. G. *Aux Nellesais*).

Obour. S. m. Flache, partie molle entre l'écorce et le cœur de l'arbre. — « Ol y a de l'*ôbour* chèz li le delènque. »
Obréa. S. m. Hobereau, milan, oiseau de proie.
Ocres. S. f. pl. Doigts, en mauvaise part. — « Le mèt pretout séz *ocres*, i'é bé onvi de l'arouchai. »
Ol. Pron. démonst. — Ceci, cela. — Devant un verbe impersonnel commençant par une voyelle.
Omalᵘes. S. m. pl. Bêtes à cornes. — Prononcez *ômalᵘes*.
Omblᵘèt. S. m. Cercle en bois pour lier les bœufs. Pain en forme de cercle.
Ombôdrai. V. a. Salir grossièrement. — « On venont de tirè lés vaches a s'a tout *ombôdrée* de putèt »
Ombounezi (s'). V. pr. S'améliorer. — « Si ve peviéz vo-z ombounezi, o serèt poènt èn malu pre vôtre fame. »
Ombouzoumè. Adj. Un peu enrhumé.
Ombrenai. V. a. Salir.

« Dompis qu'i me quenus le père la Gelaye
Nous arive trejou on boune compagnaye
De geales, d'archènchats, de nèz onchifrenés.
Ol ét rale pre ma qu'i monque la dounaye
D'onroumures, de toux, de mouchouaiz ombrenés. »

(J. G. l'*Hiver*).

Ombruzaie. S. f. Gaule terminée par un crochet, portant des poissons ou des champignons enfilés.
Ombruze. S. f. Gaule non chargée.
Omparlont. Adj. Affable, qui adresse la parole aisément.
Oncamelinai. V. a. Ensorceler. — « Si al l'a pris, fôt que le l'èche *oncamelinée*. »
Oncarnai. V. a. Sentir très mauvais. — « L'a bé su li *tch*uque malon épéalé, le pue que l'*oncarne*. »

Oncè. Particule. — Surplus très minime. — « In petit *oncè* pu, » un peu plus.

Onchau. S m. La hanche.

Onchouti. V. a. Salir largement. — « L'a chèt dans n'èn gassol^{y}, le s'a tout *onchouti*. »

Oncrenai (*s'*). V. pron. Rester coi dans un coin d'un appartement.

Oncrou. S. m. Sorte de filet pour la pêche.

Ondemageouine. Adj. Qui fait du dommage. — « Bête *ondemageouine*. »

Ondèn. S. m. Cordon, bourrelet de foin que le faucheur laisse derrière lui.

Onderce. S. f. Dartre. — « Ol èt pit-être èn môvès mau, l'a dôz *onderces* qui s'éparont su tout son cor. »

Ondure. S. f. Mal long à guérir.

Onfatumè. Adj. Dégoûté par suite de dépôts produits par l'estomac.

Onfatumont. Adj. Qui produit des dépôts dans l'estomac.

Onferges. S. f. pl. Liens qui tiennent les deux pieds d'un cheval.

Onfondemont. S. m. Pluie qui pénètre la terre.

Onfondre. V. n. Être pénétré d'eau de pluie. — « I'avèns couru toutes nos forces, mè n'ompêche pas qu'i avènz *onfondu*. »

Onfontilonge. Adj. Idiot.

Ongassai (*s'*). V. pron. S'endetter.

Ongen^{y}è. Adj. Trompé.

Onjuchai. V. a. Placer sur un appui élevé.

Onniai. V. a. Ennuyer,

Onnimont. S. m. Ennui.

Onnit. S. m. Ennui. — « Ol èt *tchèle* aïaire qui l'onnie tont; pis sa fame a bè ôtont d'*onnit* que li. »

Onnonge. Loc. Début d'un semis, d'une plantation, qu'on exprime ainsi : être *onnonge*, à mettre *onnonge*.

Onnongeai. V. a. Munir d'un semis, d'une plante. — « Ol èt bè pre li que mes drôles ont été *onnongès* de pol^{y}s. »

Onnomprès. Prép. Ensuite.

On rebourque (*A l'*). Au rebours.

Onrère. Adv. Aussi bien, en dépit.

« On passont vers la Ridilère,
Onrère!
I'è vu trwas bèas jolis garcèns,
Alèns ! »

(J. G. *Les Bèynous*).

Onroumure. S. f. Rhume.

Onsemont. Adv. Seulement. — « Nëtre fal^{y} ét n'alé à la guère, si le revenèt *onsemont!* »

Ontajai (*s'*). V. pr. Enfoncer le pied dans la boue. — « I'é velu mètre mon pè su èn pilot, i me sé *ontajé* dedons »

Ontraude. Adv. Entre temps.

Ontrecri. Adj. Dissipé, rageur.

Ontrefesai. V. a. Entrelacer. — « Le prêtre a bé prêché anit, mè son sermèn étet paz asséz *ontrefesé* de latèn. »

Ontresèn. S. m. Projet.

Ontrimonchai. V. a. Ajuster grossièrement.

Onvrel^{y}ounai. V. a. Enrouler, lier en cercle.

Onvrimai (*S'*) V. pr. S'envenimer. — « Le s'a cassé ine jombe, si o s'onvrime o sera tont pis. »

Orn^{y}e. S. f. Momie, statue. — « L'ét tout obobé dons sèn èr, l'ét tout quëme ine *orn^{y}e*. »

Ostinai (*S'*) V. pr. Se suicider.

Otout Conj. Aussi.

Ouche. S. f. Verger, ou pièce attenante à une maison.

Ouzeni. S. m. Bois béni.

Ovure. S. f. Planche mince soit de sapin, soit de bois blanc.

P

Pabou. S. m. Pavot.

Pactai. V. n. Avoir commerce avec le démon. — « Le dizont que le *pacte*, ol ét pre tchu que l'a de l'argeont tont que le vut. »

Pale. S. f. Pelle.

Palèn. S. m. Pelle étroite qui sert pour mettre le pain au four.

Palot. Adj. Grossier. — « Langage *palot*. »

Palotai. V. n. Conduire le bateau à la pelle. — « Ol ét le six jel^{y}et que l'alont à Sênte Mècrine, mè o fôt *palotai*, d'alaie é de venue. »

Parai. Loc. interrog. — Pas vrai? (par syncope).

Parai. V. a. Lever la peau d'un fruit. — « Le s'a *paré* ine jote d'èn coup de razou, o fèt fremi. »

Paré. S. m. Etendue de la chaîne que le tisserand va mettre en œuvre.

Parièle. S. f. Plante nommée patience, de la famille des rumex, en botanique.

Pariure. S. m. Pari.

Pardji. Loc. Par Dieu!

Parlonge. S. m. Langage. — « Ol ét tchôlèn qu'ol a tout le pu béa *parlonge.* »

Parou. S. m. Equarisseur. — « Lés *parous* levont la péa dôs baites crevaies, mé souvont *tches* fèt-zire on mongeont dôs rias. »

Parpal^{y}èn. S. m. Papillon.

Parure. S. f. Pelure de fruit ou de légume.

Passaie S. f. Etroit passage dans une haie, un bois.

Patai. V. n. Lutter, concourir. — « L'ét trop forciu, o n'y on a paz yèn pre patai avec li. »

Patai. V. n. S'enlever — en parlant de la terre qui s'attache à la chaussure.

Pataque. S. f. Pomme de terre, patate.

Patroul^{y}age. S. m. Action de remuer la boue d'une flaque d'eau.

Patroul^{y}ai. V. n. Agiter une flaque d'eau, de manière à soulever la boue qui est au fond.

Patroul^{y}is. S. m. Flaque d'eau dont la boue a été remuée.

Pau. S. f. La peur.

Pau. S. m. Pieu.

Paucres. S. f. pl. Les mains sales.

Para. S. m. Plante marécageuse, jonc fleur.

Pè. S. m. Le pied.

Péa. S. f. La peau. — « L'ét poènt oncore gari, l'a que la *péa* é lèz ous. »

Péaral^{y}is. S. m. Pierrailles.

Péarche. S. f. Couverture d'un livre.

Péarsounai. Adj. Associé. — « Ol ét èn chèti valet, le s'acorde paz avec sés *péarsounai.* »

Pèchard. Adj. Se dit d'un cheval dont le poil est blanc avec taches rouges.

Pel^{y}age. S. m. Pillage.

Pel^{y}ai. V. n. Piller.

Pël^{y}es. S. f. pl. Hardes en loques et usées.

Pel^{y}eron. S. m. Qui est vêtu de loques usées.

Pelasse. S. f. Peau, écorce. — « L'avont bé passé pr' itchi, i'o-z avèns quenussu ô *pelasses* de châten^{y}es. »

Pelou. S. m. Equarisseur.

Penai. S. m. Panier.

Penël^{y}e. S. f. Etoffe de laine. — « *Penël^{y}e* blonche, *penël^{y}e* nègre, èn petit ondessous de la flanèle. »

Peneraie. S. f. Plein panier.

Penère. S. f. Panetière. — « La *penère* s'atache ô cou é pondrël^{y}e dons l'échine. »

Pen^{y}erèa. S. m. Chardon à tige élevée.

Penonces. S. f. pl. Haillons.

Penot. S. m. Terme de tendresse désignant le pied d'un enfant.

Perot. S. m. Dindon. — « Le fèt dôz ombaras quëme le geau *perot* dô Priôté »

Perote. S. f. Femelle du dindon, ou dinde.

Peta. S. m. Petit point d'une couleur différente de celle du fond.

Pètail^{y}ai. V. n. Economiser sur de petites choses.

Pètassai. V. a. Rapiécer.

Pètasse. S. f. Femme à l'esprit étroit, qui se perd dans des riens.

Pètassiai. S. m. Homme adonné à des futilités.

Petèn. S. m. Sorte d'osier.

Petonère. S. f. Pistolet que se font les enfants avec une branche de sureau, et qu'ils bourrent de pelotons de filasse.

Petounai. V. n. Murmurer entre les dents

Petrasse (*être en*). Loc. Etre de mauvaise humeur et murmurer.

Pezèa. S. m. Pois, haricot.

Pezèa-barbot. S. m. Haricot d'Espagne.

Pibau. S. m. Anguille à ventre jaune.

« E dôs meléns e dôs citroles
E dôs *pibaus* dons vos bouroles. »

(J. G. *Genvrai* 1874).

Pibl^{y}e. S. m. Peuplier.

« Dôs pibl^{y}es desuz la levaye. »

(J. G. *Aux Nellesais*).

Pibolai. V. n. Jouer de la *pibole*.

Pibole. S. f. Tout instrument qui soutient la voix.

Pibolou. Adj. Joueur de *pibole*.

« Lès pibaus se moquont anit dô *pibolou*. »

(J. G. *l'Hiver*).

Pic. S. m. Oiseau. — « Mègre quëme èn *pic* » Prov.

Pichequenaude. S. f. Chiquenaude.

Picot. S. m. Pied d'épine taillé en pointe, ou pointe quelconque.

Picote. S. f. Petite vérole.

Pidè. S. f. Pitié.

« A chaque coup l'on vouèt yèn qui ramasse èn mac,
O fèt *pidè*, misère. »
(J. G. *Le Prevail*).

Pidiablʸe. Adj. Qui fait pitié.
Pife. S. m. Gros nez.
Pigeai. V. n. Se précipiter du haut des airs pour plonger. — « Les venéas *pigeont* fort anit. »
Pigossai. V. a. Manger un fruit grain par grain.
Pigossé. Adj. Marqué de petite vérole. — « Le va se mariai avec ine de zêtes, i crèt qu'ol ét la *pigossaie*. »
Pigoulʸai. V. a. Chercher dans l'eau avec une *pigouille*. — « Fôt pas *pigoulʸai*, quond on ai à le vremaie. »
Pigoulʸe. S. f. Longue perche, armée de deux pointes de fer, servant à conduire le bateau.
Pigrolai. S. m. Oiseau au long cou, au bec dur. — « Le *pigrolai* chonte, le demonde de l'aive. »
Pigrelé. Adj. Tacheté.
Pilot. S. m. Petit monceau.
Pinèa. S. m. Noyau.
Pionnage. S. m. Prestation.
Pioze. S. f. Puce.

« Quond, su le selʸ assis, Pière botèt son dalʸ,
Journolère, a couté, galopèt ô soulalʸ,
Lés *piozes* dons sa couvèarte. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Piquwas. S. m. Renoncule des prés.
Piralʸ. S. m. Poitrine. — « Le remplʸit bé sés gilets, l'a bé èn bon *piralʸ*. »
Pire. S. f. Le foie.
Pirèns. S. m plur. Jeunes oies, sans distinction de genre.
Piroche. S. f. Petite oie femelle.
Pirwole. S. f. Coccinelle, petite bête du bon Dieu.
Pissi-de-chai. S. m. Champignon.
Pisswère. S. f. Seringue en sureau que se font les enfants.
Pirelé. Adj. Piqué, buriné.
Plʸacre. S. m. Exposition : mettre un objet au *plʸacre* du soleil.
Plʸau. S. m. Cheveu. — « Ol étèt à peu près quême dôs *plʸaus* su de la soupe. » Prov.
Plʸayai. V. a. Plier.
Plʸeye S. f. Rouleau de toile de lin.

Plʸonge. Adj. Plan, uni.

Polʸ. S. m. Pou. — « Le groulʸe de *polʸ*, le pèt pas s'en dènongeai. »

Pôfourche. S. f. Pieu terminé par une fourche.

Pôgrenʸai. V. a. Toucher sans précaution. — « Et-o joli de *pôgrenʸai* le fricot quëme te fès? »

Polaie. S. f. Lieu d'un cours d'eau où l'on a planté des pieux.

Pondalʸ. S. m. Appareil pour suspendre.

Pondrelʸai. V. n. et a. Etre suspendu, suspendre.

Pondrelʸau (ô) Loc. Mettre un objet *ô pondrelʸau*, c'est le suspendre.

Pondreloche. S. f. Paquet d'objets suspendus.

Pone. S. f. Cuve à lessive. — « Pre faire la buaye, n'on assit la *pone*, pis n'on passe le léssis. »

Poquai. V. a. Heurter, frapper d'un projectile; répondre vertement. — « *Poquai*, quond on joue à la boule, ol ét ce qui fèt le béa jouou. »

Pote-pote. Loc. Cri des fermières pour appeler les canards.

Porcherèn. S. m. Oiseau de proie qui se nourrit de poissons.

Porlʸèn. S. m. Petite poire.

Porlʸounai. S. m. Arbre à fruit qui produit le *porlʸèn*.

Pôrou. Adj. Peureux.

Portelʸèn. S. m. Petite porte.

Portemont. S. m. Etat de santé.

Portou. S. m. Porteur, soit homme, soit cheval.

Pôtèns. S. m. pl. Bas courts, qu'on place sur d'autres pour les garder. — « Pas sounʸou, l'a dôs *pôtèns* qui sont trejou chèz on courcalʸèt. »

Potèt. S. m. Pot à l'eau. — « Ol ét la mode *tchôlèn* que tout le mènde de la companʸaye buèvont ô mènme *potèt*. »

Potirèn. S. m. Champignon.

Pouche. S. f. Lie de vin.

Poulʸassère. S. f. Femme sans soin. — « Ol ét ine vrèe *poulʸassère* qui fèt hènte à tout son contèn. »

Poulai. V. n. Lâcher prise.

Pourtau. S. m. Portail.

Poussiot. S. m. Asthme.

Pouvre. S. f. Poussière.

« Ol y avèt déjà bé set ons que de l'école
I baliès la *pouvre* é prenès lés lècens. »

(J. G. l'*Hiver*).

Pouvrou. Adj. Poudreux.

Pouzinère. S. f. Nom d'une constellation.

« La nit venèt, la *Pouzinère*
Onrère!
Se levèt dret on Genol'ens. »

(J. G. *Les Begnous*).

Pre. Prépos. Par, pour.

Preca. Conj. Pourquoi?

Prece-pière. S. f. Pariétaire, plante.

Prèci. Loc. Par ici.

Pre-dare. S. m. Lieu où se jettent les immondices, latrines.

Pre-dë-que. Adv. Pourquoi, pour quelle cause.

Prefou. S. m. Pain ou gâteau qui ne fait que passer par le four.

Prelai. Loc. Par là.

Prelè. S. m. Plante du marais de la Vendée, dite *ananthe phellandri*.

Premai. Adj. Premier.

Prëque (*On*). Loc. En échange. — « Que baras-tu *on prëque*? »

Prézimai. V. a. Examiner. — « I'é bè *prézimè tchel* ontresèn, i crèt pas que l'on èche béacot d'agrémont. »

Preval'. S. m. Assemblée primitivement religieuse, aujourd'hui profane.

Preval'ou. Adj. Individu qui assiste à un *prevail*. — « O vènt de tous lès bors dòs soulas de *preval'ous*. »

Prime. S. f. Le printemps. — Adj. Précoce — « Ol ét râle que *prime* onge, charchai chéz tardi. » Prov.

Prol'â. S. m. Bois qui sépare deux bœufs attelés.

Promenou. S. m. Lanière soutenant un enfant qui ne peut pas marcher.

Prou. Adv. Assez.

Puc. S. f. Dent d'une fourche. — Très petite lame de roseau, formant l'instrument appelé roux, qui sert à battre la trame.

Punèzie. S. f. Pleurésie.

Puput. S. f. La huppe, oiseau.

Purèt. S. m. Bouton purulent.

Putèt. S. m. Suint du fumier.

Pwèrusse. S. m. Poirier sauvage.

Q

Quarte. S. f. Les trois mois d'été.

Qu'at-ô. Loc. Qu'y a-t-il?

Quazimont. Adv. Presque, quasi.— « O fèt si grond chau, qu'i s'è *quazimont* èbaloui. »

Quelʸère S. f Plante marécageuse.

« Ni pava, ni jène, ni *quelʸère*,
Onrère !
L'étiont on péa jusqu'ò talèns,
Alèns. »
(J. G. *Les Begnous*).

Quelʸi. V. a. Cueillir.
Quelʸot Adj. Nigaud, impassible. — « *Tchô* drôle ét bé *quelʸot*, l'a l'èr tout ondormi. »
Quëme. Adv. Comme.

« On batéas, on vouetures,
On char-à-bons, à pé *quëme* on cabriolès. »
(J. G. *Le Prevail*).

Quemont. Adv. Comment.
Quemontai. V. n. Ménager la provision. — « Si minablʸes quëme i sèns, o fôt *quemontai* le fricot. »
Quëne. S. f. Canne. « Ol ét érage de *quëne*, ol ét sot é malèn. »
Quëne-peterésse. S. f. Cane sauvage.
Quenèt. S. m. Petit canard.
Quenodju. Part. passé du verbe *quenutre*.
Quenussonce. S. f. Connaissance.
Quenutre. V. a. Connaître. — « Le *quenut* pas que le mènde se moquont de li. »
Queri. V. a. Chercher.
Quetchai. V. a. Gagner au jeu tout ce que possède l'adversaire.
Quètche. Adj. Celui qui a tout perdu au jeu.
Quicondai V. n. Braire. (Onomat.)
Quinquenasse. S. f. Nasse pour la pêche aux anguilles.

R

Rabalai. V. a. Balayer en arrière, vers soi. — « Le pèt contai les louis d'or que l'a, l'ét oblʸigé de les *rabalai*. »
Rabalaye. S. f. Ce qu'on amène avec le râteau dit *rabale*.
Rabale. S. f. Sorte de râteau pour nettoyer le four ou l'aire.
Rabalèt. S. m. Chapeau *rabalèt*, à larges bords.
Rabalèn S. m Petit râteau pour nettoyer le four.
Rabâtai. V. n. Frapper, corriger un enfant.

O bé dèn tchô béa lèn dòs Toronges, dò bot,
Dont l's fames l'été *rabatont* le grabot,
On cazaquèn é on marmotes. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Rabâtage. S. m. Bruit redoublé.

Rabinaye. S. f. Corvée de travail. — « O fôdra bé mu d'ine *rabinaie*, pre mètre *tchèle* téare on état. »

Rabl^{y}e S. m. Gallium ou caille-lait, plante grimpante qui vient dans les semis de lin et le long des haies.

Rabouzinai. V. a. Former des plis irréguliers. « J'é peardu ma jaretère, mès chausses sont *rabouzinayes*. »

Rabretau. S. m. Roitelet.

« O vèndjit èn *rabretau*
Avec son pl^{y}èn jabot de sau,
O vèndjit èn ramenou
Avec sa gourée à son cou.
De l'irète é la
Lon la la,
De bé arapés
L^{y}y on èra. » (Chanson)

Racassai. V. n. Faire un *râclement* bruyant.

Racasse. S. f. Crécelle.

Râche. S. f. Pellicule qui se détache du cuir chevelu.

Rachou. Adj. Qui a des pellicules.

Racl^{y}èn. S. m. Gratin. — « Lès drôles s'aroual^{y}ont ôtour de la marmite pre ramassai lés *racl^{y}èns* dô mal^{y}. »

Racoquel^{y}ounai (*se*). V. pron. Se recoquiller.

Râge. S. f. Baguette qui sert à raser une mesure de grain.

Râgeai. V. a. Raser une mesure de grain.

Ragouènage. S. m. Mets composé de pommes de terre et d'ognons.

Ragouènai. V. n. Rissoler, prendre un tour de *ragoût*.

Ragoul^{y}age. S. m. Mauvaise cuisine. — « *Tch*u bon *tchèr* qu'o fôt avwar pre mongeai dons *tchèle* mézèn ! ol ét rèn que dô *ragoul^{y}age*. »

Raguëne. S. f. Rigole ; pli de l'anus.

Raize. S. f. Ligne creuse entre deux sillons. — « La vertu ét quëme ine *raize* : si n'on mèt son pé a couté, adieu ! »

Râlai (*se*). V. pr. S'avancer en se cachant.

1. *Râle*. Adj. Rare.

« Ol ét *râle* pre ma qu'i monque la dounaye ».
(J. G. *L'Hiver*).

2. *Râle*. S. f. Jambe, bras, jarret. — « Depis que l'a *odju* tchèle ataque, le trène jolimont la *râle* ».

Ralète (aller de). A pas de chat, en rasant les murailles.

Ramèle. S. f. Anse de panier. — « La *ramèle* dô penai, dô selʸa, dô boutelʸèn ».

Ramissage. S. m. Bruit de feuillage.

Ramissai. V. n. Faire un petit bruit de feuillage. — « Ol a *ramissé* toute la nit dons la cheminaye, ét-o poènt sine de malus? »

Râpai V. n. Grappiller.

Râpe. S. f. Marc de raisin.

Râpè. S. m. Piquette.

Rapèle. S. f. Plante aquatique de la famille des *Characées*. — « La *rapèle* romplʸit les foussés et lès rivères, ol y on a pretout ».

Raque. Adj. Ras, court.

Raquelʸou. Adj. Décrépit, de chétive apparence.

Rassoulʸai (*se*). V. pr. Se mouiller, se couvrir de boue.

Ratatoulʸe. S. f. Mauvaise cuisine.

Ratouère. S. f. Ratière, souricière.

Rarèn. S. m. Animal qui remplit de bruit l'horizon, les soirs d'été.

Ravau. S. m. Chaleur, rut.

Rayai. V. a. Regarder avec amour. — « I vouès bè que te me *rayes*, mé te m'èras pas. »

Rechêvai. V. n. Retomber malade. — « Si le venèt à *rechêvai*, ol anoncerèt rèn de bèn. »

Reçunai. S. m. Le repas du midi. — « Le chau qu'o fèt ! nètre *reçunai* èt grâlé dons le boutelʸèn. »

Reçunai. V. n. Faire le repas du midi.

Refonçai. V. a. Remonter la culotte. — « Vènez *tchi*, mon béa menʸèn, qu'i te *refonce*. »

Regoulai. V. a. et n. Vomir.

Relèt. S. m. Reste d'un repas.

Remëlʸe. S. f. Menu bois.

« Pu malerus bêacot que *tchés* pôvres condrëlʸes
Qu'i voyèns sôtelai là-bas dons les *remëlʸes*. »

(J. G. l'*Hiver*).

Remelʸ. S. m. Mamelle d'une bête.

Remelai. V. n. Faire un bruit du gosier. — « L'a bè tont *remelé* à matèn ! tchu bé èn pé de chat que lʸ'avèt dons le tia de la gorge ! »

Renèncai. V. a. Rincer.

Renènçaye. S. f. Frottée.

Rèngeai. V. n. Ruminer.

Renouvelèn. S. m. Frai de moules qu'on sème sur les *bouchots*.

Reparèn. S. m. L'étoupe la moins grosse. — « Ol ét avec le *reparèn* que le fèzont dôs lençus, dôz èssumèns, dôz devontaus. »

*Repontal*ʸ*es*. S. f. pl. Le lendemain du mariage et les embarras subséquents. — « Lés *repontal*ʸ*es* duront pu lon tons que la noce. » Prov.

Rère. V. n. Jeter une lueur, un rayon. — « La chondèle *rayèt* dons la mèzèn. »

*Retal*ʸ*èn*. S. m. Petit morceau d'étoffe, provenant d'une erreur de coupe.

Retentèn. S. m. Petite chose, un signe, une ressemblance.

Retironce. S. f. Habitation, résidence. — « L'avèt pas de *retironce*, l'a mouru donz èn tèt à gorèt. »

Revènt. S. m. Appétit habituel.

Revilé. Adj. Rétabli dans ses affaires. — « De *tch*au qui a repris sa pl*ʸ*ace, o le dit qu'ol ét èn pouel *revilé*. »

Revolèn. S. m. Tourbillon, rafale.

Revolinai. V. n. Tourbillonner. — « Lés sorcères (tourbillons) fèziont *revolinai* de tous coutès. »

Revitre. V. a. Fournir de vêtements.

Rezaye. S. f. Trace colorée.

Ria. S. m. Tranche d'un fruit. — « Oh ! qu'ol èt bèn, èn *ria* de melèn. »

Riboule. S. f. Instrument de bois en forme de cône tronqué et traversé par un manche d'un mètre de long, avec lequel on foule le raisin dans les basses. — « Le li a fèt ine cun*ʸ*e avec èn batèn à *riboule*. »

Ricassai. V. n. Ricaner.

*Richôn*ʸ*ai*. V. n. Rire sottement.

Rifau. S. m. Radis.

« Pre parlai de tout *tch*u, dô coupèmbre ô *rifau*. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Rigourdène. S. f. Conte frivole. — « Le dit rèn que dôs bagoul*ʸ*ages è dôs *rigourdènes* brôl*ʸ*ayes. »

Riles. S. f. pl. Cuisine de porc.

Rimai. V. n. Prendre le goût de brûlé.

Rimes. S. f. pl. Humeur des yeux, chassie.

Rimis. S. f. Brûlure. — « Le fu ét bè sûr dons vos chausses, parce qu'o pue la *rimis*. »

Rimous. Adj. Chassieux.

Riochai. V. n. Rire à tout propos.

Rioche. S. f. Femme qui rit sans raison.

Ripace. S. f. Femme prétentieuse.

Ripai. V. a. Faire tomber les feuilles en serrant la branche dans une main.

Ripe. S. f. Mince copeau qui sort de la varlope ou du rabot.

Roberde. S. f. Plante dite *mercurialis annua.* L. F.

Rôdai. V. n. Se pavaner, faire la roue. — « A luz a tout douné pre testamont, ol a bé moyèn de lés faire *rôdai.* »

Rolai (*se*) V. pr. Manger ou boire à l'excès. — « Le dizionl que l'étiont calvires, ol ét bé pu tout que l'étiont *rolès.* »

Rolèn. S. m. Barreau de chaise, d'échelle.

Rondèn (*d'une*). Loc. D'une manière décidée.

*Rongoul*ᵛ*ai.* V. n. Murmurer, — se dit de l'eau en mouvement.

« Quond dons son batéa, qui *rongoul*ᵛ*e,*
Chaquèn revènt chéz sa, marnayé mè contont. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

*Roubl*ᵛ*e.* S. m. Mouvement confus de l'eau que fait un poisson.

Rouche. S. f. Massette (typha), roseau à quenouille.

Rouche-loube. S. f. Rouche-loube ou de loup, sorte d'herbe marécageuse, bonne seulement à faire de la litière.

Rouchère. S. f. Lieu où croît la *rouche.*

Rouère. S. f. Trace d'une roue, rigole pour diriger l'eau. — « Pr'ompêchai le blᵛé de nigeai, o fot faire dôs *rouères* ò bout de tous lés carés. »

Rougèt. S. m. Os rongé.

*Roul*ᵛ*ai.* V. a. Avoir les regards fixes. — « L'a roulᵛé sès grous elᵛs su ma; i crêt bé que l'ét faché. »

Roulaye. S. f. Volée de coup. — « *Tch*u *roulaye* que le va atrapai, si le se mèt à *adj*inai *tch*o gas. »

Roumai. V. n. Avoir la poitrine gênée par les glaires.

Rouméa. S. m. Respiration glaireuse. — « Ol y a pu d'atonde on li, le quemoénce à avwar le *rouméa.* »

*Roun*ᵛ*iat.* S. m. Petite rogne sur une plaie.

Rouont. S. m. Large ornière où l'on joue aux boules.

*Roupèl*ᵛ*e.* S. f. Chiffon.

Rouzinai. V. a. Embêter.

Rouzèns. S. m. pl. Les Rogations.

Roustaye. S. f. Volée de coups.

Rovre. Adj. Rude.

Royou. S. m. Pièce d'eau pour faire rouir.

Rulèsse. S. f. Roulage. — « Ine civère à *rulèsse* ét pu quemode qu'ine civère à bras. »

Rupilᵘai. V. a. Dérober.
Rupilᵘe. S. f. Même sens que *roupelᵘe.*
Russe. S. f. Roupie. Rouge-gorge.
Russèn. S. m. Petit courant. — « I monquerèns poènt d'aive à ceture, tous lés *russèns* dôs ponès sont émouvés. »
Russounai. V. n. Couler par petits flots.
Rutelai. V. n. Rouler sur une pente.
Rwanai. V. n. Se gâter en séjournant dans l'eau.
Rwar. V. n. Rouir.

S

Sa. S. f. Soif.
Sa. Pron. pers. Se, soi.
Sabarèn. S. m. Chausson de cuir qu'on met dans ses sabots.

« E le lendemèn journolère,
On rère!
Trouvit là-bas six *sabarèns,*
Alèns! »

(J. G. *Lès Begnous*).

Sabèn. S. m. Savon.
Sabounai. V. a. Savonner.
Sabounure. S. f. Eau de savon. — « *Tchô* mènde ét donc bè sale! fôdra le mèttre dons la *sabounure.* »
Sacquai. V. a. Mettre dans un récipient. — « I li è *sacqué* mèn pre la goule. »
Sair. V. auxil. Etre.
Salou. S. m. Charnier.

« Voui, si dorenavont ine fèn de chôdraye
Ve prenèt, mon vwèzèn, charchéz dons tchô *salou.* »

(J. G. *L'Hiver*).

Sapai. V. n. Goûter, embrasser en appliquant les lèvres avec bruit.
Sarabènde. S. f. Forte réprimande.
Saralᵘè. Adj. Fortement serré. — « L'ét bè mal, on pèt pas li uvri la goule, l'a lés donts *saralᵘayes.* »
Saralᵘont. Adj. Fortement serré.
Sauze. S. f. Saule. — « Tous lés teraiz étiont plᵘontés de frâuᵘes, d'ôtres fonès; anit ol ét quazimont rèn que dôs *sauzes.* »
Seguelᵘai. V. a. Secouer en tous sens. — « *Tchô* drôle fèt que me *seguelᵘai* pre mon garde-robe pre qui nôz onnougèns. »

Selᵘa. S. m. Seau.

Semont. Adv. Seulement.

« Ne huchéz pas si for aprés més bus *semont*
E cha petit cha pwas on alont doucemont
I finirai bai *tchè*le plᵘonche. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Senᵘurie. S. f. Surnom, sobriquet.

Sènt-bwas. S. m. Clématite des haies.

Sèr, sè. S. m. Soir.

Seraye. S. f. Soirée.

« E le dimonche ô ser, quëme o folèt donsai,
O jouèt dons la rue ô palèt, à fesai,
Quëme on passèt bè sès serayes. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Sernue. S. f. La fétuque, plante.

Serpoulai. V. n. Avoir des démangeaisons cuisantes. — « I'é manié ine pougnᵘaye d'orties, o m'a fèt serpoulai la péa. »

Sevrai. V. a. Déchirer.

Sibrecelᵘs. S. m. Cils.

« M'èt avis qu'i ve vouèt d'itchi roulᵘai lès elᵘs,
Biselᵘont, renifᵘont, plᵘissont vôs sibrecelᵘs. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Sigoulᵘai. V. a. Agiter un liquide dans un vase. — « Qu'ét-o dènc que te sigoulᵘes dons *tchô* friolet? »

Sigre. V. a. Suivre. — « Ol ét bè èn môvès gas, l'a fèt *sigre* ine fëlᵘe pu de dus lius de chemèn. »

Silai. V. n. Avoir la respiration sifflante.

Silèn. S. m. Respiration sifflante. — « *Tchô* jène gas a jolimont le *silèn*, tch' ét bè évircarié ô dedons. »

Soguai. V. n. Attendre d'un air taciturne.

Sôgrenai. V. a. Nettoyer grossièrement.

Sogrëne. S. f. Femme manqnant de soin.

Sômat. S. m. Saumure.

Songuenite. S. f. La santoline. L. F.

Sorèt. Adj. Qui a les oreilles coupées ou courtes.

Sôrlᵘai. V. n. Avoir les oreilles basses, l'air triste. — « Nos vaches sorlᵘont à matèn, i sès qu'u sine ol ai. »

Sôtelia. S. m. Petite sauterelle, servant à la pêche à la ligne.

Sotëlᵘe. S. f. Onglon de certains animaux.

Sotelᵘèn. S. m. Petit ongle. — « L'a dôs èglᵘes ô pes qui sont toutes rabouzinayes, ol ét de vrès *sotëlᵘens* de chais. »

Soubrai. V. a. Suffoquer, surmonter.

Soucès. S. m. pl. Restes, service, profit, durée. — « Tchèle pâture fera dôs *soucès*, parce qu'ol a coti pre l'orage. »

Soufrenai. V. n. Avoir la respiration accélérée par l'émotion.

Soufrète. S. f. Grande peine, résultant de la perte d'une chose ou de son absence.

Soulʸèn. S. f. Femme malpropre. — « Catiche èt ine soulʸèn toute pure, trejou jobraye. »

Soulalʸ. S. m. Soleil.

« Mé le mènme soulalʸ fèt trejou, *Dj*u merci,
Su lés chons couri lés urnyoles.. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Soulalʸère. S. m. Endroit exposé au soleil.

Soulas. S. m. Grand nombre, groupe.

« I vouèt dons le marès dôs soulas de pirèns
E dons lés bwas, l'ivèar, dôs groles dôs hérens
Dôs corpejaus é dôs wabrètes. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Soulèn. Adj. Adonné au vin. — « Ol èt èn *soulèn* avèré, è quond l'èt soûl, le couche sés bos dons son lit. »

Sourla. S. m. Nœud coulant.

Soutre. S. m. Première couche de fagots, de foin, etc. — « Ce *soutre* n'èt bèn que pre la lètère, o doune èn zire os omalʸes qui on mongeont. »

Soutrelʸèn. S. m. Cœur de la pelote.

Sôvemont. S. m. Préservation.

1. *Su*. S. f. Sœur. — « Que ferons-i à nètre petite *su* dons le tons qu'o fôdra l'amounetai ? »

2. *Su*. S. m. Sureau. — « La flʸur de *su* adoucit lès molons. »

Sublʸai. V. n. Siffler.

Sublʸau. S. m. Sifflet. — « Taise-te, mon menʸèn, i t'acheterai èn béa coutéa à *sublʸau*. »

Sublʸèt. S. m. Petit sifflet.

Supai. V. a. Sucer.

Supèt. S. m. Toute chose qu'on suce. — « *Tchô* petit se fèt dôs *supèt* avec sés longeots. »

Surge. Adj. Elastique.

Surlai. V. a. Boire en aspirant.

T

Ta. Pronom personnel. — Toi

Tabaraye. S. f. Compote de prunes. — « Anit la *tabaraie* ne vôt rèn, si al èt pas mwèté de sucre. »

Tabut. S. m. Tourment, affliction.

Tabutai (se). V. pr. Se tourmenter. — « I'é trezou *tchuque* chouze qui me pigoul^{y}e dons le cervéa, ol ét èn *tabut* qui m'onnie béacol. »

Tache. S. f. Clou.

Tacòn^{y}ai. V. a. Raccommoder grossièrement. — « I'è *tacon^{y}è* ta varuze, pré alai à la vremaye. »

Talai. S. m. Rouleau pour recevoir la toile à mesure qu'elle se fabrique.

Talbot. S. m. Billot qu'on attache au cou des animaux pour les empêcher de courir. — « L'a bé èn béa talbot de chai à trênai (une tâche malaisée). » Prov.

Talbotai. V. n. Clocher comme un talbot.

Tale. S. f. Feuille de légume, avec de fortes nervures.

Talère. S. m. Tarière.

Taligournéa. S m. Espèce d'ananthe ombellifère commune à l'Ile-d'Elle, inconnue des flores.

Tamizal^{y}e. S. f. Baguette plate qu'on place sur le pétrin pour appuyer le tamis.

Tapaie. S. f. Grande quantité.

Tapén. S. m. Bouchon.

Tapounai. V. a. Boucher. — « Il é pretout *tapounè* dompis son bl^{y}onchèt jusqu'à ses canussèns. »

Tarau. Adj. En chaleur, en parlant d'une vache.

Tarigot. S. m. Résidu du miel, morceau de pain taillé à grosses bouchées dans du lait, du vin.

Tatuçai. V. n. Bavarder sans réflexion.

Tavassai. V. n. Bavarder avec importunité.

Tavasse. S. f. Bavarde insupportable.

Tcharpéa. S. m. Carpeau.

> « E dôs *tcharpeaz* à pl^{y}èns furèts,
> E dôs al^{y}ons pre vos gorès. »
>
> (J. G. *Genvrai* 1874).

Tchau, tchéle. Adj. démonst. — Ce, cet, cette. — « *Tchau* de chés nous. » (le mari).

Tchèr. S. m. Cœur. — « Ol ét bé tons qu'i rèçune, i'é le *tchèr* nalé. »

Tchéru: S. m. Terrain attenant à une maison. — « O fôt dôs *tchérus* à ine mèzèn pre mètre lés geaus, lès perots, lès quenès, lés en^{y}as, lés gorès. »

Tchi. Pron. relat. — Qui.

Tchinau. Adj. Importun, parasite.

Tchinôdai. V. n. Etre importun.
Tchô-lai, tchèle-lai. Pron. démonst. — Celui-là, celle-là.
Tchôlèn. Adv. Ici, dans l'endroit.
Tchô-l^y^on. Pron. démonst. — Celui qui est là-dedans.
Tchô-tchi, tchèle-tchi. Pron. démonst. — Celui-ci, celle-ci.
Tchu. Pron. démonst. — Ceci.
Tchu-lai. Pron. démonst. — Cela.
Tchulai. V. n. Reculer.
Tchu-l^y^on. Pron. démonst. Ce qui est là-dedans.
Tchuqu'èn, tchuques-èns. Pronom indéfini. — Quelqu'un, quelques-uns.
Tchure. V. n. Cuire.
Tchuré. S. m. Curé.
Tchurou. S. m. Petite pelle ou houlette assez longuement emmanchée, pour débarraser le soc de la charrue de la terre adhérente.
Tchu-tchi. Pron. démonst.— Ceci. —« Bè *tchu-tchi*, qu'ét-au? »
Tè. Loc. Tiens!
Tèare. S. f. Terre.
Tedzi. V. n. Tiédir.
Tel^y^èn. S. m. Mèche de cheveux.
Tèmbre. S. m. Auge en pierre.
Ten^y^asse. S. f. Chevelure en désordre. — « Al a ine *ten^y^asse* qu'a pën^y^e bai tous lés dimonches avec èn ratéa. »
Tenal^y^ai. S. m. Claie ou ratelier pour mettre le pain.
Terai. S. m. Terrier.
*Teral^y^*. S. m. Terreau. — « Le teral^y^ fèt veni de béas melèns. »
Terasse. S. f. Terrine.
Tèt. S. m. Toit.

« Su de la pal^y^e dons son *tèt*
Dôs onfons le pu béa. »

(Noël).

Tètinaye. S. f. Entêtement.
Tètussai. V. n. Agiter souvent la tête.
Tevai. V. n. Etre épuisé, chanceler de fatigue.
Tèzai (se). V. pron. Se taire, cesser d'agir.
Tia. S. m. Tuyau servant au tisserand; ornement de coiffe, d'une dentelle.
Tie. S. f. Mèche du fuseau à filer.
Tiran^y^e. S. f. Viande dure et filandreuse.
Tire-arrache. S. f. La rousserole, grive des marais.
Tire-la-rigot (boire à). Loc. Boire à discrétion (1).

(1) [Sur cette locution, voy. l'article de G. Raynaud dans *Romania*, 1879, p. 100.]

Tirète. S. f. Tiroir. — « L'avïont mis tout èn tas de flʸageolès dons dôs tirètes ». (Orgue).

Tirolaie. S. f. Longue suite d'animaux, d'hommes, d'objets divers.

Tirônʸai. V. a. Tirer à plusieurs fois.

Tirondène. S. f. Même sens que *tirolaie.*

Tomporinaye. S. m. Allées et venues. — « I t'é pas vue a matèn, t'as donc pas fèt ton *tomporinaye.* »

T'o pas? Loc. N'est-ce pas?

Tore. S. f. Génisse.

Toualʸe. S. f. Nappe, couverture grossière qu'on porte sur les épaules.

Toulot. S. m. Manche de fléau.

Toralʸ. S. m. Verrou.

Toralʸai. V. a. Fermer au verrou. — « *Toralʸe* dène la porte pr' empêchai le geau blʸon de veni nos troure. »

Tournouère. S. f. Petite pièce de bois dont le tisserand se sert pour rouler le talier de poitrine. — « Le vredelʸèn tènt le bout de la chène, pis la *tournouère* vire la tèle. »

Tourte. S. f. Tourterelle.

Trênèa. S. f. Femme sans soin. — « Le pouvont pas gonnʸai pre se revitre; la fame ét ine vrèe *trênèa.* »

Tralaye. S. f. Grande quantité.

Tralinai. V. n. Se traîner nonchalamment, de côté et d'autre. — « Ol ét èn muzar qui ne fèt que *tralinai.* »

Trebëlʸes. S. f. pl Jambes (avec une idée de pitié), jambes en mauvais état.

Trechai. V. a. Chercher, vieux mot.

Trechèn. S. m. Terre nouvellement défrichée.

Tredjinai. V. a. Transporter un objet çà et là. — « Te vouèt bé *tchô* grond gas, i l'é bé tredjiné quond l'étèt petit. »

Tregayai. V. a. Donner un léger labour à des légumes. — « Si n'on vut avwar de béas èricos, fot lès séarclai pis lès *tregayai.* »

Trelʸ. S. m. Pressoir.

Trelʸaye. S. f. Monceau de râpe sous le pressoir.

Trejou. Adv. Toujours.

Trelon. S. m. Air sans paroles.

« Sons chontai falira dondènes
Su le jou dô premai de l'on,
On pourèt de cont rigourdènes
Composai pu d'èn béa *trelon.* »

(J. G. *Genrrai* 1874).

Trelondai. V. n. Chanter sans prononcer de paroles.

Trènce. S. f. Solive.

Trenèage. Adj. Qui a des traces de couleur différente. — « L'a èn malon à la jombe qui èt *trenèage*, ol èt boune marque. »

Trepai V. n. Trèpigner. — « L'ètèt si faché, qu'o le fezèt *trepai* dôs pès. »

Trepen^{y}ai V. n. Trèpigner.

Trequen^{y}ai. V. n. Même sens.

Trepète. S. f. Grille à trois pieds.

Tretous. Adj Tous.

Trevirai. V. a. Renverser en tous sens. — « Le s'a *treviré* dons n'èn gassol^{y} quëme èn gorèt. »

Trevilurau (*à*). Loc. Renversé les pieds en l'air.

Trèzèa. S. m. Par trois.

« Pre faire ouvri lés prunèles.
I mèt *tchès* vers à *trèzèa*,
Ecrivèns dôs vilanèles. »
(J. G. *Villanelles*).

Triboulotai. V. n. Rouler sur soi-même en tombant.

Tricolai. V. n. Tituber par cause d'ivresse.

Trifl^{y}ai. V. a. Habiller, arranger. — « *Tchèle* fèl^{y}e èt trejou *trifl^{y}aye* quëme ine trènèa. »

Trifoul^{y}. S.m. Tumulte.

Troche S f. Réunion de plusieurs fruits au même rameau.

Trochèa. S. m. Même sens.

Trochelèa. S. m. Même sens.

Troie. S. m. Gros bâton.

Trol^{y}. S. m. Dévidoir. — « N'on mèt toutes lés fuzayes de la poupaye su le *trol^{y}* pre faire in èchevia. »

Trol^{y}ai. V. a. Monter le fil sur le dévidoir ou *trol^{y}*.

Trol^{y}èn. S. m. Fil qui a manqué une branche du dévidoir ou du *trol^{y}*.

Trol^{y}ounai. V. n. Faire un demi-tour en marchant.

Trompine. S. f. Pain trempé dans du vin. — « Le sèr à la vel^{y}aye i ferèns *tchure* dôs chât^{y}n^{y}es, pis i ferèns ine boune *trompine* avec dò vèn dôs Brechès. »

Tronçounai. V. a. Tourmenter.

Troure. V. a. Trouver. — « Vène, pisqu'i charche, te dèt vwar qu'i *trous* pas. »

Trut. S. f. Jeu de cartes.

Trute. S. f. Tuyau mis à un fût, qu'on bouche avec une fiche.

Trutèt. S. m. Empressement. — « Ol lés a tretous mis dons n'èn grond *trutèt.* »

Tuasse. S. f. Débris de pou ou de puce tuée.

Tubl^{y}at. S. m. Fragment de tuile.

Tubl^{y}e. S. f. Tuile.

Tudèn. S. m. Eau souillée de suie qui tombe par la cheminée.

Turc. S. m. Ver blanc, larve de hanneton.

Turn^{y}e. S. f. Maison de chétive apparence; nom de famille, *Turgné.*

Turquai (se). V. p. Baisser la tête pour se heurter, en parlant des béliers; au fig. se choquer.

Tuyôtai. V. a. Façonner en tuyaux,

U

Ubl^{y}e. S. f. Hièble.

Uméa. S. m. Ormeau.

« Assis à l'ombre d'in *uméa,*
Te pibole à ton gré dôs èrs viuz é nouvéas. »
(L'abbé Gusteau, églogue de Virgile).

Uraye. S. f. Bord, limite, côté.

Urn^{y}e S. f. Araignée.

Urn^{y}ole. S. f. Petite araignée des champs ; formes aériennes indécises, annonçant du beau temps.

« Mé le mènme soulal^{y} fèt trejou *Dj*u merci,
Su lés chons couri léz urn^{y}oles. »
(J. G. *Aux Nellesais*)

Urlai. V. a. Ourler, border.

Urle. S. f. Ourle, bordure.

Urte. S. f. Engin de pêche.

Usse. S. f. Sourcil. — « Le suppliant haussa son baston .. et d'icellui donna audit Valète ung cop sur l'*uisse* ou vidaille. » *Viseria,* dans Du Cange.

V

Vagayai. V. n. Flageoler pour cause d'ivresse ou de faiblesse. — « N'on ôrèt dit que l'alèt se tapai à bas, sés jombes *vagayiont* de tous lés coutés. »

Variai. V. n. Etre sur le point de...

Varzou. Interj. exprimant la surprise, pouvant se rendre par *Tiens!*

Vavite. S. f. Diarrhée.

Véardezi. V. n. Verdir.

Véarjutai. V. n. Rendre du jus.

Vedèle. S. f. Femme qui niaise, qui vétille.

Venai. V. n. Etre épuisé de fatigue, de travail, de marche.

Vène. Interj. excitative :

« A! vène, courèns dèn! »

(J. G. *Le Prevail*).

Venèle. S. f. Ruelle.

« Toute la nit ol a couru dons lés *venèles*. i me doute qu'ol ét dôs galoues. »

Vera. S. m Urine des hommes et des animaux, enfant qui pisse au lit. — « Pre gari la tën^{y}e, n'on lave la taite avec dô *vera* de vache. »

Vère. Adv. Oui; parole de peu de valeur. — « Il n'y en a pas pour dire *vère*. »

Véri. V. n. Moisir, devenir *véreux*.

Vèsse-de-loue. S. f. Champignon globulaire.

Vetelai. S. m. Vétilleur, lâche.

Vezai. V. n. Prendre la mouche. — « Le silèt pre faire *vezai* lés vaches. »

Vèze. S. f. Instrument grossier, impropre ; cornemuse, vielle. »

Veziquai. V. n. Disparaître en cachette. — « I velèt bufai le fu, voure-t-o que le bufèt ét *veziqué?* »

Vezounai. V. n. Résonner. — « Le défènt *tch*uré Pinéa prèchèt si fort, que le fejèt *vezounai* lés pailes de son ondret. »

Vilanie. S. f. Malpropreté.

Vimèré. S. m. Mauvais temps, tempête. — « O corne de la cheminaye, teh'ét bé èn vimère qui passe. »

Vinète. S. f. Oreille.

Violai. S. m. Giroflée.

Violounou, S. m. Joueur de violon.

« Venéz!. . I'é pas bezoèn, t'ô pas, dôs anonsai,
I'èrèns dôs violounous, pre ve faire donsai,
Mès petites brunètes! »

(J. G. *Le Prevail*).

Vire-mèn. S. m. Tour de main. — « Ol a été fèt dons n'èn *vire-mèn*. »

Vire-soulal^{y}. S. m. Tourne-sol.

Vire-rau. S. m. Détours d'un chemin.

Virlongai. V. n. Commettre un *lapsus*.

Virou. S. m. Pieu mobile, auquel on attache un enfant qui ne peut marcher seul. — Abcès qui vient au bout des doigts. — « N'on acroche lé drôle ò *virou* avec le promenou. »

Virounayes. S. m. pl. Allées et venues d'une femme de ménage.

Virounai. V. n. Faire des tours.

Virounèu. S. m. Vertige. — « Le delènque, o li prond souvont dôs *virounèas*. »

Vitre. V. a. Vêtir.

Vitu. Part. passé. Vêtu.

Vivolai. V. n. Aller et venir sans rien faire.

Volet. S. m. Nénuphar. — « Ol a de boune aive dons lés clᵘéréas voure qu'o sont lés fulᵘes de volèt. »

Vondongerèn. S. m. Ciron, puceron rouge, occasionnant de vives démangeaisons.

Vontrai. Adv. Peut-être.

Vontrèche. S. f. Parties intestinales d'un animal.

Vouène. Adj. Celui qui éprouve un affaiblissement du système nerveux, une mollesse, voisine d'une *lipothymie*.

Voure. Adv. Où. — « *Voure* qui on sèns, i'èrèns trejou de la hère. »

Voyablᵘe. Adj. Visible.

Vredelᵘèn. S. m. Tringle de bois, portant une cordelle, destinée à fixer la chaîne sur le talier de fusée.

Vrèzalᵘ. S. m. Brasier.

Vrèze. S. f. Braise.

Vredèt. S. m. Empressement trop accusé.

Vregèt. S. m. Engin de pêche à double compartiment.

Vrelᵘaye. S. f. Liseron.

Vremaye. S. f. Paquet de vers pour la pêche à l'anguille ; la pêche elle-même. — « La paiche à la *vremaye* se fèt *djère* le jou, mé béacot la nit. »

Vremenai. S. m. Rats, souris, insectes.

Vremèton. Adj. Véreux.

Vremine. S. f. Serpent, couleuvre.

Vrèn. S. m. Venin, pus.

Vrenussai. V. n. S'occuper de choses insignifiantes.

Vrenusse. S. f. Mauvaise couchette. — « Ine chetive *vrenusse* dons èn coèn, vela tout ce qu'ol a pre la mezèn. »

Vressène. S. f. Champ de labour d'une certaine étendue.

Vresson. S. m. Charrue à roues.

Vreti. V. a. Fournir.

Vrimou. Adj. Venimeux. — « L'a dôs onderces *vrimouzes*, o serèt dongeru de mongeai ce que l'èrèt pôgren^{y}è. »
Vrioche. Adj. Leste, agile.
Vuèn. S. m. Prunelle de l'œil. — « *Tchèle* maladie li a ataqué le *vuèn.* »
Wa brète. S. f. Oie sauvage.
Wazi. S. m. Osier.

Y

Yèn, Yine. Adj. numér. — Un, une.

Z

Zirabl^{y}e. Adj. Qui donne du dégoût. — Hébreu, arabe : *zâra*, nausée, dégoût; arabe : *zîr*, il a pris en dégoût. Job, 19, 17 : « Mon haleine est pour mon épouse un objet d'horreur, *zara.* »
Zire. S. f. Horreur, dégoût.
Zironce. S. f. Même sens.
Zirou. Adj. Qui éprouve du dégoût.
Zu, zèles. Pron. pers. — Eux, elles.

LIEUX DITS DE L'ILE-D'ELLE

Borèy. Tènement entre le Gué et l'Ile-d'Elle.
Le Bot. Chemin au nord du bourg.
Le Bouchot. Plusieurs tènements, ancienne pêcheries avant les dessèchements.
Le Bwas-Priou. Tènement voisin du bourg. — Bois-Prieur.
Le Chemin de Charlemagne. Voie romaine, traversant le marais de la Sèvre et la commune de l'Ile-d'Elle, du Gué-de-Velluire à Saint-Jean-de-Liversay.
Fôsse-Brie. Ilot, à l'est de l'Ilé-d'Elle. Ancien prieuré de Maillesais.
La Folie. Quartier du bourg. — Lieu de réunion des populations celtiques.
La Garne. Tènement voisin de l'église. — Lieu de sépulture des Gaulois.
Le Gouron. Petit ruisseau tombant au milieu du bourg.
Le Grand-Fié. Tènement occupé par des vignes.
Lès Grwas. Tènement au sommet de l'île.

Lès Huitèns. Tènement le long de la Vendée; terrain servant le huitième.

Lès Jars. Tènement sur le plateau de l'île.

Lôdèrie. Quartier du bourg.

Lès Molèns. Tènement situé entre le Gué et l'Ile-d'Elle, terrain le plus bas de cette partie du marais.

Nèle. Nom propre de la localité. Dans les documents anciens, Ella, Ellis, Elle, et actuellement, par euphonie, Nèle. L'Isle, rivière affluent de la Dordogne, dite *Ella.* (Adrien de Valois, *Notitia Galliarum ; Revue des sociétés savantes,* Ire partie, p. 466).

L'Ontole. Tènement, prairies qui avoisinent l'embouchure de la rivière Vendée. Là existait un péage pour passer d'une rivière à l'autre.

Le Pôtounai. Canal intercepté par celui de Pommère.

La Pôtounère. Maison à l'embouchure du Pôtounai.

Le Petit-Fié. Tènement du sommet de l'île, occupé par les vignes.

Le Priôté. Ancienne maison des Prieurs.

Lès Prènéas. Tènement voisin du canal de la *Rète.*

La Rète. Ancien gué.

Le Sau. Tènement situé au nord de la dune des Sausais.

Soulisses. Cabanes situées au nord et près de l'île.

La Touche. Tènement touchant le Petit-Fié.

Aug. SIMONNEAU.

La maladie ayant empêché M. l'abbé Simonneau de revoir son travail au moment de l'impression et d'en corriger lui-même les épreuves, on remarquera des hésitations dans la graphie des sons et des interversions de l'ordre alphabétique. Le *Glossaire de l'Ile d'Elle* n'en reste pas moins une œuvre fort bien conçue et pleine de renseignements précieux pour la phonétique, la syntaxe et le folk-lore.

L. C.

FABLE EN PATOIS BUGEYSIEN

Par le père Froment (1).

TEXTE

La bèlèta èntrâ dèn on poutan.

Na bèlèta
Maigrelèta,
Qué, malada daïpoua n'an,
Voillévé sé refâre, èntré dèn on poutan
Pé-r on golé dé rata.
Vô sèté sé llie sé foulé la rata.
Ou métèn de provision,
Que llie mezhe à discrétion,
Entrâ lonzhéta commèn na sheville
E maigra commèn n'étrille.
La tïa grasse à plain-na pé,
Qué n'èn pou prèndré mé.
Mè dinche von lès chousé,
Qué dèns lô meillaou lliaï é ïa tozhar dès pouzhé.
Llièntèn dé bri. llie shersh' à sé sauvâ,
Mè, va tè proména !
Llié trô grasséta,
Pé repassâ pé la méma goléta.
Aprè avaï fè quaqué tor.
— É bin ! dit-ellie, itiè, mè vetia bien sepraïsa !
Zh'y è partan passâ è ia sept ou voui zhor.
Mon Dié ! mè tiâ praïsa !
Qu'é dammazhô dé meri
Quand on é se bièn norri ! —
On ra, qué la vérév' èn pain-na
Li di : — Vos aï voré pènse trô plain-na :

(1) Extrait de la nouvelle édition, corrigée, des fables du père Froment (M. Musy), qui est en préparation (Voy. notre *Revue*, I, p. 61).

FABLE EN PATOIS BUGEYSIEN

Par le père Froment.

TRADUCTION

La belette entrée dans un grenier.

Une belette
maigrelette,
qui, malade depuis un an,
voulait se refaire, entre dans un grenier
par un trou de souris.
Vous savez si elle se foule la rate.
Au milieu des provisions
qu'elle mange à discrétion,
entrée longue comme une cheville
et maigre comme une étrille,
la voilà grasse à pleine peau,
qui n'en peut prendre davantage.
Mais ainsi vont les choses,
que dans le meilleur lit il y a toujours des puces.
Elle entend du bruit, elle cherche à se sauver,
mais, va te promener !
Elle est trop grasse
pour repasser par le même trou.
Après avoir fait quelques tours :
« C'est bien, dit-elle, ici, me voilà bien surprise !
J'y ai pourtant passé il y a sept à huit jours,
mon Dieu ! me voilà prise !
Qu'il est fâcheux de mourir
quand on est si bien nourri ! »
Un rat qui la voyait en peine
lui dit : « Vous avez maintenant panse trop pleine :

Vos étè maigre èntrà è fau maigra sourti.
Vos nè sètè don pà qué jamè bin d'autrui
N'a profità : Diè nè vou pà qu'on volaïssè
E vou qué tot ou tar voleur sè repèntiaïsse.

Sè tô rlô qu'on volà éran, pè-r ordonnance
Dè médecin, oublezha dè vômi,
Lòs apothicaire dè France
Nè porran rèn dremi.

---

vous êtes maigre entrée, il faut maigre sortir.
Vous ne savez donc pas que jamais bien d'autrui
n'a profité : Dieu ne veut pas qu'on vole,
et veut que tôt ou tard voleur se repente. »

Si tous ceux qui ont volé étaient, par ordonnance
de médecin, obligés de vomir,
les apothicaires de France
ne pourraient rien dormir.

CHANSON EN PATOIS DE BEAUFORT

CANTON DE CREST-NORD (Drôme).

BEOUFOIRD

Vous, matadors flattas per la fourtuno,
Vous, gros bourgeois do counerce einrichis,
Vous, amouirous de la bloundo ou la bruno,
Vous anouyas, venès vous ein éci.
Dins moun village
Li o per tout iage
La distraciou, lou bounheur et l'espoir;
L'âmo é tranquilo,
N'o ji de bilo
Dins un eindre chosi coumo Beoufoird.

N'en épargna ni la châou ni lou plâtre
Quand l'en sita sus soun banc de roucha
Bâti d'un las coumo ein amphithéâtre,
Poussédo un foird construit per un pacha.
La grand'charero
D'un balaï d'ero
N'é caressa casi tous lous matis;
Dessus la plaço
La routo passo;
Lès é vivant coumo un petit Paris.

Avein un teimple, uno mésou d'écolo,
Bureau de posto et bureau de taba,
Très bourreliers et quatre pot-à-colo,
Un chapelier, uno sœur, un cura,
Noutaire et maire,
Veterinaire,
Fèreblantier, menistre et percepteur,

CHANSON EN PATOIS DE BEAUFORT

CANTON DE CREST-NORD (Drôme).

BEAUFORT

Vous, matadors flattés par la fortune, — vous gros bourgeois, du commerce enrichis, — vous amoureux de la blonde ou de la brune, — vous vous ennuyez, venez-vous en ici. — Dans mon village, — il y a pour tous les âges — la distraction, le bonheur et l'espoir; — l'âme y est tranquille, — il n'y a point de bile — dans un endroit choisi comme Beaufort.

On n'a épargné ni la chaux ni le plâtre — quand on l'a assis sur son banc de rocher; — bâti d'un côté en amphithéâtre, — il possède un fort construit par un pacha. — La grande rue, — d'un balai d'aire (1) — est caressée presque tous les matins. — Sur la place — la route passe; — tout y est vivant comme un petit Paris

Nous avons un temple, une maison d'école, — bureau de poste et bureau de tabac, — trois bourreliers et quatre pots à colle (menuisiers), — un chapelier, une sœur, un curé, — notaire et maire, — vétérinaire, — ferblantier, ministre (2) et percepteur.

(1) D'un balai comme ceux qui servent à balayer les aires.
(2) Pasteur protestant.

De chico-pruno
Que fan fourtuno,
Très manéchâous, dous bouchiers, dous traiteurs.

Avein incas de marchands de cannèllo,
D'huile, de lard, de sâou et de sabou,
Dous faïenciers que veindoun de vaissèllo,
Seins nous vantas avein un paou de tout :
Sârdas, pastilias,
De jolias filias,
E per aco l'eindret lou meux mounta;
Un violounaïre,
Un peinchinaïre,
Tambour de villo, aoubre de liberta.

Per l'amouirous, li orè de bourro à battre;
Obé lou teimps li répouandou de tout.
Lous prumiers jours reçoprè caouqué eimplâtre
Au bout d'un mès n'orè fa qu'un poutou;
La filio pialio
Quand per la talio
Davant sés mès l'ausoun sara seins gants.
Per lou mariage,
Si sias dins l'iage,
Pouvès toujous countas sus caouqués ans.

De l'amouirous passein sus lou minjaïre,
Lou fin gourmand que haïs lous burre foird,
Poussédario l'estouma d'un rassaïre,
Que pouo se fas recoumplis vès Beoufoird ;
Avein de lèourés
Sous notrès téourés,
Et de perdrix toujous de pleins carniers,
Tuein las bégâssas
Obé de mâssas,
Tous natrés chis van aux tartiflés niers.

D'aco d'aqui sautein sus lou touriste;
L'homme savant que charcho lou prougrès,

des croque-prunes (1) — qui font fortune, — trois maréchaux, deux bouchers, deux traiteurs. (L'auteur comptait pour un).

Nous avons encore des marchands de cannelle, — d'huile, de lard, de sel et de savon, — deux faïenciers qui vendent de la vaisselle, — sans nous vanter nous avons un peu de tout : — sardes, pastilles, — de jolies filles, — c'est pour cela l'endroit le mieux monté; — un violoneux, — un peigneur (de chanvre), — tambour de ville, arbre de liberté.

Pour l'amoureux, il y aura du fil à retordre; — mais avec le temps, je lui réponds de tout. — Les premiers jours il recevra quelque emplâtre (soufflet); — au bout d'un mois il n'aura fait qu'un baiser; — la fille piaille — lorsqu'on la (prend) par la taille, — mais avant six mois il pourra la serrer sans gants. — Pour le mariage, — si vous êtes en âge, — vous pouvez toujours compter sur quelques ans.

De l'amoureux passons au mangeur, — le fin gourmand qui déteste le beurre fort — posséderait l'estomac d'un scieur de long, — qu'il peut se faire rassasier à Beaufort; — Nous avons des lièvres — sous nos tuiles, — et des perdrix toujours de pleins carniers, — nous tuons les bécasses — avec des massues, — tous nos chiens vont aux truffes noires.

Après cela, passons au touriste; — l'homme savant qui cherche le progrès, —

(1) Tailleurs d'habits.

Ou bein d'acô que orio l'estouma triste,
Pouo seins façou s'ein anas vès Ambê,
Li o la pissèro,
Li o la glacèro,
Nous manque rein; avein au mein cinq fouans
Que rayoun d'aïgo,
Quand Diou lous aïdo,
Counno lou det peindein très més de l'an.

Aï oblia las pâlas, las barouitas
Que fan vès Kint, que veindoun vès Beoufoird,
Do Fountaignous las magnificas trouitas,
Et lous bavots que Gervanno nous poird;
Natras très féras;
De jardinéras
Avein Guillet que n'ein faï caouquo fés;
Natre grenâcho,
Une patâcho
Que dins sès jous s'ein vaï doua fès vès Crés (1).

(1) Cette chanson, très populaire dans le pays, est l'œuvre d'un traiteur de Beaufort, Adolphe Breynat, mort en 1876. Elle a déjà été publiée dans le *Journal de Die* (22 nov. 1885). Nous en devons la communication à M. Liotard, instituteur à Beaufort.

ou bien de celui qui aurait l'estomac triste, — il peut sans façon s'en aller sur Ambel; — il y a la Pisseure, — *il y a la glacière, — il ne nous manque rien; nous avons au moins cinq fontaines — qui donnent de l'eau, — quand Dieu leur aide, — comme le doigt pendant trois mois de l'année.*

J'ai oublié les pelles (en bois), les brouettes — qu'on fait à Quint (2) et qu'on vend à Beaufort, — des Fontaigneux les magnifiques truites, — et les barbeaux que nous fournit la Gervanne; — nos trois foires; — des jardinières (voitures), — nous avons Guillet (le charron) qui en fait quelquefois; — notre (vin de) grenache, — une patache — qui dans sept jours s'en va deux fois à Crest.

(2) Saint-Julien-en-Quint.

PETITS CONTES

EN PATOIS DE GRÉZIEU-LE-MARCHÉ

Grézieu est flanqué sur les dernières ramifications des monts du Lyonnais. Il est assis sur un plateau de 600 à 700 mètres, supporté par sept collines, et semble observer la plaine du Forez, au-delà de laquelle s'élèvent les monts du même nom, qu'il aperçoit blancs une bonne partie de l'année.

Ses eaux sont tributaires de la Méditerranée et de l'Atlantique. De ses flancs, Grézieu voit sortir les sources de la Gimon, qui se jette dans la Coise, et celles de la Brevenne, que boit l'Azergue lorsqu'elle change de direction pour remonter vers Anse.

Ses habitants ne sont ni riches ni pauvres ; chacun cultive sa petite propriété, et, si ce n'étaient les impôts qui deviennent trop lourds, tous connaîtraient l'aisance ; leur gaîté serait complète et leurs chants s'en ressentiraient. Grézieu est vraiment un joyeux pays par ceux qui l'habitent et le cultivent. Tout le monde, pendant les beaux jours, depuis le petit berger jusqu'au vieux propriétaire qui examine ses propriétés en les parcourant les mains derrière le dos, s'égosille une partie de la journée. Les chants sont français, patois ; on les essaye tous ; mais les préférés sont encore les vieux, car on trouve que « *lous anciens n'étchant po plus bétchis que lous juènos d'ojorduè* ».

Les communes voisines parlent le même patois, sauf quelques variantes pour certains mots.

Dans la région se trouve Meys, séparé de « *vé Grézi pa la Brovena* ». Meys, célèbre pour les hauts faits accomplis par ses habitants ingénieux, mais surtout bien ingénus. Je me permets d'en rapporter quelques-uns.

BRUYÈRE, instituteur.

CONTES EN PATOIS	TRADUCTION LITTÉRALE
Ol éte venu de l'arba su lo clhochi et cel'arba éte granda. Lous Mèzos ne voyant po la léssi petafino et pa la profito, i songillont de fére monto na vachi dessus. Dous, très homos montchillont d'abô avouai na corda qu'i léssillont pendre. Celous qu'étchant d'imbo attachillont la vachi pa lo cor et celous qu'étchant dessus se betchillont à tchiri de totes lhous fôrces. A mesura que la vachi montove, le tchirove la linga et lous autros étchant contens : « Vayi don comma l'arba lhi fa envè, comma le tchire la linga ! »	*Il était venu de l'herbe sur le clocher et cette herbe était grande. Les Mèzars (habitants de Meys) ne voulaient pas la laisser gâter, et, pour la profiter, ils songèrent de faire monter une vache dessus. Deux ou trois hommes montèrent d'abord avec une corde qu'ils laissèrent pendre. Ceux qui étaient en bas attachèrent la vache par le cou, et ceux qui étaient en haut se mirent a tirer de toutes leurs forces. A mesure que la vache montait, elle tirait la langue et les autres étaient contents. « Voyez donc comme l'herbe lui fait envie, comme elle tire la langue ! »*
In' autra vè, comma çu clhochi brandove et se torse d'in coûto et qu'i ne voyant po lo léssi chèra, i se demandoviant comma qu'i poriant ben lo redressi. I ne fuyont po embarassi bien lonten. Siè péres de bous arrivillont d'abô. I lous atteillillont avouai na corda de lana. Et pa que lous bous tchiressiant bien, i crillillont tous à la vè. Lous bous pregnillont la corsa telamen fô, qu'i ne poyant plus s'arréto. I corrillont penant tré kilomètres,	*Une autre fois, comme ce clocher branlait et se tordait d'un côté et qu'ils ne voulaient pas le laisser tomber, ils se demandaient comment ils pourraient bien le redresser. Ils ne furent pas embarrassés bien longtemps. Six paires de bœufs arrivèrent bientôt. Ils les attelèrent avec une corde de laine. Et, pour que les bœufs tirassent bien, ils crièrent tous à la fois. Les bœufs prirent la course tellement fort qu'ils ne pouvaient plus s'arrêter. Ils coururent*

jusqu'à ce qu'i rencontrillont la coûta de vé Grézi. Lhou téta s'enfonci den tarra et i s'encorgnillont. Depu cetu ten, lo bô onqu'i s'arrétchillont s'appele « lo bô de la corna ».

pendant trois kilomètres, jusqu'à ce qu'ils rencontrèrent la côte de Grézieu. Leur tête s'enfonça dans terre et ils se brisèrent les cornes. Depuis ce temps, le bois où ils s'arrêtèrent s'appelle « le bois de la Corne. »

Pa in autro viajo incore, lhou eglhisi éte tro ptchita et i voyant l'inlargi. I quitchillont lhous robes et les posillont contra la parè. I-z-intrillont et i boussillont la parè en defou. Aprè i sortchillont et lhous robes ayant djisparu : « Comma j'ons bien travailli ! Le sera assez granda lhoure : l'a quatro pi de mé en largiou : j'ons bousso la murailli sur noutres robes ». In finô les aye préses.

Une autre fois encore, leur église était trop petite et ils voulaient l'élargir. Ils quittèrent leurs vestes et les placèrent contre la paroi. Ils entrèrent et poussèrent la paroi en dehors. Après ils sortirent et leurs vestes avaient disparu. « Comme nous avons bien travaillé ! elle sera assez grande maintenant, elle a quatre pieds de plus en largeur ; nous avons poussé la muraille sur nos vestes. » Un finaud les avait mises.

COMPTES-RENDUS SOMMAIRES
ET NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

GÉNÉRALITÉS, ÉTUDES DE PHILOLOGIE ET DE LITTÉRATURE GALLO-ROMANES

E. Koschwitz. — *Grammatik der neufranzœsischen Schriftsprache, 16-19 jahrhundert*, 1re partie, Phonétique (Oppeln und Leipzig, 1889, 132 p. in-8). — Ouvrage excellent, dont il faut souhaiter le prompt achèvement, et auquel nous nous proposons de consacrer un compte-rendu détaillé.

Tobler. — *Vermischte Beitraege zur franzœsischen Grammatik* (dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, XII, 416. Cf. *Romania*, XVIII, 324). Nouvelle série : 7. Le superlatif pour le comparatif dans les constructions telles que : « Brochent ad ait por *le plus tost* aler ». Dans quelques cas, comme le fait remarquer M. G Paris, *le* peut se rapporter à l'infinitif employé substantivement. Ailleurs on a sans doute l'influence du superlatif suivi d'un régime, du superlatif dit relatif, qui est un véritable comparatif : « le plus grand des trois » = *celui des trois qui est plus grand que les autres, le des trois plus grand*. — 8. L'accord du participe avec le sujet (et non avec le régime) dans les verbes réfléchis. Cf. ma *Grammaire élémentaire de la vieille langue française*, § 453, et ma *Nouvelle grammaire historique du français*, p. 215. Je crois avec M. Tobler que le point de départ est l'emploi du passif. Il n'y a eu d'abord de formes réfléchies que pour les temps simples ; pour les temps composés on employait le passif. On disait « il se lève » mais « il est levé ». Comparez les vers 195 et 264 de la Chanson de Roland. Puis on a transporté le pronom réfléchi dans les temps composés, en l'ajoutant simplement au passif : « il s'est levé », et cette forme a prévalu sur : « il s'a levé », qui était plus logique. On s'est habitué d'autant plus vite à « il s'est levé », qu'on avait des formes analogues dans la conjugaison des verbes neutres pseudo-réfléchis : « il s'est tu » Pour se

rendre compte de la valeur exacte de *se*, il faut comparer les locutions telles que : « ils se sont tus » et « ils se sont donné des coups ». Dans la seconde locution, il est évident que *des coups* est le régime direct de *donné*, et on a appliqué la règle du régime direct gouvernant l'accord selon qu'il précède ou qu'il suit le participe. Mais, comme *se taire* est un intransitif, faute de trouver un véritable complément direct, on a continué à appliquer machinalement la vieille règle de l'accord du participe des réfléchis avec le sujet, et il en résulte qu'aujourd'hui, dans « ils se sont tus », on considère *se* comme le régime direct, *parce que le participe s'accorde*. Telle n'était pas la valeur primitive de *se*, qui était une sorte de régime circonstanciel (par soi, personnellement), ou, si l'on veut, de redoublement du sujet, comme lorsqu'on dit : « moi, je dors ». Pour s'en persuader, il suffit de prendre les verbes réfléchis qui ont encore une forme intransitive pure, comme *se mourir* à côté de *mourir*, *s'en aller* à côté de *aller*. Qui pourrait soutenir que *se* est réellement le régime direct de *mourir*, d'*aller* ? Chose curieuse, la forme réfléchie *se mourir* a pris une valeur inchoative. — 9 Remarques importantes sur divers emplois des pronoms possessifs.

P. Meyer. — *Notice sur le ms. 770 de la Bibliothèque municipale de Lyon* (dans *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1888, p. 72). — Ce manuscrit renferme un recueil de Vies de saints en prose française du nord ; le copiste était italien comme le montrent un bon nombre de particularités de langue et de graphie.

A. de Montaiglon. — *L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amours, poème attribué à Martial d'Auvergne, publié d'après les mss. et les anciennes éditions* (Paris, Didot, 1881, XXIV-200 pages in-8). Dans sa préface, M. de Montaiglon appuie par de bonnes raisons l'attribution du poème à Martial d'Auvergne.

Sur le livre de M. Schulze, *Der altfranzœsische directe Fragesatz*, signalé dans notre dernier numéro (*Revue de philologie française*, III, 73), voyez un article important de M. Behrens dans *Gœttingische gelehrte Anzeigen*, 15 juin 1889, p. 507.

Karl Ganzlin. — *Die pronomina demonstrativa im Altfranzœsischen* (Dissertation de docteur, Greifswald, Abel, 1888,

v-98 p. in-8). — Dépouillement consciencieux des formes du pronom démonstratif dans un grand nombre de textes en vieux français appartenant aux principaux dialectes. M. G. Paris fait remarquer avec raison (*Romania*, XVIII, 346) que *cil* et *cilh* ne diffèrent que par la graphie, l'*l* étant mouillée partout.

E. Bourciez. — *Précis de phonétique française* (Paris, Klincksiek, 1889, XII-123 p. in-12). — Résumé très recommandable et très clair des travaux les plus récents sur la phonétique française.

A. Tobler. — *Predigten des h. Bernard in altfranzœsischer uebertragung* (18 p. extr. de *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 4 avril 1889). D'après un manuscrit de Cheltenham acquis par la Bibliothèque de Berlin.

E. Chatelain. — *La Vie de Saincte Catherine* et *Méditation*, *poèmes français de Charles de Borelles*, XVIe siècle (publication en 19 feuillets, faite à l'occasion du mariage de M. Bernard Haussoullier). M. Chatelain donne les passages les plus importants de ces deux poèmes d'après un manuscrit de la Bibliothèque de l'Université de Paris.

J. Broehan. — *Die futurbildung im altfranzœsischen* (Dissertation de docteur. Greifswald, Abel, 1889, IV-102 pages in-8). — Ce dépouillement des formes du futur, en vieux français, offre un intérêt de même ordre que le travail de M. Ganzlin signalé ci-dessus.

La brochure du capitaine italien Rovere, proposant le provençal comme langue universelle, a provoqué un certain nombre d'articles intéressants, parmi lesquels nous signalons ceux de MM. Paul Arène, dans *Lou Viro-soulèu* (mars 1889), P. Mariéton, dans la *Revue félibréenne* (V. 8), Lucien Geoffroy, dans *Lou Viro-soulèu* (avril 1889) ; Jean Monné, dans *Lou felibrige* (II. 178 ; III. 2, 17).

Ch. Révillout. — *Un problème de chronologie littéraire et philologique. Date présumable des « Dialogues sur l'éloquence » de Fénélon*, (dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, 5. — A suivre). — Nous signalons particulièrement, dans cette intéressante étude, le chapitre sur les archaïsmes des *Dialogues*.

La plus grande partie des *Notes de philologie rouergate* de J.-P. Durand, dans le dernier numéro de la *Revue des langues romanes* (XXXIII, 47), est consacrée à une discussion des théories de MM. Gaston Paris et Paul Meyer sur la question des dialectes.

L. Constans. — *Le manuscrit du roman de Troie, Milan Ambroisienne D, 55* (dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, 127).

C. Chabaneau. — *Fragments d'un manuscrit français de Girart de Rossillon* (dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, 133).

Le même. — Le *Roman d'Arles* (dans *Revue des langues romanes*, XXXII, 473, et XXXIII, 101), publication faite avec le soin et la haute compétence que M. Chabaneau apporte dans tout ce qu'il signe. « Au point de vue de la langue, dit M. Chabaneau, le *Roman d'Arles* donnerait lieu en général aux mêmes observations que la *Vie de sainte Madeleine* (Voy. *Revue des langues romanes*, XXVI, 109-116) ». Ce texte et les précieuses remarques qui l'accompagnent ne sont pas moins intéressants pour l'histoire de notre littérature épique que pour la philologie provençale.

Le même. — *Poésies inédites de divers troubadours, Gaucelm Faidit, Boniface de Castellane, Bertran de Lamanon, Peirol, Aimeric de Belenoi, etc.* (dans *Revue des langues romanes*, XXXII, 550, et XXXIII, 106).

Le même. — *La prise de Jérusalem, ou la vengeance du Sauveur* (dans *Revue des langues romanes*, XXXII, 581, et XXXIII, 31). — C'est un récit provençal extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale.

Le même. — *Fragments d'un manuscrit provençal, La contemplation de la Croix*, et *Passion de Notre Dame* (dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, 122).

Puitspelu. — *Lyonnais* TUREAU, *provençal* TOR. — Voy. *Lyonnais*.

V. Lieutaud. — *Lettre des ambassadeurs de la Provence à Rome, 13 novembre 1127* (dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, 137).

Franz Hündgen. — *Das altprovenzalische Boethiuslied* (Oppeln, Georg Mask, 1884, VIII-224 p. in-8°). Cf. *Revue des langues romanes*, XXXIII, 142.

R. Thurneysen. — *Keltoromanisches* (Halle, Niemeyer, 1884, 128 p. in-8).

F. Pfützner. — *Ueber die Aussprache des provenzalischen A* (Halle, Niemeyer, 1884, 44 p. in-8).

Selly Graefenberg. — *Beitræge zur franzæsischen Syntax des XVI Jahrhunderts* (Erlangen, Deichert, 1885, 140 p. in-8).

Paul Schlœsser. — *Die Lautverhaeltnisse der Quatre Livres des Rois* (Bonn, Georgi, 1886, 94 p. in-8).

Max Cornicelius. — *So fon el temps c'om era jays*, nouvelle de Raimon Vidal (Berlin, 1888, 100 p. in-8). Edition critique accompagnée d'une étude sur la langue du poète.

Rudolf Zenker. — *Die provenzalische Tenzone* (Leipzig, Wogel, 1888, VIII-100 p. in-8).

O. Schultz. — *Die provenzalischen Dichterinnen* (Leipzig, Fock, 1888, 36 p. in-4). Cf. *Revue des langues romanes*, XXXIII, p. 149, et *Literaturblatt für romanische Philologie*, mai 1889, col. 178.

D. Behrens. — *Beitræge zur Geschichte des franzæsischen Sprache in England* (dans le vol. V des *Franzæsische Studien* de Koerting et Koschwitz). — Phonétique des mots français introduits dans le moyen anglais. — A suivre.

G. Shiavo. — *Fede e supertizione nell' antica poesia francese* (extrait des *Atti del R. Istituto Veneto* ; Venezia, 1889, 52 p. in-8).

Max Bruns. — *Laut und Formenlehre des Livre d'Ananchet* (Halberstadt, 1889, 66 p. in-8). Cf. *Revue des langues romanes*, XXXIII, 152.

A. Haase. — *Franzæsische Syntax des XVII Jahrhunderts* (Oppeln und Leipzig, Georg Maske, 1888, 228 p. in-8).

U. Jarnik. — *Neuer vollstændiger Index zu Diez etymologischen Wærterbuche* (Heilbronn, Henninger, 1889, X-382 p. in-8). Cf. *Romania* XVIII, 349.

S. Garner. — *The gerundial construction in the romanic languages* (suite et fin), dans *Modern language Notes*, IV, col. 258.

L. Biadene. — *Morfologia del Sonetto nei secoli XIII e XIV* (fasc. 10 de *Studj di filologia romanza*). Cf. *Modern language Notes*, IV, col. 301.

Sur le livre de Behrens, *Ueber reciproke Metathese im Romanischen*, signalé dans notre avant-dernier numéro (*Revue de philologie française*, II, 305), voy. *Modern language Notes*, IV, col. 365.

F. Spencer. — *Further corrections in Bartsch's Glossary* (dans *Modern language Notes*, IV, col. 382).

A. B. Lyman. — *French in English, or French Phrases phonetically formet with real English words*. Cf. *Modern language Notes*, IV, col 389.

W. Riese. — *Alliterirender Gleichklung in der franzœsischen Sprache* (Dissertation de Halle, 1888). Cf. un article de Mussafia dans *Literaturblatt für romanische Philologie*, mai 1889, col. 171.

Sur la *Bibliographie de la Chanson de Roland* par Seelmann, voy. un article de Suchier dans *Literaturblatt für romanische Philologie* (mai 1889, col. 172), et le compte-rendu sommaire de la *Romania* (XVIII, 347).

H. Warnecke. — *Metrische und sprachliche Abhandlung ueber das dem Berol zugeschriebene Tristan-fragment* (Erlangen, Deichert, 1887, 60 p. in-8). Cf. *Literaturblatt für romanische Philologie*, mai 1889, col. 174.

Sur les éditions Fœrster du *Cligès* et du *Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes, voy. les articles de Mussafia dans *Literaturblatt für romanische Philologie*, mai 1889, col. 175, et juin 1889, col. 220.

Sur la *Grammaire du vieux français* de Schwan, dont on annonce déjà une nouvelle édition, voyez un article de Hörning dans *Literaturblatt für romanische Philologie*, juin 1889, col. 217.

A. Thomas. — *Chastel d'amors, fragment d'un poème provençal conservé à la bibliothèque du Vatican* (dans *Annales du Midi*, I, 183). — « Il nous paraît très probable, dit M. Tho-

mas, que l'auteur de notre petit poème était un italien qui s'exerçait à la poésie provençale comme Sordel, Cigala, et tant d'autres de ses compatriotes ».

H. Vaschalde. — *Histoire des troubadours du Vivarais, du Gévaudan et du Dauphiné* (Paris, Maissonneuve, 1889, XII-214 p. petit in-12). Cf. *Annales du Midi*, I, 240.

E. Trojel. — *Les cours d'amour du moyen âge* (Copenhague, Reitzel, 1888, 227 p. in-8). Cf. *Annales du midi*, I, 242, et *Romania*, XVII, 591.

A propos de l'article de M. Appel sur le pronom provençal *ilh*, signalé dans notre avant-dernier numéro (*Revue des Patois*, II, 305), voyez les remarques intéressantes de M. Thomas dans *Annales du Midi*, I, 280.

Ringenson. — *Etude sur la syntaxe du verbe dans Blaise de Monluc* (Upsala, 1888, 111 p. in-8).

Schweingel. — *Ueber die Chanson d'Esclarmonde, die Chanson de Clarisse et Florent und die Chanson d'Yde et Olive, drei Fortsetzungen der Chanson von Huon de Bordeaux* (Leipzig, Fock, 92 p.). Cf. *Romania*, XVIII, 348.

Savelli. — *Le canzoni di Jaufrè Rudel* (Napoli, Giannini, 1889, 24 p. in-16).

Testi antichi provenzali, raccolti ad uso degli alunni nel corso accademico (Roma, Forzani, 1888-89, 15 p. in-8.)

D'Arbois de Jubainville. — *Noms de lieux français identiques au masculin singulier de gentilices romains en* IUS (Dans *Revue des p. gallo-romans*, II, 241).

J. Loth. — *La fable de l'origine troyenne des Bretons* (dans *Romania*, XVIII, 281).

G. Paris. — « Ainsi com par ci le me taille » (dans *Romania*, XVIII, 288). — Cette locution, qui signifie « tout droit », est empruntée au langage des maîtres maçons.

P. Meyer. — *Fragment de Blanchandrin et l'Orgueilleuse d'amour* (dans *Romania*, XVIII, 289).

E. Ebering. — *Revue bibliographique et critique des langues et littératures romanes.* (Paris, Welter). — Cette revue nouvelle, dont nous avons reçu les trois premiers fascicules (janvier-mars 1889), est destinée à rendre les plus grands services aux romanistes. Les divisions en sont commodes, et l'informaton est très étendue.

A. Thomas. — *Sur le sort de quelques manuscrits de la famille d'Este* (dans *Romania*, XVIII, 296).

F. Blau. — *Zur Alexiuslegende* (*Wien, Gerold*, 1888, 40 p. in-8). Cf. un article de Gaston Paris (dans *Romania*, XVIII, 299).

A. Wesselofsky. — *Matériaux et recherches pour servir à l'histoire du roman et de la nouvelle* (Saint Pétersbourg, 1888, 361 et 262 p. in-8). Cf. *Romania*, XVIII, 302.

A. Pogatscher. — *Zur Lautlehre der griechischen, lateinischen und romanischen Lehnwörter im Altenglischen* (Strasbourg, Trübner, 1888, x-220 p. in-8°). — Précieux pour l'histoire du latin vulgaire. Cf. *Romania*, XVIII, 344.

A. Stoeriko. — *Ueber das Verhältniss der beiden Romane* DURMART *und* GARIN DE MONGLANE (Marburg, Elwert, 1888, 56 p. in-8). — Fait partie des *Ausgaben und Abhandlungen* de Stengel. Cf. *Romania*, XVIII, 345.

Ernst Kornmesser. — *Die französischen Ortsnamen germanischer Abkunft*. 1re partie (Strasbourg, Trübner, 1888, 59 p. in-8). Cf. *Romania*, XVIII, 345.

John Schmitt. — *Die Chronik von Morea* (Munchen, 1889, 129 p. in-8). Cf. *Romania*, XVIII 351.

Stimming. — *Ueber Verfasser des Roman de Jaufre* (dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, XII, 322). Cf. *Romania*, XVIII, 322.

Golther. — *Zur Tristansage* (dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, XII, 348). Cf. *Romania* XVIII, 322.

W. Meyer. — *Die Strassburgereide und die vokalischen Auslautsgesetze* (dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, XII, 526). — Remarques sur la localisation possible des Serments. Cf. *Romania*, XVIII, 326.

Sur les *Due lettere glottologiche* d'Ascoli et sur les autres articles du même linguiste signalés dans notre dernier numéro (*Revue de Philologie française*, III, 74), voyez les importantes remarques de G. Paris dans *Romania*, XVIII, 327, 329, 330. Ces remarques portent principalement sur l'*f* finale du français correspondant à une dentale du latin (*soif*, *nif*, etc.) sur l'*f* de *suif*, sur le mot *glaive*.

A propos d'un article de M. d'Ovidio, voy. les remarques de G. Paris sur certaines particularités de l'accent latin, dans *Romania*, XVIII, 331.

Sur *l'Etude philologique des participes* de M. Bastin, signalée dans notre dernier numéro (*Revue de philologie française*, III, p. 74), voyez un bon article de M. Delboulle dans *Revue critique*, 1er juillet 1889, p. 351.

NOTICES CLASSÉES PAR DÉPARTEMENTS ET ANCIENS PAYS

Alpes (Basses)

Sur le recueil de poésies de M. Planchud, que nous avons signalé dans notre dernier numéro (*Revue de Philologie française*, III, 75), voy. dans la *Revue félibréenne*, V, 72, une lettre de M. de Berluc-Pérussis, dont le texte *gavot* sert de post-face au recueil. « Seules, dit M. de Berluc-Pérussis, nos pauvres Basses-Alpes n'ont pas jusqu'à cette heure imprimé six pages dans leur idiome naturel... Dans ce mouvement méridional, où chacun de nous a sa mission, la tienne, mon cher camarade, sera d'être pour le gavot ce que Bellot, Chailan et Galu furent pour le marseillais, Diouloufet et d'Astros pour l'aixois, Rancher pour le niçard ».

Alpes Maritimes.

J. B. Andrews. — *Proverbes mentonnais* (dans *Revue des Traditions populaires*, IV, 281).

Anglo-Normand.

Denys Corbet. — *L'parapllie d'men grand père*, et *A un rèvèrend crapaud* (dans *Modern language Notes*, IV, col. 333 et 336). — Textes en patois de Guernesey.

Sir Thomas et Ch.-T. Martin. — *L'estorie des Engles, de Geffrei Gaimar* (London, Eyre and Spottiswood, 1888-89, 2 vol. in-8). Cf. *Romania*, XVIII, 311.

Ardennes.

L'abbé Bertrand. — *Deux contes de l'Argonne* (dans *Revue des p. gallo-romans*, II, 287).

Ariège.

L'abbé Castel. — *Proverbes patois de la vallée de Biros en Couserans*, avec une préface de M. Pasquier, archiviste de l'Ariège (Foix, Gadrat aîné, 1889, 58 p. in-8). — C'est un extrait du *Bulletin de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts*. La moisson de proverbes est très abondante, et M. Pasquier donne dans la préface d'utiles renseignements sur la prononciation et les flexions du patois de la vallée de Biros.

Pasquier. — *Chansons, danse, usages et charte communale de Massat, d'après la monographie de M. Ruffié, instituteur* (Foix, Gadrat aîné, 1889, 32 p. in-8) Extrait du *Bulletin de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts*. En 1887, à l'occasion de l'Exposition de Toulouse, les instituteurs de la région avaient été invités à rédiger des notices sur les usages et le parler de leur commune (Voyez notre *Revue*, I, p. 160). C'est une de ces monographies que M. Pasquier a eu l'heureuse idée de publier, après l'avoir remaniée et annotée. Cf. la critique musicale de J. Weber dans le supplément du journal *Le Temps*, 15-16 juillet 1889.

Aude.

A. Fourès. — *Poésies lauragaises* (dans *Revue des langues romanes*, XXXII, 609).

Auvergne.

P. Mège. — *Les troubadours, poètes et écrivains de la langue d'Auvergne* (dans *Revue d'Auvergne*, 1887 et 1888). Cf. *Annales du Midi*, I, 259.

Aveyron.

Sur les noms des gâteaux traditionnels de l'Aveyron, voyez une note de M. E. Cartailhac dans la *Revue des Traditions populaires*, IV, 323.

Cantal.

A. Bancharel. — *Les Veillées auvergnates*, publication mensuelle. Cf. *Lou felibrige*, III, 30.

Voyez une comparaison entre le patois de l'Aveyron et celui du Cantal dans les *Notes de philologie rouergate* de J.-P. Durand (*Revue des langues romanes*, XXXIII, 77).

Catalogne.

Joaquin Rubio y Ors. — *Lo Gayter del Llobregat*, premier vol. (Barcelone, Jaume Jepus), avec des traductions provençales de Roumanille, Mistral, J. Monné et F. Donnadieu.

J. Verdaguer. — *Le Canigou* (Paris, Savine), avec traduction française.

Ernest Hamelin. — *Dies iræ* (dans *Occitania*, I, 334), réimpression d'une pièce en catalan du comté de Barcelone, qui a paru pour la première fois dans la *Revue des langues romanes* (1871).

P. Vidal. — *Mélanges d'histoire, de littérature et de philologie catalane* : XIV, *Nouvelle note sur l'ancien théâtre catalan* ; XV, « *La loa* » *de la* « *Tragedia de Sant Vicens* » (dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, 84).

Ollerich. — *Ueber die Vertretung dentaler Consonanz durch U im Catalanischen* (Bonn, 1887, 52 p. in-8°).

Cels Gomis. — *Meteorologica y Agricultura populars* (Barcelone, Verdaguer, 1888, x - 178 p. petit in-8°).

Masso Torrents. — *Manuscritos catalanes de la Biblioteca de S. M.* (Barcelone, Verdaguer, 1888, 38 p. in-8°).

A Pagès, — *Recherches sur la chronique catalane attribuée à Pierre IV d'Aragon* (dans *Romania*, XVIII, 233).

Otto. — *Bemerkungen ueber Ramon Lull* (dans *Zeitschrift für romanische Philologie*). Cf. *Romania*, XVIII, 326.

Charente.

Texte en patois de La Péruse, canton de Chabanais (dans *Revue des p. gallo-romans*, II, 282).

Côte-d'Or.

M. J. Durandeau continue à faire une large place dans son journal (*le Réveil bourguignon*) aux textes patois. Signalons

dans le numéro du 21 avril 1889, la chanson de l'*Anguille*, dans le numéro du 2 juin, celle du *Garçon berné*, etc. M. Durandeau prépare en outre une étude importante sur les *Sobriquets et les Patois de la Côte-d'Or*.

Dordogne.

J. Gardet. — *Un félibre périgourdin au XVIIe siècle, Pierre Rousset de Sarlat* (dans *Lou Viro-Soulèu*, juin 1889).

Doubs.

Otto Martin. — *Das patois in der Umgebung von Baume-les-Dames* (Halle, Colbatzky, 1888, 54 p. in-8). — Travail fait d'après la traduction de l'évangile de saint Mathieu par Thuriet (Londres, 1864).

Gard.

Lafaro Alès. — *L'anjounet païsan* (dans *La Cigalo d'or*, 15 mai 1889). — Cette petite poésie, qui ne figure pas dans *Las Castagnados* de Lafare-Alais, a déjà paru dans le journal *Les Tablettes d'Alais*.

L. Destremx. — *Fables patoises en dialecte d'Alais* (Alais, imprim. de l'*Union républicaine*, 1887, 56 p. in-12).

L. Bard. — *L'ase convida à la noço* (dans *Occitania*, I, 346), pièce en provençal-nimois.

Sur plusieurs particularités dialectales de Saint-Laurent-d'Aigouze, voy. *Occitania*, I, 382.

E. Mazel. — *Les Mois en proverbes*, dialecte cévenol (Nîmes, Lafare frères, 1889, 110 p. in-12).

Ed. Bondurand. — *Inventaire des meubles du château de Verfeuil, aujourd'hui Coudoulous, au XIVe siècle* (dans *Bulletin archéologique du Ministère de l'Instruction publique*, 1888, p. 243). Cf. *Annales du Midi*, I, 270.

Garonne (Haute).

Plusieurs pièces de troubadours de l'Ecole de Toulouse dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, p. 112 et suivantes.

Gascogne.

Isidore Salles (de Gosse). — *Debis gascouns* (Paris, Hugonis, 1885, 268 p. in-8). Cf. *Revue des langues romanes*, XXXIII, 144.

Le même. — *Lou testamen dou crabé* (dans *Revue félibréenne*, V, 90).

F. Hemmann. — *Consonantismus des Gascognischen bis zum Ende des XIIIe Jahrhunderts*. (Leipzig, Fock, 1889, VII-55 p. in-8.

Gers.

Quelques anciens proverbes du Gers (dans *la Tradition*, 15 mai 1889, p. 140). Extrait de la *France pittoresque*, A. Hugo, 1835.

Hérault.

Un nouveau journal publié par un groupe de félibres du Languedoc, sous la direction de M. Louis Roumieux, paraît tous les quinze jours à Montpellier, depuis le 15 avril dernier. Titre : *La Cigalo d'or*.

A. Roque-Ferrier. — *Ernest Hamelin, notes biographiques et littéraires* (dans *Occitania*, I, 201). Cf. *Revue des langues romanes*, XXXII, 627.

Le même. — *La Cour d'amour et la Maintenance du Languedoc en 1887* (dans *Occitania*, I, 305), rapport en langage de Montpellier et de ses environs.

A. Langlade. — *La Rompuda* (dans *Occitania*, I, 316), pièce en langage de Lansargues.

A. Lartigue. — *Causon d'autouno* (dans *Occitania*, I, 324), pièce en langage de Saint-Pons.

C. Gros. — *La Mouliè de Manol* (dans *Occitania*, I, 340), poésie en patois de Montpellier.

Xavier Peyre. — *Chronique de Bédarieux*, en languedocien de Bédarieux et en français (dans l'*Echo de Lodève*, 3 mars 1889).

On trouvera différentes remarques dialectologiques dans le récit de la félibrée de Lunel-Viel, publié dans *Occitania*, I, 361.

R. Martin, de Ganges. — *Premieros flous de mu calido* (Montpellier, Hamelin frères, 1889).

Ille-et-Vilaine.

Docteur A. Macé. — *L'Engagé, chanson bretonne* (dans la *Tradition*, 15 mai 1889, p. 144). Chanson entendue au bourg de Hirel, près Dol-de-Bretagne, arrondissement de Saint-Malo.

Isère.

A. Gratier. — *Les Patois comparés des divers cantons du départements de l'Isère, dans une fable de Lafontaine : le Loup et l'Agneau* (Grenoble, Gratier, 1889, 48 p. in-8). — Cette publication sera fort utile. Elle le serait davantage si on avait indiqué la commune (et non pas seulement le canton) représentée par chacune des traductions, et si les traducteurs nous avaient fourni quelques renseignements sur la prononciation de leur patois dans les cas difficiles.

G. Guichard. — *Uno pugna de prouverbes doufinens* (Grenoble, Allier).

A Devaux. — *Au coin du feu, patois de Saint-Jean-de-Bournay* (dans *Revue des p. gallo-romans*, II, 277).

Liège.

J. Demarteau. — *Le wallon, son histoire et sa littérature* (Liège, Demarteau, 1889, IV-350 p. in-12). Cf. *Romania*, XVIII, 349.

Limousin.

C. Chabaneau. — *Poésies inédites de divers troubadours.* Voy. *Généralités.*

Lot-et-Garonne.

On annonce une édition nouvelle, par M. Charles Ratier, des œuvres patoises de François de Cortète de Prades, avec glossaire. Le prix de souscription est 4 francs. S'adresser à MM. Bonnet et fils, imprimeurs à Agen. La publication est subventionnée par le Conseil général de Lot-et-Garonne.

Delbergé. — *Mos faribolos* (Arras). Cf. *Lou Viro-Soulèu*, avril 1889.

Lyonnais.

Puitspelu. — *Fragments en patois du Lyonnais*, 2e fascicule : *Chanson politique inédite de 1786* (pages 17 à 24 des *Fragments*). — Le texte de cette chanson est accompagné d'une traduction et de précieuses notes.

Le même. — *Lyonnais* TUREAU, *provençal* TOR (dans *Revue des langues romanes*, XXXII, 613).

Normandie.

Voir un compte-rendu de Ch. Joret, *Flore populaire de la Normandie* (Cf. notre *Revue*, I, 282), dans *Revue des p. gallo-romans*, II, 305.

Orne.

L'abbé Pierre. — *Texte en patois d'Athis* (dans *Revue des p. gallo-romans*, II, 283).

Picardie.

Giulio Camus. — *Alcuni frammenti in antico dialetto piccardo dell'etica di Aristotele compendiata da Brunetto Latini* (Modène, 1889, x-47 p. in-4). Extrait du vol. VII, série II, des *Mémoires de l'Académie de Modène*, section des lettres.

Provence.

Sur le proverbe provençal « la cansoun de Paris, la plus grand pieta doù mounde », voyez *Lou Viro-Soulèu*, avril 1889 et mai 1889.

Pyrénées (Basses)

Variantes d'un texte en patois de Boast, canton de *Lembeye* (dans *Revue des p. gallo-romans*, II, 286).

Pyrénées Orientales

Pierre Vidal. — *Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne*, suite (dans *Revue des langues romanes*, XXXII, 542).

P. Vidal. — *Le mot* QUER=ROCHER *et ses dérivés* (dans *Bulletin historique et philologique du Ministère de l'Instruction publique*, 1888, p. 35). Cf. *Annales du Midi*, I, 271

Rouergue

J.-P. Durand (de Gros). — *Notes de philologie rouergate*, suite et à suivre (dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, 47).

Savoie

A. Constantin. — *Prologue faict par un messager savoyard* (dans *Revue Savoisienne*, juin-juillet 1889, p. 153. — « Aucune de nos vallées, dit M. Constantin, ne reconnaîtra aujourd'hui pour sien le dialecte employé... Il est probable que l'auteur l'aura mélangé d'expressions lyonnaises ou bressanes, ce qui complique la solution de la question ».

Tarn

L'abbé Larrouy. — *Texte en patois d'Albi* (dans *Revue des p. gallo-romans*, II, 285).

Tarn-et-Garonne

E. Cabié. — *Chartes de coutumes inédites de la Gascogne toulousaine* (Paris et Auch, 1884, 158 p. in-8). - Ce recueil contient notamment les coutumes de Larrazet en langue vulgaire. Cf. *Revue des langues romanes*, XXXIII, 143.

Les *Annales du Midi* (I, 263) signalent quelques fragments en patois de Larrazet et de Bourret, insérés dans un article du *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*.

Vosges

A. Fournier. — *Notes sur Gérardmer et les noms en* MER, MAIX, *donnés aux lacs vosgiens* (dans *Annales de l'Est*, janvier 1889).

Wallons (pays)

M. Wilmotte. — *Etudes de dialectologie wallonne*, II. *La région du sud-est de Liège* (dans *Romania*, XVIII, 209)

Voy. *Liège*.

Yonne

C. Moiset. — *Dictons et sobriquets populaires se rapportant à différents pays de l'Yonne* (Auxerre, Roullé, 28 p. in-8).

CHRONIQUE

On annonce la publication prochaine, à la librairie Delagrave, des *Reliques scientifiques d'Arsène Darmesteter*, recueillies et publiées par son frère, James Darmesteter. L'ouvrage comprendra deux volumes in-8 raisin, l'un d'environ 300 pages, le second d'environ 400. Prix de souscription : 30 francs. — Nous ne saurions trop recommander cette excellente publication. Voici la table des matières du 2e volume, qui sera spécialement consacré aux études françaises :

A. Littérature et Philosophie du langage.

XV. Langue et littérature française du moyen-âge. — XVI. La littérature française du moyen âge et l'histoire de la langue française. — XVII. Le Origini dell'Epopea francese, indagate da Pio Rajna. — XVIII. Chrestomathie de l'ancien français, par L. Constans. — XIX. Altfranzœsische Bibliothek, herausgegeben von Dr. Wendelin Foerster. — XX. Faune populaire de la France, les mammifères sauvages, par Eugène Rolland. — XXI. F. de Grammont : Les vers français et leur prosodie. — XXII. La philosophie du langage étudiée dans la formation des mots. — XXIII. Sur quelques bizarres transformations de sens dans certains mots.

B. Histoire de la langue.

XXIV. Phonétique française : La protonique non initiale, non en position. — XXV. Du *c* dans les langues romanes. — XXVI. De la prononciation de la lettre *v* au XVIe siècle. — XXVII. Le démonstratif *ille* et le relatif *qui* en roman. — XXVIII. Note sur l'histoire des prépositions françaises *en, enz, dedans, dans*. — XXIX. Frédéric Godefroy. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes*

du IXe *siècle au* XVe *siècle*. — XXX. *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, par Lacurne de Sainte-Palaye. — XXXI. *Ueber die französische Nominalzusammensetzung*, von Johannes Schmidt. — XXXII. Ἑρμηνεύματα (και) Καθαρεύουσα ὀνόματα de Jullius Pollux, publiés par A. Boucherie. — XXXIII. *Die ältesten französischen Mundarten*, von Gustav Lücking. — XXXIV. A. Brachet. Nouvelle grammaire française. — XXXV. Cours historirique de la langue française, par Ch. Marty-Laveaux. — XXXVI. Physiologie de la langue française, par C. Ayer. Exposé des lois qui régissent la transformation française des mots latins, par A. Scheler. — XXXVII. A. Chassang, Grammaire française. — XXXVIII. E. de Chambure. Glossaire du Morvan. — XXXIX. Du dialecte blaisois, par F. Talbert. — XL. Rapport sur le concours relatif aux noms patois et vulgaires des plantes. — XLI. L'enseignement primaire à Londres. — XLII. Du participe passé. — XLIII. La question de la réforme orthographique. — XLIV. L'association pour la réforme de l'orthographe française.

Ajoutons que plus d'un article du premier volume, consacré aux études juives et judéo-françaises, intéresse au plus haut point les philologues.

La Société de réforme orthographique, fondée par M. Paul Passy, vient d'adopter un projet de pétition à l'Académie française, rédigé par M. Louis Havet. A ce propos, M. Félix Hément, inspecteur général de l'enseignement primaire, adresse la lettre suivante à M. Anatole France, qui s'était occupé de la question de l'orthographe dans une de ses chroniques du *Temps* :

« Monsieur,

« Votre article sur Malvezin tendrait à faire croire au public que nous visons le même but que cet excellent homme, et il n'en est rien. Darmesteter, professeur distingué de la Sorbonne, mort prématurément il y a quelques mois, a laissé un petit livre intitulé la *Vie des mots* et a fait un article dans la *Revue pédagogique* que je vous supplie de lire l'un et l'autre, car MM. Havet, Passy, etc., nous ne faisons que vulgariser les

idées de Darmesteter (1). Nous ne souhaitons pas la régularité et l'immobilisation de la langue. En ce qui me concerne, je ne demande qu'un peu moins de rigueur de la part des *petits* grammairiens. Dans ma longue carrière j'ai été souvent témoin, dans les commissions d'examen, de discussions puériles à propos d'accents, de traits-d'union et autres détails aussi peu importants sur lesquels les examinateurs n'étaient pas fixés, et au sujet desquels une aspirante au brevet se trouvait éliminée. Vous n'avez probablement pas une jeune fille qui ait passé ses examens, car elle vous aurait mis au courant de ces choses. Je cherchais à faire prévaloir dans les examens cette doctrine que, si un candidat fait preuve sur un point d'une certaine distinction, il ne faut pas l'écarter pour une vétille orthographique.

« Voici, par exemple, une personne qui, voyant qu'on écrit *honorer*, *honorable*, *honorifique*, etc., écrit *honeur* au lieu d'*honneur*, où d'ailleurs les deux *n* n'ont aucune raison d'être, puisque ce groupe vient d'*honorem;* elle a fait un travail remarqué en arithmétique ou en rédaction, et vous l'éliminerez!

« Si vous prenez un dictionnaire *quelconque*, vous trouverez à propos de certains mots qu'on peut indifféremment les écrire de deux manières. Pourquoi ne pas étendre la permission à d'autres? Vous lisez dans la plupart des grammaires que les noms terminés en *ou* prennent un *s* au pluriel : un clou, des clous; un verrou, des verrous; un sou, des sous; un trou, des trous, etc. Mais qu'un certain nombre de mots prennent un *x* : un chou, des choux; un caillou, des cailloux, etc. Pensez-vous que, si l'*Académie* avait décrété qu'on peut écrire des chous, des hibous, des genous, etc., elle aurait dépassé les bornes de son autorité? Pour moi, je crois que tout le monde lui en aurait su gré et qu'elle aurait eu cent fois raison de le faire. Autrefois, on a écrit indifféremment des cloux, des clous, des chous, des choux, et de là viennent que certains noms ont conservé l's et d'autres l'*x*. Que l'Académie dise : tous les noms terminés en *ou* prennent un *s* au pluriel : les exceptions sont supprimées. Cela ne vous empêchera, ni moi non plus, de continuer à écrire des cailloux et des sous; mais il ne s'agit pas de nous, il s'agit de nos descendants.

« L'Académie a parfois pris des déterminations plus graves : ainsi, dans les quatre premières éditions de son dictionnaire elle a écrit *différent* au lieu de *différend (nom)*, et à partir de

(1) Après celles de La Bruyère.

la 5e édition, on trouve le *nom* orthographié par un *d*. Or, le nom et l'adjectif ont la même origine: dès lors, pourquoi n'ont-ils pas la même orthographe? S'il y a une raison à faire valoir, pourquoi n'écrit-on pas un *incidend*; un *expédiend?* C'est un caprice. Or, si quelqu'un ne doit pas avoir de caprice, c'est assurément un grammairien.

« Je ne réclame pas toutes les réformes possibles, ni la régularité, ni le garrottage de la langue, mais des simplifications possibles, sans qu'il en résulte de scandale grammatical. Que l'orthographe ait sa place, soit, mais pas plus. Qu'elle ne serve pas de mesure pour apprécier la valeur des écoliers. N'oublions pas non plus qu'une orthographe plus simple facilite l'acquisition d'une langue et que nous avons intérêt à répandre notre langue.

« Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

« FÉLIX HÉMENT. »

« Cela est la raison même, ajoute M. Anatole France. Que M. Félix Hément soit persuadé que j'estime à leur valeur les travaux d'Arsène Darmesteter. Je l'ai connu lui-même et l'idée de sa mort m'est encore cuisante. C'était un excellent esprit. Il savait que ce que nous nommons l'orthographe n'est qu'un ramas de fantaisies consacrées par un usage qui n'est pas même ancien ni durable. Il savait qu'il est pitoyable de s'attacher à ces misères comme on le fait aujourd'hui. « C'est le préjugé, me dit M. Sarcey, et vous n'y pouvez rien. » Je peux du moins me plaindre des cuistres et soupirer après le temps où la France ne sera plus la terre privilégiée des dictées. »

Le gérant : E. BOUILLON

Lyon. — Imprimerie STORCK, 78, rue de l'Hôtel-de-Ville.

LE PATOIS DE SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

ET

LE DIALECTE LYONNAIS

Suite (1).

CONSONNES EXPLOSIVES

Gutturales

C

192.— C *vélaire*. A l'initiale et dans le corps des mots, après une consonne, le C a conservé sa valeur originaire, devant O et U. Devant A, au contraire, le maintien du son guttural n'est que l'exception ; d'ordinaire et de même qu'en français, il a fait place au son chuintant (2).

CA = *ca*.

Campanam = *canpana*, sonnette.
De carnem = *caron*^{y}*i*, injure.
De canna = *canille*, jambes.
De canem = *can*^{y}*i*, paresse.
Caphardum = *cafôr*, blatte.
*Catabulam = *cadolu*, hutte.
Capram = *cabra*, chèvre.
*Capritum = *cabri*, chevreau.
Cara = *côla*,, apparence, franc. local, *câle*.
Caballam = *carala*, jument.
Cassiam = *cassi*, poele à frire.

CO = *co*.

Coluculam = *colon*^{y}*i*, quenouille.
De colare = *coluri*, filtre
*Scopeam = *couévi*, balai.
Celt. comb = *conba*, vallée.
Congeriem = *conzîri*, amas de neige.
*Codam = *coua*, queue.

CU = *cu*, *co*.

Cuculum = *cocu*, coucou.
Cuppam = *copa*, mesure de grains.
Cubare = *couô*, couver.
Curtilem = *corti*, jardin.

(1) Voy. notre *Revue*, I, 258. II, 26, 195. III, 37.

(2) Cf. C. Joret, *Du C dans les langues romanes*, p. 5, 37 et suiv.

193. — Dans la majorité des cas, C suivi de A est devenu *ch (che)* :

Capitale = *chatôr,* cheptel.
Capulare = *chaplô,* hâcher.
Caninum = *chanin,* désagréable.
De cava = *chavô,* creuser.
Carnalem = *charnô,* carnaval.
Casearium = *chasîri,* cage à fromages.
Causam = *chousa,* chose.
Capram = *chivra,* chèvre.
Cadere = *chèr,* cheoir.
Carum = *chier,* cher.
Casnum = *chôno,* chêne,
Circare = *charchî,* chercher.
Ulcam = *ouchi,* taille.
Furcam = *forchi,* fourche.

194. — La gutturale sonore s'est substituée à la sourde dans :

Callam = *gôla,* galle.
Crassum = *grô, grossa,* gros, grosse,
*Cratare = *gratô,* gratter.
Corotulare = *grolô,* secouer
Conflare = *gonflô,* gonfler.
De creta = *gràyon,* crayon.
All. krappen = *gropô,* saisir.
De crusta = *groton,* croûton de pain.
Crustam = *grota,* morceau de pain béri.
Verecundiam = *vargogni,* honte.

De même dans le franc. loc : *manigantérie*, manécanterie.

Par contre, la sourde s'est maintenue dans *crapa* (all. krappen), grappe, *caban* (ital. *gabbano*) sorte de vêtement.

Lyôr classicum glas, suppose une forme intermédiaire glassicum. Cf. *Lyaci* glaciem.

195. — A l'intervocale, C s'est affaibli en *g* dans le v. lyon. *segont* secundum, *neguna* necunam, *persegus* persecutus (*M. d'O.* p. 75, 52, 37); *segur* securum, *nygon* necunum, *figues* ficas, dans les *Textes du XIVe siècle.*

De même en patois :

Necunùm=*nuguin,* nulle part.
Ficam = *figa,* figue.
V. flam. laken = *lagô,* tailler.
Bullicare = *boligô,* agiter.
Necatorem = *nègu,* boucher.
De ciconia = *cigonʸî,* secouer.

196. — La destinée habituelle de la vélaire intervocale est, soit de se résoudre en *yod*, après avoir vraisemblablement passé par la sonore correspondante, soit de tomber.

La résolution en *y* s'est produite dans :

Necare = *nàyî*, noyer.
Secare = *sàyî*, faucher.
Precare = *priyî*, prier.
Mendicare = *meindiyî*, mendier.
Plicare = *plàyî* plier.
Manicare = *manàyî*, manier.
Pacare = *pàyî*, payer.
*Hirpicare = *arpàyî*, herser,
Persicarium = *persàyî*, pêcher.
Locare = *lòyî*, louer.
Jocare = *jòyî*, jouer.
Focarium = *fàyî*, foyer.
De bucam = *bùyandîri*, lavandière.
*Bucandariam = *bùyanderi*, buanderie.
Ad-ducunt = v. lyon. *aduyont*, patois *adùyon*.

De même en v. lyon. *pleyes*, plicatos, *charreyevet* carricabat, (M. d'O. p. 75); *loyage* locaticum (CC. 1, 218), *loyet* locat (CC. 1. *passim*); *buyater* (CC. 1, 177), *paier* pacare, *paia* pacatum, *preyeri* precariam, *oyes*, aucas, *nuis* nuces. Mais aussi : *preeri*, *Buatier* (de *bucam*), où le C est tombé sans laisser de trace (1), ce qui n'est pas sans m'inspirer quelques doutes sur le point de savoir si l'yod des formes que je viens de citer est bien, comme je le dis plus haut, le continuateur direct de la gutturale ou si, au contraire, il ne se serait pas spontanément développé en roman au choc des deux voyelles rapprochées par la chûte du C intervocal, comme cela est certainement arrivé dans *fàya* fœtam, *màya* metam, *secòyî* succutare secouer, etc. (2).

197. — La gutturale est tombée dans :

Necunum = *nyon*, pesonne.
Carrucam = *charoua*, charrue.
Locustam = *lyuta*, sauterelle.
A(c)uculam = *ulʸi*, aiguille.
Sauconnam = *Sôna*, Saône.
Lacunam = *lôna*, lagune.
Securum = *sur*, sur.
Ficas = v. lyon. *fies*, figues (3).

(1) Romania XIII, 562.

(2) Cf. le compte rendu donné par M. A. Darmesteter du livre de M. Joret, *Du C dans les langues romanes*, (ROMANIA, III, 379 et suiv).

(3) *Carcabeau du Péage de Givors.*

De même dans Marguerite d'Oingt : *edifiament* aedificamentum, *signifianci* significantiam, *neuns* nec unus, *preeri* precariam (1).

C'est ce qui s'est produit encore dans un grand nombre de noms de lieux en IACUM, dont quelques-uns, subissant l'influence envahissante de la langue officielle, se terminent aujourd'hui en *y*(2), mais qui tous, au Moyen-Age, se terminaient en *eu:*

Maximiacum = v. lyon *Maysi-meu*, Messimy, (Rhône).
Viridicariam + acum, = v.lyon. *Verchireu*, Verchery, annexe de Socieu.
Floriacum = v. lyon. *Floireu*, aujourd'hui *Fluriu*, Fleurieux (Rhône).
Marcelliacum = v. lyon. *Marcillieu*, Marcilly-d'Azergues.
Caroliacum = v. lyon. *Charlieu*, Charly (Rhône).
Lentilliacum = v. lyon. *Lentilleu*, Lentilly (Rhône).
Coindriacum = *Coindrieu*, Condrieu (Rhône).
Polemiacum = *Poleymeu*, Poleymieux (Rhône).
*Esculiacum = *Esculieu*, Ecully (Rhône).
*Montaneacum = *Montainyeu*, Montagny (Rhône).

L'explication de ces formes ne soulève aucune difficulté : sous l'influence de la mouillure, l'A de IACUM s'est normalement atténué en *e*, puis cet *e* s'est combiné avec l'*u* posttonique. Quant à la persistance de cette posttonique, elle est fréquente en v. lyonnais : *Matheu* Mathœum, *Andreu* Andrœum, *Andrieu*, *Hereneu* Hirœneum, *Jueus* Judæus Juif, *sieu* sebum suif.

198. — Dans les mots qui suivent, l'yod une fois développé, il y a eu rejet d'accent sur l'A posttonique :

Bucam = *búya*, lessive.
V. h. all. gâki = *gàya*, gaie.
Aucam = *òya*, oie.

(1) Romania XIII, 562.

(2) Cf. *Romania* XIII, 582, 583; M. C. Guigue, *Obituaire de l'Eglise de Lyon*, à la table et A Bernard, *Cartulaires de Savigny et d'Ainay*, t. II, p. 901, 904 (*Escuilleu*), 910 (*Bulleu*, Bully), 911 (*Chaisseu*, Chessy), 912 (*Marceu*, Marcy), etc. Sur l'étymologie d'*Ecully* (du lat. *esculus*), voyez dans Lyon-Revue, n° d'avril 1886, mon article sur *la naissance de Lugdunum*.

Lorsque la première des voyelles qui entouraient le C était un I cet I, s'est en quelque sorte fondu dans l'yod :

Urticam = *ortya*, ortie. Dico, dicunt = *dyo*, *dyont*, je dis, ils disent (1).
*Spicam = *épya*, épi.

Dans *amia* amicam, l'*i* voyelle a été conservé, en souvenir de la forme masculine *ami*.

Il est des formes qui se sont soustraites à ce rejet d'accent ; après avoir, à l'occasion, absorbé l'*i* précédent, l'yod développé par la gutturale a exercé sur l'A posttonique son action habituelle, donnant ainsi naissance à la combinaison *ye*, bientôt réduite à *i* :

Diem dominicam = *dyumèni*, dimanche Persicam = *persi*, pêche.
Sabucam = *sòyi*, sureau.

Déjà en v. lyon. *diemeyni* (CC. 373, f° 17, r°).

199. — A la finale, soit latine, soit romane, C vélaire est tombé dans :

Hoc = *u* (= *ou* de la phase primitive), le.
Amicum = *ami*, ami.
Ad tunc = *don*, donc.
Porcum = *pôr*, porc.
Paucum = *pou*, peu.
Focum = *fuë*, feu.
Jocum = *juë*, jeu.
Neerl. nocke = *nuë*, nuque.
Vide ecce hac = v. lyon. *vaiquia*, pat., *rekya*, voici.
Ecce hic = *iqui*, ici.

Et dans l'ancienne langue : *po* paucum ; *fua*, *lua*, *o* hoc, *co* ecce hoc ce, *amis* (*M. d'O.* p. 67, 51, 78, 45, 36), *era* veracum dans une Leyde de 1300, *ou* hoc dans le Syndicat de 1355, *ezo* ecce hoc *passim*, *Armaniat* Armagnac. (CC. 373, f° 27), *pou* paucum dans la Bern. Buyand. (II, 157).

200. — L'adoucissement en *g* se constate dans : *pag* pactum, *adong* ad tunc, *porg* porcum, *bang*, banc, (*Textes lyonnais du XIVe siècle*) (2).

(1) *Dïont* dicunt dans un compte lyonnais du XIVe siècle. *Romania* XIII, 562).

(2) Cf. *Romania*, XIII, 562. Il n'y a pas d'exemple de la persistance de la gutturale sonore devant une *s* de flexion : *ars* arcos, *frans* francus, *clercs* clericos.

201. — La résolution en *y* était fréquente en v. lyonnais : *oy* hoc, *avoy* apud hoc avec, *lay* illàc, *veray* veracum dans *Marg. d'Oingt* (p. 42, 44, 69), *veray* veracum, *Eynai* Athanacum, *loy* locum location, dans les *Textes du XIVe siècle ; avoy*, *voy*, oui, *vray* veracos, dans la *Bernarda* (II, 201, 276, 336). C'est elle qui explique les formes actuelles :

Illac	= *laî*, *ilaî*, là, là-bas	Hoc	= *oua*, *voua*, oui.
V-h-all-gâki	= *gaî*, gai.	*Trocum	= *troua*, pressoir.
Ecce hac	= *içaî*, là.	*Fenucum	= *fenouê*, fenouil.
Apud hoc	= *avouê*, avec.		

La résolution est encore intevernue dans un certain nombre de noms de lieu en LACUM, qui se terminent aujourd'hui en *ay* : *Ainay* Athanacum, *Vaugneray* Vallem neriacum, *Pollionay* Pollioniacum.

202. — La vélaire, lorsqu'elle persiste en roman, développe parfois une semi voyelle qui s'attache à elle et lui donne en quelque sorte un son mouillé : *kyèndî* condire assaisonner, *kyèndura* assaisonnement, *kyeur* cor cœur, *ekyuma* écume, *kyinzya* casellum présure.

La confusion entre la gutturale et la dentale mouillées n'est pas rare : c'est ainsi que notre patois prononce presque *tyèndî*, *tyèndura* pour *kyèndî*, *kyèndura* ; par contre, *tyoula* tuile, *Dieu* sonnent à peu près *kyoula*, *Guieu*.

Cette confusion n'est pas un fait récent : un registre lyonnais du XIVe siècle écrit déjà *luquier* pour *luthier* (1).

203. — *C palatal.* Il s'est assibilé en lyonnais, comme d'ailleurs dans presque tout le domaine roman (2).

(1) *Archiv. Com. de Lyon*, CC. 61.

(2) Sur l'époque de la transformation de la gutturale palatale en sifflante, voy. Diez, *Gram. des Lang. rom.*, I, 230 ; M. Schweisthal, *Essai sur la Valeur phonétique de l'Alphabet latin*, p. 92 et C. Joret *Du C dans les langues romanes*, p. 27 et suiv.

Initial ou appuyé, il a passé d'ordinaire à la spirante sourde :

Cineres = *cindre*, cendres.
Cingulam = *cinlᵘi*, sangle.
Dulcem = *douci*, douce.
Dulciorem = *douçor*, douceur.
Hirpicem = *erci*, herse.
Ceram = *ciri*, cire.
Descendere = *decèndre*, descendre.
Mercedem = *meci*, merci.

Pusi pulicem puce et *sôso* salicem saule, s'expliquent par l'apocope ou la vocalisation de l'L, en suite de laquelle la palatale, traitée comme médiale, s'est changée en sifflante douce.

Le passage à la chuintante sonore se relève en vieux lyon. dans *pugins* pullucenos poussins, *Limogins* Lemovicenus Limousin (1), *sougey* salicetum saulée (CC. 1, f° 205) et en patois dans *jofla* (all. *kiefer*) joue.

204. — A la médiale, le C palatal s'est transformé en spirante sonore que les anciens textes rendent indifféremment par *s* ou *z* : *Nizer* et *Nisies* Nicetium (CC. 373) (2), *raysin* racemum et *plaizir*, etc.

Mucere = *musè*, moisir.
Vicinum = *rèsin*, voisin.
In picem = *inpeso*, amidon.
Racemum = *rèsin*, raisin.
De lacerta = *luisôr* (= *luisar*, = *luiser*), lézard.
Placere = *plèsi* plaisir.
Acer arborem = *iserôblo*, érable.

Appuyé par N, le C ne s'en est pas moins changé en sifflante douce dans : *ronzi* rumicem ronce, *onze* undecim, *quinze*.

De même qu'à l'initiale, il y a des exemples du passage à la chuintante douce :

Avicellum = *ijyô*, oiseau.
Picem = *pegi*, poix.

205. — Devant E ou I en hiatus, le C intervocal s'est arrêté dans la série de ses transformations à la spirante sourde (*c*, *ss*) :

(1) *Arch. com. de Lyon*, CC. 60, 61, et *Romania*, XIII, 562.

(2) L'écriture a maintenu le *c* originaire dans *Nices* Nicetius (CC. 1, f° 214).

Glaciem = *lyaci*, glace.
Limaciam = *lumaci*, limace.
Mauricium = *Moricyo*, Maurice.
Ecce hàc = *icaî*, là.
Paleaceam = *palʸaci*, corbeille.
Calceare = *chôssî*, chausser.
Ericionem = *urisson*, hérisson.
Ecce hoc = *çu*, ce.

Parochi parochiam nous offre un curieux exemple du passage à la chuintante dure. Cf. le bourguignon *barôche*. Il en est de même du partic. pass. *crèchu*, qui semble bien remonter à un type *crescutum.

206. — Dans les mots qui suivent, l'E posttonique est tombé, suivant la règle, et le C palatal, devenu final en roman, a été traité comme le C vélaire en la même situation. Il s'est vocalisé dans :

Vocem = *vouu*, v. lyon. *voys*, voix.
Crucem = *cruè*, v. lyon. *croys*, croix.
Nucem = *nouè*, v. lyon. *nuis*, noix.
Putnacem = *punè*, punais.
Nidacem = *nië*, niais.
Radices = v. lyon. *reis*, racines (1).

Il est tombé dans :

Bracchium = *bra*, bras.
Vicem = *vei* (*vè*), fois.
Dulcem = *dou*, doux.
Perdicem = *perdri*, perdrix.

Groupes de consonnes dans la composition desquels entre le C latin

207. — CC. Dans l'intérieur des mots, la présence du premier C n'a d'autre effet que de faire traiter le second comme initial : *vachi* vaccam, *bochi* buccam, *sachi* *saccam sac, *sachia*, le contenu d'un sac, *sèchi* siccare sécher; *icin* ecce hic cela, v. lyon. *ico* ecce hoc (*M. d'O.* p. 56), *icelos* ecce illos (*Syndicats*).

Le son guttural s'est maintenu dans le v. lyon. *iquetes* ecce istas (CC. 73), et en patois, dans *iqui* ecce hic

(1) *Romania*. XIII. 569. (I, 18).

ici, *vekya* vide ecce hac voici; *iquy* et *vaiquia* dans la *Bern. Buyand.* (1 6. II 47).

208. — LC, RC, NC, DC, TC. Si le groupement de consonnes remonte au latin, ce qui est le cas de beaucoup le plus rare, le C traité comme initial a passé à la chuintante dure devant A, non sans avoir développé une semi-voyelle qui, suivant la règle, a atténué en *a* ouvert puis en *e* le continuateur de l'A latin : v. lyon. *marchia* mercatum, *marchies* mercatus, *enbronchies* (v. fr. *embronchiées*) allongées, tristes, *achetour* acheteur ; — patois : *trônchî* (= *trônchier*) truncare ébrancher, *charchî* circare chercher, *marchî* mercatum marché, *inpachî* inpactare (= inpatcare) empêcher, *ôrchi* arcam coffre, *forchi* furcam, *ouchi* *ulcam taille de boulanger, *bôchi* balcham fane de légumes, *frachi* fractam (= fratcam) branche brisée, *pachi* pactam marché.

209. — Dans le plus grand nombre des cas, les groupes de consonnes que j'ai en vue se sont formés en roman, à la suite de la chute d'une voyelle intermédiaire.

Dans les combinaisons latines LIC, RIC, NIC, DIC, TIC + voyelle, la vélaire intervocale s'est affaiblie en *g*, puis l'I qui en latin se trouvait soit à l'intertonique, soit à la pénultième posttonique, a disparu, et la gutturale sonore, après avoir développé un son mouillé, s'est transformée en chuintante douce, même devant des voyelles autres que A.

Groupes protoniques

Bullicare = *bugî*, bouger.
Carricare = v. lyon. *chargier*, pat. *chôrgî*, charger.
Fabricare = *forgî*, forger.
Impedicamentum = v. lyon. *empegiment*, empêchement.
Manducare = v. lyon. *mengier*, pat. *mângî*.

Vervecarium = *bargî*, berger.
Prædicare = v. lyon. *pregier*, prêcher.
Prædicatores = v. lyon. *pregeours*, *pregurs* (1), prêcheurs
Carricatam=*chargia*,chargée.
Empedicatum = v. lyon. *enpegia*, empêché.
*Ex radicabat = v. lyon. *erragievet*, arrachait.
Manducatorem = *mànju*, mangeur.
Judicare = *jugî*, juger.
De vindicare= *se revingî*, se revancher.
Clericones = *clerjons*, jeunes clercs.
Silvaticum+onem = *sarvajon*, arbre à fruits non greffé, sauvageon.

A l'intervocale, en roman, la chuintante douce s'est changée en sifflante dans le v. lyon. *servasina* (de *silvaticum*), gibier. (*Romania*, XII, 577).

Le passage à la chuintante dure, dont je n'ai à citer qu'un exemple en v. lyon. *espachies* expandicatus (*Marg. d'O.* p. 37), s'est opéré en patois dans :

Prædicare = *prêchî*, prêcher.
Pandicare = *pànchî*, répandre.
Excorticare = *ecorchî*, écorcher
*De radicare = *arachî*, arracher.
Masticare = *môchî*, mâcher.
*Perticare = *perchî*, percher.

Groupes posttoniques

Sericam = *sargi*, (= *sargye*) serge.
Fabricam = *forgi*, forge.
Manicam = *mangi*, manche.
Manicos = v. lyon. *mangos*, manches d'outils.
Manicum = *manjo* (vieilli), auj. *mancho*.
Carricam = *chargi*, *chôrgi* charge.
*Filicam = *fugi*, fougère.
Diem dominicam=v. lyon. *dye mengi*, dimanche. (CC. 373).

Et dans tous les mots en ATICUM :

Pedaticum = v. lyon. *piagio*, *piajo*, péage.
De bajulare = v. lyon. *balliagio*, bailliage.
Formaticum = v. lyon. *fromagio*, pat. *fromajo*.
De retro = v lyon. *erragios*, arriérés.
Damnaticum = *damajo*, dommage.
*Ripaticum = *rivajo*, rivage.
Ætaticum = v. lyon. *eajo*, pat. *ajo*, âge.
Silvaticas = v. lyon. *servages*, sauvages.

(1). Cf Pregeurs et prejours (CC 13, n° 1).

Notre patois accuse, au moins dans certains mots, une légère tendance à faire passer la chuintante sonore à la sifflante sonore : ainsi, on entend presque *sarvazo* silvaticum. Cette tendance s'est librement développée dans le patois du Bugey, où les groupes de consonnes que j'étudie ont tous abouti à la spirante dentale *z* (= ð ou *th* anglais doux) : *çarzé* (carricare), *émanzè* en mancher, *se revinzé*, *vélazo* villaticum, etc (1).

La chuintante sourde a pris la place de la sonore dans : *perchi* perticam perche.

Dans le v. lyon. *moyni* monacham, la gutturale s'est résolue en yod : cet yod s'est en quelque sorte dédoublé puisque, en même temps qu'il allait infecter la syllabe accentuée, il s'attachait à la posttonique et donnait naissance à la diphtongue *ye*, plus tard réduite à *i*.

210. — Par quelle suite de transformations successives les combinaisons L(I)C, R(I)C, N(I)C, D(I)C, T(I)C ont elles passé avant d'aboutir à la chuintante ? C'est une question sur laquelle les romanistes sont loin d'être d'accord.

Suivant M. Joret, la gutturale intervocale se serait affaiblie d'abord en *g*, puis résolue en *yod*. Cette transformation une fois accomplie, la voyelle précédente, d'ordinaire un *i* atone, serait tombée et la semi-voyelle, se combinant avec la dentale, aurait développé la chuintante douce (*j*, *g*). « Dans la terminaison *dicare*, par exemple, écrit M. Joret, *c* s'étant affaibli en *g*, on a eu *digare* ; puis, par le changement de *g* en *y* (*j*), *diyare* ou *dijare*, et enfin le *yod* (*jot*) se transformant en chuintante sonore : *jar*(*e*) ou *yer* » (2).

De même *aticum* aurait donné la série : *aticum* = *adigo* = *adiyo* = *adijo* = *ajo*.

(1) E. Philipon, *Patois de la commune de Jujurieux* (Bas-Bugey). Paris, Vieweg. p. 31.

(2) C. Joret, *loc. cit.* p. 297 et suiv.

D'après M. Ascoli, suivi sur ce point par MM. Darmesteter et Chabaneau, les choses se seraient passées tout différemment ; le C intervocal de la terminaison *aticum* serait tombé, à une date antérieure à celle de la chute de l'I atone, et cet I, se trouvant dès lors en hiatus, se serait consonnantisé en chuintante, comme cela lui est arrivé dans *djor*, *jor* diurnum, par exemple. On aurait donc eu, dans ce système, la série : *aticum* = *adio* = *adyo* = *adjo* = *ajo*.

Quant aux formes en *ticare* et *dicare*, elles auraient adouci le *c* intervocal en *g*. La gutturale, ainsi affaiblie, se serait changée en chuintante devant A, en français et souvent aussi en provençal, tandis qu'elle aurait conservé sa valeur vélaire dans les autres langues romanes.

Ni l'une ni l'autre de ces explications ingénieuses ne me satisfait entièrement.

En ce qui concerne la théorie de M. Ascoli, et c'est là une objection en quelque sorte préjudicielle, je répugne à admettre que, contrairement à l'une des règles les mieux assurées de la phonétique française et provençale, la pénultième posttonique ait pu se maintenir dans les finales en ATICUM, alors qu'elle disparait partout ailleurs.

Ce qui augmente encore les raisons de douter, c'est que, dans l'opinion des partisans de cette théorie, l'I intertonique est tombé dans les formes verbales en ICARE tandis qu'à la posttonique, cette voyelle a persisté dans les finales en ATICUM. Or, depuis les travaux de M. P. Meyer et de M. Darmesteter lui-même, il est généralement reçu que « l'accent tonique divise le mot en deux moitiés et que la finale de la première moitié est soumise à des lois de même nature que celle de la seconde » (1). Si donc, comme on le prétend, l'I atone avait persisté dans lès finales en ATICUM, je ne vois pas pourquoi il serait tombé dans les finales en ICARE. J'entends bien que, dans ce dernier cas, l'I se trouve

(1) Cf. *Romania* VII, 433 et V, 163.

à la finale de la première partie du mot, tandis que dans ATICUM il est à la pénultième de la seconde ; mais les posttoniques autres que A tombant en français et en provençal, aussi bien à la pénultième qu'à la finale, si la règle formulée par les savants romanistes que je viens de citer est exacte, — et c'est là un fait aujourd'hui établi, — il est certain que ces mêmes voyelles lorsqu'elles se trouvent placées après l'accent second doivent se syncoper elles aussi (1).

Si maintenant j'envisage le C intervocal des finales en ATICUM et en ICARE, l'explication proposée par l'éminent linguiste italien implique, entre le cas où cette consonne précède la syllabe accentuée et celui où elle ne vient qu'après elle, une différence de traitement qui ne me semble point justifiée. Pourquoi, par exemple, le C serait il tombé dans pertica = *perchi*, perche, et se serait-il maintenu dans perticare = *perchi*, percher? Ce n'est certainement pas parce que dans ce dernier cas la gutturale se trouvait immédiatement suivie de la tonique, puisque cette circonstance ne l'a pas empêchée de tomber ou du moins de se résoudre en semi-voyelle dans *sàyi* secare faucher, *persàyi* persicarium pêcher, *erpàyi* *hirpicare herser.

Quant à cette chute du C intervocal dans les finales en ATICUM qu'admet en principe M. Ascoli, elle me paraît bien loin d'être établie. Tout au contraire, le provençal, pour m'en tenir au roman de France, nous offre un certain nombre de mots où le maintien de la gutturale n'est pas douteux ; il me suffira de citer *pergua*, *perga* perticam, *porgue* porticum porche, *domesgue*, *dometgue*, domesticum à rapprocher de *domengua*, dimanche, *cannonegue*, *camorgue* canonicum etc.

(1) Les mots, d'ailleurs en petit nombre, dans lesquels l'accent tonique est précédé de trois syllabes n'y contredisent point, le maintien de la pénultième protonique pouvant s'expliquer, comme dans le v. franc. *frotigier*, fructificare, par la présence de groupes de consonnes à la prononciation desquels cette voyelle était nécessaire.

Aussi bien, là où le C est bien certainement tombé, l'I formant hiatus avec la voyelle finale, ne s'est point consonnantisé en chuintante, comme le voudrait la théorie de M. Ascoli. C'est ainsi que *diem domini(c)am* a donné dans notre patois *dyumèni* (= *dyumènie*) et non pas *dyumèngi*. De même *persi(c)am* est devenu *persi*, pêche.

Enfin, et c'est là une observation qui s'applique aussi bien à la théorie de M. Joret qu'à celle de M. Ascoli, s'il est vrai que, dans notre dialecte, DI ou DY en hiatus peuvent se changer en chuintante douce : *jor* diurnum, *siejo* sedium siège, voire même en chuintante dure : v. lyon. *siecho* sedium, TI ou TY dans la même situation se transforment régulièrement en spirantes, si donc comme on le prétend, le C du groupe IC + voyelle était tombé, perticam aurait donné *perci* et non *perchi*, comme neptiam a donné *nici*. De même, dans le système de M. Joret, masti(c)are fût devenu *macier*, *macî*, et perti(c)are, *percier*, *percî*, tout comme *fortiare est devenu *forcî*.

Telles sont les principales raisons qui m'ont amené à rejeter les explications proposées par MM. Joret et Ascoli pour m'en tenir à celle que Diez a donnée dans sa *Grammaire des Langues romanes* (1) et qui a du moins l'avantage de s'appliquer à l'ensemble des langues dérivées du latin.

Le passage de la vélaire à la palatale, puis à la chuintante douce devant *o* et *u*, est, je le reconnais, contraire aux règles ordinaires de la phonétique romane. S'ensuit-il qu'il faille le considérer comme absolument impossible. Je ne le pense pas. Sans parler de la forme *clerjon* clericonem petit clerc sur l'origine de laquelle le provençal *clerczon*, *clerzon* me laisse quelques doutes, ne peut-on pas admettre que du jour où l'*u* posttonique se fût transformé en *o* muet, la vélaire a pu se comporter comme elle l'a fait devant *e* et *i* ? N'est-ce

(1) Diez, *Gramm. des lang. rom.*, t. I, p. 243.

pas, d'ailleurs ce qui est arrivé dans *larjo* largum. Peut-être aussi la semi-voyelle développée par la gutturale n'a-t-elle pas été sans faciliter dans une certaine mesure cette transformation. V. lyon. *fromagios, erragios, piagio* et lyonnais moderne *fromajo, damajo.*

D'ailleurs, le maintien du son vélaire devant O et U, bien que général en roman, n'est pas cependant sans comporter un certain nombre d'exceptions. C'est ainsi que le dialecte ladin des Quatre-Villes transforme en spirante la vélaire sourde suivie de O : *çol* collum, *çon* cum et que le dialecte d'Engadine nous présente les formes : *chor* corium, *chül* culus, *chünna* cuna, *chüra* cura. A une autre extrémité du domaine roman, en Poitou, C s'est changé en *θ* devant O et U : *thieur*, *tchur*, *tcheur* cor cœur, *tchulotte* culotte (1).

211. — SC. Au commencement des mots, ce groupe a subi la prosthèse d'un *ë*, ou plus rarement d'un *i*, et le C vélaire a été traité comme initial, tandis que l'S, se trouvant dès lors première consonne d'un groupe médial, a fini par tomber : v. lyon. *eschalers* escaliers (*Rom.* XIII, 561), *escuers* scutarius écuyer (M. d'O. p.,74); — patois : *echila* scalam, *ekyuma* (v. h. all. *scûm*), *equeville* (de *scopare*), balayures ; *icuèla* scutellam écuelle.

L'S est tombée dans *couèvî* *scopeare balayer, *couévi* balais, et le franç-local *corsonnaire*, scorsonère (2).

Dans l'intérieur des mots, SC suivi de *a*, *o*, *u* ou d'une liquide, s'est de bonne heure réduit à *c* : v. lyon. *maclo* masculum mâle, mais aussi, dans le même texte, *mesclez* misculatus, aujourd'hui *mèclyó* ; — patois : *mou-*

(1) Cf. C. Joret, *loc cit.* p. 210 ; Diez, *Gram. des Lang. romanes*, I, 230.

(2) E. Molard, *Dictionnaire du mauvais langage corrigé.* Cf. Le namurois *chaule* scalam.

chi muscam, *fréchi* frescam. Cf. *mòchî* masticare mâcher ; *fòchî* du prov. fastigar.

Devant *e*, *i* ou *o* final en latin et devenu muet en lyonnais, SC s'intervertit en CS, puis la gutturale développe un yod qui va s'attacher à la syllabe précédente, et l'S traitée comme initiale se poursuit en roman avec sa sonorité originaire de spirante sourde : v. lyon. *veisselx*, *vaysex*(1) vascellos tonneaux, *conoisso*, *cognoisso* cognosco, *descreyssit* *decrescivit (*Marg. d'O.* pp. 36, 43, 75) ; *connaisso* dans *la Ville de Lyon*. Et en patois :

Piscionem = *pèsson*, poisson.
Fascellam = *faissèla*, moule à fromage.
Cognosco = *conèsso*, je connais
Morisco = *murèsso*, je meurs.
Florisco = *flurèsso*, je fleuris.
Punisco = *punèsso*, je punis.
*Parisco = *parèsso*, je parais.

De même *culièsso* je cueille, *bôtèsso* je bâtis, *recevèsso* je reçois.

Le groupe SCR intercale un T, puis le C se résout en *yod* et l'S tombe : v. lyon. *decreytre* decrescere, (M. d'O., p. 42) ; patois : *creitre* crescere.

SC final se change en *c s* puis en *is*(*ys*). L'*s* persistait en v. lyon., au moins dans l'écriture : *fais* fascem. De nos jours, cette consonne a complétement disparu de la prononciation : *fai* fascem poignée de légumes, *fré* frescum frais.

212. — CS (= X). La sourde a passé à la sonore dans le v. lyon. *taysas*, *taysacion* de taxare. Dans le plus grand nombre des cas, la gutturale s'est résolue en semi-voyelle, et l'*s* s'est maintenue avec le son dur : v. lyon. *laysier* laxare laisser, *coysi* coxa cuisse ; et en patois : *coèssi* cuisse, *trèssî* trixiare tresser, *lissyu* lixivium, *maisselòr* maxillare molaire, *fréna* (= *frésna*) *fraxinam frêne.

(1) Sur l'identité phonique des graphies *ss* *s* à la médiale, en v. lyonnais, voyez *Romania*, XIII, 559.

Les éléments de la combinaison ont été intervertis dans *lòchî* *lascare lâcher, *tòchî* *tascare tâcher.

X final tombe: *si* sex et dans les composés *ëcorchî* excorticare etc.

213. — CQ = *yg* : v. lyon. *aygui*, *eygui* acquam eau, et en patois : *égui* eau, *éguedî* évier.

214. — CT. La gutturale se résoud en semi-voyelle : v. lyon. *leit* lectum et par métathèse *lye* lit, (M. O. p. 62), *coiti* coctam cuite, *noyt* noctem nuit, *faites* factas, *dreiti* directam, et dans notre patois : *laî*, lactem, *coué*, *couéti* coctum, — am, cuit, cuite, *vouédi* *vocitare vider, *couéti* (de *coctare) hâte, *drèti* directam droite.

Notons que le son mouillé exerce son influence habituelle non seulement sur la voyelle qui le précède mais encore sur l'A qui le suit : *plèdî* (= *plèdier* de la phase primitive) placitare, *afètî* affectare vanner, *fèti* factam faite.

Pachi pacta marché, *inpachî* impactare empêcher, s'expliquent par une interversion de lettre.

Lorsque le groupe CT est suivi d'un I en hiatus, le C tombe d'ordinaire et TI se change en spirante sourde : *tracî* tractiare tracer, *drëssiri* directiarium sentier.

Dans *licion* lectionem leçon, le changement de E protonique en *i* paraît bien dû à l'influence d'un *yod* développé par le C latin.

215. — NCT. La semi-voyelle développée par le C va s'attacher à la voyelle précédente : *apointî* de punctum faire une pointe, *sain* sanctum.

216. — CTN. Dans *pignî* pectinare, la mouillure de l'*n* et le passage de E latin à *i* s'expliquent par la résolution de la gutturale.

217. — CTL. Le T est tombé et l'yod développé par la gutturale est venu mouiller l'L : *dolʸi* ductilem douille.

QU

218. L'élément labial ne subsiste plus nulle part; QU a été traité comme C.

A l'initiale ou dans le corps des mots, lorsqu'il est appuyé, il persiste devant A :

Quatuor = *catro*, quatre.
Quadrum = *côro*, coin.
Quassare = *cassô*, casser.
Unquam = *unques*, (M. d'O. p. 53.) jamais.

Dès le XIVe siècle, tout souvenir de la labiale originaire avait disparu ainsi que le prouve la notation par C qui est fréquente dans les textes de cette époque : *carreuz* quadratellos, *cauz*, *cal* qualis, qualem, *carteron*, etc. et par contre *quausa* causam cause.

Il paraît dès lors étrange que le son *ou* suivant une gutturale romane, tende de nos jours à se transformer en labiale : *couô*, cubare, sonne presque *kvô*.

219. — L'adoucissement en *g* se constate à l'initiale dans *gassolli* (de *quassum*), secouer l'eau contenue dans un vase, *gabolli*, franc. local : *capouiller*, brasser l'eau, *garàyî* (de quadratus), lancer des pierres. De même à la médiale, dans le v. lyon. *ensegant* insequentem, *ega* equam jument, *aygui* acquam, eau (M. d'O., pp. 74, 75) et en patois dans : *ègô* aequare arranger, *aìgla* aquilam aigle, *égui* acquam, *sigre* sequere suivre, v. lyon. *siegre*.

220. — Le son siflant se produit devant I : *cinq* quinque.

A la médiale QU palatal devient *s* (*z*) : *cusina* coquina cuisine, v. lyon. *cusinyeri* (M. d'O., p. 51).

QU est resté guttural devant E ou I dans un certain nombre de mots qui présentent d'ailleurs en français le même phénomène : *quore* quærere chercher, v. fr. *querre*, *que* qui, quem qui, que, *que* quid quoi, *quôquyin* quisque unum quelqu'un.

Le son chuintant intervient dans *chôquyin* chacun quisque unum, v. lyon. *chacuns* quisque unus.

La gutturale a développé une semi-voyelle dans *quyinze* quindecim quinze, *se quyèsî* (de *quies* (?)) se taire.

Elle s'est résolue en palatale dans le v. lyon. *coyre* coquere qui est devenu en patois *couère*.

G

221. — G *vélaire*. Il conserve le son guttural originaire à l'initiale et dans le corps des mots, lorsqu'il est appuyé.

De gambam = *ganbillî*, boiter.
V. h. all. gâki, = *gàya*, gaie.
Linguam = *linya*, langue.
De mergus = franc. loc. *mar-gotte*, marcotte. (1)
De giga = *yingô*, donner des coups de pied.
Gutam = *gota*, goutte.
Du b. lat. briga = *inbringô*, embarrasser.

222. — La gutturale sonore a fait place à la chuintante sourde dans :

Gambam = *chanba*, jambe.
Prov. fastigar — *fôchî*, fâcher et *faticô*, fatiguer.

223. — Devant A le passage à la chuintante sonore est fréquent :

Gallinam = v. lyon. *gelina*, poule.
Gallinarium = *jalenî* poulailler.
V. h. al. garba = *gerba*, gerbe.
Bulgam = *bogi*, grand sac.
Gaudiosum = *jôyu*, joyeux.
Galbinum = *jôno*, jaune.
Longam = *lôngi*, longue,
Purgare = *purgî*, purger.
Virgam = *vargi*, verge.
*Asparagam = *aspërgi*, asperge.

(1) Et Molard. *Dict. gram. du Maur. lang.* s. v

224. — A la médiale, le G vélaire tombe habituellement : v. lyon. *leal* legalem, *plaes* plagas, *tioleri* tegulariam tuilerie.

De même en patois :

Rugam = *roua*, roue
Augustum = *àou*, août.
Tegulam = *tyoula*, tuile.
Ligare = *liô*, lier.
Ligamen = *liàn*, lien.

La résolution en *y* paraît s'être produite dans *fayôr* (de fagus) hêtre et dans *brîri* brugariam bruyère. Cf. le v. lyon. *leialement* et *reyalmo* royaume.

225. — G final en roman tombe : *ju* jugum joug, *lon* longum long, *becfi* becfigue, *bor* burgum, ou se résout en *yod* : *plaî* plag(am), v. lyon. *play* (M. d'O. 52).

226. — G *palatal* A l'initiale, il se transforme en chuintante douce :

Gelare = *jalô*, jeler.
Gerulam = *gerla*, cuvier.
De giga = *gingô*, donner des coups de pied.
Genus = *gèn*, rien, point.
Degirare = *giruèta*, girouette,
*Genistum = *genê*, genêt.

La palatale a développé un son mouillé dans le v. lyon. *jiens* gentes. (*Rom.* XIII, 572).

Le G s'est changé en sifflante douce dans *conziri*, congeriem, amas de neige, et en sifflante dure dans *gincive* gingivas gencives.

227. — A la médiale la syncope est fréquente : *paî* pagensem pays, *trinta* triginta, *dè* digitum doigt, *métro* magistrum, *faîna* faginam fouine, v. franc. *faîne* (1) ; v. lyon. *seelz* sigillus (*Syndicats*).

228. — GL. Voyez à l'L.

(1) Il ne peut-être question pour ce mot de la résolution de *g* en *yod* : la production d'une semi-voyelle eût amené le changement de l'*a* posttonique en *i* et la mouillure de l'*n* ; Cf. *pogni* *pugnam.

229. — GR initial persiste : *gr�ngi* graneam grange, *gravelu* graveleux.

A la médiale, le G développe un *y* qui, à l'occasion, transforme l'A posttonique en *i* : *nèri* nigram, *frèdi* frigidam, *rèdi* rigidam, *lire* legere, *Lèri* Ligerim Loire.

230. — GN. La gutturale s'est résolue en *yod* et a mouillé l'*n* : *pon^{y}i* pugnam gâteau, *pun^{y}a* poignée, *sin^{y}i* signare, *n^{y}ella* agnellam jeune brebis ; v. lyon. *leigni* ligna bois, *seignal* (de signare).

La résolution en *yod* a été précédée de la transposition phonétique de GN en NG dans : *poin* pugnum ; v. lyon. *acoindes* ad cognitos parents, *estaing* stagnum

Il y a eu apocope pure et simple du *g* dans : *etamò*. (de stagnum) étamer, *sinò* signare signer.

231. — NG paraît s'être transposé en GN, puis résolu en *in* : *juindre* jungere joindre, *plaindre* plangere plaindre, *luin* longe loin; v. lyon. *loing*.

232. — GD. Le G s'est rapproché du D en se changeant en *n* : *amandra* amygdalam amande.

233. — *Fait anormal.* Si l'étymologie est exacte, nous avons dans *souéfi* (angl. sax. *sôtig* + *a*) suie de cheminée, un exemple du changement de la vélaire en labiale (1). Le provençal *sucia*, *sugea*, le catalan *sutja*, le vosgien *seuche* permettent de supposer pour le lyonnais une forme intermédiaire avec chuintante ou spirante.

T

234. — Initial ou appuyé, il se maintient habituellement intact : *téta* testam tête, *chata* cattam chatte, *corti* curtilem jardin, *chatôr* capitale cheptel.

(1) M. Joret (p. 212) cite plusieurs exemples de cette substitution des labiales aux gutturales, dont toutes les langues indo-européennes offrent des exemples. Je l'ai constatée moi-même dans le patois de

Le passage à la faible est moins rare qu'en français :

Talponariam = v. lyon. *darboneri*, taupinière (1).
Talponem = *darbon*, taupe.
Sanitatem = *sandô*, santé, v. lyon. *sanda*.
Diem Samati = *disandro*, samedi.
Domitare = *dondô*, dompter.
Angl. sax. tan = *dan*^{g}*i*, tige de chanvre.
All. theilen = *dal*^{g}*i* (2), faux.

De même en v. lyon. *acoindes* adcognitos parents, amis, (v. franc. *acointes*), *renda* rente, *cadurer*, *cadurery* couturier, couturière, *perda* perte, *cindres* cincturas cintres, *clodel* clausitellum, *cudyet* cogitavit, etc. (3).

L'apocope s'est produite dans *ôrta* tarmitem teigne, vraisemblablement après un adoucissement en *d*. (Cf. le genev. *darna* teigne).

235. — A la médiale, la chûte de la dentale est de règle :

Putare = *pouô*, tailler la vigne.
Maritare = *mariô*, marier.
Passatoriam = *passuri*, passoire.
Cathedram = *chîri*, chaise.
Rotam = *roua*, roue.
*Retortam = *riôta*, lien de fagots.
Rotundum = *ryon*, rond.
Partitam = *partya*, partie.

Déjà en v. lyon. *minuar* minutar dresser une minute, *pueyr* potere pouvoir, *pecheors* peccatores, *armaura* armaturam, *terrour* territorium.

Pour faire disparaître l'hiatus résultant de l'apocope du T, le lyonnais a eu recours à trois procédés distincts :

Châtillon-de-Michaille (Bugey), où *glaciem* a donné *glyafe*, et dans celui du Bouveret, qui prononce *glafe*. Cf. Odin, *Phonologie des patois du canton de Vaud*, p. 131, et Gilliéron, *Patois de la commune de Vionnaz* (Bas-Valais).

(1) *Arch. com.* CC. 1, f° 202.

(2) On pourrait aussi voir dans ce mot un dérivé du B. lat. *taleare* couper.

(3) *Romania*, XIII, 564.

l'intercallation d'un *v* non étymologique, comme cela a eu lieu dans *porei* potere, la transformation en *yod* de la première des voyelles qui entouraient le T : *ryon* rotundum et enfin la production d'une semi-voyelle, comme dans :

Fœtam = *fàya*, brebis.
Monetam = v. lyon. *moneya*, monnaie.
Setam = v. lyon. *seya*, soie.
Potebant = *pòyain*, ils pouvaient.
Metam = *màya*, meule de foin.
Potetis = *poyî*, vous pouvez.

Le maintien du T médial se constate dans :

Blitam = *blëta*, blette.
Totam = *tota*, toute.
*Birotam = *barëta*, brouette.
Grec κοτις = *cotivë*, nuque.

L'affaiblissement en *d* se présente dans :

Pietatem = *pidya*, pitié.
Catabulam = *cadola*, hutte.
Pietosus = *pidyu*, compatissant, v. lyon. *pidouz*.
Acquatarium = *ègnedî*, évier.
Pietantiam = *pidanci*, pitance.
*Pastinatam = *pastinada*, carotte.

236. — A la finale en roman, l'apocope est générale :

Pratum = *prô*, pré.
Cantatam = *chàntô*, chantée.
Sitim = *sei*, soif.
Lactem = *laî*, lait.
Partem = *pôr*, part.
Sanctum = *sain*, saint.

237. — TR initial ou appuyé persiste pur : *treivo* trivium carrefour, *travair* trabaculum travail ; *outro* alterum autre, *sôtre* sortire enlever, *fenétra* fenestram.

A l'intervocale TR se réduit à *r* :

Patrem = *pôre*, père.
Matrem = *môre*, mère.
Nutricem = *norici*, nourrice.
Butyrum = *buro*, beurre.
Taratrum = *tarôro*, tarière.

A cette liste, il convient d'ajouter les mots terminés en ATOR, qui ont donné en v. lyon. des substantifs terminés

en *ares* au nominatif singulier : *creares* creator + s créateur, *salvares* salvator + s sauveur, (M. d'O., p. 46), *troliares* torculator+s, *achetares*, *guarnissares*, *afanares* manœuvre, *abergiares* aubergiste, *coreares*, *palliaczares*, *echoudares*, etc., dans les *Comptes* de la ville de Lyon.

238. — CT, TC. Voyez au C.

239. — TL a été traité en roman comme CL. Le latin connaissait déjà cette transformation : *veclus* pour *vetulus*, *sicla* pour *situla*. L'assimilation à L s'est produite dans *epala* spatulam épaule.

240. — CTL, CTN, RTC, STC, STM, STG. Le T médial s'apocope : *dolʷî* *ductila douille, *perchi* perticam perche, *pignî* pectinare peigner, *môchî* masticare mâcher, *émo* æstimum esprit, *fôchi* fastigar fâcher.

D

241. — Initial ou appuyé, il subsiste intact : *damajo* damnaticum dommage, *duto* debitum dette, *sado* sapidum savoureux.

Il s'est durci en *t* dans le v. lyon. *Montor* Montem de auro Mont-d'Or.

242. — A la médiale, la syncope est de règle :

Fidare = *fiô*, fier.	Incudinem = *inclyeno*, enclume.
Sudare = *souô*, suer.	Peduculum = *pyu*, pou.
Nudam = *noua*, nue.	Medullam = *myôla*, moelle.
Benedicere = *benâyî* pour *benâyir*, bénir.	Credo = *crèyo*, je crois.

Et en v. lyon. *Roon* Rodanum Rhône, *reis* radices racines.

La dégénérescence en *z* s'est produite dans *razex* radellos, et *prionza* profundam.

Le D a subsisté dans *laido*, *laidi*, laid, laide (vha. *leid*).

243. — D final tombe : *sovin* subinde souvent, *nu* nodum nœud, *né* nidum nid, *on* unde où.

Dans la vieille langue, le durcissement en *t* était fréquent : *grant* grandem, *segunt* secundum, *ont* unde, *ryunt* rotundum (*Romania*, XIII, 565), et en patois : *ont è que te vai*, où est-ce que tu vas?

244. — DR intervocal est traité comme TR : *côro* quadrum coin, *creire* credere croire, *desirô* desidare désirer.

243. — RDR. La dentale persiste et le premier R tombe : *pedre* perdere perdre, *modre* mordere mordre, *pedri* perdricem. Il en est de même dans *ôdre* ordinem où le second R est roman.

246. — RD + voyelle persiste : *pardu* *perdutum, *mordu* *mordutum.

247. — GDL : *amandra* amygdalam amande.

248. — DC, NDC. Voyez au C.

249. — ND + *i* palatal. Le D tombe : *vargonⁿi* verecundiam honte; v. lyon. *Bergoigni* Burgundiam (*Rom.*, XIII, 577).

P

250. — A l'initiale ou dans le corps des mots après une consonne, la labiale sourde persiste : *porpa* pulpam, *copô* colaphare couper, *etopᵉ* stuppas étoupes.

Darbon talponem taupe fait exception.

(1) *Romania*, XIII, 568.

251. — Médial, il s'adoucit en *v* ou tombe :

Nepotem = *nevu*, neveu.	Apiculam = *avilʸi*, abeille.
Sapere = *savei*, savoir.	De sepes = *sevilô*, haie.
Rapam = *rôva*, rave.	Cæpullas = *civolë*, ciboules.
Ripaticum = *rivajo*, rive.	*Canepum = *chinèvo*, chanvre.

L'apocope s'est produite dans : *cuerelyo* cooperculum couvercle, *sau* sapiunt ils savent, *ëtuô* (v. h. al. *stupa*) rendre étanche. *loua* lupam louve.

252. — P final en roman disparaît : *tein* tempus. *cou* colaphum coup.

253. — PR initial a persisté dans *pretan* *protantum pour tant, contrairement à l'usage du français.

P R intervocal s'affaiblit d'ordinaire en *vr* :

Piperem = *pèvro*, poivre.	Apricum = *avré*, abri.
*Leporam = *livra*, lièvre.	Juniperum = *yinèvro*, genièvre.
Capram = *chivra*, chèvre.	Aperire = *ouvré*, ouvrir.

Le *v* s'est par la suite résolu en *u* dans *chura* (= *chivra* de la phase antérieure) chèvre, *churot* chevreau, (*Pollionay*). *Pouro* pauperem), *pouritô* pauperitatem et le v. lyon *poures* pauperes, s'expliquent de même.

Par contre, la transformation s'est arrêtée à *br* dans *cabri* chevreau, si toutefois nous ne sommes pas en présence d'un mot d'importation provençale.

Précédé d'une autre consonne, PR persiste : *suprei* (= *surprei*) superprehensum surpris.

254. — PL médial se change en *bl* :

Populum = *publo*, peuplier.	Duplum = *droblo*, double.
Stupulum = *etroblo*, chaume.	Copulam *cobla*, attelage à deux.

Et en v. lyon, *pueblos* populus peuple (*Syndicats lyonnais*).

Appuyé PL a persisté dans *népla* mespilam nèfle.

255. — PT, PD. La labiale tombe : *rota* ruptam

rompue, *chéti* captivum malingre, *achitô* adcaptare, *sado* sapidum savoureux, *tiëdo* tepidum tiède.

B.

256. — Initial ou appuyé il persiste d'ordinaire : *buro* butyrum.

Le passage à la labiale *m* se constate dans le nom propre *Jaquemo* Jacobum (*Syndicat de 1358*) et ses dérivés *Jaquemin*, *Jaquemez*. Cf. le v. lat. *dubenas* = *dominus*.

Poursuivant la série de ses transformations, le *b* a passé à *n* dans *disandro* diem sabbati.

257. — Médial il s'adouci en *v* ou tombe :

Fabam = *fôva*, fève.	Caballum = *chivô*, cheval.
Tabanum = *tavan*, taon.	Cantabat = *chàntovë*, il chantait.
Subinde = *sovin*, souvent.	

C'est vraisemblablement à la vocalisation du *v* que sont dues les formes *tôna*, tabanam, et *couô*, cubare.

L'apocope a eu lieu dans :

Sebum = *syu*, suif.	Nebulam = *nyôla*, brouillard.
Sabucam = *sàyi*, sureau.	Catabulam = *cadola*, hutte.

258. — BR médial s'est affaibli en *vr* dans *lôvra* labram lèvre.

Il s'est réduit à *r* dans *beire* bibere, *aburô* adbiberare abreuver.

Appuyé, il persiste, suivant la règle : *abro*, arborem arbre, *meinbro* membrum, *onbra* umbram.

BL persiste d'ordinaire à la médiale :

Stabulam = *etrôbla*, étable.	*Nebulum = *nablo*, sombre.
Tabulam = *trôbla*, table.	Flebilem = *flëblo*, faible.

Fait anormal. B s'est inorganiquement changé en *d* dans *ardupin* *album spinum aubépine.

GÉNÉRALITÉS

Accent tonique

Certains mots qui, en français, déplacent l'accent, l'ont maintenu, en lyonnais, à sa place originaire. Je citerai notamment le latin *stomachum* devenu en patois *stómo*, estomac.

On relève en vieux lyonnais un certain nombre de proparoxytons : *ymagena, epistola* dans Marg. d'Oingt, *amandoles* dans le *Carcabeau du péage de Givors*, *Jaquemes* Jacobus dans le *Livre de raison d'un bourgeois de Lyon* (XIVe siècle), *Jaquemo* Jacobum dans le *Syndicat de 1358*.

Dans les proparoxytons latins terminés en IUS, IUM, l'I a persisté sous forme de semi-voyelle : *espacio*, *officio* en v. lyon; *espócyo* spatium en patois.

Notre dialecte a même une tendance marquée à créer de toutes pièces des finales de cette nature : *contio* computum dans Marg. d'Oingt (p. 61) et en patois : *poucʸo* pollicem, *cuerclʸo* couvercle. Cf. §§. 89 et 90.

Déplacement d'accent. — Lorsque, par suite de la chute d'une consonne médiale, la voyelle tonique se trouve en contact avec une voyelle précédente, il arrive parfois que ces deux voyelles se fondent en un seul son qui retient l'accent. C'est ce qui est arrivé dans *uʸi* = *ùclam* = *aùclam* = *acuculam*.

On trouvera d'autres cas de déplacement d'accent aux §§ 29 et 41.

En voici encore quelques autres :

Dico = *dyò*, je dis.	Fœtam = *fâyà*, brebis.
Dicunt = *dyòn*, ils disent.	Metam = *mâyà*, meule de foin
Aucam = *ôyà*, oie.	Carrucam = *charouà*, charrue.
Vha. gâki = *gâyà*, gaie.	Rugam = *rouà*, rue.
Bucam = *büyà*, lessive.	Rotam = *rouà*, roue.

Et tous les participes féminins dérivés de types en UTAM, tels que *vèndouà* *vendutam, *mordouà*, *pardouà*, etc.

MÉTATHÈSE

C'est l'R qui, grâce à sa mobilité, est le plus souvent victime de ce phénomène.

1° L'R est seconde consonne d'un groupe :

Primarium = *parmî*, premier.
Propositum = *parpou*, propos.
Pruna = *porna*, prune.
Vha. brecha = *barchu*, édenté.
Franç. craquelin = *carquelin*.
Franç. embrener = franç. loc. *emberner*, ennuyer(1) = *inbiòrma*, personne gênante.
Franç. breloque = *barloca*, mauvais tambour, mauvaise horloge.

2° L'R est première consonne d'un groupe :

Adfirmare = *afrumô*, affermer
Torculare = *trolʸî*, presser la vendange.
De Turquie = *trocàya*, blé de Turquie, maïs.

3° L'R est à l'initiale :

V. franç. redent = *ardent*, pierre d'attente.

L a permuté avec N dans *cologni* = *conolʸi* = *conuculam* = *coluculam*, franç. quenouille.

Dans *uif* (vha. *iwa*), il y a eu dédoublement du *w* en *uw*, puis transposition de *iu* en *ui* :

iwa = *iuwa* = *iuf* = *uif*.

Le bugeysien *nui* (= *niu* = *nidum*) nid, présente le même phénomène.

Pour la métathèse de CS (X) en SC et de CT en TC, voyez les §§ 211 et 213.

APHÉRÈSE

APHÉRÈSE DE SYLLABES

Ecclesiam = v. lyon. *gleisi*, église.
Ablatum = *blo*, blé.
Agnellam = *nʸella*, brebis.
Coccinam = *cina*, fruit de l'aubépine.
Cucurbitellam = *corlu*, courge.

(1) Molard, *Diction. du mauv. lang.*

APHÉRÈSE DE CONSONNES

De scala = *charasson*, échelle
De skina = *chinôr*, échine de porc.
Skuma = *cuma*, écume.
De chamædrys = *alamandri*, germandrée, ital *calamandrea*.
*Scopeare = *couèvî*, balayer.
Spalam = *pala*, épaule.
Tarmitem = *arta*, mite.
Du cymr. gwern (marais) = *varnojo*, humide, malsain.

La gutturale initiale s'est résolue en *yod* dans *Lyôdo* Claudum, *lyôr* classicum glas. Cf. §. 150.

PROSTHÈSE

PROSTHÈSE DES VOYELLES OU SEMI-VOYELLES

Glandem = *al^yan*, gland.
Sementes = *essemèn*, semences
Unum. am = *yin*, *yina*, un, une.
Altum = *yô*, *yôta*, haut, haute.

PROSTHÈSE DES CONSONNES

Acinum = *gèno*, marc de raisin.
De rapere = *bravagî*, ravager.
Rodicare = *brogî*, réfléchir.
Celt. Rusken = *brissa*, ruche.
Hoc = *voua*, oui.
Hodie = *vuè*, maintenant.
Horam = *vore*, à l'instant.

EPENTHÈSE

Epenthèse de R :

Boscalem = *pocherla*, fauvette.
Bullam = *borla*, bosse, tumeur.
Tabulam = *tròbla*, table.
Stupulam = *ëtròblo*, chaume.
Duplum = *droblo*, double.
Diem sabati = *disandro*, samedi.
Esp. badana = *bardana*, punaise.
Costa-conniculum = *corta cornilli*, bluet.
Franç. cancan = *cancorna*, radoteuse.

Epenthèse de N :

De giga = *gingô,* donner des coups de pied.
Adspectare = *apinchî,* guetter.
Casellum = *kyinzyô,* présure.
Acrufolium = *àngrulo,* houx.
Chamædrys = *alamandri,* germandrée.
Franç. claquer = *clinquête,* castagnettes
Franç. gadoue = *gandouse.*

Epenthèse de V :

D'ablatum = *ablavô,* enlever les rejetons qui poussent au pied du cep.

E. Philipon.

LAI PODOURE DE MAITINPRA

RÉCIT EN PATOIS DE LA BRESSE (Vosges)

Communiqué par M. Hingre

Dan que lai gran rèvólution n'eûsse tertó rèwauché, lé seigneûre dé Maitinpra awi, sēvan sas dra dé vié tò, ène pòdoûre pou rténi dò lai bwòne las geò dé Gerbēpau et de Giràmwa qu'airōte eù lai mâhe èvie dé n'eukhi. Elle ta ekhtarquaue khu le cóla aute las dou baisse ; lé leû sé heuche ca métnan « Lai Pòdoûre ».

Ore dò, el iawi ja bwòne pèce qué lai brandioûre-la n'awi pu tu masse è-n-ieuve, ène fwé qu'in vié bwóbe dé Giràmwa, è passan tó-la, sé demandé ai lé-môme : « *Pòquè que ç'ò fâre, âque dé sevai ? Pésquè celè ne siè* « *pikhe pó lès gen, què celè serveusse aumon pó lès* « *bète !* » (1) Çou que li ò dené lai possaue, cé feu in bē grō bó, tó khòfiè d'awé tu as fraise, qu'el wayi craupela dan sas pié. El li khtiópé dò ène coudlate ai lai paite, et se lé pōdé i brai de lai pòdoûre, et peu bóté in ècritau « qu'el ta pòdu pou-z-âwé tu as fraise dé se bwò mâte, « lé seigneure dé Maitinpra ».

O, mâ sai laune feu prihe dé traiviè, et tòné mau pou lé. Córcié tó dukhe qu'ò se fótésse insi dé se-n-autōritè, lé seigneure fèyé ai tróssa pwa sas òme l'aifrontou launâ, et se lé coudâué ai-y-ēte pòdu lé-môme pwa le cwō biè-n-aipwò, ai lai piaice di bó.

Lai nóvale fèyé ciète ène fameusse férméhée dò Giràmwa ; mâ vós ne craurin wau qué las bwayesse sé trōvou d'aicwō pou n'ēte biè-n-âhe. Et pouqué dò, mé

(1) Les passages soulignés sont en dialecte de Gérardmer, lequel diffère considérablement de celui de La Bresse.

LA POTENCE DE MARTINPRÉ

RÉCIT EN PATOIS DE LA BRESSE (Vosges)

Communiqué par M. Hingre.

Avant que la grande révolution n'eût tout renversé, le seigneur de Martinpré avait, suivant son droit de vieux temps, une potence pour (re)tenir dans la bonne (voie) les gens de Gerbépal et de Gérardmer qui auraient eu la mauvaise envie d'en sortir. Elle était dressée sur le col entre les deux vallées; le lieu s'appelle encore maintenant « La Potence ».

Or donc, il y avait déjà bonne pièce (de temps) que cette balançoire-là n'avait plus été mise en œuvre, une fois qu'un vieux garçon de Gérardmer, en passant là, se demanda à lui-même : « Pourquoi (est-ce) que c'est faire, « quelque chose de pareil ? Puisque cela ne sert plus pour « les gens, que cela serve au moins pour les bêtes ! » Ce qui lui en donna la pensée, ce fut un gros crapaud, tout gonflé d'avoir été aux fraises, qui se traînait cahin-caha devant ses pieds. Il lui noua donc une ficelle à la patte et le pendit au bras de la potence, et puis mit un écriteau, « qu'il était pendu pour avoir été aux fraises de son bon « maître, le seigneur de Martinpré ».

Oui, mais sa plaisanterie fut prise de travers et tourna mal pour lui. Courroucé très fort qu'on se moquât ainsi de son autorité, le seigneur fit saisir par ses hommes l'effronté plaisantin et le condamna à être pendu lui-même par le cou, bien comme il faut, à la place du crapaud.

La nouvelle fit certes une fameuse commotion dans Gérardmer ; mais vous ne croiriez guère que les filles se trouvèrent d'accord pour en être bien aises. Et pourquoi donc, me demanderez-vous? Eh! mais, parce que ce garçon-

demandera-vós ? Deu mà, pace qué le bwòbe-ci né n'awi hmâ pwò trōva das bale ai se gó, et qu'el aireu pu ché, cé dehi-t-él, sé mate lai cwōde i cwō, qué de s'aifwakhta aivó lai mwò mâhe pou tócwé. « El l'airé « ausbiè, lai cwōde i cwō », qu'elle chókhegnēte aute essòne è nalan tóte èférhaue i pòdaige ; « et ç'a biè-n- « èpièyé. Mà baubie s'el sré ca aussi diōriou i hau de « sai pòdoûre ? Sai-je lai bale chére qu'el fré è tirian lai « longue pou sai dèrēre éhgrógnesse dan qué de « crapsié ? »

Las rôhon das bwòne geò-la rèwayon ène idée dò l'espri di seigneure, qué ne véli mi dé vrâ lai mwō di pécheûre, et awi khtié das mesure pou mâque li fâre ène fiére ekhpavòte.

Dò qué le pautien feu desó lai pòdoûre, aikhu i fon, lai cwōde èrōtaue dautó di cwó, et le bouriau tó pra pou saché, lé dayè monté khu-d-ène grōsse piére, fèyé sime qué tó le monde sé cwóhésse, et peu se bóté i lēre lai nóvale sentence, qué pwa lai grâce di seigneûre, lé coupâble ta pardóna di khtrâgniaige, mâqué qu'el se condekhòdésse d'èpósa cèle qu'el li piâreu das dōze bwayesse qu'ò-z-ali hlēre dò l'aissóbiée.

O rèpondon ai y-ène si piaihan ainonce pwa das taplesse dé main et das gran hwesse dé jōe ; mà cè qu'elle rèwêtyi le pu demouré aiyau in haivi, et cé ne feu mi sò-z-awé fâ lai lafe qu'el bérdōné : « *Hae, hae !* « *qu'on les aimouneusse, et on voûrò !* »

Cé feu cwóran fâ dé raissókhela ène dózaine trasiée dé bwayesse qué lai mwò dèhèyaule eûsse tu in bwò rmēde pou lai pu fwō raige d'aimoûre. Dò qu'ò lôs wayon rògée dan lai pòdoûre, déwa ló pōre galan, el s'èlōvé ène gaule qué las ènеule ò térmólon. Lé, tó caimu, lós hguine l'ène aiprē l'aute è rdólan das grō eue, et peu raicripóte lé na, et peu baikhe lai tēte sò dire né ō né non. Lé dayè s'aivance tó prē, et se lé sare dé pwaula : « O ieu-te ? N'ò ieu-te pwò ? Ène fwé !... Dou « fwé !... » Lé pautien rpasse ca biè-n-ai trâ lai raglesse das aiblan créatûre aikhpwarquaue dan lé, fâ in sōpi, khcou tó baulmò lai tēte, et se di : « *Tirè-me hâ !* »

ci n'en avait jamais trouvé de belles à son goût, et qu'il aurait eu plus cher (mieux aimé), disait-il, se mettre la corde au cou que de se lier avec la moins mauvaise pour toujours. « Il l'aura aussi bien, la corde au cou », se chuchotaient-elles entre ensemble en allant tout empressées et curieuses à la pendaison. « Eh! c'est bien fait. Mais « on se demande s'il sera encore aussi fier au haut de sa « potence. Sais-je la belle figure qu'il fera en tirant la « langue pour son dernier rechignement avant que de « passer? »

Les raisons de ces bonnes gens-là éveillèrent une idée dans l'esprit du seigneur, qui ne voulait pas de vrai la mort du pécheur et avait jeté des mesures pour lui faire seulement une fière épouvante.

Lorsque le patient fut sous la potence, assis par terre, la corde enroulée autour du cou et le bourreau tout prêt pour tirer, l'appariteur monta sur une grosse pierre, fit signe que tout le monde se tût et se mit à (au) lire la nouvelle sentence, que, par la grâce du seigneur, le coupable était pardonné de l'étranglement, pourvu qu'il se contraignît d'épouser celle qu'il lui plairait des douze filles qu'on allait choisir dans la réunion.

On répondit à une si gracieuse annonce par des battements de mains et de grands cris de joie; mais celui qu'elle regardait le plus demeura perplexe un certain temps, et ce ne fut pas sans avoir fait la grosse lèvre qu'il murmura : « Haïe, haïe! qu'on les amène et on verra! »

Ce fut bientôt fait de ramasser une douzaine avec la treizième de filles dont la moins repoussante eût été un bon remède pour la plus violente rage d'amour. Quand on les vit rangées devant la potence, en face de leur pauvre galant, il s'éleva un éclat de rire que les nuées en tremblèrent. Lui, tout camus, les observe de travers en écarquillant de gros yeux, et puis fronce le nez, et puis baisse la tête sans dire ni oui ni non. L'appariteur s'approche tout près et le somme de parler : « En veux-tu? « N'en veux-tu point? Une fois!.. Deux fois!... » Le patient repasse encore en détail la rangée des gracieuses créatures debout devant lui, fait un soupir, secoue lentement la tête, et dit : « Tirez-moi en haut. »

Lé pòdou, qu'awi ja dóta de piède sé bwò sēlàre, sache viemò et dukhe, et le chalan tró lirou das bale giraumehate monte i tò è tìrian de fwōkhe lai longue-khu lós. Mà le brai de lai pòdoûre, tóte-nate boûta, braqué dinsi qu'ène khérvesse, et le podu rdèkhòdé pu vite qu'el n'awi monta, et pértoûfe ! lé veila rzapa bai, lé cu i fon.

Mi si tō bai qu'el rtòne hau lai tēte pou dire : « *Lai « diandre de zeû brandiaule et de zeû wakhtaule ! Elle ò « pò Dêe ! mēde pó-z-estrópì les gen qué pó les strangui !* »

Biè-n-ètòdu qué di mème cwò el feu khaipe di khtrâgniaige et ca di mairiaige. Mà las Giraumehē dreuvon las eue khu le dongé d'ēte warmò estrapié auleu d'ête ékhtragné aitó-d-ène pòdoûre si pō d'aifwakhe. Lé consae sé raissòbié pou raisóna khu çoula, et le méyó èpaulé di vilaige perné lai parōle :

« *Wée, c'ò vrâ ! Mò gran-pēre è ja stu pri dinò ! Jè ne « sai mi kèmò les autōritè dè Giraumirè n'on mi eû « pikhe d'intèrè persònèle qué dè ne mi aivu demandè « dèpeu celò ène pòtence pi sōlide et pi fwōte. In chai- « quin nè sai mi çu qu'el pû aivi dè besoin.* »

Lé màre nalé pouta lé-mòme i seigneure ló-z-imblè remótrance, et lai jeute dèmande d'ène bwòne et nieuve pòdoûre « *qué les montan*, cé dehé-t-él, *sesse dè pîre, et « les brai de fwe. Aumon, jè n'airon pò nós et pó les neûte !...*

Le pendeur, qui avait déjà craint de perdre son bon salaire, tire (par saccade) vivement et ferme, et le galant trop délicat des belles Giraumettes (1) *monte au ciel en tirant de force la langue sur elles. Mais le bras de la potence, tout à fait vermoulu, se brise comme une échandole pourrie, et le pendu redescend plus vite qu'il n'était monté, et pouf! le voilà rejeté violemment en bas, le cul à terre.*

Pas si tôt à bas qu'il retourne en haut la tête pour dire : « *La diandre de leur balançoire et de leur machine! Elle* « *est, par Dieu, meilleure pour estropier les gens que* « *pour les étrangler!* »

Bien entendu que du même coup il fut sauf de l'étranglement et du mariage. Mais les Giraumés ouvrirent les yeux sur le danger d'être réellement estropié au lieu d'être étranglé, avec une potence si peu sûre. Le conseil se rassembla pour raisonner là-dessus, et le meilleur orateur du village prit la parole :

« *Oui, c'est vrai! Mon grand-père a déjà été pris de la* « *sorte. Je ne sais pas comment les autorités de Gé-* « *rardmer n'ont pas plus d'intérêt personnel que de ne* « *pas avoir demandé une potence plus solide et plus forte.* « *Un chacun ne sait pas ce dont il peut avoir besoin.* »

Le maire alla porter lui-même au seigneur leur humble remontrance, et la juste demande d'une bonne neuve potence « *dont les montants fussent de pierre et les* « *bras de fer. Au moins, nous en aurons pour nous et* « *pour les nôtres.* »

---

(1) Habitantes de Gérardmer.

E BREF TONIQUE LIBRE DANS LE VIEUX LYONNAIS

E bref tonique libre n'est point, comme on l'a cru, représenté, à l'image du français, dans le vieux lyonnais par *ie*, mais par *e*. Ainsi que le fait remarquer M. Zacher (*Beitraege zum Lyoner Dialekt*), le lyonnais n'était pas un dialecte à diphtongaison. Les exemples suivants ne laissent aucun doute :

MARG. D'OINGT	*Deus* = *Deus*, page 36, ligne 3.
»	*Bene* = *ben*, page 38, ligne 3, et p. 47, l. 3.
»	*Saeculum* = *seglo*, page 39, ligne 10.
»	*Caelum* = *cel*, page 39, ligne 20.
»	*Petra* = *pera*, page 59, ligne 16.
»	*Sedium* = *secho*, page 66, ligne 5.
CARTULAIRE	*Levat* = *leve*, page 406, ligne 1.
»	*Petia* = *peci*, page 407, ligne 12.
»	*Petrum* = *Pero*, page 408, ligne 11.
»	*Nebulas* = *nebles*, page 408, ligne 23.
»	*Saeculum* = *seglo*, page 419, ligne 3.
»	*Petra* = *pera*, page 423, ligne 16.
»	*Bevro*, fr. *bièvre* (castor), page 422, ligne 20.
»	*Ferias* = *feres*, page 408, ligne 7 (1).

Les exemples contraires sont tous dus à des influences particulières, dont l'action même ne s'est pas fait sentir à l'origine, comme le prouvent plusieurs des exemples ci-dessus. Ce sont :

(1) Pour moins de peine, j'ai emprunté ces exemples à M. Zacher.

1° Le voisinage d'un hiatus *ia*, *ie*, *io*, *iu* :

MARG. D'OINGT *Sedium* = *siecho*, page 65.
TEXTES LYONNAIS (1) *Petiam* = *pieci*
» *Trebium* = *tryevo*
» *Species* = *espieces*

2° La mise en contact, par la chute d'une dentale, de *e* bref avec une voyelle, encore qu'il n'y ait pas eu transport d'accent :

MARG. D'OINGT *pe(d)es* = *pies*, page 43.

Ajoutez en patois moderne *be(d)um* = *bi(e)*, bief.

3° La présence d'une gutturale après *e* :

MARG. D'OINGT *Legere* = *liere*, page 38.
» *Saeculum* = *sieclo*, page 76.
TEXTES LYONNAIS *Integram* = *entieri*.
» *Sequere* = *siegre*.

4° La présence d'un *r* après *e* (2) :

CARTULAIRE *Petra* = *piera*, page, 423, ligne 13.
CHEVAUCHÉE DE L'ASNE *Febrem* = *fira*.
NOEL XVIIIe S. *Petrum Piro* (3)

Ajoutez le patois moderne dans

Illa hedera = *l'ira* *Petra* = *pira*
Cathedra = *cadiri*, chaise.

Tout cela peut s'exprimer d'une façon générale en disant que la perturbation a pour cause le voisinage d'un élément palatal.

On pourrait trouver quelques autres exemples de *e* bref = *ie*. Ils sont dus à des emprunts en français.

MARG.-D'OINGT *Cœlum* = *ciel*. page 39, ligne 15.
CARTULAIRE *Melum* = *miel*. page 406, ligne 1.
» *Vetulum* = *viel*, page 463, ligne 3.

(1) Publiés par M. Philipon, *Romania*, tome XIII, page 567

(2) Même influence sur *e* long : *cera* = *ciri*

(3) Je prends la plupart de ces exemples dans M. Philipon, *Revue des Patois*, 2e année, page 28.

En résumé la loi est celle-ci :

E bref libre — E.

M. Zacher a déjà fait cette remarque, mais il n'a pas observé l'influence du voisinage d'un élément palatal, ou de *r*, qui en troublant l'E, le fait passer à IE, devenu I dans le patois moderne (1).

PUITSPELU

L'argumentation de notre ingénieux collaborateur ne nous a pas convaincu. Les anciens exemples où l'*e* bref tonique libre du latin est représenté par un *e* peuvent s'expliquer par une hésitation de graphie (*secho* et *siecho*, *cel* et *ciel*, dans M. d'O.), quelques-uns peut-être par une influence savante (*cel* et *seglo*), *ben* par l'action de la nasale. En admettant que la diphtongaison ait été plus tardive en lyonnais qu'en français, elle me paraît avoir été générale, et il me semble difficile de l'attribuer à une palatale posttonique, ni surtout à l'action d'un *r* ou de l'*e* atone de *pedes*.

L. C.

---

(1) On a encore aujourd'hui *levat* = *a lève* ; *eram* = *j'ero* (St-Symph.) ; *tenet* = *a tint* (et non pas *a tien*). Je ne vois guère que *e* de *nebula* = *gnibla*, où il ne figure pas d'élément palatal ni de *r*, qui ait passé a *i*.

LOCUTIONS TECHNIQUES
DU PARLER DE SEUZEY (MEUSE)
(CANTON DE VIGNEULLES)

Recueillies par M. RODICQ, *instituteur.*

LES OUTILS DU SABOTIER

L'haouëlot, assaut, outil pour ébaucher le sabot.
Le paroir, couteau plat pour aplanir, achever d'ébaucher.
La raclotte, ou racloir pour polir.
Le cu-illi, outil creux pour percer les sabots.
La loussotte, losse en français, mèche à percer.
La so-ïe. ou scie.
Le blo-quaie. ou bloc.
La seigneule, poignée de la meule ou de l'arbre de la roue.
Saboti-i, ouvrier sabotier.

LES OUTILS DU PLAFONNEUR

La brouche, ou la brosse à blanchir.
La hachotte, ou petite hache.
Le minche, manche de la brosse.
L'espatule, ou truelle pour mortier.
La taloche, ou truelle en bois pour poser le mortier.
Le riflard, ou régulateur.
L'ouvrier s'appelle *plafou-naouë.*

LES OUTILS DU MAÇON

Lé chemin de fer, outil pour polir, racler la pierre, enlever les bosses.
Lé guillaume, pour moulures, ressemble au rabot, a différentes formes.

Les échasses, boulins qui supportent les madriers d'échafaudage.
Moiser, lier les échasses et les boulins.
Cugnot, coin pour fendre la pierre.
Pômelles, coins en bois.
Crè, cric pour soulever les fardeaux.
Dame, rouleau en fer pour extraire la pierre, la manier, la rouler.
Mise, morceau de bois qui fait bascule.
Lè camion, ou diable, outil de transport.
Lè bàrot, ou brouette à bras.
Lè chavrot, raclette en forme de cœur.
La tranche, outil à deux pointes pour ébaucher.
Lè mâtai, outil à une tête et à une pointe pour maçonner
La ma-iotte, ou maillet pour tailler.
La ripe, ou racloir.
Le rustic, d'un côté taille et de l'autre broche.
La boucharde, à cent dents, pour dégrossir, accélérer la main-d'œuvre.

LA BOULANGERIE

La mâ, ou pètrin pour faire le pain.
La crou-yotte, ou tire-braise.
Taque à four, porte en tôle du four.
Raclotte, raclette du pétrin pour ramasser les levains.
Courbo-ie, corbeille pour y déposer la pâte.
Vâzelot, écuelle en bois pour les petites miches.
Boulo-gie, boulanger.

LE BUCHERON

Bouquillon, nom du bûcheron.
Ch'vau d'bout, outil pour découper les brins.
Bouquin, chèvre pour scier le bois.
Sàrpe, serpe d'ébranchage, de fagotage.
Les tas de fagots s'appellent *machots.* La même dénomination est attribuée aux meules, aux tas de foin, gerbes de blé, d'avoine, etc.

LE VANNIER

Mâssotte, en français viorne, bois dont on se sert pour le squelette de la hotte.

Frûgion, fruzillon, cornouiller.
Le vannier s'appelle en patois *va ni-iè*.

LE CHARRON
LE MARÉCHAL-FERRANT

LE CHARRON FABRIQUE :

Les chai, ou chars.
La fouchotte, ou l'arrière-train du char.
La lougnę, allonge pour augmenter ou diminuer la longueur du char.
La limounire, ou timon qui sert de gouvernail.
Le logai, ou armons, avant-train qui maintient la *limounire* et l'*apa-iotte*.
L'apa-iotte, guide-balance.
La haye, ou flèche de l'instrument.
Les mânes, maïnes, ou bras de la charrue.
La bruotte, ou brouette.
L'âbe de ru, ou moyeu.
Le chavo, ou le devant de l'ustensile.

LES OUTILS SONT :

La lousse, dénommée losse en français.
Le cezaïe, ou ciseaux pour enter le bois.
Le haoüelo, pioche pour travailler l'ébauche.
Les chamerandes, ou jantes de roues, modèles de reproduction.
Dresseuïe, établi sur lequel travaille le charron.
Vâlot, pied en fer maintenant la pièce de bois en respect pendant la main-d'œuvre.

LES AUTRES PARTIES DES VOITURES SONT :

Les rues, ou roues.
Lè mouyeu, moussotte, ou moyeu.
Assi, ou essieux.
Râ, rais ou bâtons de la roue.
Corbeille, pièces de bois courbées qui forment le cercle de la roue.
Echèlettes, ou échelles de voiture.
Rèzelles, ridelle placée de chaque côté de la charrette.
Tellaï-re, tringle en bois qui maintient le brancardement

d'un tombereau qu'on appelle « barot » ; il sert aussi au maintien des échelles entre elles.

Charotte, petite charrette.

LES PARTIES DE LA CHARRUE :

Fer de dessous, ou soc.

Cà-oût, coutre traçant le sillon.

Oro-ille désigne la pièce de bois dans laquelle *autrefois* était emboîté le soc.

Chî, pièce de bois qui glisse avec le soc dans le sillon.

Tounaire, régulateur de la charrue placé en avant.

Atalmo, avant-train.

Fouchotte, fourche maintenant l'arrière-train.

Mâïnes, mancherons pour diriger la charrue.

Rouottes, roues.

LE CORDONNIER

LES OUTILS SONT :

Le tranchet, couteau sans manche pour couper le cuir.

La forme, outil en bois pour imprimer la forme de la chaussure.

Le tèr-forme, outil pour retirer la forme.

Les t'nailles, outil pour couper les pointes, les retirer.

L'alône, alène pour percer les trous.

Le fezau, outil pour arrondir le fil.

Le mâtai, outil pour enfoncer les clous.

Le pî de fer, pied en fer servant de contre-poids lorsqu'on enfonce les clous.

Les ouillots, œillets pour lacets.

Les crouchots, crochets pour lacets.

Le fî, fil de chanvre pour couture.

La lême, lime en fer pour régulariser les clous et les pointes.

Manique, morceau de cuir s'adaptant à la paume de la main pour coudre sans se blesser.

Clau, *clô*, clous ; divers genres : *à tête carra-ïe*, *à da-oüe têtes* (à deux têtes).

Ca-ouë, cuir de peau de vache.

RECIT POPULAIRE

EN PATOIS DE MARETZ (Près Busigny)

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Communiqué par un élève de l'Ecole Normale de Douai (1)

PATOIS DU VILLAGE (2)

« Es jour-là au matin, vlà qu'an vient dire eq ces Prussiens i sont à Busgny c'éta après l' déroute ed' Saint-Quentin). En antandant ça, ces fèmmes i s'mettent à trinner comme des fuelles. es s'enfants i s'mettent à crier, ed tous côtés an disa : « I vont no prène tout çou qu'nos avons, i vont tout brûler, i vont no tuer. ces brigands-là : i faut s' sauver o bin s' mucher. » An ramasse tout çou qu'in a ed pu biau, pou l'anterrer eddin c' courti o bin eddin cel cavé; an déloet ces bêtes, pi an s' sauve aveuc ieus din c' bo o bin à Clary. I n'ava pourtant qui rmeurète à leu maisons : « i arrivera çou qui arrivera », qu'an s' disa, et in ava raison.

FRANÇAIS LITTÉRAL

« Ce jour-là au matin, voilà qu'on vient dire que les Prussiens sont à Busigny (c'était après la déroute de Saint-Quentin). En entendant cela, les femmes se mettent à trembler comme des feuilles, les enfants se mettent à crier ; de tous côtés on disait : « Ils vont nous prendre tout ce que nous avons. ils vont tout brûler, ils vont nous tuer, ces brigands-là : il faut se sauver ou bien se cacher. » On ramasse tout ce qu'on a de plus beau pour l'enterrer dans le jardin ou bien dans la cave, on délie les bêtes (de la ferme) et on se sauve avec elles dans le bois ou bien à Clary. Il y en avait pourtant qui restaient à leurs maisons : « Il arrivera ce qu'il arrivera » qu'on disait, et on avait raison.

(1) Ce récit nous a été envoyé sans nom d'auteur. Voyez notre *Revue*, tome I, p. 220, note 1.

(2) Le son *an* est un son intermédiaire entre *a* et *an* ; c'est *a* très ouvert. De même le son *eu* est intermédiaire entre *a* et *eu* : c'est *eu* très ouvert.

Mi j' dis à m' fimme : No n' bougerons poé; si ces Prussiens i viéte, no l's'ercevrons. J' n'éta pourtant poé tranquille; comme i y a eune étafe à celle maison, j' ém disa : I vont venir à boco aveuc des khvaux, et gare à mes nourritures ! Mais j'éta bin décidé a n' poé bouger. Em' fimme a s' lamenta d' din an cuin, m' s'enfants i brayétent d'd'in leu lit : ca n'éta poé gai, comme ét' vu Aveuc ça, personne din cel rue : ceux qui avétent ermeuré as' village i ététent muchés din leu cave.

« Moi, je dis à ma femme : Nous ne bougerons pas; si les Prussiens ils viennent, nous les recerrons. Je n'étais pourtant pas tranquille; comme il y a une étable (écurie) à la maison, je me disais : Ils vont venir à beaucoup avec des chevaux, et gare à mes nourritures! (pour les bestiaux). Mais j'étais bien décidé à ne pas bouger. Ma femme elle se lamentait dans un coin; mes enfants ils pleuraient dans leur lit : ce n'était pas gai, comme tu vois. Avec ça, personne dans la rue : ceux qui avaient demeuré au village ils étaient cachés dans leur cave.

A onze heures, in antend du bruit : c'est des pas d' khvaux, pi des ceups de fusique: ça se rapproche tout en allant. A midi, ces Prussiens i ététent répandus din c' village. Si t'ava entendu, alors, queu bruit! si t'ava vu ces gins sortir ed' leu maison en criant comme des perdus! C'éta vraimint triste. Des veurins, ces Prussiens-là ! Ed' s'avale tout : an veya qui ététe maléreux din leur pays et qui n' sogéte qu'à an prene el pus possible. Aveuc ça, des brutes ! Quand in ava l'air d'en' poé éte contint, i vo donéte des ceups d' cassoire et même ed' plat d' sabre : o bin i brisété tout, i fésété les quatre cent coups. Voleurs, méchants, dégoûtants : tous les défauts enfin.

A onze heures, on entend du bruit : ce sont des pas de chevaux, puis des coups de fusil; ça se rapproche peu à peu. A midi, les Prussiens ils étaient répandus dans le village. Si tu avais entendu, alors, quel bruit! si tu avais vu les gens sortir de leur maison en criant comme des perdus! C'était vraiment triste. Des vauriens, ces Prussiens-là. Des avale-tout : on voyait qu'ils étaient malheureux dans leur pays et qu'ils ne songeaient qu'à prendre le plus possible. Avec cela, des brutes! Quand on avait l'air de ne pas être content, ils vous donnaient des coups de fouet et même de plat de sabre; ou bien ils brisaient tout, ils faisaient les quatre cents coups. Voleurs, méchants, dégoûtants, tous les défauts enfin.

Mi. i m'en' éta vnu enn' dizoéne aveuc des khvaux. Aussitôt arrivés, i mettent tout au pillage. i répéte es l'avoine, i rutent es foé dsu c' femmier, i tutent mes pouiles; din cel maison, i bate tout c' l'eau-de-vie. es vin: i brisent ces bouteilles. i culbutent tout. In n' ava enn' paire qui ététe résonables; mais l's'autres, des vrais sauvages. Ej' santa qu'el colère a m' monta: pourtant j'em' ratena.

Mais l' pu fort, c'est qu' vla an veurin d' soldat, an fénéant d' casque à pointe qui prétind qu'ej' va arranger san khvau! Mi, bin entendu, j' i fais vire eq' j'en' veux poé: ej' sorte d'ém n'étafe, pi j' men va din c' courti. I s' met à m' suire en baragouinant pou m' faire copréne qu'il fola l'aidier. Ej' coperda bin; mais celle fa ci c'éta trop fort; ej n'em' senta pu.

Alors i sake san sabre, pi i m'an donne an ceup d'su m'n'épaule. ...Tout man sang i n' fait qu'an tour : j'attrape an louchet qui n'ava là, et j'i fou c' fer d'su l' tête. Em' n' homme i laisse quéir san sabre. i étend ses bras, i pousse an soupir, et i quet comme enn' masse. I ava l' tête fendue... J'ermeura là sans bouger, tellement qu' j'éta saisi. Mi qui n'ava jimmais twé un moénet, j'em' senta tout dreule edvant c' grand gaillard

Moi, il m'en était venu une dizaine avec des chevaux. Aussitôt arrivés, ils mettent tout au pillage, ils répandent l'avoine, ils jettent le foin sur le fumier, ils tuent mes poules; dans la maison, ils boivent toute l'eau-de-vie, le vin; ils cassent les bouteilles. ils culbutent tout. Il y en avait une paire (quelques-uns) qui étaient raisonnables; mais les autres, de vrais sauvages. Je sentais la colère me monter; pourtant. je me retenais.

Mais le plus fort, c'est que voilà un vaurien de soldat, un fainéant de « casque à pointe » qui prétend que je vais arranger son cheval! Moi, bien entendu. je lui fais voir que je ne veux pas; je sors de mon écurie. et je m'en vais dans le jardin. Il se met à me suivre en baragouinant pour me faire comprendre qu'il faut l'aider. Je comprenais bien; mais cette fois-ci c'était trop fort : je ne me sentais plus.

Alors il tire son sabre, et il m'en donne un coup sur mon épaule..... Tout mon sang il ne fait qu'un tour. j'attrape une bêche qu'il y avait là. et je lui fiche le fer sur la tête. Mon homme il laisse tomber son sabre; il étend les bras. pousse un soupir et tombe comme une masse. Il avait la tête fendue... Je restais là sans bouger, tellement j'étais saisi. Moi qui n'avais jamais vu un moineau, je me sentais tout drôle devant

là rétendu tout d' san long, et pou toudis, car il éta bin mort. Il est vrai qu' j'el l'éta à peu près autant qu'li.

ce grand gaillard-là étendu de tout son long, et pour toujours, car il était bien mort. Il est vrai que je l'étais à peu près autant que lui.

Mais j'antanda l' s'autres qui s' démenéte din cel cour : « Si jimmais i arrivéte ! » eq j'em' dis. J'en' fais ni eun ni deux, ej' prinds m' n' homme d'su m' n'épeule, et j' l'emporte au d'bout d'es' courti. Là in ava eun môe d' fagots ;j'en' anliève tro quatre, et après l'avoir fourré d'din. j'el s'ermet à place, d' minnière qu'en' voce pu rin. Ej m'erva din cel cour ; mais j' n'ava pu envie d' disputer aveuc el s'antres.

Mais j'entendais les autres qui se démenaient dans la cour : « Si jamais ils arrivaient ! » que je me dis. Je ne fais ni une ni deux ; je prends mon homme sur mon épaule, et je l'emporte au bout du jardin. Là, il y avait une meule de fagots ; j'en enlève trois ou quatre, et après l'avoir fourré dedans, je les remets à (leur) place, de manière qu'on ne voie plus rien. Je m'en revais dans la cour ; mais je n'avais plus envie de disputer avec les autres.

L' landemain, à neuf heures, i ététe partis, sans leu camarade : i n' avéte rin aperçu ! Un homme cotin. c'éto mi ! D' puis c'-temps là, j' n'éta poé eun' minute tranquille.

Le lendemain, à neuf heures, ils étaient partis, sans leur camarade : ils n'avaient rien aperçu ! Un homme content, c'était moi ! depuis ce temps-là, je n'étais pas une minute tranquille.

Sans rin dire à personne, j'm'en va din c' courti, à m' môe de fagots : es Prussien i éta toudis là. Ej' fais an treu, et j'el rue d' din aveuc tout çou qu'il ava ; j' n'ava poé envie ed rin garder d' li. C'éta fini.

Sans rien dire à personne, je m'en vais dans le jardin, à ma meule de fagots : le Prussien il était toujours là. Je fais un trou, et je le jette dedans avec tout ce qu'il avait : je n'avais pas envie de rien garder de lui. C'était fini.

J'en' ai jimmais parlé à personne, et j' n'ai poé khér' à y r'songer : car quand j' y r'songe i m' senne à vir eq j'el va encore aveuc ses deux bras étendus, pi s' yeux tout grands

Je n'en ai jamais parlé à personne, et je n'ai point cher (je n'aime pas) à y songer de nouveau ; car, quand j'y pense, il me semble à voir que je le vois encore avec ses deux bras

ouverts; alors ej' sins an frisson, et j' em' dis : « Un homme twé, ça est bien laid : la guerre, ça est affreux. » (1)

étendus, et ses yeux tout grands ouverts; alors je sens un frisson, et je me dis : « Un homme tué, ça est bien laid; la guerre, ça est affreux. »

---

(1) On rapprochera naturellement ce récit des contes analogues d'Alphonse Daudet et de Guy de Maupassant.

DICTIONNAIRE DU LANGAGE POPULAIRE VERDUNO-CHALONNAIS

(*Saône-et-Loire*)

Introduction

Voici un Glossaire tout entier de création nouvelle. Aucune publication spéciale n'existe, pour Verdun au moins, ayant pu nous servir de point de départ. Nous avons tout pris sur le vif.

Pour cette tentative nous avons donc dû puiser à des sources privées, et notre mémoire d'enfant du pays a été secondée par celle de plusieurs compatriotes et amis dévoués.

Les mots et locutions recueillis se succèdent assez nombreux dans cet ouvrage. En grande partie ils sont édités pour la première fois, et leur ensemble donnera une idée très suffisante du pittoresque langage de notre région Verduno-Chalonnaise.

Pour mieux atteindre ce but, nous reproduisons, à l'appui de presque tous les mots, des phrases du cru dans lesquelles ces mots figurent, révélant ainsi leur véritable acception.

Sans aucun texte imprimé où puiser des exemples, nous avons dû nous contenter de ces autorités orales. Toutes les formules citées sont de celles journellement employées par nos populations, et partant d'une authenticité que nul n'aura la pensée de contester.

De plus, ces phrases répandent de la couleur sur ce

Glossaire, ethnologique autant que linguistique. Echantillons fidèles de notre parler, elles font connaître la physionomie, les allures, les us et coutumes de notre « endroit ». A ce point de vue, elles doivent compter comme documents et pièces justificatives.

Nous trouvant à même de mettre certains de nos vocables en regard des vocables analogues d'autres localités, nous avons, dans une assez grande mesure, établi ces rapprochements, qui montrent les airs de famille de nos différents dialectes. — Cette liste comparative pourra être considérée comme le spécimen d'un travail auquel on doit tendre, d'un Vocabulaire *synoptique* complet des plus importants idiomes de la France.

Maintenant nous allons jeter un rapide coup d'œil sur les principales particularités de notre prononciation, — à la connaissance de laquelle nous pensons, d'ailleurs, avoir aidé par la graphie des exemples choisis. Nous donnerons ensuite une liste bibliographique des principaux ouvrages qui nous ont servi pour les comparaisons dialectales.

A

à très bref et très aigu : hier *à* soir, *àgà*, etc.

á plus grave : *ál*, *álle*, etc.

â long : *ârriâ*, *âtreaux*, aigne*â*, etc.

A l'*a* français correspond parfois *an* patois : *an*-nimau, etc.

A l'*a* français correspond parfois *ai* patois: m*ai*tin, etc.

A l'*a* français correspond parfois *é* patois : *émi*, *émi*quié, etc.

E

è ouvert, comme en français.

A l'*é* fermé du français correspond parfois *è* ouvert : cafè (pour café), etc.

è français peut correspondre à *â* du patois : p*â*re, t*â*rre, etc.

e français peut correspondre à *ó* du patois : v*ó*sse, etc.

e labial français peut correspondre à *ou* : m*ou*ner, etc.

I

i très net, comme en français.

Nous écrivons parfois l'yod par *ï*, au lieu d'y, pour éviter une confusion possible : a-*ï*ant, etc.

í a un son prolongé, à la tonique finale de nos infinitifs en *ir* : drem*í*, ven*í*, sofr*í*, dont le *r* est supprimé.

A l'*i* français correspond *in* dans : *in*-nocent, etc.

La diphtongue *ien* se réduit à *en* dans *ben*, *ren* (bien, rien), etc.

O

o bref, comme en français.

ò très ouvert, dans la troisième personne singulier de nos imparfaits : dis*ò*t, v'n*ò*t, minge*ò*t, etc.

ó très fermé et très long : *ó*, *ó*l, art*ó*, etc.

U

ù bref : v'n*ù*, t'n*ù*, etc.

ú long : v't*ú* ben, c't*ú*-là, etc.

A l'*u* français correspond *eù* patois dans *eù*ne, pl*eù*me, aile*eù*me, etc.

A *ai* français correspond *ain* dans: *ain*-mer, etc.

A *ais* français correspond *âï* dans: r*âï*on, m*âï*on, etc.

A *al* français correspond *au* (moins long que *ó*) dans: m*au*, ch'v*au*, etc.

eu prend souvent le son très ouvert : f*eù*, n*eù*t, b*eù*, etc.

A la terminaison féminine *ie* correspond *ite* dans: jol*ite*, etc.

A *il* et *ils* correspond *i* : *i* fait, *i* f'sont, etc.

A *oi* français correspond *é*, *i*, *è* : qu*é*, ma *fi!* dr*èt*, etc.

A *on* français correspond *oun :* boun, etc.

A *ou* français correspond *o :* jor, for, por, tor, etc.

A la terminaison féminine *ue* correspond *ute* dans: pard*ute*, etc.

A la terminaison *ui* correspond parfois *eü* : ne*ü*t, aujorde*ü*, etc.

A la terminaison *un* correspond parfois *ein : ein*, etc.

La région dialectale de notre Glossaire s'étend de Verdun-sur-Doubs à Chalon-sur-Saône. C'est une très minime portion du département de Saône-et-Loire, pour lequel on pourrait certainement dresser plus d'une demi-douzaine de glossaires. C'est suffisamment se restreindre. Cependant plusieurs lexicographes se sont restreints davantage. Chaque village, chaque hameau pourrait, en effet, fournir un recueil de mots; mais sur cette échelle la lexicologie deviendrait excessive... elle arriverait à ses trente-six mille vocabulaires. On ne doit pas encore songer à cet enfantement.

S'en tenir à nos anciennes provinces serait trop peu diviser le travail; établir deux ou trois dictionnaires par département donnerait déjà un formidable résultat. C'est dans cet ordre d'idées que nous avons essayé notre groupement. Quel qu'il soit, nous croyons avoir, en le faisant, apporté notre petit caillou au monument que préparent les dialectographes.

BIBLIOGRAPHIE

DES PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

AUNIS

La Rochelle. — *Glossaire du patois rochelais,* suivi d'une liste des expressions vicieuses usitées à La Rochelle, recueillie en 1780 par M*** (édité par Burgaud des Marets). Gr. in-4°, Paris, Firmin Didot, 1861.

AUVERGNE

Clermont-Ferrand. — *La Paysade,* poème en vers auvergnats, par C.-A. Ravel. Br. in-8°, A. Veysset, 1838.

Clermont-Ferrand. — *Le Tirage des Sorciers* ; *Le Maire compétent,* poèmes en vers patois ; *Les Jolis maîtres* ; *Le Vainqueur de Juillet,* dialogue et histoire en prose, par J. Roy. Br. in-8°, A. Veysset, 1841.

BERRY

Centre. — *Glossaire du centre de la France,* par le comte Jaubert. 2 vol. in-8°. Paris, Nap. Chaix, 1855.

Centre. — *Croyances et Légendes du centre de la France,* par Laisnel de la Salle. 2 vol. in-8°, Paris, A. Chaix et Cie, 1875.

Bourges. — *La Bible des Noëls,* étude bibliographique et critique, par Ch. Ribault de Laugardière. Br. in-8°, Paris, A. Aubry, 1857.

Bourges. — *Noëls nouriaux sus de vieux airs,* par le même. Br. in-8°, Bourges, E. Pigelet ; Paris, A. Aubry, 1857.

BOURGOGNE

AIN. — *Le patois de Coligny et de Saint-Amour*, grammaire et glossaire, par Léon Clédat. Dans la *Revue des Patois*, In-8°, Paris, F. Vieweg, juillet-octobre 1887.

AIN. — *Chansons populaires de l'Ain*, par Ch. Guillon. Gr. in-8°, Paris, E. Monnier et Cie, 1883.

AIN. — *Les Noëls Bressans* (de Brossard de Montaney et Borjon), texte et traduction par Philibert Le Duc. In-16, Bourg, Martin Brottier, 1845.

AIN. — *Chansons et Lettres patoises* bressanes, bugeysiennes et dombistes, avec étude sur le patois de Gex. Petit in-8°, Bourg, Martin Brottier, 1881.

CÔTE-D'OR. — *Contes, Fables, Légendes en idiome bourguignon*, par le Dr H. Berthaut. Glossaire abrégé par E. B., qui s'est servi d'une « accentuation toute nouvelle » pour « écrire absolument comme on prononce ». Petit in-8°, Dijon, Darantière, 1885.

CÔTE-D'OR. — *Noeï borguignon*, avec glossaire, par B. de La Monnoye. Notre traduction, in-18, Paris, Lavigne et Gosselin, 1842. — 2e édition avec les *Noëls mâconnais*, Paris, A. Aubry, 1858.

CÔTE-D'OR. — *Théâtre de l'Infanterie dijonnaise* (six pièces), par J. Durandeau. In-18, Dijon, Librairie nouvelle, 1888.

CÔTE-D'OR. — *Aimé Piron* ou la vie littéraire à Dijon pendant le XVIIe siècle, par le même. Petit in-8°, Dijon, Librairie nouvelle, 1888.

CÔTE-D'OR. — *Vocabulaire* raisonné et comparé *du dialecte et du patois* de la province *de Bourgogne*, par Mignard. In-8°, Paris, A. Aubry ; Dijon, Lamarche, 1870.

CÔTE-D'OR. — *Histoire de l'idiome bourguignon*, par le même (glossaire étymologique). In-8°, Dijon, Lamarche et Drouelle, 1856.

CÔTE-D'OR. — *Virgille virai an Borguignon* (glossaire), par G. Peignot et Amanton. In-18, Dijon, Frantin, 1831.

CÔTE-D'OR. — *Noëls*, d'Aimé Piron (glossaire), édit. par Mignard. In-16, Dijon, Lamarche, 1858.

CÔTE-D'OR. — *L'Evaireman de lai peste*, du même. Glossaire et notes de Bourrée, méd. et biblioth. de Châtillon. In-8°, Châtillon-sur-Seine, Ch. Cornillac ; Dijon, V. Lagier 1832.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Chalon-sur-Saône, pittoresque et démoli*, environs et légendes à l'eau forte et à la plume, par J. Chevrier. In-4°. Paris, A. Quantin, 1883.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Notice historique sur la commune de Montrêt* (arrondissement de Louhans). Mémoire de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. Gr. in-4°.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Noë moconnai*, du P. Lhuilier, à la suite de notre 2e édition des *Noëls bourguignons*. In-18, Paris, A. Aubry, 1858.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Glossaire du patois de l'ancienne Bresse chalonnaise*, par Jules Guillemin. Mémoire de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. Gr. in-4°, 1860.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Statistique du département de Saône-et-Loire*, par C. Ragut. 2 vol. in-4°, Mâcon, Dejussieu, 1838.

YONNE. — *Curiosités de l'étymologie française*, par Ch. Nisard. In-16, Paris, L. Hachette et Cie, 1863.

CHAMPAGNE

MARNE. — *Romancero de Champagne*, par Prosper Tarbé. 5 vol in-8°. Reims, Brissart-Binet, 1863-64.

DAUPHINÉ

HAUTES-ALPES. — *Dictionnaire des expressions vicieuses... les plus communes dans les départements méridionaux*, par M. Rolland. In-8°, Gap, J. Allier.

ISÈRE. — *Grenoblo malhérou* et poésies en patois du Dauphiné, par Blanc, dit La Goutte. In-16, Grenoble, A. Merle, 1859.

ISÈRE. — *Nouvelles recherches sur les patois* ou idiomes vulgaires de la France, et en particulier sur ceux du département de l'Isère, par J.-J. Champollion-Figeac. In-12, Paris, Goujon, 1809.

FLANDRE

LILLE. — *Mœurs populaires de la Flandre française*, par A. Desrousseaux. Petit in-8°, Lille, L. Quarré, 1889.

LILLE. — *Chansons et Pasquilles lilloises* (vocabul.), par le même, 5 vol. pet. in-8°, Lille. L. Danel, 1881.

LILLE. — *Dictionnaire Rouchi-Français*, par G.-A.-J. Hécart. In-18, Valenciennes, Lemaître, 1826.

LILLE. — *Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne*, par E. Vermesse. In-8°. Douai, L. Crépin, 1867 (Le chansonnier Desrousseaux, de Lille, a beaucoup contribué à ce Dictionnaire).

FOREZ

FEURS, — *Dictionnaire du patois forézien*, par L.-P. Gras. In-8°. Lyon, Auguste Brun, 1863.

FRANCHE-COMTÉ

DOUBS. — *Recueil des Noëls anciens du patois de Besançon* (1re partie, du P. Christin Prost; 2e partie, de François Gauthier). In-8°. Besançon, Bintot, 1842 (édité par Th. Belamy).

DOUBS. — *Noëls et Chants populaires de la Franche-Comté*, par Max Buchon. In-16, Salins, Billet et Duvernois, 1863.

GUYENNE ET GASCOGNE

AVEYRON. — *Dictionnaire* (abrégé) *du patois d'Espalion*. Anonyme. Manuscrit.

ILES ANGLAISES

GUERNESEY. — *Dictionnaire franco-normand* ou Recueil des mots particuliers au dialecte de Guernesey, par Georges Métivier. In-8°, Londres et Edimbourg, Williams and Norgate, 1870.

ILE-DE-FRANCE

SEINE. — *Etude sur le langage populaire de Paris et de sa banlieue*, par Ch. Nisard. In-8°, Paris, A. Franck, 1872.

LANGUEDOC

HAUTE-GARONNE. — *Dictionnaire de la langue toulousaine*, par Doujat (A la suite des Œuvres de P. Godolin. trad. par J.-M. Cayla et Cléobule Paul). Gr. in-8°, Toulouse. Delboy, 1843.

LIMOUSIN

LIMOGES. — *Poésie en patois limousin*, par J. Foucaud. F. Richard, etc. (avec quelques traductions en notes). In-18. Limoges, Th. Marmignon, H. Ducourtieux, 1849.

LORRAINE

NANCY. — *Poésies populaires de la Lorraine* (glossaire signé L.-M.). Bullet. Société d'archéol. lorraine. In-8°, Nancy, A. Lepage, 1854.

NANCY. — *Dictionnaire des expressions vicieuses* usitées... notamment dans la ci-devant province de Lorraine, par J.-F. Michel. In-8°, Paris, Le Normand, Colas; Nancy, Vigneulle. Bontoux, 1807.

MEURTHE et VOSGES. — *Noëls patois anciens et nouveaux*, chantés dans la Meurthe et dans les Vosges, par L. Jouve. In-12, Paris, F. Didot frères, 1864.

MEURTHE et VOSGES. — *Recueil nouveau de vieux Noëls inédits en patois de la Meurthe et des Vosges* (glossaire), par le même. In-8°, s. l. n. d.

LYONNAIS

LYON, etc. — *Essai d'un Glossaire des patois de Lyonnais, Forez et Beaujolais*, par J.-B. Onofrio. In-8°. Lyon. N. Scheuring, 1864.

LYON. — *Très humble essai de phonétique lyonnaise*, par Nizier de Puitspelu. Revue lyonnaise. Gr. in-8°, Lyon, 1884.

PAYS MESSIN

METZ. — *Le Lorrain peint par lui-même*, par Jaclot de Saulny, almanach pour 1854 (vocabul.). In-18. Metz, Lorette.

METZ. — *Vocabulaire patois du pays messin*, par le même (2e édition, très augmentée, du vocabul. de l'almanach). Paris, Dumoulin, Borrani et Droz, 1854.

NIVERNAIS

NEVERS. — *Le Morvan*, ou Essai géographiq., topograph. et historiq. sur cette contrée, par l'abbé J.-F. Baudiau. 2 vol. In-8°, Nevers, J.-M. Fay, 1854.

NEVERS. — *Glossaire du Morvan*, par E. de Chambure. Gr. in-4°, Paris, H. Champion; Autun, Dejussieu père et fils, 1878.

NORMANDIE

CALVADOS. — *Dictionnaire du patois normand*, par Edélest, et Alfred Duméril. In-8°. Caen, B. Mancel, 1849.

CALVADOS. — *Essai sur le patois normand du Bessin* (diction. étymologique), par C. Joret. Mém. de la Société de linguistique de Paris. Gr. in-8°. Paris, F. Vieweg, 1881.

EURE. — *Dictionnaire du patois du pays de Bray*, par l'abbé J.-E. Decorde. In-8°, Paris, Derache, Didron; Rouen, A. Lebrument, 1852.

SEINE-INFÉRIEURE. — *Contes populaires, préjugés, patois, proverbes*, par Frèd. Pluquet, etc. (glossaire). In-8°, Rouen, Ed. Frère, 1834.

PICARDIE

SOMME. — *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard*, par l'abbé Jules Corblet. In-8°, Paris, Dumoulin, Didron, Techener, 1851.

POITOU

DEUX-SÈVRES. — *Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest*, par Jérôme Bujeaud. 2 vol. gr. in-8°. Niort, E. Clouzot; Paris, A. Aubry, 1866.

DEUX-SÈVRES. — *Dictionnaire étymologique du patois poitevin*, par Gabr. Lévrier. In-8°, Niort, Th. Mercier. 1867.

VIENNE. — *Glossaire du patois poitevin*, par l'abbé Lalanne. Mém. de la Société des antiquaires de l'Ouest. In-8°, Paris, Derache, 1868.

PROVENCE

AIX, etc. — *Dictionnaire provençal-français*, par J.-T. Avril. In-8°, Apt, Ed. Cartier, 1839.

AIX. — *Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le midi de la France*, et connue sous le nom de langue romano-provençale. par Mary-Lafon. In-16. Paris, Maffre Capin, 1842.

SAINTONGE

SAINTES. — *Dictionnaire du patois saintongeais*, par P. Jônain. In-8°, Royan, l'auteur; Niort, L. Clouzot; Paris, Maisonneuve et Cie, 1869.

COGNAC. — *Quelques mots de patois cognaçais*, par Marchadier (vocabul. et correspond.), manuscrit, 1860.

SAVOIE

ALBERTVILLE. — *Dictionnaire du patois savoyard*, par F. Brachet. In-8°, Albertville, J.-M. Hodoyer, 1883.

SUISSE

GENÈVE. — *Glossaire genevois* ou Recueil étymologique des termes dont se compose le dialecte de Genève. Anonyme. In-8°, Genève, Barbezat et Delarue, 1827.

GENÈVE. — *Chansons de l'Escalade*. In-4°, Genève, Jullien et fils, 1845.

WALLON

VALENCIENNES et LIÈGE. — *Dictionnaire wallon-liègeois*, par Joseph Hubert. In-8°, Liège, Verhoven-Debeur, 1852.

En outre :

Histoire de la formation de la langue française, par J.-J. Ampère.

Les *Poètes français depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe*, par P.-R. Auguis.

Morceaux choisis des grands écrivains français du XVIe siècle, par Auguste Brachet.

Chrestomathie de l'ancien français, par L. Constans.

Essai philosophique sur la formation de la langue française, par Edel. Duméril.

Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des fous, par Du Tilliot.

Les *Principales étymologies de la langue française*, par B. Julien.

Dictionnaire de la langue française, par Littré.

Coutumes, Mythes et Traditions des provinces de France, par Alfred de Nore.

Histoire littéraire, philologique et bibliographique des patois, par Pierquin de Gembloux.

Recueil de motets français des XIIe et XIIIe siècles, par G. Raynaud.

Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires ou patois de la France, par J.-F. Schnakenburg, etc.

Cette liste bibliographique ne contient l'indication que des principaux ouvrages consultés. On aurait pu y mentionner, en plus, nombre de volumes suivis de vocabulaires partiels; des revues, telles que la *Germania*, la *Revue des Patois*, la *Revue des Traditions populaires*, etc., et surtout un nombre important de recueils de Noëls et de Chants populaires des diverses provinces de France, sans parler de poésies et autres œuvres locales. Mais nous avons trouvé cette nomenclature déjà bien assez... peut-être trop longue.

F. Fertiault.

CHANSON A DANSER

EN PATOIS DES ENVIRONS DE PÉRIGUEUX (1)

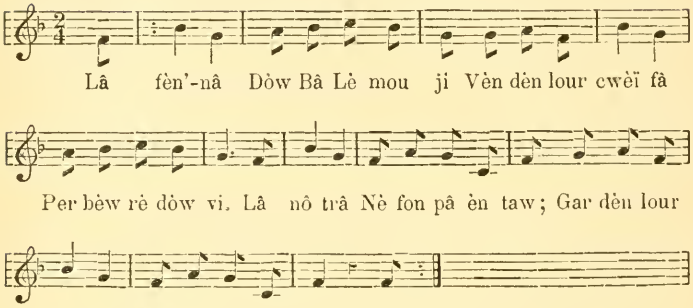

I

Lâ fèn'nâ
Dòw Bâ-Lèmouji
Vèndèn lour cwèïfâ
Per bèwrè dòw vi.

Lâ nôtrâ
Nè fon pâ èntaw;
Gardèn lour cwèïfâ.
Maï lour dovontaw.

I

Les femmes
Du Bas-Limousin
Vendent leurs coiffes
Pour boire du vin.

Les nôtres
Ne font pas ainsi;
Gardent leurs coiffes,
Et aussi leurs tabliers.

(1) Cette chanson a la même origine que celle que j'ai déjà publiée (voy. notre *Revue*, II, p. 222). La langue est la même, je n'ai donc qu'à renvoyer aux remarques qui font suite à la *Chanson du pauvre Jean*, ibidem p. 221. Chaque couplet commence par un petit vers de deux syllabes plus une syllabe atone (dans *Birguëï*, la diphtongue finale *ëï* est atone); les vers 2 et 4 sont de cinq syllabes; le 3e vers a quatre syllabes, plus une syllabe atone qui assone généralement avec la syllabe correspondante du premier vers. On n'a pu me donner le sens du sobriquet *Les Birgues*.

II

Lâ Birguèï,
Lèvô-tè d'òqui,
Prèn lô boutèl^{y}ò,
Vaï tirâ dôw vi.

— Què y'ânè
Qui li voudrô nâ!
Què per Lâ Birguèï.
Èw n'y'onirô pâ.

III

Mo tontô
N'oviô uno dèn
Què li branlâvô,
L'autrô prèn^{y}o vèn.

Moun ounclè
Èn choun martèlou
Lo li doubâvô,
(Quo) qu'èïrô lou Pèrou.

IV

Mè mòquè
Dè l'iver d'onton,
Ma què you tôçè
Moun ajè dovon.

Là fèn'nâ
Dôw Bâ-Lèmouji
Vèndèn lour cwèïfâ
Per bèwrè dôw vi.

II

Les-Birgues,
Lève-toi d'ici,
Prends la bouteille,
Va tirer du vin.

— Qu'y aille
Qui y voudra aller!
Car pour Les-Birgues,
Il n'ira pas.

III

Ma tante
Avait une dent
Qui lui branlait,
L'autre prenait vent.

Mon oncle
Avec son marteau
La lui arrangeait,
Que c'était le Pérou.

IV

(Je) me moque
De l'hiver d'antan,
Pourvu que je touche
Mon âne devant.

Les femmes
Du Bas-Limousin
Vendent leurs coiffes
Pour boire du vin.

CHANSON POPULAIRE

EN PATOIS DE CHAROLLES (Saône-et-Loire)

Communiquée par M. J. Martin

Quand dz'éto petiete feille,
Dz'allo garda les motons.
Quand dz'éto petiete feille,
Tra la la la la la,
Dz'allo garda les motons.

Dz'éto bin assez dzeunette,
Que dz'oubio mon dedzeunon.
Dz'éto bin assez dzeunette,
Tra la la la la la,
Que dz'oubio mon dédzeunon.

Le peu grand de noté vôles
Est veni me l'apporta.
Le peu grand de noté vôles,
Tra la la la la la,
Est veni me l'apporta.

Teny, teny, mamezelle,
Dze vos apporte vote dedzeunon.
Teny, teny, mamezelle,
Tra la la la la la,
Dze vos apporte vote dédzeunon.

Ah! que volez-vos que dz'en faïe?
Mes motons sont éguerras.
Ah ! que volez-vos que dz'en faïe?
Tra la la la la la,
Mes motons sont éguerras.

Que me donnez-vos, la belle?
Dze vais vos les ramena.
Que me donnez vos, la belle?
Tra la la la la la,
Dze vais vos les ramena.

Quand j'étais petite fille,
J'allais garder les moutons.
Quand j'étais petite fille,
Tra la la la la la,
J'allais garder les moutons.

J'étais bien si jeune,
Que j'oubliais mon déjeuner.
J'étais bien si jeune,
Tra la la la la la,
Que j'oubliais mon déjeuner.

Le plus grand de nos valets,
Est venu me l'apporter.
Le plus grand de nos valets,
Tra la la la la la,
Et venu me l'apporter.

Tenez, tenez, mademoiselle,
Je vous apporte votre déjeuner.
Tenez, tenez, mademoiselle,
Tra la la la la la,
Je vous apporte votre déjeûner.

Ah! que voulez-vous que j'en fasse?
Mes moutons sont égarés.
Ah! que voulez-vous que j'en fasse?
Tra la la la la la,
Mes moutons sont égarés.

Que me donnez-vous, la belle?
Je vais vous les ramener.
Que me donnez-vous, la belle?
Tra la la la la la,
Je vais vous les ramener.

Que volez-vos que dze vos donne ?
Dze n'ai pas in seul denier.
Que volèz-vos que dze vos donne ?
Tra la la la la la,
Dze n'ai pas in seul denier.

Vote petiè cœur, mignonne,
En etzandze contre le min.
Vote petiè cœur, mignonne,
Tra la la la la la,
En etzandze contre le min.

Ah! que le bon Dieu m'en garde,
Tot quement mes motons du loup !
Ah ! que le bon Dieu m'en garde,
Tra la la la la,
Tot quement mes motons du loup !

Taizy-vos, petiete sotte,
Dze vos ai vu l'autre des dzos.
Taizy-vos, petiete sotte,
Tra la la la la la,
Dze vos ai vu l'autre des dzos.

Vos éto su la foudzère,
In amant auprès de vos.
Vos éto su la foudzère,
Tra la la la la la,
In amant auprès de vos.

Vos ly parlos d'amourettes,
Et o vos parlot d'amour.
Vos ly parlos d'amourettes,
Tra la la la la la,
Et o vos parlot d'amour.

Que voulez-vous que je vous donne ?
Je n'ai pas un seul denier.
Que voulez-vous que je vous donne ?
Tra la la la la la,
Je n'ai pas un seul denier.

Votre petit cœur, mignonne,
En échange contre le mien.
Votre petit cœur, mignonne,
Tra la la la la la,
En échange contre le mien.

Ah ! que le bon Dieu m'en garde,
Tout comme mes moutons du loup!
Ah ! que le bon Dieu m'en garde,
Tra la la la la la,
Tout comme mes moutons du loup

Taisez-vous, petite sotte,
Je vous ai vue l'autre des jours.
Taisez-vous, petite sotte,
Tra la la la la la,
Je vous ai vue l'autre des jours.

Vous étiez sur la fougère,
Un amant auprès de vous.
Vous étiez sur la fougère,
Tra la la la la la,
Un amant auprès de vous.

Vous lui parliez d'amourettes,
Et il vous parlait d'amour.
Vous lui parliez d'amourettes,
Tra la la la la la,
Et il vous parlait d'amour.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES ET NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

GÉNÉRALITÉS, ÉTUDES DE PHILOLOGIE ET DE LITTÉRATURE GALLO-ROMANES

S. Berger. — *Les Bibles provençales et vaudoises* (dans *Romania*, XVIII, 353). A la suite de l'article de M. Berger, M. P. Meyer examine la question de l'origine dialectale du Nouveau Testament provençal de Lyon et du manuscrit de Peiresc (*Bibl. nat. fr.* 2425).

A. Piaget. — *Pierre Michault et Michault Taillevent* (dans *Romania*, XVIII, 439). — M. Piaget établit que ces noms, qu'on a quelquefois identifiés, sont réellement ceux de deux poètes distincts du XVe siècle, tous deux au service des ducs de Bourgogne. De bonne heure la personnalité de Michault Taillevent fut absorbée dans celle de Pierre Michault, plus célèbre et d'ailleurs un peu plus moderne.

C. de Lollis. — *Ricerche intorno a canzonieri provenzali di eruditi italiani del sec. XVI* (dans *Romania*, XVIII, 453).

Le même. — *Appunti dai mss. provenzali vaticani* (dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, 157).

G. Paris. — *Deshait* et *dehé* (dans *Romania*, XVIII, 469). Voici la conclusion de M. Gaston Paris: L'ancien français possédait deux mots que l'on a jusqu'à présent confondus et qu'il faut bien distinguer : *deshait*, subst. de *deshaitier* (découragement, malaise physique et moral), et *dehé*, très probablement composé de *Dé* (Deum) et de *hé*, subst. de *haïr*, et employé uniquement dans des imprécations. *Dehé* se présente aussi sous la forme *dahé*, et, quand il est atone, de *deha*, *daha*. Uni à *ait*, il s'est contracté en *dehait*, qui, n'étant plus compris, a engendré la formule pléonastique *dehait ai*.

G. Paris. — *Estaler, parche* (dans *Romania*, XVIII, 472). M. G. Paris signale l'emploi du germanique *stallen* au sens du vieux français *estaler* (voy. *Revue de philologie française*, III, 70), et un nouvel exemple de *parche* au sens de *parchemin*.

E. Trojel. — *André de Paris et André le chapelain* (dans *Romania*, XVIII, 473). M. Trojel montre qu'il est impossible d'identifier ces deux personnages.

A. Jeanroy. — *Imitations pieuses de chansons profanes* (dans *Romania*, XVIII, 477.) — M. Jeanroy montre que neuf des chansons à la Vierge du ms. Clairambault sont imitées de chansons profanes; quatre ont pour types des pièces de Gace Brulé.

Dans un article qui fait suite à celui de M. Jeanroy, M. P. Meyer établit qne deux chansons pieuses du ms. de l'Arsenal 3517, dont il donne le texte, sont également imitées de pièces profanes, l'une de Thibaut de Navarre, l'autre de Gace Brulé.

Voir dans *Romania*, XVIII, 506, les remarques de Mussafia sur *La langue et la littérature française depuis le IXe siècle* de Bartsch et Horning. Cf. *Revue de philologie française*, III, 71.

W. Sœderhjelm. — *Anteckningar om Martial d'Auvergne och hans Kærleksdommar* (Helsingfors, 1889, gr. in-8°, 54 p.). Cf. *Romania*, XVIII, 512.

Dr Ernst-Joh. Groth. — *Jean Antoine de Baïfs Psaultier* (Heilbronn, Henninger, 1888, pet. in-8°, XVI-110 p.). Cf. *Romania*, XVIII, 514.

Sur le *Roman d'Arles* et sur les *Poésies inédites de divers troubadours*, publiés par M. Chabaneau (Cf. *Revue de philologie française*, III, 144), Voy. *Romania*, XVIII, 516.

Dans les *fragments d'un ms. de Girart de Rossillon*, publiés par M Chabaneau, M. P. Meyer croit reconnaître deux feuillets détachés du ms. de Londres (*Romania*, XVIII, 518).

Bourciez. — *Mélanges d'étymologie romane* (dans *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, 1889, p. 74). M. Bourciez explique l'italien *andare* par *inde* + *are*. L'explication convient au sens; mais comment rendre compte de la voyelle initiale? M. Bourciez tire le français « chez » de *casus* pour *casa*, et « enquenuit, encui, encore » de *in qua nocte, in quo die, in qua hora*. Ce sont là des hypothèses très ingénieuses.

Les autres propositions contenues dans le même article sont beaucoup plus contestables. Cf. *Romania*, XVIII, 519.

W. Meyer. — *Zur quantitæt und qualitæt der lateinischen vokale im hiatus* (dans *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, 1888, p. 335). — Discussion de la règle « *Vocalis ante vocalem corripitur* ». Cf., dans la même Revue, p. 497, un article de M. Thurneysen, et *Romania*, XVIII, p. 520.

Mussafia. — *Zur altfranzæsischen Lautlehre* (dans *Zeitschrift für das Realschulwesen*, XIV, 65). Remarques sur la *Grammaire* de M. Schwan. (Cf. *Revue de philologie française*, III, 146).

G. Dreyling. — *Die Ausdruckweise der uebertriebenen Verkleinerung im altfranzæsischen Karlsepos* (Marburg, Elwert, 1888, 167 p. in-8°). — Etude sur le renforcement de la négation. L'auteur, dit la *Romania* (XVIII, 525), a rassemblé une masse énorme d'exemples empruntés aux chansons de geste. Il les a classés à tous les points de vue et il a recherché ce qu'on pouvait en tirer dans tous les sens pour l'histoire des idées, de la langue et de la littérature.

Sur le nouveau manuscrit de Sermons français de Saint-Bernard étudié par M. Tobler (Cf. *Revue de philologie française*, III, 143), voy. *Romania*, XVIII, 526.

Rodolfo Renier. — *Sulla più antica versione francese di Dante* (Torino, 1889, 12 p. in-8°). Il s'agit de la traduction en vers français du XVe siècle contenue dans un manuscrit de Turin. Cf. *Romania*, XVIII, 527.

G. Raynaud. — *Les Gestes des Chiprois, recueil de chroniques françaises écrites en Orient aux XIIIe et XIVe siècles.* (Genève, J.-G. Fick. — 1887, XXVIII. — 393 pages in-8°. Publication de la *Société de l'Orient latin*). Cf. *Romania*, XVIII, 528.

C. Chabaneau. — *Complément d'une chanson de Giraut de Borneil* (dans *Revue des l. r.*, XXXIII, 216). Correction à la page 209 du tome XXV de la *Revue*.

Georges Reynaud. — *Elucidarium, traduction provençale de l'ouvrage latin d'Honorius d'Autun* (dans *Revue des l. r.*, XXXIII, 217). A suivre. — Ce texte est extrait d'un manuscrit du XVe siècle, numéro 162 de la bibliothèque d'Inguimbert,

à Carpentras (Cf. Lambert, *Catalogue des mss. de la Bibliothèque de Carpentras*, I, p. 89).

J.-P. Durand (de Gros). — *Notes de philologie rouergate*, suite (dans *Revue des l. r.*, XXXIII, 251). — Nous signalons cet article ici, à cause de nombreuses remarques philologiques, souvent fort ingénieuses, qui dépassent de beaucoup les limites du Rouérgue.

Puitspelu. — *Lyonnais* URINA « *salamandre* » (dans *Revue des l. r.*, XXXIII, 287). L'auteur suit les formes du mot dans différents dialectes, et signale en note un préfixe péjoratif *ta*.

Le même. — *Le hanneton dans les dialectes modernes* (dans *Revue des l. r.*, XXXIII, 288).

Sur *Chastel d'amors*, publié par M Thomas (Cf. *Revue de philologie française*, III, 146), voy. un compte rendu de M. de Lollis dans *Revue des l. r.* (XXXIII, 291).

Sur les *Cours d'amour* de M. Trojel (Cf. notre *Revue*, III, 147), voy. un compte rendu de G. Paris dans le *Journal des Savants* (novembre et décembre 1888), et une courte notice de C. Chabaneau dans *Revue des l. r.* XXXIII, 295.

L. Guibert. — *Le Graduel de la bibliothèque de Limoges*, précédé d'un rapport de P. Meyer (dans *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1887, p. 315-365). Ce graduel contient des pièces farcies. Cf. *Revue. des l. r.*, XXXIII, 305.

Régis de l'Estourbeillon. — *Les souvenirs de Rolland aux environs de Redon* (dans *Revue des traditions populaires*, IV, 420).

E. Goerlich. — *Die beiden Bücher der Makkabæer* (Halle, Niemeyer, 1889, L-130 p. in-8°. — Tome II de la *Romanische Bibliothek* publiée par W. Foerster). Cf. *Literaturblatt für romanische Philologie*, juillet 1889, col. 256, compte rendu de A. Mussafia.

Sur le travail de M. Novati, (*Tristran di Tommaso*) que nous avons signalé p. 71 de notre troisième année, voyez *Literaturblatt für romanische Philologie*, juillet 1889, col. 263.

A. Gille. — *Der Conjunctiv im Franzœsischen* (dans *Archiv für Studium der neueren Sprachen*, LXXXII, fasc. 4).

A. Delvau. — *Dictionnaire de la langue verte,* nouvelle édition avec supplément (Paris, Marpon et Flammarion, XXII-598 p. grand in-16).

L. Schœne. — *Le jargon de François Villon.* Voy. *Le moyen âge,* II, fasc. 7).

Englaender. — *Der Imperativ im Altfranzœsischen* (Breslau, Preuss et Jünger, 60 p. in-8°).

Sur la *Syntaxe du XVIIe siècle* de Haase, voy. *Literaturblatt für romanische Philologie,* septembre 1889, col. 332, et *Zeitschrift für neufranzœsische Spr. und Lit.,* XI, fasc. 1.

Sur les *Eléments germaniques de la langue française,* voy. *Literaturblatt für romanische Philologie,* sept. 1889, col. 335.

Dans le *Recueil de mémoires philologiques présentés à M. Gaston Paris par ses élèves suédois* (Stockholm, imprimerie centrale, 1889, 260 p. in-8°), nous signalons les remarques de H. Anderson sur l'*amuissement de l'r finale en français,* les *Exemples de r adventice dans les mots français* par S. F. Eurén, l'étude de P. A. Geijer sur *quelques cas de labialisation en français.*

Nous signalons un article de A. Tobler sur le *Dictionnaire* de Scheler, dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen,* LXXXIII, 222.

Sur *L'i parasite en provençal* de Sabersky (Cf. *Revue de philologie française,* II, 229), voy. *Annales du Midi,* I, 406).

Sur les *Poëtesses provençales* de Schultz (Cf. *Revue de philologie française,* III, 145), voy. *Annales du Midi,* I, 407, et *Lou felibrige,* III, 95.

Sur la *Bibliographie de la Chanson de Roland* de Seelmann (Cf. *Revue de philologie française,* III, 146), voy. *Zeitschrift für neufranz. Sprache und Literature,* XI, fasc. 1.

Sur le livre de M. Schulze, *Der altranfranzœsische direkte Fragesatz* (Cf. *Revue de philologie française,* III, 73 et 142), voy. *Zeitschrift für neufranz. Spr. und Lit.,* XI, fasc. 1.

Villatte. — *Argot parisien.* Voy. ci-dessous *Ile de France.*

E. Rolland. *Flore populaire* (dans *Variétés bibliographiques*, I, col. 195. A suivre).

Le même.— *Glanures lexicographiques : noms de la culbute* (dans *Variétés bibliographiques*, I, col. 218).

E. Ritter. — *Olivier et Renier, comtes de Genève* (second article, dans *Revue savoisienne*, 30e année, p. 225).

E. Roy. — *Une pièce inédite de Malherbe* (Paris, Leroux, 1888, 12 p. grand in-8°). Cf. *Revue critique*, 5 août 1889, p. 94.

A. Rolland de Denus. — *Dictionnaire des appellations ethniques de la France et de ses colonies* (Paris, E. Lechevalier, 1889, VIII pages-668 col. gr. in-8°). La partie anecdotique de ce livre en rend la lecture attrayante, mais contient beaucoup d'erreurs étymologiques, dont M. Rolland n'est d'ailleurs pas responsable, car il cite sans discuter. Les mots réunis sont nombreux et peuvent fournir la matière d'un travail philologique intéressant sur les suffixes ethniques.

H. Carnoy. — *Les contes d'animaux dans les romans du Renard* (Paris, Maisonneuve et Lechevalier, 1889, XVIII-108 pages in-18). — Ce charmant petit volume est le premier de la *Collection internationale de la Tradition*. Les folkloristes y trouveront un résumé commode et fort bien fait des contes relatifs au renard.

F. Settegast. — *JOI in der Sprache der Troubadours nebst Bemerkungen ueber* JAI JOIA *und* GAUG. (Sonderabdruck aus den Berichten der *Koenigl. Saechs. Gesellschaft der Wissenschaften*, 1889). — Etude très intéressante et très complète des formes provençales se rattachant au latin *gaudium*.

NOTICES CLASSÉES PAR DÉPARTEMENTS ET ANCIENS PAYS

Anglo-Normand

H. Gaidoz. — *Une visite aux îles normandes* (dans *Revue des Deux-Mondes*, LXXXXI. 917). Quelques renseignements bibliographiques sur le patois.

Ardèche

Diverses pièces de M. Balme, en langage de Bourg-Saint-Andéol, signalées dans *Occitania*, 1, 456.

Aude

Dans *Romania*, XVIII, 423, M. P. Meyer attribue à la partie occidentale du département de l'Aude la langue du Nouveau Testament provençal de Lyon.

A. Peyrusse. — *Narcisso*, comédie en patois d'Ornaisons, suivie d'un recueil de poésies (Montpellier, Firmin et Cabirou, 1888, in-8°). Cf. *Occitania*, I, 472.

Belgique

J. Defrecheux. — *Les enfantines liégeoises* (Liège, Vaillant-Carmanne, 1888, 114 p. in-8°). Cf. *La Tradition*, août 1889, p. 254.

Le même. — *Le mai en Belgique* (dans *La Tradition*, septembre 1889, p. 271).

J. Kinable. — *Les crostillons rimais wallons* (Liège Vaillant-Carmanne. 1889, 116 p. in-8°). Cf. *La Tradition*. oct. 1889, p, 319.

Bouches-du-Rhône

L. de Berluc-Perussis. — *Contes inédits de Jean-Gabriel Vigne* (dans *Occitania*, I, 460), en patois d'Aix, fin du XVIIIe siècle.

Douze poésies de MM. Bard, Spariat, Hamelin, Vanègue, Bonaparte-Wyse, de Valette, Roque-Ferrier, A. Béraud, en idiome de *Mireille*, dans *Occitania*, I, 448, 449, 483, 484, 489, 496, 497, 498, 502, 506, 507, 517.

Bourgogne

Goerlich. — *Der Burgundische Dialekt im XIII und XIV Jhr.* (Heilbronn, Henninger, 160 p. in-8°).

Charente

A. Favraud. — *Le Noël de Thenet, en patois du canton de La Rochefoucauld* (Angoulême, Debreuil, 1889, 37 p. in-8°). — Ce noël en 42 couplets a été composé dans les dernières années du XVIIIe siècle par un curé de La Rochefoucauld dont on a oublié le nom. Il était encore populaire il y a cinquante ans. Aujourd'hui les vieillards seuls en ont conservé quelques couplets. M. Favraud en a recueilli des variantes dans les communes de La Rochefoucauld, Rivières, La Rochette, Bunzac, et des fragments épars dans d'autres localités voisines.

L'introduction grammaticale est intéressante, mais ne donne pas tous les renseignements qu'on attendrait. Pour chacune des consonnes finales des adjectifs, articles et pronoms pluriels et des diverses formes de la conjugaison, il eût fallu indiquer si cette consonne se fait toujours entendre, si elle est toujours muette (auquel cas il aurait mieux valu la supprimer), ou si elle se fait entendre seulement en liaison, et donner quelques exemples. Quelle est la valeur de la graphie *ée* dans « quée » correspondant à *ce* français ? Faut-il prononcer *qué* en prolongeant le son de l'*é* fermé, ou l'*e* final a-t-il une valeur propre ? Faut-il prononcer *érie* dans « érie vingut » comme dans le nom propre *Egérie*, etc.? Pour la conjugaison, il vaudrait mieux mettre tout à fait à part les verbes de la 3e et de la 4e conjugaison et ceux de la 2e conjugaison non inchoative, donner les flexions communes à ces trois conjugaisons, et signaler les verbes qui offrent des flexions particulières à certains temps. On ne peut se passer de fournir des exemples que pour la 1re conjugaison et la conjugaison inchoative. Voy. p. 240.

M. Favraud me pardonnera ces critiques, qui ne m'empêchent pas de reconnaître toute l'importance de son travail. Il a déjà beaucoup fait pour l'étude des patois, et nous espérons donner bientôt à nos lecteurs la primeur de sa *Grammaire poitevine*.

Cher

Porcheron. — *Quelques additions au glossaire du Centre* (dans *Mémoires de la Société historique du Cher*, 4e série, 4e vol., p. 135).

Côte-d'Or

La Mort de l'âne, chanson en patois de Vitteaux, dans la *Revue des Traditions populaires*, IV, 453.

Sur les *Vocables dijonnais*, recueillis par M. Cunisset-Carnot voy. *La Tradition*, septembre 1889, p. 276, et *Revue des Trad. pop.*, IV, 548.

Bourlier. — *Glossaire étymologique des noms de lieux du département de la Côte-d'Or* (dans *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon*, 6e année, p. 249).

Nous signalerons dans le *Réveil bourguignon*, publié par M. J. Durandeau : *Mascarade et Pastorelle de l'Infanterie dijonnoise* (numéro du 7 juillet 1889. Suite et à suivre) ; — *Adieu, ma mie*, chanson patoise (7 juillet 1889) ; — *Epître des sobriquets du canton de Vitteaux* (7 juillet 1889) ; — un compte-rendu par F. Sarcey des *Vocables dijonnais* de M. Cunisset-Carnot (8 septembre 1889) ; — une petite *chansonnette patoise* (8 septembre 1889) ; — *Le Menou d'or* ou *Le Montreur d'ours* (27 octobre 1889. A suivre).

Gard

E. Bondurand. — *Charte d'acensement du XIIIe siècle en langue d'oc* (Paris, 1889, 18 p. in-8° Extr. des *Mémoires de l'Académie de Nîmes*). Cf. *Romania*, XVIII, 527.

A. Roque-Ferrier. — *Une poésie inédite de Jean Gaidan* (dans *Occitania*, I, 468), avec une notice bibliographique sur Gaidan (Jean de la Tourmagne).

Gascogne

Isidore Salles. — *Lou bermi-lusen, en patois gascon* (dans *La Tradition*, juillet, 1889, p. 205).

Le même. — *Le Cante dou bielh pastou* (dans *La Tradition*, septembre 1889, p. 263).

Hérault

Ant. Roux. — *Comédie en patois de Lunel-Viel*, imitée du *Légataire universel* de Regnard (dans *Occitania*, I, 413. A suivre).

Ch. Gros. — *Lengarran*, pièce en patois de Montpellier, dans *Occitania*, I, 492.

Ile-de-France

Césaire Villatte. — *Parisismen* (Berlin, 1888, XVI-306 p. in-8°). Cf. *Zeitschrift für neufranz Spr. und Lit.*, XI, fasc. 1.

Document du XVIIe siècle en patois des environs de Paris, dans *Variétés bibliographiques*, I, col. 247.

Isère

Rasimole de le-z-autre fas, pe-i-on de Sain-Zan (Grenoble XVI-46 pages). Cet élégant petit volume, tiré à cent exemplaires non mis dans le commerce, est en patois de Saint-Jean-de-Bournay. L'auteur est plein d'esprit, et son orthographe est suffisamment phonétique. L'un de ses récits, *Au coin du feu*, a été transcrit, d'après le système de MM. Gilliéron et Rousselot, par M. l'abbé Devaux (voy. notre *Revue*, III, 154). Nous avouons préférer de beaucoup la forme primitive.

A. Devaux. — *De l'étude des patois du Haut-Dauphiné* (Grenoble, Allier, 1889, 62 pages in-8°, plus une note rectificative). — Cette brochure, où sont exprimées des idées généralement fort judicicieuses, est une sorte de préface à un travail sur les patois des Terres Froides (sud-est de l'arron-

dissement de la Tour-du-Pin), que l'auteur se propose de publier bientôt, et qui sera certainement une œuvre remarquable. Il serait à désirer que l'abbé Devaux s'en tînt au système graphique employé dans sa brochure, et ne cherchât pas à le compliquer par l'adoption de caractères spéciaux inutiles et gênants.

Loire-Inférieure

A. Leroux. — *Du langage populaire dans le département de la Loire-Inférieure* (dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, 32e vol., p. 404).

Lot

Voy. *Quercy*.

Lot-et-Garonne

Voy. *Quercy*.

Lozère

E. Bondurand. — *Hommage en langue d'oc à l'évêque de Mende*, 1332 (Paris, 1889, 18 p. in-8. Extr. des *Mémoires de l'Académie de Nîmes*). Cf. *Romania*, XVIII, 527.

Lyonnais

Contre l'étymologie celtique proposée par Puitspelu pour le lyonnais *tureau*, voy. *Romania*, XVIII, 517. M. P. Meyer allègue d'autres formes, telles que le vieux français *toron*, qu'il rattache au latin *torum*.

Puitspelu. — *Lyonnais* URINA « *salamandre* » (dans *Rev. des l. r.*, XXXIII, 287). Curieuse étude étymologique.

Le même. — *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, 4me fascicule. Voy. notre *Revue*, I, 137 et II, 155. Il ne reste plus à paraître que le 5e fascicule (Phonétique et Essai grammatical) de cet excellent ouvrage.

Morvand

Une chanson du Morvand (dans *La Tradition*, sept. 1889, p. 278).

Nièvre

La mort de l'âne, chanson en patois de Château-Chinon, dans la *Revue des Traditions populaires*, IV, 453.

Normandie

L.-F. Sauvé. — *La pomme en basse Normandie* (dans *Revue des Traditions populaires*, IV, 369). Cet article contient beaucoup de fragments patois.

Picardie

Sur la brochure de Giulio Camus, signalée dans notre dernier numéro (*Revue de philologie française*, III, 155), voy. *Romania*, XVIII, 525.

A. Dubois. — *Proverbes et dictons picards* (extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*). Cf. *Polybiblion*, LVI, p. 375.

Poitou

Leo Desaivre. — *Les chants populaires de l'Epiphanie en Poitou* (dans *Mémoires de la Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres*, 3e série, tome V, p. 61).

Provence

Dans *Romania*, XVIII, 426, M. Paul Meyer attribue au sud ou sud-est de la Provence la langue du manuscrit de Paris, Bibl. nat. fr. 2425. Le même, ibidem, 430, attribue au sud de la Provence (département du Var) le *fragment du Puget*. Voy. *Var*.

Quercy

J. Daymard. — *Vieux chants populaires recueillis en Quercy, en français et en patois* (Cahors, Girma, 1889, XXIV-354 p. in-8°). Cf. *La Tradition*, oct. 1889, p. 318.

M. Daymard a particulièrement exploré l'arrondissement de Cahors et les cantons limithrophes du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

Savoie

F. Brachet. — *Dictionnaire du patois savoyard tel qu'il est parlé dans le canton d'Albertville* (2e édition, Albertville, Haudoyer, 1889, 245 pages in-8). — Cette seconde édition est considérablement augmentée et contient des améliorations notables. Le glossaire français-patois qui fait suite au dictionnaire patois-français sera fort utile, et un index de ce genre devrait se trouver dans tous les livres analogues, pour la facilité des recherches.

Tarn-et-Garonne

Voy. *Quercy*.

Var

P. Meyer. — *Fragment d'une version provençale inconnue du Nouveau Testament* (dans *Romania*, XVIII, 430). — Ce fragment a été trouvé dans les Archives de Pugetville; M. Meyer en attribue la langue au département du Var

Vosges

A Fournier. — *Des influences locales dans les noms de lieux du département des Vosges* (dans *Société de géographie de l'Est*, 1888, p. 456).

Wallons (pays)

A. Desrousseaux. — *Papar lolo et le banquet du Papin* (dans *Revue des Traditions populaires*, IV, 460).

A. Harou. — *Facéties des copères de Dinant* (dans *Revue des Traditions populaires*, IV, 480).

Sur la ligne de démarcation entre le wallon et le flamand, voy. *Bulletin de l'Académie des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 3e série, tome XV, p. 807-830.

CHRONIQUE

Il vient de se fonder une *Société des parlers de France*, dont M. Gaston Paris a été élu président, et M. l'abbé Rousselot secrétaire général. La cotisation annuelle a été fixée à six francs. Les adhésions sont reçues par le président et par le secrétaire général (74, rue de Vaugirard). La Société publiera un Bulletin, qui sera envoyé gratuitement aux adhérents.

M. Favraud, à qui j'avais envoyé une épreuve de notre compte rendu du *Noël de Theuet* (ci-dessus page 233), m'adresse les renseignements complémentaires qui suivent :

« Les mots doivent se prononcer comme du français orthographié de la même façon : pour l'article, *lous* se prononce *loû*, l's indique le pluriel : *las* se prononce *lass* ou *là* selon les localités ; *dus* se prononce *dû*.

« L'adjectif *doux* = *dou*.

« *Quée* = *quée*, l'*e* final ayant une valeur propre assez sensible.

« *Queis* = *quê* ou *qué*, moitié l'un, moitié l'autre.

« Les *s* finales ne se font sentir qu'en liaison.

« *Erie*, de « érie vingut », se prononce exactement comme *Egérie*.

« L'*a* de la terminaison *ave* tient le milieu entre l'*a* simple et l'*â* ; s'il n'est pas plus ouvert que l'*a* simple, il est plus prolongé. »

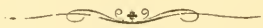

Le Gérant : E. Bouillon.

LA QUESTION DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

La réforme si désirable des règles relatives à l'accord du participe passé ne peut évidemment se faire qu'en conformité avec l'usage actuel, avec le véritable usage, dégagé autant que possible de l'influence des grammairiens et de l'Académie.

Cet usage doit être constaté, non dans la langue *écrite*, qui applique docilement les préceptes de la grammaire officielle, mais dans la langue *parlée*, qui jouit d'une indépendance relative. J'ajoute que les observations ne peuvent porter que sur les participes qui ont une forme différente au masculin et au féminin ; car ceux qui se prononcent de même aux deux genres (les nombreux participes en *é*, *i*, *u*) sont, par le fait, invariables : leur variabilité est purement graphique, et par conséquent factice.

PARTICIPE ACCOMPAGNÉ DE L'AUXILIAIRE « AVOIR » ET PRÉCÉDÉ DU COMPLÉMENT DIRECT

Le complément peut être un substantif, précédé d'un adjectif ou d'un adverbe interrogatif ou exclamatif, un pronom interrogatif, un pronom relatif ou un pronom personnel.

Quelle punition avez-vous craint —?

Quelle calamité il a craint —!

Combien de calamités vous aviez craint —!

Laquelle auriez-vous craint — ?

C'est la défection qu'il avait tant craint —!

Votre mère était trop bonne, je doute que vous l'ayez jamais craint —.

Si nous avions à écrire ces phrases, nous ne manquerions pas, conformément à la règle officielle, de mettre partout le féminin de *craint*. Mais quand on les entend prononcer, le participe invariable n'a, il me semble, rien qui nous choque. J'ai fait l'expérience sur plusieurs personnes incapables de commettre par écrit une faute de participe. Quand elles n'étaient pas sur leurs gardes, elles faisaient fréquemment, en parlant, le participe invariable dans des cas pareils, et ne remarquaient aucune incorrection si on s'exprimait de même devant elles. Mais, quand on les avait averties, *il leur semblait* que l'invariabilité les choquait. C'est à mon avis une pure illusion.

On dira peut-être que, le participe de *craindre* s'employant peu comme adjectif, son féminin ne nous est pas familier. Essayons donc avec les participes « fait » et « ouvert », pour lesquels on ne peut élever la même objection. Serions-nous étonnés d'entendre dire :

Quelle perspective il nous a OUVERT !

Quelles imprudences n'a-t-il pas FAIT, *n'a-t-il pas* COMMIS ?

Il refuse de réparer l'injure qu'il vous a FAIT.

Tout au plus pourrait-on dire que, dans ces phrases, on serait plus porté à employer le féminin que dans les premières.

Il résulte de nos observations que, dans le langage courant, quand le complément direct précède, on fait le participe invariable *au moins* aussi souvent qu'on le

fait variable (1). D'où nous conclurons que la tendance de la langue est, ou du moins a été, de le faire invariable ; car s'il n'y avait pas eu une très forte résistance de l'usage, il y a longtemps que la langue écrite aurait imposé l'accord à la langue parlée. Il n'en est pas moins vrai que, sous l'influence des règles grammaticales, l'accord, sans devenir prépondérant, a gardé une place dans la langue parlée, il ne nous étonne pas plus que l'invariabilité. Ce serait donc remplacer une tyrannie par une autre que de décréter le participe invariable (2). Mais pourquoi ne pas nous rendre la liberté dont on jouissait au dix-huitième siècle, et nous permettre d'écrire comme Fénelon et Montesquieu : « J'ai reconnu la grandeur de la plaie que l'amour m'avait *fait*. — Depuis la perte que nous avons *fait* (3). » Grâce à cette liberté, la tendance naturelle de la langue se manifesterait rapidement, et

(1) Remarquez que dans tous les exemples que nous avons proposés, le participe termine la phrase ou un membre de phrase ; par conséquent, l'attention est appelée sur lui par sa place même, et on pense davantage à appliquer la règle officielle. Le non-accord est encore bien plus fréquent lorsque le participe est au milieu d'un membre de phrase : « Quelles imprudences n'a-t-il pas commis depuis un an ! »

(2) Comme le dit spirituellement Aurélien Scholl. « il est bien dur d'avoir mis dix ans à apprendre l'orthographe pour ne la plus savoir le jour où on l'aura perfectionnée ». Il y a là, malgré le ton plaisant de la boutade, une objection sérieuse aux réformes orthographiques et grammaticales. Mais cette objection disparaît si on admet, non pas une liberté absolue qui aurait aussi de graves inconvénients, mais dans un certain nombre de cas le choix entre deux façons d'écrire bien déterminées. Ce procédé permettra d'introduire sans secousse la règle nouvelle, qui se substituera insensiblement à l'ancienne sans qu'on ait besoin de l'imposer. Nos règles de grammaire et d'orthographe sont tellement arriérées qu'elles appellent des modifications considérables qui troubleraient trop les habitudes acquises si, pour ménager la transition, on ne rendait les innovations facultatives. Nous avons déjà des graphies facultatives ; il s'agit seulement de généraliser ce moyen de réforme et d'en faire un emploi plus logique. Pour ne citer qu'un exemple, les dictionnaires nous donnent encore le choix entre les deux orthographes *schall* et *châle*. Le choix est fait aujourd'hui, et on pourrait sans inconvénient supprimer la forme *schall*.

(3) J'emprunte ces exemples à l'excellente monographie de M. Bastin.

nous sommes persuadé qu'au bout d'une génération ou deux on aboutirait, en constatant l'usage, à des règles très simples.

Il y a d'ailleurs quelques cas où, même de nos jours, les grammairiens autorisent plus ou moins complètement le non-accord du participe avec le complément qui précède. Nous allons les examiner.

Verbe suivi d'un adjectif complétif

On écrit : « nous l'avons échappé belle, vous me l'avez baillé belle ». Ces locutions sont empruntées au jeu de paume, et le pronom *l'* remplace le substantif féminin « balle », auquel se rapporte l'adjectif *belle* (1). On ne fait pas accorder le participe avec le complément. M. Bastin (2) constate aussi qu'en parlant on dirait : « Madame, comme vous vous étiez *fait* belle pour le bal d'hier soir! » On dirait également à une enfant : « Comme votre maman vous a *fait* belle ! » Bossuet a écrit : « Combien de fois a-t-elle remercié Dieu humblement de deux grandes grâces, l'une de l'avoir *fait* chrétienne, l'autre de l'avoir *fait* reine malheureuse. » C'était la règle de Vaugelas, et plusieurs écrivains de nos jours, cités par M. Bastin (3), s'y sont conformés. La tournure est en effet la même que dans « nous l'avons échappé belle ».

M. Bastin trouve que « vous l'avez *faite* belle » sonne durement à l'oreille. Nous ne pensons pas cependant que ce soit pour éviter une cacophonie que nous disons le plus souvent en parlant : « Vous l'avez *fait* belle », alors qu'on nous oblige à écrire : « Vous l'avez *faite*

(1) Cf. *Romania*, XVIII.

(2) *Etude des participes basée sur l'histoire de la langue*, 3me édition, p. 26, n. 1.

(3) *Loc. cit.*, p. 55.

belle. » Car *vous l'avez faite belle* n'a rien qui choque l'oreille, rien du moins qui viole l'euphonie ; si l'oreille est choquée, c'est parce qu'elle n'est pas habituée à l'accord, contraire ici au véritable usage. Dans ce cas particulier, grâce aux hésitations des grammairiens, les tendances spontanées de la langue ont mieux résisté que dans beaucoup d'autres aux exigences des derniers faiseurs de règles. Les principaux verbes qui s'emploient ainsi avec un adjectif complétif (1) sont *croire*, *rendre*, *trouver*, *savoir*, *faire*, *dire*. Ces deux derniers sont les seuls dont le participe féminin diffère, par la prononciation, du participe masculin.

Verbes ayant pour complément le pronom EN

Ici la tendance de la langue à l'invariabilité l'a emporté plus complètement encore, et les grammairiens se sont soumis à l'usage, parce qu'il ont pu considérer *en* complément direct comme un neutre ; dès lors le participe, tout en s'accordant, devait rester invariable, le neutre français étant toujours singulier et identique au masculin.

Lorsque *en* est précédé d'un adverbe de quantité, la plupart des grammairiens reviennent à la règle d'accord (2), mais ils exceptent formellement le cas où LE PARTICIPE PASSÉ FÉMININ SONNE A L'OREILLE AUTREMENT QUE LE MASCULIN (3). Or, c'est seulement dans ce cas que

(1) L'adjectif complétif forme locution avec le verbe. Comparez les deux sens possibles de « vous l'avez rendu feroce » : 1° il est devenu féroce grâce à vous ; 2° vous l'avez rendu et il est feroce. L'adjectif n'est complétif que dans le premier sens, où il contribue à donner au verbe une valeur toute particulière.

(2) Sauf dans les phrases interrogatives et exclamatives, et lorsque l'adverbe se trouve entre l'auxiliaire et le participe. Pourquoi cette réserve ? ?

(3) Voyez Bastin, l. c., p. 62.

l'usage véritable peut s'affirmer dans la prononciation ; partout ailleurs l'accord du participe n'est qu'une question d'orthographe. On constate donc par cette exception que l'usage est contraire à la règle que l'on pose ; et cette règle, on n'ose l'appliquer que lorsqu'elle est purement orthographique, lorsque le participe a dans la prononciation la même forme pour les deux genres. On ne nous oblige pas à dire ni à écrire : « Plus ils vous avaient enlevé de villes, plus vous leur en avez pris*es* (1) », mais on nous oblige à écrire : « Plus ils vous avaient enlevé de villes, plus vous en avez *gagnées* ». Quelle bizarrerie ! L'usage de la langue parlée, au lieu de commander l'usage de la langue écrite, se voit transformé en exception. Nous devons dire que des grammairiens contemporains admettent après *en*, sans aucune réserve, l'invariabilité du participe ; voyez sur ce point l'étude de M. Bastin, p. 64.

Verbe suivi d'un infinitif sans préposition

Les grammairiens laissent invariable le participe *fait* suivi d'un infinitif. C'est en effet ainsi qu'on parle. La distinction qu'on établit entre *faire* et les autres verbes peut s'appuyer sur une raison spécieuse. On peut raisonner ainsi : quand nous disons « j'ai fait partir les bagages », il est certain que nous n'avons pas *fait les bagages*, nous avons fait en sorte que les bagages partent ; quand nous disons : « j'ai vu partir les bagages », la locution doit s'analyser de la même manière (nous avons vu que les bagages partaient), mais il se trouve que le sujet de l'in-

(1) On fait parfois l'accord dans les phrases de ce genre, et même après *en* seul, au dix-septième et au dix-huitième siècles, soit qu'on appliquât artificiellement la règle générale d'accord, bien qu'elle fût moins absolue qu'aujourd'hui, soit que l'usage actuel ne se fût pas encore dégagé.

finitif peut être considéré aussi comme le régime direct de *voir*, car nous avons *vu les bagages* qui partaient. Cette différence repose sur une équivoque. *Faire* a entre autres sens deux acceptions bien distinctes, le sens propre de « fabriquer, opérer », seul possible avec un substantif comme régime direct, et celui de « agir de manière à, de manière que » lorsque le régime est une proposition. Si cette dernière acception s'était étendue au cas où le régime est un substantif, *faire* aurait alors le sens de « agir sur, exercer une action sur (1) ». Or quand on fait partir les bagages, on agit de manière à ce qu'ils partent, et on exerce une action sur eux. Par conséquent, *bagages* peut être considéré comme le régime direct de *faire*, si en interprétant la locution on ne modifie pas l'acception du verbe.

La distinction entre *faire* et les autres verbes devant un infinitif repose donc sur une fausse apparence. Cette apparence n'était pas de nature à arrêter le langage populaire, du temps où l'usage ordonnait ou autorisait l'accord du participe, et, par un reste de cet usage, mieux conservé dans les patois, il n'est pas rare d'entendre les gens du peuple dire : « on l'a *faite* venir ». Mais la tendance évidente du bon langage est de rendre le participe invariable.

On pourra me demander pourquoi, dans les constructions de ce genre, la tendance au non-accord ne s'est manifestée qu'avec le verbe *faire*. La réponse est facile, c'est que « faire » est le seul verbe, parmi ceux qui se construisent avec un infinitif, dont le féminin se distingue du masculin dans la prononciation (2). C'est

(1) Ce sens se rapproche beaucoup de celui de « être cause de », origine de toutes les acceptions figurées de *faire* : « il a fait ton malheur. » Il y a même des locutions où *faire*, avec un substantif régime, a exactement le sens que nous indiquons ici : « faire une chambre, faire la barbe, faire les cuivres (les faire briller). »

(2) *Dire* et *écrire* s'emploient aussi avec un infinitif, mais dans des constructions rares et toutes latines : « celui qu'on m'avait dit être venu, celui qu'on m'avait écrit devoir partir ».

par lui seul qu'on pouvait constater l'usage d'après lequel on aurait dû établir la règle orthographique. Mais on a procédé comme pour « *en* complément direct »; on a bâti une règle *à priori*, et, comme on la voyait contraire à l'usage dans le seul verbe où cet usage pouvait se manifester, on a formulé une exception pour ce verbe; quelques grammairiens ont étendu l'exception à « laisser », qui, dans ces locutions, a quelque rapport de sens avec « faire. » (1)

Aujourd'hui, l'accord du participe suivi d'un infinitif sert surtout à distinguer le cas où le pronom est sujet de l'infinitif et celui où il est régime : « cette femme, on l'a *vue* porter ses enfants », *on a vu elle porter ses enfants;* « cette femme, on l'a *vu* porter en terre », *on a vu porter elle.* Avec le non-accord absolu, cette distinction tombe. Mais le contexte ne la rend-il pas inutile? Existe-t-elle quand le pronom est masculin singulier? Existe-t-elle avec *fait?* Existe-t-elle, dans la prononciation, avec tous les autres participes? Elle fausse d'ailleurs l'idée qu'il faut se faire de ces constructions; car dans « on l'a entendu sortir », *le* est le sujet de *sortir* et non le régime de *entendu*, de même que, dans « on l'a fait sortir », il est aussi le sujet de l'infinitif et non le régime de *fait.* On pourrait encore dire que, dans les deux cas, il est le régime de la locution tout entière. Il peut être le régime de l'infinitif seul (on l'a appelé, nous *l'*avons entendu appeler), mais il n'est jamais le vrai régime du verbe qui gouverne l'infinitif.

Ainsi, dans ces constructions, l'accord est conforme à un ancien usage, mais à un usage qui était facultatif; il est contraire à la logique et contraire à l'usage actuel tel qu'on peut le constater dans le seul verbe où la prononciation permette cette constatation.

(1) En effet, devant un infinitif, *laisser* prend aussi un sens particulier, celui de « permettre ».

PARTICIPE AVEC L'AUXILIAIRE « ÈTRE »

La prononciation fait accorder avec le sujet le participe accompagné de l'auxiliaire *être* : « elle est morte, elle est prise ».

PARTICIPE DES VERBES PRONOMINAUX

Verbes essentiellement réfléchis

Dans les verbes dits essentiellement réfléchis, et dans ceux qui sont traités comme tels (1), la tendance du langage parlé est évidemment de faire le participe invariable. Nous entendons bien souvent dire, sans le remarquer et par conséquent sans être choqué : « elle s'en est *plaint*, elle s'y est mal *pris*, elle s'en est *dédit*, elle s'est *enquis*, elle s'est *mépris* ».

Dans ces formes, la variabilité est même en contradiction avec la règle générale d'accord ; car *se* n'est pas complément direct (pas plus que dans *se mourir*, *s'en aller*), c'est une sorte de complément circonstanciel marquant avec plus de force l'intervention personnelle dans l'action. On ne *plaint* pas soi-même quand on *se plaint* d'une chose, on n'*enquiert* pas soi-même, etc.

La variabilité ne pourrait se justifier que par l'ancien usage de faire accorder avec le sujet le participe des verbes pronominaux. Mais cet usage est en opposition avec la tendance actuelle, bien qu'on en trouve trace dans le langage populaire, sous l'influence des patois qui l'ont mieux conservé que le français.

(1) Voyez Bastin, l. c. p. 51.

Réfléchis où *se* est complément indirect

On entend souvent les gens du peuple dire : « elle s'est faite mal, elle s'est prise le pied ». C'est un reste de l'ancien usage dont nous venons de parler; M. Bastin pense qu'on pourrait y revenir, pour rentrer dans la vieille tradition, mais ce serait remonter le courant, et il croit lui-même qu'on y perdrait sa peine.

Verbes accidentellement réfléchis

Ici la règle d'accord avec le régime direct a d'autant plus de force qu'elle se concilie merveilleusement avec l'ancien usage de faire l'accord avec le sujet; car le sujet et le régime direct sont identiques.

Cependant l'usage nous paraît hésiter entre l'invariabilité et l'accord. C'est que notre conception actuelle des pronominaux les rapproche non des verbes passifs, mais des verbes actifs conjugués avec l'auxiliaire *avoir*. En disant par exemple : « il s'est conduit », on a l'intuition de l'identité entre *est conduit* et *a conduit*. Dès lors la tendance à l'invariabilité reprend ses droits, et il n'est pas rare d'entendre dire : « Elle s'est bien *conduit* »; — « elle s'est *assis*. » On le dit surtout quand le participe ne termine pas la phrase (cf. ci-dessus, p. 243, note 1) : « Elle s'est assis par terre » ; — « elle s'est repris presque aussitôt. »

Nous avons signalé plus haut la locution : « elle s'est *fait* belle. » La *Revue des Deux-Mondes* écrit : « nous nous sommes *fait* forts (1). » Il faut remarquer que l'adjectif *fort* forme locution avec le verbe « se faire », il y perd

(1) Voy. Bastin, l. c., p. 55.

sa valeur d'adjectif et devient une sorte d'adverbe. Une femme ne dirait pas « je me suis fait *forte* ». Il y aurait donc lieu de rendre aussi *fort* invariable. C'est ce que fait l'Académie, mais en interprétant à tort la locution par : « je me suis fait chose forte ». En tout cas, comme on le voit, l'Académie elle-même constate que, dans cette locution, le participe est invariable.

Nous serions heureux que nos lecteurs voulussent bien nous communiquer leurs observations sur la fréquence de l'invariabilité du participe des verbes accidentellement réfléchis dans le langage courant. Ces observations doivent être faites, non-seulement sur le langage des illettrés, mais aussi sur celui des personnes instruites, en évitant de les mettre sur leurs gardes. Les verbes qui doivent être l'objet des observations sont ceux dont le participe masculin diffère du féminin dans la prononciation. En voici un certain nombre : *prendre* (et ses composés, *surprendre*, *reprendre*, *comprendre*, *apprendre*, etc.), *mettre* (et ses composés, *soumettre*, *remettre*, *commettre*, etc.), *conduire*, *réduire*, *séduire*, *instruire*, *acquérir*, *conquérir*, *requérir*, *clore*, *asseoir*, *offrir*, *ouvrir*, *couvrir*, *faire*, *dire*, *écrire*, et les verbes en *eindre*, *aindre*, *oindre*.

RÉSUMÉ

Quand on prend un cas particulier, on peut toujours trouver des raisons spécieuses pour l'accord du participe, mais on en trouve aussi, qui ne sont pas plus mauvaises, pour l'invariabilité. C'est ce qui explique qu'on rencontre si souvent des exemples contradictoires chez nos meilleurs écrivains, et parfois dans un même ouvrage. Ni la clarté ni l'élégance de notre langue ne sont intéressées à ce qu'on attache de l'importance à ces

minuties. Toutes les discussions sur l'accord du participe reviennent à se demander s'il faut dire : « il avait une paire de gants neufs » ou « il avait une paire de gants neuve. » Avouons que les grammairiens ont mieux à faire que de résoudre de pareilles questions, et que les élèves de nos écoles peuvent employer plus utilement leur temps.

Nous croyons que la tendance de la langue parlée est de rendre invariable : 1° le participe conjugué avec l'auxiliaire *avoir*, même quand le complément direct précède; 2° le participe des verbes essentiellement réfléchis (1).

Le jour où on autorisera dans ces deux cas le non-accord du participe, en supprimant toutes les distinctions subtiles où maîtres et élèves s'embrouillent, on aura rendu aux études primaires et secondaires un service signalé; notre langue n'y perdra rien, et notre grammaire y gagnera beaucoup de clarté. Pour arriver à ce résultat, il suffit que les auteurs des principales grammaires à l'usage des classes veuillent bien s'entendre et faire simultanément la modification que nous demandons. La réforme est entre leurs mains. Ils pourraient en faire bien d'autres, sans empiéter sur le domaine de l'Académie, qui ne prévoit pas tout dans son Dictionnaire, s'ils se constituaient, avec les philologues qui s'intéressent à ces questions pratiques, en une sorte de comité de révision grammaticale. Nous serons heureux de recueillir les adhésions de ceux qui trouveront notre idée réalisable, et d'insérer toutes les communications qui auraient pour objet une simplification quelconque des règles de la grammaire française. Nous nous engageons à envoyer une épreuve de chacune de ces communications à tous les adhérents, en les priant de formuler leur avis sur la question traitée, et nous ne

(1) Nous avons réservé, pour supplément d'instruction, le cas des verbes accidentellement réfléchis.

doutons pas qu'on n'arrive souvent à un avis unanime.

Sur les points même où on n'obtiendrait pas une entente complète, on réunirait une précieuse collection de remarques, émanant des personnes les plus compétentes, et qui auraient au moins pour effet de donner aux études grammaticales une vigoureuse impulsion.

L. CLÉDAT.

Nous avons envoyé l'article qui précède à un certain nombre de personnes, dont nous allons faire connaître les réponses, résumant fidèlement celles qui ont plutôt le caractère de lettres personnelles, et donnant textuellement les autres.

OPINION DE M. JEAN FLEURY

M. Jean Fleury m'écrit qu'il a dit son avis sur la question dans un article de la *Revue pédagogique* (juin 1889, p. 543). C'est dans le même recueil que le regretté Arsène Darmesteter avait soutenu, en 1882, des idées analogues aux nôtres. D'après M. J. Fleury, quand le complément direct suit, on pense tout d'abord à l'action même, et on ne décompose pas l'idée verbale, tandis que, si le complément direct précède, on voit clairement le rapport entre ce complément et le participe, qui, dès lors, est traité comme un adjectif et s'accorde [1]. Il ne serait

1 [C'est ainsi, en effet, qu'on peut expliquer l'accord avec le complément qui précède, accord qui prévaut encore dans les patois, tout affranchis qu'ils soient des règles officielles. Mais ce que je conteste — et on verra que je ne suis pas seul de mon avis, — c'est que le français parlé ait conservé cet usage aussi fidèlement que les patois, malgré la formidable pression des grammaires.] L. C.

donc pas d'avis qu'on modifiât la règle actuelle, et il ajoute : « Peut-être est-ce parce que, vivant au milieu d'étrangers qui parlent incorrectement notre langue (1), je suis devenu puriste par opposition. »

OPINION DE M. FÉLIX HÉMENT

M. Félix Hément reconnaît que certains accords nous choquent, que d'autres pourraient être faits ou non, mais il ne croit pas que « la langue *parlée* puisse devenir la régulatrice de l'orthographe (2). » N'admettant pas notre point de départ, il ne discute pas les questions de détail. Il attribue au défaut d'attention les manquements à la règle d'accord que peuvent commettre en parlant les personnes instruites (3).

OPINION DE M. MICHEL BRÉAL

« En fait de grammaire, il faut procéder avec une extrême lenteur et ne pas demander plusieurs choses à la fois. On s'armera des doutes que laissent quelques-unes de vos propositions pour rejeter le tout. A votre place, je me bornerais à deux points :

1° Laisser toute liberté pour les phrases comme : « la femme que j'ai vu (ou vue) sortir ». Je crois que la première orthographe est la meilleure ; mais il ne faut pas demander à des grammairiens de se dédire.

1 [M. J. Fleury est lecteur à l'Université de Saint-Pétersbourg.]

2 [On verra ci-dessous que M. G. Paris est d'un avis diamétralement opposé.]

3 [Mais jamais on ne dira par inattention « des chevals ». Les véritables *lois* d'une langue, les seules qu'on doive respecter, n'exigent aucun effort d'attention pour être appliquées par une personne instruite qui parle sa propre langue.]

2° Laisser la liberté pour le participe avec *en*. Ici encore je crois que le participe invariable est le meilleur; mais ce sera déjà quelque chose d'obtenir l'alternative.

Je vais justement faire paraître un article où je touche en passant à la première de ces questions (1) ».

OPINION DE M. GASTON PARIS

Je reproduis en les groupant les objections faites par M. G. Paris dans les marges de l'épreuve que je lui avais adressée :

« Vous dites que des personnes incapables de commettre par écrit une faute de participe font souvent, en parlant, le participe invariable après le complément direct. Je ne l'aurais pas cru. Je n'entends pas dire : « Quelle perspective il nous a *ouvert!* etc. » En tout cas, dans « Et la porte? L'as-tu *ouverte* », personne ne dit *ouvert*. Mon oreille n'est pas du tout choquée par : « Vous l'avez *faite* belle », et je parle ainsi(2). Mais je fais invariable le participe précédé de *en* complément direct. Le non-accord me choque dans les verbes essentiellement réfléchis ; et, pour les verbes accidentellement réfléchis, je conteste qu'on dise jamais « elle s'est assis (3) ». J'entends dire souvent, et je le trouve très bien : « Je me suis fait *forte* (4) ». En résumé, je n'en-

1 [Cet article vient de paraître, *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1889.]

2. [M. G. Paris suit ici la règle de Ménage, contrairement à la théorie de Vaugelas et à la pratique de Bossuet, Boileau, Chateaubriand, etc. Voyez Bastin, page 54]

3 [M. G. Paris serait-il aussi affirmatif si *assis* ne terminait pas la phrase, comme dans « elle s'est *assis* sur une chaise »? Cf. ci-dessus, p. 243, note 1.]

4 [Ici, M. Gaston Paris est en opposition avec l'Académie. Dans cette locution, tout le monde admet au moins l'invariabilité du participe.]

tends pas dans le langage familier ces variations que Bastin a signalées le premier, que Louis Havet a constatées et que vous dites avoir expérimentées. J'ai peur que vous ne soyez tous trois égarés par le louable désir de simplifier notre grammaire chinoise (1). Vous êtes, en tout cas, dans la bonne voie en faisant de la langue parlée la norme de la vraie grammaire. Mais comment écrire « elle s'est *levé* » ou « les sottises que j'ai *entendu* » sans démolir notre système de versification (2)? Tout cela est fort difficile et compliqué. »

OPINION DE M. DELBOULLE

« Je suis tout à fait avec vous dans cette campagne contre les règles actuelles des participes. Pour mon compte, je n'ai jamais compris l'importance qu'on y attache, et je suis heureux de les voir battre en brèche.

Vous remarquez très justement que le non-accord est encore bien plus fréquent lorsque le participe ne

1 [N'est-ce pas plutôt M Gaston Paris qui subit l'influence de la langue écrite? Je suis d'autant plus impartial dans la question, que, avant d'avoir fait des expériences sur d'autres, j'avais moi-même, presque sur tous les points, la même opinion que M Gaston Paris. Ceux qui impriment beaucoup échappent difficilement à la tyrannie des règles officielles, qu'ils sont toujours attentifs à observer Ce n'est pas impunément non plus que, depuis treize ans, je suis obligé, par métier, à relever des fautes de participe dans les copies de baccalauréat. J'étais donc moins disposé que personne à admettre l'invariabilité du participe dans les cas où la grammaire officielle commande l'accord.]

2 [La réforme de la règle des participes ne changerait rien à notre système de versification. N'y a-t il pas déjà bien des cas où, suivant les besoins du vers, on peut compter une syllabe de plus ou de moins dans un mot? Comment serions-nous choqués par la suppression d'une voyelle qu'on ne prononce pas? Il y a bien longtemps qu'on ne compte plus dans le vers, tout en continuant à l'écrire, la syllabe féminine finale des imparfaits et conditionnels en *aient*. Corneille n'a pas démoli notre système de versification en disant dans Cinna :

« Là, dans un long récit de toutes les misères
Que durant notre enfance ont *enduré* nos pères... »

Rien ne nous semble plus naturel que ce participe sans accord.]

termine pas une phrase ou un membre de phrase (p. 243, note 1). En ce qui touche le participe suivi d'un infinitif sans préposition (p. 247), dans l'orthographe officielle des phrases « Je les ai *entendus* appeler. — Je les ai *entendu* appeler », il paraît que l'*s* a la vertu de nous faire distinguer le sens; c'est une pure chinoiserie. Pour les réfléchis où *se* est complément indirect (p. 250), je suis tout à fait d'avis de ne pas revenir à l'ancien usage de l'accord avec le sujet. Assurément notre langue ne perdra rien à la modification que vous proposez; est-ce que la langue de Montaigne est moins admirable parce qu'il s'est rarement conformé à la règle de Marot? Comme vous le dites, les élèves de nos écoles peuvent employer leur temps plus utilement qu'à résoudre de pareilles questions. Voilà ce qu'il faudrait persuader aux maîtres d'école et encore plus aux inspecteurs primaires, qui, hors de l'accord du participe passé, ne voient point de salut. »

OPINION DE M. LOUIS HAVET

« J'approuve entièrement votre article, qui est à la fois libéral et réformateur (1). Reste la question des voies et moyens pour réformer. Faut-il s'adresser à l'Académie ou à un syndicat de linguistes et d'écrivains? »

Quand il s'agit de la langue, mon avis est que seul l'usage compte; l'Académie ne fait qu'enregistrer après coup. En matière d'orthographe, au contraire, la force des choses veut que l'Académie créé l'usage par

1 [Dans une note, jointe à sa lettre, M. Louis Havet fait la remarque suivante, qui nous paraît très importante : « Si je ne me trompe, je n'emploie jamais *instinctivement* le participe variable avec « avoir » comme je dis instinctivement « des chevaux « et non « des chevals. » Il y a de ma part toujours réflexion, très rapide à force d'habitude, mais non inconsciente. » Nous croyons qu'en s'interrogeant sans parti pris, chacun de nous peut faire la même observation. Rien ne met mieux en évidence le caractère factice des règles de participes.]

son initiative. Ainsi, c'est aux écrivains, G. Paris, Zola, J.-M. de Heredia, et aussi les rédacteurs du *Petit Journal*, que je demanderais de tuer l'imparfait du subjonctif et d'écrire *Je voudrais qu'on me dise;* mais c'est à l'Académie que je demande d'écrire *filosofie*. La question que vous posez revient donc pour moi à celle-ci : l'accord du participe passé est-il affaire de langue ou affaire d'orthographe?

De langue, dira-t-on en général. Car la prononciation change selon que nous disons *fait* ou *faite*, *pris* ou *prise*. — Moi, je vois les choses autrement. Il n'y a qu'une question d'orthographe, comme vous l'indiquez très bien, pour les participes terminés par une voyelle; ici donc, l'Académie est compétente pour décréter; elle est maîtresse absolue de supprimer les règles puériles que *vu*, *valu*, *pesé* ont coûté ou coûtées; elle a l'initiative et la toute-puissance complète. Quant aux participes qui varient dans le parler même, je reconnais que l'Académie n'a pas qualité pour en changer l'usage par oukaze; mais elle retrouve sa compétence sous une autre forme. Elle a le droit d'enregistrer l'usage écrit des vieux classiques, d'enregistrer aussi l'usage parlé des contemporains. A Bossuet, à moi et à mon concierge elle peut accorder de reconnaître officiellement la tournure *Elle s'est fait belle*. Vous voyez où j'aboutis : la question est de langue et d'orthographe à la fois, d'orthographe pour la part la plus considérable. Elle ressortit tout entière à l'Académie, parce que, pour la part orthographique, l'Académie a le droit et le devoir de mieux statuer, pour la petite part qui est de langue, le droit et le devoir de mieux constater. Le syndicat grammatico-littéraire n'est donc pas indispensable : tout ce qui est à faire peut se faire par l'Académie.

Maintenant, les autorités comme Noël et Chapsal sont

nulles à mes yeux. (1). L'Académie a une compétence, parce qu'elle est un corps défini, limité par des lois et des traditions. Mais M. X ou M. Y n'ont aucun droit de régler la grammaire pour M. Z. J'approuverais donc pleinement l'insurrection, individuelle ou collective, contre toutes les règles imaginaires. Je verrai avec plaisir le syndicat se former, j'en serai si on veut, je tâcherai de me conformer à son avis avec le plus de discipline possible. Mais je tiens à ce qu'il n'y ait pas confusion. Ce syndicat doit combattre les Noël et Chapsal, non pas se substituer à l'Académie. Il doit revendiquer des libertés, non pas formuler des règles; nier la prétendue orthodoxie qui nous impose ses dogmes, non pas en faire une autre. Enfin, s'il est souhaitable qu'il fraye la voie et fournisse à l'Académie un usage écrit tout prêt à enregistrer, il faut qu'il reste entendu que l'Académie n'a pas besoin d'attendre qu'il ait agi, et que dès ce soir, si elle veut, elle est dûment armée pour exterminer la casuistique participiale. Conclusion, formons le syndicat, mais requérons en même temps à l'Académie; défendons nos droits par nous-mêmes, mais aussi par le tribunal légitime, sans la sanction de qui tout restera incertain et précaire. »

OPINION DE M. F. BRUNOT

« D'abord je suis pour la révision, et prêt, si vous voulez, à faire partie du conseil.

Longtemps avant la campagne actuelle contre l'orthographe, j'avais proposé, dans une conférence faite à Lyon, tout un système de réformes essentielles, et je con-

1 [En principe, je suis entièrement du même avis que M. Louis Havet. Mais *en fait*, il est incontestable que les *grammaires classiques* ont une influence considérable. Le mal vient d'elles en grande partie, et elles peuvent nous aider puissamment à le réparer.]

tinue à croire qu'il est indispensable, urgent, de nous débarrasser des subtilités inutiles et de porter la hache dans ce fourré de ronces où le mieux équipé ne passerait pas sans accroc.

Et là-dedans, c'est peut-être le coin des participes qui est le plus inextricable.

Que d'épines, Amour, environnent tes roses !

Tout examinateur de baccalauréat s'est pris à hésiter sur l'orthographe de *coûté* ou de *laissé* après avoir lu deux ou trois copies de candidats, et ce serait présomption d'affirmer (je parle au moins pour moi) que les hésitations, en pareille matière, se bornent à ces moments passagers d'assoupissement cérébral.

Dernièrement encore on m'envoyait de Paris cette question : « Comment faut-il dire : le Conseil d'Etat est une institution nécessaire, les peuples qui s'en sont... *passé* ou *passés?* » Je me suis dit d'abord, avec Prudhomme, que ce siècle était celui des lumières comparé aux temps légendaires où l'admissibilité à l'auditorat dépendait de l'orthographe qu'on donnait à ce mot. Avec *hoditeur* on était refusé; *oditeur* faisait admissible; si le hasard conseillait de mettre *auditeur*, le succès était assuré. Quel progrès depuis, et comme le rôle de cette assemblée va grandir ! — Mais, ce premier moment de joie patriotique envolé, fallait-il écrire *passé* ou *passés*. Je décidai d'abord, puis la réflexion me laissa perplexe. J'allai à l'Académie, silence de Conrart. Littré ne fait pas autorité avec son exemple d'Hamilton. Enfin, j'ai retrouvé la bonne doctrine, mais non sans peine.

Voilà un cas où la décision devrait être libre, et il y en a beaucoup d'autres.

Nous sommes, en effet, comme vous le dites très bien, dans une période de transition qui mène les participes à l'invariabilité. Toutefois, je ne vois pas la tendance aussi générale et aussi rapide que vous la voyez.

La raison en est, sans doute, que nous sommes nés chacun à un bout de la France, et que les usages (peut-être sous l'influence des parlers locaux) y sont différents.

Dans beaucoup de cas (que vous citez), l'usage fait, en effet, le participe invariable. Mais le fait n'est-il pas ancien, et l'accord ne se généralise-t-il pas sous l'influence de la grammaire? Factice peut-être, ce courant existe. Le supprimera-t-on en supprimant la règle? J'en doute. Il y a là deux tendances inverses : l'une plus générale, plus ancienne, je le reconnais, qui pousse à l'invariabilité; l'autre plus restreinte, mais plus nouvelle, qui pousse à l'accord. Ne croyez-vous pas, en fait, que celle-ci a des chances de triompher tout comme l'autre? Ce ne serait pas la première fois que l'histoire du participe serait ainsi interrompue.

Voilà pour les généralités, et vous voyez où je veux en venir : même en supprimant la règle actuelle, la liberté d'évolution ne me paraît pas devoir mener tous les participes sûrement à devenir neutres (1).

Pour le détail, je reconnais qu'on dit, et très souvent : « quelle perspective il nous a *ouvert!* » mais non (parmi les gens lettrés) « l'injure qu'il vous a *fait.* » J'attribue cela à la présence d'un relatif qui lie très fortement les deux parties de la phrase et rappelle le régime un peu détaché et isolé dans les phrases exclamatives. La règle alors s'impose mieux.

Au lieu du régime de liberté, dont j'ai un peu peur, ne pourrait-on pas aboutir à une simplification des règles? Il y a parmi toutes ces exceptions des châteaux de cartes sur lesquels il suffirait de souffler. »

1 [Peu importe. On aboutira du moins à un usage déterminé, dont on pourra constater les lois, et qui n'aura rien de commun avec les puérilités des règles actuelles].

OPINION DE M. L. CROUSLÉ

« Votre article sur la *Question de l'accord du participe passé* me paraît digne d'une discussion approfondie. J'ai déjà eu l'occasion d'écrire à M. Bastin quelques remarques, objections ou opinions personnelles sur le même sujet ; je n'ose rien prononcer, parce que la question doit être examinée, ce me semble, sous divers points de vue, et que les avis des hommes intelligents sont très partagés.

On peut, semble-t-il, examiner les propositions de réforme de l'orthographe du participe passé à deux points de vue principaux : 1° celui de la commodité de l'usage ; 2° celui de la logique grammaticale.

I. — Certains réformateurs ne visent pas à moins qu'à rendre très facile l'écriture de la langue française pour les personnes qui ne veulent pas se donner la peine de l'apprendre. Pour ceux-là, on devrait écrire, au lieu de *honneur*, *oner ;* au lieu de *aimer*, *èmé* ; au lieu de *passerelle*, *pasrel*, etc.

Je déclare que, pour plus de vingt raisons, je n'entre pas en discussion sur de pareils projets. Autant vaudrait abandonner tout de suite le français, et y substituer le *volapük*.

Appliquons cette théorie au participe passé, la seule réforme à proposer est de le rendre invariable dans tous les cas, comme il l'est en anglais.

Vous êtes très éloigné d'une pareille conception, mais vous partez toujours de ce principe, qu'il faut rendre l'orthographe du participe passé facile aux étrangers et aux personnes qui ne savent pas bien la langue française (1) Ce principe me paraît dangereux, avec quelque

1 [M. Crouslé s'est mépris sur ma pensée. Dans cette question, je ne songe nullement à rendre l'orthographe facile à ceux qui ne savent pas bien le français ; je voudrais la rendre conforme au véritable et bon usage.]

modestie et quelque discrétion qu'on l'invoque. Il en sera toujours du bien parler ou du bien écrire comme du bien faire : il faudra toujours de la vertu d'une part, et du savoir de l'autre. On peut rendre la langue facile, comme la morale : il suffit de proclamer que chacun n'a qu'à faire comme il lui plaît. Or, remarquez qu'en fait de langage, pour ne pas pousser plus loin la comparaison, la liberté existe pleine et entière. Personne, que je sache, n'est condamné à aucune peine civile pour ne savoir ni la syntaxe, ni l'orthographe. On peut être très bonne cuisinière et écrire des *sersifis* et des *chapigons*. On peut être une femme d'esprit et orthographier comme une cuisinière. On peut être député, sénateur, etc., avec l'orthographe qui suffit à une femme d'esprit. On peut être un étranger très considéré en France, écouté dans les affaires, comptant dans les sciences, et parler beaucoup plus mal qu'un frotteur ou un chaudronnier de Saint-Flour. Donc, lorsqu'on nous veut apitoyer sur les peines que les étrangers prennent pour arriver à la correction dans notre langue, on me trouve très indifférent : qu'ils parlent et qu'ils écrivent comme ils voudront, cela leur suffira toujours.

Il ne reste donc, à mon avis, à considérer que les personnes qui sont embarrassées par des difficultés arbitraires, inexplicables, nées d'un défaut d'analogie dans l'état actuel de notre langue. Nous arrivons ainsi à mon second point de vue.

II. — Il serait absolument à désirer que la langue ne présentât pas d'anomalies, et que tout y dérivât de certains principes nets et faciles à suivre.

Pour le participe passé, je crois, et je l'ai expliqué dans ma grammaire, que nos règles (je ne prends que les plus générales), dérivent de deux principes opposés et contradictoires. Pour arriver à la simplification, il faudrait n'appliquer que l'un des deux.

Ou le participe passé (employé avec *avoir*) est consi-

déré comme ne faisant avec l'auxiliaire qu'une seule forme : *j'ai perdu* = *perdidi*; et il faudrait le déclarer toujours invariable, même quand on dit : la somme que *j'ai perdu* = *(quam perdidi)*;

Ou (avec ce même verbe *avoir)*, il faut considérer le participe comme représentant le participe passé passif latin dans *res quam perditam habeo;* et alors il faut le rendre variable aussi bien dans « J'ai perd*ue* mon Eurydice » que dans « Cette Eurydice que j'ai perd*ue*. »

Hors de ce dilemme, je ne vois que confusion et difficultés inextricables. Ou restons dans l'état où nous sommes, ou adoptons l'une de ces deux solutions.

Je vous avoue que je penche pour la première, s'il faut absolument choisir; car c'est celle qui supprimerait le plus grand nombre de difficultés injustifiables, parce qu'en effet c'est celle où paraît incliner la langue française, c'est celle qui est sortie en quelque sorte des entrailles de la nation, et non pas de la tradition latine et des raisonnements des savants.

Si une fois on pouvait s'entendre sur ce premier point, je crois que le reste présenterait moins de difficultés, en dépit des apparences contraires. »

OPINION DE M. MARTY-LAVEAUX

« Vous avez incontestablement raison en principe.

La pratique de l'accord du participe passé a pour nous tous, tant que nous sommes, quelque chose d'artificiel et de contraint; c'est une convenance à laquelle nous nous soumettons, une parure officielle que nous revêtons, comme le frac et la cravate blanche, pour aller dans le monde.

Elle n'est nullement, comme l'accord de l'adjectif, par exemple, le résultat d'un instinct naturel auquel les moins lettrés obéissent sans réflexion.

L'accord du participe devient plus fréquent à mesure qu'on le surveille davantage. Rare dans la conversation familière, plus habituel déjà dans l'improvisation publique, il est mieux observé par écrit que de vive voix, enfin dans l'impression nous nous piquons d'une exactitude rigoureuse à laquelle d'ailleurs, en cas de défaillance, le prote ne manquerait point de nous rappeler.

Au XVIe siècle, les auteurs de nos premières grammaires ne s'étaient d'abord guère embarrassés de toutes ces règles subtiles. La malencontreuse pièce de vers que Marot a rimée à ce sujet, recueillie par Ramus dans sa *Grammaire* et reproduite par Vaugelas dans ses *Remarques*, a été la principale cause de tout le mal. Elle est devenue comme une sorte de *charte des participes*, à laquelle, après tant de révolutions, nous sommes encore soumis, car dans notre pays les prescriptions de de ce genre sont incontestablement beaucoup moins variables que les constitutions politiques.

Vers la fin du XVIIe siècle, tout en subissant ces règles, on recherchait avec une curiosité mêlée de quelque surprise les principes sur lesquels elles reposaient, et l'on s'efforçait d'en restreindre le plus possible l'application.

« On donne, dit Bouhours (*Remarques nouvelles*, p. 250) des nombres et des genres aux participes afin de soutenir le discours. On dit pour cela : *la lettre que j'ai reçue, la liberté que j'ai prise, les livres que j'ai achetés.* Cela est si vrai que, lorsqu'on ajoute quelque chose après, le participe redevient indéclinable, étant suffisamment soutenu par ce qui suit : *La peine que m'a donné cette affaire.* »

Voici une notable exception à laquelle les écrivains du XVIIe siècle avaient en général grand soin de se conformer. En outre, ils appliquaient fort inégalement la règle principale. Chez Malherbe, l'accord du participe est fréquent ; il l'est peu chez Corneille et moins encore chez Racine. Mais les grammairiens du siècle suivant

infatués d'une prétendue philosophie du langage reposant uniquement sur des principes abstraits, se montrèrent fort rigoureux pour l'accord des participes, et lorsqu'on réimprima nos classiques on prit soin, sans doute par respect pour leur mémoire, de corriger très consciencieusement leurs prétendues fautes. Le plus joli c'est que les manuels pratiques, tels que celui de Girault-Duvivier, citèrent ensuite avec candeur les éditions récentes des œuvres de Racine, à l'appui des règles qu'il avait enfreintes dans ses impressions originales.

Les lois gênantes auxquelles nous nous efforçons péniblement d'obéir n'ont donc aucune base fixe.

Comme vous l'avez fort justement remarqué, elles ne sont point conformes au langage des gens biens élevés; elles sont encore beaucoup moins en rapport avec celui du peuple, enfin, nous venons de le voir, elles ne sont pas empruntées non plus aux ouvrages de nos grands écrivains.

Ce sont, pour la plupart, des distinctions imaginaires, inventées par des grammairiens pointilleux, très peu soucieux du génie et de l'histoire de notre langue. Cependant si peu fondées qu'elles soient, elles ont été si étroitement rattachées à l'ensemble grammatical de notre idiome, qu'aux yeux de certaines personnes elles en constituent l'ornement, la finesse, l'arche sainte, le palladium.

C'est sur ce palladium que vous portez une main à la fois hardie et timide;

Hardie, car vous troublez grandement des habitudes prises.

Timide, car vous n'osez supprimer absolument l'accord du participe.

Je sais bien que vous êtes d'avis que chacun l'écrive à sa guise, mais c'est là une permission dont personne n'usera. En ces matières, on aime suivre une règle

inflexible, fût-elle fausse; on réclame à grands cris la liberté, mais on cherche des yeux les antiques lisières employées dès l'enfance et sans lesquelles on ne saurait faire un pas.

Pour rompre avec des habitudes si longuement invétérées, il faudrait y substituer une solution brutale, pour laquelle on demanderait peu à l'intelligence et qui supprimerait la nécessité de réfléchir, de choisir et surtout de raisonner.

Vous savez ce qui s'est passé au XVIIe siècle quant au participe présent : tantôt il s'accordait et tantôt il restait invariable, ce qui était une source d'assez nombreuses difficultés, lorsqu'un beau jour, le samedi 3 juin 1679, l'Académie prit la résolution suivante : « la règle est faite qu'on ne déclinera plus les participes actifs. » (*Opuscules sur la langue françoise,* par divers académiciens. — Paris, Brunet, 1754, in-12, p. 343.)

Peu de membres de l'Académie assistaient à cette séance; les absents réclamèrent vivement, disant ce qui était vrai, que ce parti violent effaçait certaines nuances délicates. Cependant, le bruit passé, la décision fut acquise, et, à tout prendre, les avantages l'ont emporté sur les inconvénients.

La question du participe passé, quoiqu'en apparence plus complexe, pourrait cependant être résolue d'une façon analogue : il faudrait avoir le courage d'établir que *dans tout verbe composé de l'auxiliaire « avoir » et d'un participe passé, ce participe ne doit être considéré que comme un élément invariable faisant partie de cette locution verbale* et que par conséquent il faut dire également : « j'ai *écrit* une lettre », et « la lettre que j'ai *écrit* ».

C'est là une solution que j'expose, mais que, *notez-le bien*, *je vous prie*, je ne propose en aucune manière. Elle aurait l'avantage d'être claire, facile, absolue, mais oseriez-vous réclamer l'adoption d'une pareille réforme? Les membres de l'espèce de jury philologique que vous

convoquez la voteraient-ils? Dans le cas où ils le feraient, seraient-ils suivis par le public? »

OPINION DE M. ANTOINE THOMAS

« Je viens de lire votre étude sur l'accord du participe passé. Je crois, comme vous, qu'il y a une tendance marquée à l'invariabilité dans tout ce qui n'est pas le type « la ville fut prise ». A cause sans doute de mon enfance *empatoisée*, je suis moins choqué de « *je l'ai faite venir* » que de la forme invariable qui seule a l'estampille officielle, mais je ne prétends point l'imposer à qui que ce soit. Si votre idée de *consultation* pouvait aboutir à *la liberté absolue en fait d'accord* (sauf les cas où le participe est employé comme adjectif), j'y applaudirais des deux mains. »

OPINION DE M. CAMILLE CHABANEAU

« Je vous ai lu et relu avec beaucoup d'attention, et je suis complètement d'accord avec vous, en principe et dans l'ensemble. Oui, il faudrait rendre à l'écrivain français l'ancienne liberté, quant au traitement du participe passé. Il y a du reste plus de vingt ans que j'ai montré combien est peu fondée la distinction que les grammairiens modernes ont prétendu établir, entre le cas où le participe précède, et le cas où le participe suit le complément du verbe.

Sur certains points, j'hésiterais peut-être à vous suivre; en ce qui concerne par exemple les *verbes réfléchis*, et surtout relativement aux verbes qui ont *en* pour complément. Sur ce point, je crois qu'il faudrait, non pas seulement *tolérer* le non-accord, mais le *prescrire*. Dans tous les autres cas examinés, je serais avec vous pour la liberté complète. »

OPINION DE M. BASTIN

« Vous parlez le langage de la modération. Mes conclusions sont plus radicales que les vôtres.

Je crois fermement qu'il est inutile de laisser, ne fût-ce que quelque temps, le choix entre « la lettre que j'ai reçue » ou « ...que j'ai reçu ». Notre orthographe, à l'époque où nous vivons, doit être *une*. Pouvoir écrire de deux manières, c'est laisser planer le doute, dans l'esprit de celui qui écrit, entre la *bonne* et la *meilleure* manière d'orthographier (1).

Vous parlez de tyrannie dans votre étude, et c'est à cette tyrannie cependant que vous voulez tout doucement arriver (2).

Dès que la langue française s'est reconnue, elle a écrit : « la lettre que j'ai *reçu*, j'ai *reçu* votre lettre. » (Le contraire n'est resté que comme souvenir, de la force du souvenir). Le XIVe et le XVe siècle abondent déjà dans mon sens. Marot veut légiférer, mais ne réussit pas, n'observe pas lui-même son code de deux ou trois lignes. Les grammairiens des XVIIe et XVIIIe siècles ne veulent qu'à moitié de sa double règle; notre XIXe siècle en fait bêtement un code draconien et entasse difficultés sur difficultés. « J'ai appris mes règles et sais m'en contenter », m'écrivait-on dernièrement. Eh bien! je m'en contenterai aussi. Mais nos enfants! mais ceux qui viendront après nous! Voulons-nous les forcer à apprendre comme nous ces règles pendant des années entières?

1. [Les deux manières seraient également *bonnes*. C'est ainsi qu'on écrit *paiera* ou *pa'ra* sans se préoccuper de savoir si l'un vaut mieux que l'autre.]

2. [Il n'y aura pas tyrannie, puisque, dans cette hypothèse, l'usage aura consacré le non-accord. On ne gêne personne quand on se borne à constater l'usage.]

Je n'ai nullement la prétention de changer une tyrannie en une autre, En tout cas, ce serait remplacer une tyrannie absurde par une tyrannie basée sur l'esprit de la langue, et qui abolirait toutes les difficultés » (1)

CONCLUSION

En décidant que le participe accompagné du verbe « avoir » est invariable sans aucune exception, on aurait incontestablement une règle très simple, qui supprimerait toutes les difficultés. Malheureusement, une pareille règle troublerait violemment les habitudes acquises. Si l'accord était toujours une pure question d'orthographe, personne ne pourrait se plaindre d'être obligé dorénavant d'écrire le participe d'une manière uniforme dans tous les cas. Ce serait un soulagement pour tout le monde. Mais nous avons plus ou moins l'habitude de faire *en parlant* l'accord des participes qui ont des formes différentes, dans la prononciation, au masculin et au féminin. A partir du jour où la nouvelle règle serait admise, il faudrait dire, sous peine de mal parler : « la lettre que vous avez *écrit* ». Pour mon compte personnel, je suis persuadé que la langue ne perdrait rien au change, et, en raison des avantages qu'offrirait pour les études une si grande simplification, je voterais sans hésiter pour cette réforme. Mais je ne crois pas qu'il soit actuellement possible de la faire adopter par ceux qui auraient le pouvoir de l'imposer, et il suffit de lire les avis qui précèdent pour en être persuadé.

Il faut donc chercher autre chose. Or, presque tout le monde reconnaît que, dans le langage courant, on fait

1. [A ces observations M. Bastin avait joint des critiques fort judicieuses, dont j'ai profité.]

souvent le participe invariable, même quand le complément direct précède. Pourquoi ne pas constater cet usage par une règle libérale, qui laisserait le choix entre l'accord et le non-accord? Dès lors on pourrait dire et écrire : « la part que j'ai prise » ou « la part que j'ai pris », de même qu'on est déjà autorisé par l'Académie à écrire *peluche* ou *pluche*, *bourrelet* ou *bourlet*, *porreau* ou *poireau*. Ceux même qui contestent les hésitations de l'usage pour l'accord du participe accepteraient, je pense, la liberté, et n'estimeraient pas qu'on parle un mauvais français en disant comme Fénelon ou Montesquieu : « depuis la perte que vous avez *fait* ».

Ce régime de liberté pourrait être prolongé tant que l'usage ne se serait pas prononcé avec toute évidence dans un sens ou dans l'autre.

Je crois qu'on aboutirait assez vite au non-accord absolu. De nouvelles expériences m'ont convaincu qu'on ne fait guère l'accord quand le complément direct est le *nom* lui-même (précédé d'un adjectif interrogatif ou exclamatif ou d'un adverbe de quantité). M. Gaston Paris admet implicitement une différence entre « Quelle perspective il nous a ouvert! » et « Cette porte, l'avez-vous ouverte? » On entend dire constamment : « Quelle peine il nous a *fait!* Combien de lettres vous a-t-il *écrit?* etc. » On peut même se demander si, dans ce cas, il ne serait pas possible de prescrire dès maintenant l'invariabilité. On fait plus souvent l'accord quand le complément est un pronom relatif ou un pronom personnel (surtout un pronom personnel), sans doute parce-qu'il y a un rapport plus étroit entre ces pronoms et le participe qu'entre le participe et le nom. Il serait intéressant d'étudier les mêmes nuances dans les patois, dont le développement n'est pas gêné par les grammaires : c'est un sujet de travail que nous recommandons aux jeunes philologues.

Dans les verbes accidentellement réfléchis, le complément direct est le pronom personnel *se*. Dans les verbes essentiellement réfléchis, nous croyons avoir montré ci-dessus que le pronom personnel n'est pas un complément direct ; mais il en a l'air, et cela suffit pour que la langue courante le traite comme tel. Je crois donc qu'on pourrait laisser le choix entre l'accord ou le non-accord du participe avec le pronom complément direct des verbes accidentellement réfléchis et avec le pseudo-complément direct des verbes essentiellement réfléchis. Lorsque le pronom réfléchi est visiblement un complément indirect, lorsqu'on peut le remplacer par « à lui, à elle, à eux, à elles », ce qui est très facile à reconnaître (1), on conserverait naturellement l'invariabilité actuelle.

Restent maintenant les cas particuliers où les grammairiens admettent le non-accord avec le complément qui précède, sous réserve d'exceptions subtiles. Nous allons reprendre chacun de ces cas, en cherchant à justifier pour chacun d'eux soit l'accord facultatif sans réserve, soit le non-accord sans exceptions.

1° « En » complément direct (2).

Plusieurs philologues disposés à admettre l'invariabilité absolue du participe après *en* considèrent *en* comme un génitif. Dans le cas qui nous occupe c'est un génitif si l'on veut, mais un génitif *partitif* et par conséquent susceptible de jouer le rôle de complément direct. Car il est impossible de ne pas reconnaître que dans « il a reçu des récompenses », *des récompenses* est

1. [Dans les cas où il y aurait le moindre doute, on aurait le libre choix entre l'accord et l'invariabilité.]

(2) Voyez ci-dessus p. 245.

le complément direct de *reçu; des* est incontestablement conçu comme l'équivalent de *quelques*. Or si l'on dit : « quant aux récompenses, il *en* a reçu », *en* équivaut sans aucun doute à la locution partitive *des récompenses*. L'explication proposée ne me paraît donc pas exacte; en outre elle a un inconvénient, c'est qu'elle empêche d'admettre logiquement l'invariabilité du participe lorsque *en* est précédé d'un adverbe de quantité, et cependant on ne dit jamais : « il manque des pommes, combien en a-t-il *prises ?* »

Je crois que la langue conçoit *en* comme un partitif neutre. Je prévois une objection. On dit : « J'*en* ai *pris qui étaient* fort *belles*. » *Belles* se rapporte à *en* par l'intermédiaire du relatif *qui*, et cet adjectif est au féminin pluriel. Il y a donc contradiction entre *pris* et *belles*. Cela ne doit pas nous étonner. On dit bien : « les factures seront livrées ce soir, un *grand* nombre *sont* déjà *faites*. » *Grand* se rapporte au nom singulier « nombre », et *faites* à l'idée plurielle contenue dans ce nom. De même, dans « j'en ai *pris* qui étaient fort *belles* », *pris* se rapporte au pronom neutre partitif *en* (de cela), et *belles* à l'idée plurielle représentée par ce neutre (des pommes).

Quoi qu'il en soit, tous les participes pour lesquels la prononciation marque une différence entre le féminin et le masculin, restent invariables quand le complément est *en* précédé ou non d'un adverbe de quantité. On aboutit donc à l'invariabilité absolue, c'est un résultat qui me paraît dès maintenant acquis, et je pense avec M. Chabaneau qu'il ne faut pas rouvrir la question en admettant dans ce cas l'accord facultatif. On brouillerait tout en permettant de dire : « Vous avez pris des truites, mais j'en ai *prises* plus que vous. »

La plupart des grammaires donnent cette règle : « Lorsque le participe passé est précédé de *en*, ce participe reste invariable à moins que le pronom ne soit accom-

pagné de quelque autre complément direct (un adverbe de quantité), auquel se rapporte alors le participe. Pour qu'il y ait accord, même dans ce dernier cas, il faut que le complément soit un mot dont le genre et le nombre soient nettement indiqués d'avance, et que l'adverbe ne se trouve pas entre l'auxiliaire et le participe. Si l'adverbe de quantité se rapporte à un nom qui n'est exprimé qu'après, le participe reste invariable. Le participe ne varie guère que lorsqu'il est précédé de *en* et des adverbes de quantité *combien*, *plus* et *moins*. Après *autant* il est toujours invariable. Il est toujours invariable quand le participe passé féminin sonne à l'oreille autrement que le féminin. »

Je propose de remplacer cette règle par la suivante : « Lorsque le complément direct est le pronom partitif *en*, précédé ou non d'un adverbe de quantité, le participe passé est *toujours* invariable. »

2° Participe suivi d'un infinitif

Je n'ai rien à ajouter aux raisons que j'ai données ci-dessus (p. 246) pour l'invariabilité du participe suivi d'un infinitif sans préposition. M. Michel Bréal conclut comme moi dans son récent article de la *Revue des Deux-Mondes*, et il allègue un argument nouveau : « On ne dirait jamais, en faisant la liaison : *je les ai vu-s arriver* (1). » Par conséquent l'accord est ici entièrement factice, et doit être supprimé.

La règle actuelle est généralement exprimée ainsi : « Quand le participe passé est suivi d'un infinitif sans préposition, et qu'un complément direct précède l'un et

(1) On ne dirait guère non plus : « Ils sont arrivé-s avant hier », parce qu'on lie rarement l'*s* finale; mais cette façon de parler se conçoit cependant, tandis que « je les ai *vu-s* arriver » serait monstrueux.

l'autre, il y a lieu d'examiner si ce complément dépend de l'infinitif ou du participe. Il ne doit y avoir accord que si le complément appartient au participe. En outre le participe passé des verbes *faire* et *laisser* est toujours invariable dans ces locutions. »

Je propose la règle suivante : « Quand le participe passé est suivi d'un infinitif sans préposition, il est toujours invariable. »

3° VERBES NEUTRES PRÉCÉDÉS D'UN COMPLÉMENT SANS PRÉPOSITION.

Toutes les fois que *que* peut être remplacé par « pendant lequel, pendant lesquels, etc. », il n'est évidemment pas complément direct. Dans « les trois années qu'il a régné », il est incontestable que « a régné » n'a pas de complément direct. Il n'y a pas de règle de participe à formuler à cet égard ; le discernement du complément direct est une opération élémentaire d'analyse grammaticale.

Il y a un cas cependant qui offre quelque difficulté, c'est celui des participes *coûté* et *valu*. Logiquement il n'est pas douteux que *coûter* et *valoir* sont des verbes neutres et que, lorsqu'on dit « le livre coûte trois francs » ou « ce travail lui vaut trois francs », *trois francs* répond à la question « combien? » et n'est pas un complément direct. Mais il en est exactement de même lorqu'on dit au figuré : « cette affaire m'a coûté bien des démarches » ou « cette affaire lui vaut bien des ennuis. » Il est déraisonnable de voir dans le premier cas un complément circonstantiel et dans le second cas un complément direct. Aussi l'Académie décide-t-elle

que le participe *coûté* est toujours invariable, et on devrait sans aucun doute étendre la règle à *valu* (1).

Telle est la décision logique; mais il faut reconnaître qu'en parlant on considère instinctivement le complément circonstantiel de *coûter* et de *valoir*, au propre et au figuré, et celui de *peser* intransitif, comme un complément direct. Aussi ne verrais-je aucun inconvénient à assimiler toujours ces trois verbes aux verbes actifs, comme on le fait instinctivement, *sans distinguer, bien entendu, entre le sens propre et le sens figuré de « coûter » et de « valoir »*.

Je propose donc, ou de supprimer toute règle particulière relative à « coûté », à « pesé » et à « valu », en les assimilant dans tous leurs emplois à des verbes transitifs, ce qui serait le parti le plus simple, ou de décider que *coûté* et *valu* sont toujours invariables (2).

4° VERBE SUIVI D'UN ADJECTIF COMPLÉTIF (3)

« On dit son frère malade. » Dans cette phrase, *son frère* n'est pas le véritable complément direct du verbe *dire*. Que dit-on? On ne dit pas son frère, mais on dit *que son frère est malade*. « Dire malade » est une locution verbale équivalant à « dire qu'une personne est malade », et le substantif « son frère » est le complément non de *dire*, mais de la locution verbale *dire*

(1) Quant au verbe *peser*, il offre une particularité tout autre. Entre *peser* transitif et *peser* intransitif, il y a la même différence qu'entre *sentir* transitif et *sentir* intransitif; ce n'est plus une simple nuance de sens propre à sens figuré. Il faut d'ailleurs admettre l'assimilation de *peser* intransitif à *coûter* et à *valoir*.

(2) Dans « il pèse *trois livres* » de même que dans « ce fruit sent *la rose* », les compléments sont conçus comme des compléments directs, bien que, dans ces acceptions, *peser* et *sentir* soient également intransitifs.

(3) Voyez ci-dessus p. 244

malade. Dans cette locution le verbe *dire* n'a d'autre complément que la proposition subordonnée « être malade » représentée elliptiquement par l'adjectif *malade*. Dès lors, si *dire* est à un temps composé, le participe doit rester invariable, puisqu'il se rapporte à une proposition, qui de sa nature n'est d'aucun genre. Logiquement nous devons donc faire *dit* invariable dans la phrase «... sa sœur qu'on avait *dit* malade », ce qui équivaut à « sa sœur qu'on avait dit (être) malade. » Même observation pour les verbes *croire*, *trouver*, *savoir*, accompagnés d'un adjectif.

Un adjectif peut former locution avec un verbe sans qu'il soit toujours possible de retrouver dans la locution une proposition infinitive elliptique. Ainsi « rendre méchant » ne peut pas s'analyser par « rendre être méchant »; il est évident néanmoins que si l'on dit « en le taquinant, vous le rendez méchant », *le* n'est pas le complément de *rendre* pris isolément. On ne le rend pas, mais on le « rend méchant. » La logique nous oblige donc à faire le participe invariable dans « vous les avez *rendu* méchants, » comme dans « vous les avez *dit* malades. » Ainsi s'explique l'orthographe de « vous l'avez *échappé* belle, ils se sont *fait* forts. » Il est impossible d'établir une différence entre ces deux locutions et les précédentes. Si l'on veut être logique, il faut décider que le participe est *toujours* invariable quand il est accompagné d'un adjectif formant locution avec le verbe, et qu'on doit dire également : « Vous l'avez *manqué* belle, ils se sont *fait* forts, on l'a *rendu* folle, elle s'est *fait* belle, etc. »

Toutefois on peut proposer une autre solution. Nous avons montré que dans ces locutions le substantif n'est pas le complément *véritable* du verbe pris isolément, mais il en est le complément *apparent*. Or l'apparence suffit à la langue pour faire l'accord. Assurément il n'est pas plus déraisonnable de dire « on l'a *faite* belle »

que de dire « elle s'est *méprise*. » Dans les deux cas, le pronom n'est que le complément direct apparent. On pourrait donc admettre l'accord lorsque le verbe est accompagné d'un adjectif formant locution avec lui, mais il faudrait ne faire aucune exception, et permettre d'écrire : « ils se sont *faits* forts, vous l'avez *manquée* belle. » Autrement dit, il faudrait supprimer toute remarque relative aux participes accompagnés d'un adjectif; ils rentreraient dans le droit commun, qui admet l'accord avec le complément direct *réel* ou *apparent*. Cette solution aurait l'avantage de ne demander aucun effort d'intelligence.

FORMULE GÉNÉRALE DES NOUVELLES RÈGLES PROPOSÉES

Voici comment je formulerais l'ensemble des règles relatives à l'accord du participe :

1° Le participe accompagné de l'auxiliaire « être » s'accorde toujours avec le sujet, excepté dans les verbes pronominaux.

2° Le participe accompagné de l'auxiliaire « avoir » et celui des verbes pronominaux *peut* toujours être fait invariable, sans qu'on ait à tenir compte d'aucune nuance de signification.

Il est *nécessairement* invariable :

a. lorsque le complément direct suit le verbe et lorsque le verbe n'a pas de complément direct.

b. lorsque le complément direct est le pronom *en* précédé ou non d'un adverbe de quantité.

c. lorsque le participe est suivi d'un infinitif sans préposition (1).

(1) On peut ajouter, si l'on veut, comme nous l'expliquons plus haut : *d*, lorsque le participe est accompagné d'un adjectif formant locution avec le verbe; *e*, les participes de *coûter* et de *valoir* sont toujours invariables, ainsi que le participe de *peser* dans le sens de « avoir un poids. »

Dans tous les autres cas on *peut* faire accorder le participe accompagné de l'auxiliaire « avoir » et celui des verbes pronominaux avec le *complément direct* qui *précède*.

Remarques pratiques :

Sauf dans le cas de l'exception *c* (1), et dans le cas où il précède *il* neutre (devant les verbes impersonnels), le pronom relatif *que* est toujours complément direct du participe, ou assimilé à un complément direct, quand on ne peut le remplacer par « pendant lequel, pendant laquelle, pendant lesquels, pendant lesquelles. »

Sauf dans le cas de l'exception *c* (2), le pronom réfléchi *se* est toujours complément direct ou assimilé à un complément direct, quand on ne peut le remplacer par « à lui, à elle, à eux, à elles. » Ce pronom est toujours du même genre et du même nombre que le sujet.

Sauf dans le cas de l'exception *c*, les pronoms compléments *me*, *te*, *nous*, *vous* sont toujours compléments directs quand on ne peut les remplacer par « à moi, à toi, à nous, à vous. »

Ces remarques pratiques seraient surtout utiles si on maintenait la règle de l'accord obligatoire. Car, avec l'accord facultatif, il est tout indiqué, dans les cas où on a le moindre doute, de faire le participe invariable.

L'accord facultatif nous ramènerait au régime qui prévalait, *en fait*, au XVIIe et au XVIIIe siècle (voyez les très nombreux exemples recueillis par M. Bastin). Nous espérons que les grammairiens renonceraient à torturer les textes des écrivains pour y trouver des nuances de signification correspondant aux divergences dans l'accord Il faudrait qu'on fît l'accord ou qu'on ne le fît

(1) Il faudrait dire « sauf dans les cas des exceptions *c*, *d* et *e* », si on admettait ces deux dernières exceptions (Voyez p. 278, note 1).

(2) Il faudrait dire, dans cette remarque et dans la suivante, « sauf dans les cas des exceptions *c* et *d* », si on admettait l'exception *d*.

pas sans plus réfléchir que lorsqu'on écrit *paierai* au lieu de *paîrai*, ou *vice versa*, et sans y attacher plus d'importance.

Préfère-t-on, malgré tout, l'accord obligatoire? Il n'y aura que quelques mots à changer aux règles proposées ci-dessus, si on veut bien, comme nous le demandons instamment, adopter les exceptions *b*, *c* (1), sans aucune réserve, en y joignant les exceptions *d* et *e* (p. 278, note 1) ou en supprimant les règles particulières relatives aux cas prévus dans ces exceptions (2). Il y aurait là déjà une très grande simplification, comme on peut s'en rendre compte en se reportant à notre discussion des règles actuelles, ou en ouvrant une grammaire quelconque au chapitre de l'accord du participe.

L. CLÉDAT.

---

1. L'exception *a* est acquise depuis longtemps. Aux grammairiens qui ont déjà adopté plus ou moins complètement l'exception *b* (voyez Bastin, *l. c.* p. 64), il faut ajouter MM. L. Humbert et Ch. Rinn dans la nouvelle édition du *Cours supérieur* de Chassang.

2. Cf. p. 276 et p. 277.

P LATIN INTERVOCAL EN PROVENÇAL ET EN FRANÇAIS

C'est une loi de phonétique romane bien connue que le *p* latin placé entre voyelles devient *b* en provençal et *v* en français, *sapĕre* donnant respectivement *saber* et *savoir :* je n'ai pas besoin d'ajouter que le *p* du groupe *pr* se trouve dans des conditions analogues, *abrilis* devenant *abril* et *avril*. Cette loi a permis de reconnaître dans des mots français tels que *abeille*, *cabane*, *ciboule* (et vraisemblablement *abri*) des emprunts faits par la langue du nord au provençal.

C'est encore grâce à son application rigoureuse que P. Meyer tout récemment (voir *Romania*, XVII, p. 421) a définitivement rejeté le type hypothétique **trabaculum*, suggéré autrefois par Diez, et indiqué l'étymologie véritable du prov. *trebalh*, fr. *travail* (esp. *trabajo*, ital. *travaglio*) qui n'est autre qu'un latin vulgaire *tripalium*. On pourrait en dire autant du type **tropare*, proposé depuis longtemps par G. Paris, et qui peut seul expliquer d'une façon satisfaisante la différence entre *trobar* et *trouver*.

Il importe en effet, avant tout, de se rappeler d'une façon nette comment les choses se sont passées. Lorsque, dans les cours élémentaires de phonétique française, on dit que les explosives labiales *p* et *b* entre voyelles descendent toutes les deux à la spirante, on se sert d'une formule qui est commode au point de vue

mnémonique, mais qui risquerait d'induire en erreur. Il y a là deux faits qui sont historiquement très distincts dans le temps.

En latin vulgaire, la labiale douce était passée à la spirante dès le cours du IIe siècle, ainsi que le prouvent des formes comme *conprovare*. CIL 5, 2781 ; *devere*. CIL. 9, 341 ; *guvernati*. CIL. 10, 5200, etc. (voir aussi sur ce point W. Meyer, dans le *Grundriss der Rom. Philologie*, p. 363) : il s'ensuit que le latin classique *habere* a été de très bonne heure *avere* sur tout le territoire de la Gaule (sauf sans doute à l'ouest de la Garonne), et que ses représentants sont *aver* et *avoir*, au sud aussi bien qu'au nord. Mais il n'en va plus de même de la labiale forte *p* : dans le latin parlé, les fortes sont descendues aux douces correspondantes en vertu d'une tendance qui peut être ancienne elle aussi, mais qui paraît cependant n'avoir produit tous ses effets que vers le Ve siècle. Autrement dit, pour la Gaule par exemple, en face de *avere* existant depuis longtemps, nous avons *sapēre* qui ne devient qu'au Ve siècle *sabēre*. Or, à cette époque, la loi qui avait fait descendre *habere* à *avere* ne se faisait plus sentir d'une façon générale, et ce qu'il y a d'intéressant à constater c'est qu'à un intervalle de quelques siècles elle a de nouveau exercé son action, mais sur un domaine plus restreint. Tandis que *sapēre* restait au sud de la Gaule à l'étape *sabēre* atteinte dès le Ve siècle, il descendait au nord jusqu'à *savēre* par une reproduction de l'ancienne loi *v* = *b*, et comme résultat final ne se distinguait plus par conséquent de *avere* (= habere).

Le fait en lui-même est connu, comme je le disais : toutefois je ne sache pas qu'il ait encore été étudié d'une façon complète ni dans le temps, ni dans l'espace. Comme la question est intéressante, et qu'elle concerne en somme une des différences spécifiques les plus anciennes entre le provençal et le français, je voudrais

ici la résoudre ou tout au moins fournir brièvement quelques éléments à sa solution.

Tout d'abord, à quelle époque exactement le *b* secondaire, provenant de *p* latin, est-il descendu à *v* dans le nord de la Gaule? Le plus ancien exemple que je connaisse de ce changement, *rivaticis* (= ripaticis) est dans un instrument mérovingien de l'an 629 (Marini, *I Papiri diplomatici*, 61, 25) : je ne puis actuellement vérifier cette forme, et je la cite ici d'après Schuchardt (*Vokalismus*, I, 128) qui affirme la provenance « française » du document, mais sans dire si nous avons affaire à un autographe ou seulement à un apographe, ce qu'il serait important de savoir. Le second exemple est celui de *sevis* (= sepes), afr. soif, que je trouve dans les Formules d'Angers au n° 33 (éd. Zeumer, p. 15, 22) : or on sait que les Formules d'Angers datent du VIIe siècle, et qu'elles nous ont été conservées dans un manuscrit unique, écrit au plus tard dans les premières années du VIIIe siècle. Les cas où *v* est employé pour *p* latin sont plus fréquents déjà à partir du VIIIe siècle, mais il ne faudrait pas croire toutefois qu'ils soient excessivement nombreux : contentons-nous de citer la forme *cavanna* dans les Gloses de Reichenau (éd. Fœrster, 1135), et aussi *cuverruerit*, qui se trouve dans le manuscrit de la loi Salique dit de Saint-Gall, écrit en 793 (éd. Hessels, 258). J'ajouterai que je n'ai relevé aucune trace du changement en question dans les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle*, qu'à publiées Le Blant. Que pouvons-nous donc conclure de ces exemples? C'est qu'il faut assigner le cours du VIIe siècle à la transformation du *b* secondaire en *v* dans le nord de la Gaule : c'est à ce moment que s'est exercée pour la seconde fois la loi qui, quatre ou cinq siècles auparavant, avait déjà fait descendre l'explosive douce à la spirante; mais elle ne s'est fait sentir cette fois que sur un domaine relativement plus

restreint, et dont il serait intéressant de pouvoir fixer les limites géographiques.

Je vais essayer de le faire, puisque ce caractère n'est pas un de ceux qui ont trouvé place dans les douze cartes phonétiques de France que H. Suchier a publiées dans le *Grundriss* de Grœber. Je ne tenterai aucune hypothèse sur le point de départ du phénomène et sur sa propagation successive. Le fait est celui-ci : dans le sud de l'ancienne Gaule *b* = *p* latin, dans tout le nord au contraire *v* = *p*; quelle est la limite qui sépare, au moins approximativement, les deux régions? Je crois qu'on peut l'établir d'une façon assez exacte en examinant ce que sont devenus certains noms de lieux, les plus usuels naturellement, et les plus répandus sur tout le territoire. Or, dans le cas qui nous occupe, nous avons à notre disposition, entres autres mots, le latin *capanna* qui doit donner d'un côté *Cabanne* ou *Chabanne*, de l'autre *Chavanne* ou *Chevanne*; nous avons également *riparia* qui doit suivant les régions devenir *Ribeyre*, *Ribière* ou *Rivière*. En partant de l'ouest, les derniers départements situés au nord dans lesquels j'ai noté *Chabanne* ou *Ribière*, *Ribeyre* sont la Charente, la Haute-Vienne, la Creuse, l'Allier, la Loire, l'Ardèche, et il faut ensuite couper en deux les départements de la Drôme, des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes pour arriver en pointe jusqu'à Nice. Si nous voulions, à l'aide des seules localités existant au VIIe siècle dans la Gaule mérovingienne, figurer la limite extrême où *b* = *p*, il nous faudrait faire partir de Blaye une ligne remontant par Angoulême, Limoges jusqu'à Evaux et Saint-Pourçain; puis descendant brusquement par Thiers et le Puy jusqu'à Viviers, coupant le Rhône et passant enfin par Gap et Embrun pour rejoindre Nice. C'est au nord de cette limite que *v* = *p*, c'est-à-dire que nous trouvons des villages appelés *Chavanne* et *Rivière*. Je dois dire toutefois qu'on trouve aussi un certain nombre de localités appelées

Rivière dans l'Aude, dans l'Aveyron et même dans la Corrèze : mais il est peut-être permis de ne voir là que le fait d'une influence française et récente. Cependant d'après l'examen même de textes anciens, d'après celui des patois modernes qui disent *trouvar* à Nîmes et à Uzès (tandis qu'Alais et le Vigan ont *troubar*), il ne me paraît pas improbable que la transformation du *b* secondaire en spirante se soit produite aussi au sud dans une partie de l'ancienne Septimanie (voir à ce sujet Mushacke, *Geschichtliche Entwicklung der Mundart von Montpellier*, § 75) Ajoutons enfin qu'au nord-ouest la ligne que j'ai tracée doit être laissée un peu flottante ; il y a non loin de Niort un village qui s'appelle *Chabans*, et il se peut que dans ces contrées le $v = p$ soit d'importation relativement récente (voir aussi ce que dit Goerlich dans ses *Südwestlichen Dialekte der langue d'oïl*, § 113). Par contre, au sud-est, le *v* semble avoir fait des progrès dans les patois modernes, car on rencontre la forme *trouvar* jusqu'à Avignon et Castellane, tandis que Apt et Digne ont *troubar*.

En somme, on n'atteint que des résultats approximatifs pour la délimitation géographique du phénomène, surtout lorsqu'on veut la faire en se reportant à une époque ancienne. Il est intéressant malgré tout de voir, ne fût-ce qu'à peu près, le vaste territoire sur lequel s'est exercée à partir du VIIe siècle la loi qui fit de nouveau descendre à *v* l'explosive labiale, le territoire important aussi où le *b* secondaire s'est conservé intact. Si l'on se reporte aux cartes de H. Suchier, dont je parlais plus haut, on verra sur celle qui porte le n° 3, une délimitation des domaines respectifs dans lesquels le *t* latin intervocal descend à *d* ou va jusqu'à l'effacement complet. Il est curieux de constater qu'il y a non pas coïncidence complète, mais du moins des rapports entre les zones où l'on a d'une part $d = t$ et $b = p$, d'autre part *zéro* $= t$ et $v = p$.

E. Bourciez.

LE PATOIS DE LA HAGUE
ET DES ILES ANGLO-NORMANDES.

J'ai dit (1) que le patois de la péninsule qui forme le nord du département de la Manche 1° se distingue très nettement de celui qui se parle dans la partie méridionale du département et par conséquent dans le Bessin ; et 2° que le langage est le même des deux côtés du Raz Blanchard, dans les îles anglo-normandes que sur le continent.

Le premier fait a été établi — inconsciemment il est vrai — par M. Joret, puisque les caractères qu'il assigne au patois normand du Bessin et de l'Avranchin sont en général étrangers au patois qui nous occupe, lequel en présente, en revanche, un certain nombre de tout-à-fait spéciaux.

Il s'agit maintenant de prouver que c'est bien le même langage qui se parle dans les îles de la Manche et dans la péninsule. Je me servirai de témoignages écrits. Cela présente bien quelques inconvénients parce que ceux qui ont écrit ces patois n'emploient pas toujours les mêmes signes pour représenter les sons étrangers au français, et aussi parce que certaines nuances de son qu'on ne sait trop comment exprimer, sont généralement négligées. Il ne sera pas cependant trop difficile de s'entendre, je l'espère.

Sur le langage de Guernesey, les principaux documents

(1) *Revue des patois*, 2e année p. 83.

— et ils sont assez nombreux — nous viennent de Georges Métivier, mort en 1881, à 92 ans.

On a de lui trois ouvrages :

1° Un copieux *Dictionnaire franco-normand* du langage de Guernesey (Londres, 1870) rempli d'exemples et de rapprochements, et d'autant plus sincère que l'auteur, n'étant pas linguiste, ne peut être soupçonné de se laisser égarer par un système.

2° Un riche recueil de *Poésies guernesiaises et françaises*, un volume in-8° d'environ 400 pages, souvent à deux colonnes, avec glossaires et notes, 1883.

3° *Le Saint-Évangile selon Saint-Mathieu, traduit en normand de Guernesey, d'après la version française de Le Maistre de Sacy*. Londres, 1863, in-16 de 136 pages, tiré à 156 exemplaires. La Bibliothèque de Paris en possède un exemplaire, réserve. Ce volume fait partie d'une collection d'Évangiles en diverses langues éditée par les soins du prince Lucien Bonaparte.

J'ai de plus sous les yeux les ouvrages suivants :

Patois Poems of the Channel Islands, publiés par M. John Linwod Pitts, 2 séries in-8°.

Cette collection comprend un grand nombre de poésies dans les dialectes de Jersey et de Guernesey, avec la traduction en vers anglais.

The sermon on the Mount (en dialecte de Guernesey) *and the Parable of the sower* (en dialecte de Serk), in-16, publiés par le même.

Witchcraft in the Channel Islands, in-8°, même éditeur. Les pièces sont dans le français officiel parlé à Guernesey en 1617, lequel diffère notablement du patois.

Différentes pièces éparses dans les ouvrages sur les îles anglo-normandes.

Tels sont les ouvrages que j'ai pu me procurer; quelques autres sont introuvables; mais ceux-ci suffisent pleinement pour la comparaison que je veux établir.

On retrouve dans ces textes tous les caractères constatés dans mon *Essai sur le patois normand de la Hague*. Quelques sons seulement sont notés d'une autre façon: Des deux côtés de la mer *an* se prononce tout autrement que *en*; seulement nous écrivons cette diphtongue *âon* (an-on) à peu près comme les Portugais. A Guernesey on se contente de mettre un accent grave sur l'*a* : gànd.

Nous écrivons le son de l'*i* grave par *y* comme les Polonais. A Guernesey on se contente de mettre un accent grave sur l'*i*: rachìnnes (racines).

Nous écrivons *àou* la diphtongue *au* qui se prononce ici comme en allemand et en italien. A Guernesey on écrit *aù*.

On écrit à Guernesey par *aï* ou *aïr* le son que nous écrivons *àë* en serrant de plus près la prononciation. On a soin d'indiquer que l'*r* final des infinitifs ne se prononce jamais.

Dans les volumes que j'ai sous les yeux on n'indique pas l'*e* enclitique : amouë (amour), bien qu'il se prononce ; on indique par le signe des brèves, ĕ, l'e rapide que l'on entend à peine ; aŭtĕr, par exemple, se prononce à peu près ; àout'r.

On ne distingue pas non plus l'*r* mouillée de l'*r* ordinaire. Parfois cependant, à Jersey, par exemple, nous voyons le son qu'elle représente exprimé par le *th* anglais faible. Ces deux sons ont en effet une grande analogie, le mécanisme buccal est le même pour produire l'un et l'autre son, seulement pour le *th* faible on porte le bout de la langue derrière les dents supérieures, pour

l'*r* molle on le laisse libre en le faisant vibrer légèrement. Ceux qui ont un vice de prononciation peuvent rendre facilement un son pour l'autre.

L'*r* molle est remplacée par *th* dans une chanson en dialecte de Jersey, mais c'est une chanson satirique qui a bien l'air d'avoir été dirigée contre un personnage qui avait le vice de prononciation que nous venons d'indiquer. Elle a pour titre : Le *Gronneux* (Grondeur). Prononcez Gron-neux. Le personnage dit des enfants :

Quànd y sont grànds, ch'est pie*th*e (pire) encore
I sont trejous à fai*th*e (faire) quiq' droc.
Pour bien en di*th*e (dire), ch'est ren qui vaille.

Les autres sons notés dans l'*Essai sur le patois normand de la Hague*, se retrouvent ici, *l* est mouillée après les labiales et les gutturales : *fablle*, *gllèru* (lierre). Les diphtongues sont généralement accentuées sur la première voyelle : fràise ; toutes les terminaisons latines en *are*, *atus*, *atem* sont devenues uniformément àë, etc.

Il y a une exception cependant. Tandis que dans la presqu'île *ti* suivi d'une voyelle garde le son de *t*, il devient *k* dans les îles, comme dans le sud du département : L'Evangile Saint *Makyu*.

Quant au vocabulaire il est sensiblement le même dans les îles et la presqu'île. A Guernesey cependant, il est beaucoup plus riche en mots étrangers au français ; il en a conservé aussi bon nombre qui sont tombés ailleurs en désuétude. Les vieillards de la Hague disent que leurs grands-pères parlaient exactement comme on parle aujourd'hui à Guernesey et surtout à Aourgníci (Aurigny, Alderney).

Nous plaçons ici quelques morceaux en divers dialectes pour qu'on puisse s'assurer que la langue est bien la même dans la presqu'île et dans les îles.

LA PARABOLE DU SEMEUR

DIALECTE DE GUERNESEY *Saint Makyu, ch.* XIII	DIALCTE DE SERK *Saint Makyu, chap.* XIII	DIALECTE DE LA HAGUE *Saint Mathieu, ch.* XIII
L'cien qui sème s'en fut s'maïr.	L'chen qui sème s'n allit s'maï.	L'ciein qui sume, s'n allit (s'en fut) sumâé.
4. Et tândis qu'i s'mait, une partie d' la s'menche caït l' long du ch'min. et les mouissons du ciel vinrent et i la mângirent.	4. Et tândis qu'i s'maitt une partie d' la s'menche quitt le long du ch'min et t's oésiaux du cieil vindrent et i la mândgirent.	4. Et tâondis qu'i sumait, une partie d' la sumenche est quée l'long du qu'myn et l's ouèsiaoux du cieil vynrent et la môuègirent.

Le verbe *quée* (cadere, tomber) ne s'emploie plus à la Hague au passé défini. Les « mouissons, mouèssons », moineaux.

5. Une aûtèr caït dâns d's endrets roquaeux, où a n'avait pas grândment d' terre; et a l'vit ossitôt, parç que la terre où al'tait n'avait pas de fond.	5. Une aûtre quitt dâns d's endrets roquieurs, où alle n'avait pas fort de terre ; et ou l'vist ossivite, parce que la terre où al' tait n'etait pas ben avânt.	5. Une âoutre est quée dâons d's endrets roqueux, où o n'avait guère de terre, et o l'vit tout d' snite, parç que la terre où ol' tait n'avait pas de fond (n'était pas biein avâont).

Le pronom *elle* se dit *a, al* à Guernesey; *a, al, ou* à Serk; *o, ol,* et quelquefois *ou* à la Hague.

6. Mais quand l' soleil se l'vit, a fut havie, et comme a n'avait pas d' rachinnes, a s'quit.	6. Mais l' solé se l'vitt et ou fut brûlaie, et comme ou n'avait pas d'rachinnes, ou s' quitt.	6. Mais quâond l' solè se l'vit o fut havie (brûlâëe), et comme o n'avait pas d'rachynes- o s' quit.

L'*i* de rachines est l'*y* grave, il se prononce en dilatant l'entrée de la gorge lorsqu'on fait entendre le son de l'*i* ordinaire.

7. Une aûter caït dâns d's [illegible] et l's épines, qu[illegible] i vinrent à crêtre. l'atoupirent.	7. Une aûtre quitt dans d's épinnes, et l's épinnes vindrent à craître et l'étoupidrent.	7. Une âoutre est quée dâons d's épynes et l's épynes vynrent à creître et l'âouquirent (l'étouf firent).

Dans le dialecte de Serk, l'*y* grave nasal de *épinnes* a été indiqué par une double *n*, comme dans *rachin-nes*, une nasale suivie de *ne* : j'écris *rachynes*. Le mot français *croître* a perdu sa diphtongue à Guernesey, il la garde à Serk et à la Hague; crâître, créitre. Remarquons aussi à Serk vin*d*rent, l'étonpi*d*rent. *Cf.* en français : *vien*drai.

8. Une aûter enfin caït dâns d'bouânne terre, et a portit du frit; quiques grâins rendirent chent pour iùn, d'aûters sessânte et d'aûters trente.	8. Une aûtre enfin quitt dâns d' bouanne terre et ou portit du fritt ; qui q'grâins rendirent chent pour un, d'aûtres sessânte, et d'aûtres trente.	8. Une àoutre enfyn est quèe dâons d'bouène terre et o portit du frit; quiq' grâyns rendirent chent pouèr iun, d'àoutres sessàonte, et d'àoutres trente.

Dans les îles on a écrit *bouanne* ce que j'écris bouène, plus exactement, D'autres écrivent ce son : bouonne : dans le mot *grain,* on entend une nasale sur *a* suivi d'un *i* grave.

9. L'cien qui a d's oreilles pour ouir, qu'il ôe.	9. L'chen qu' a des oureilles pour oui, qu'il ouêt.	9. L'cien quï a d's ol leires pouèr oui, qu'il ôe.

Remarquons : oreilles, oureilles, olleires; l'*r* est toujours molle entre deux voyelles. La version de Serk s'arrête ici.

10. Ses disciplles s'apperchirent et lli dirent : Pour qui qu'ous leù pâlaïz en paraboles?		10. Ses disciplles s'apprechirent et li dirent : Pour qui qu'ou lù prèchieiz en paraboles ?
11. Et i leù répounit, et i leù dit : Ch'est parç que pour vous qui êtes ilò, i vous a étaï dounnaï d' connaître les mystéres du roiaûme des cieux, mais pour iaeux, i n'leus a pas étaï douanàë.		11. Et i lù repounit (répoundit) et lù dit : Ch'est parç que pouer voues qui' êtes ilo, i vous a ètàe dounaè d'counaître les mysteires du roiàoume des cieux, mais pouer eux, i n'lu s a pas étae dounae.
12. Car tout houme qui a dèjà, nou lli doûn'ra acouore, et i s'ra dàons l'abondânce, mais pour le cien qui n'a pouint, nou lli hal'ra même chu qu'il a.		12. Car tout homme qui a dèjà, no li doûra (doun'ra) enco, et i s'ra dâons l'aboundâunche, mais pou'l'cien qui n'a pâë, no di hal'ra même cha qu'il a.
13. V'la pourqui j'leu pâle en paraboles, parç' que, bien qu'i véent, i n' vèent pouint, et bien qu'il oent, i n'oent ni ne compranent.		13. V'la pouèrqui j'lù prêche en paraboles, parç que, biein qu'i véent i n'véent pàè, et biein qu'il oent, i n'oent ni ne comprênent.

Guernesiais : *leu* (leur), haguais : *lu, lus.* Guernesiais ; *pâlaiz* : l'*r* molle a dû tomber ou peut-être est-ce ce son qu'on remplace par l'accent circonflèxe sur l'*a ;* haguais : *prêchieiz*, on n'emploie *parlàē* que lorsqu'il s'agit du français ; Guernesiais : *pouint*, Haguais : *pàe.*

Jersey étant beaucoup plus fréquenté par les étrangers que Gu nesey et surtout que Serk, le jersiais (ou plutôt jerriais) se rappro un peu plus du français. Je n'ai sous les yeux que des chanso Je me borne à traduire deux couplets en haguais.

JERRIAIS

Le R'tou du Terreneuvi oprès sen prumi viage

—

Mais en es-tu bien seû, ma fille ?
Not' John est-i dôn bain r'venu ?
Tu dis que nou l'a veu en ville,
Je m'ètonn' qu'i n' sait déjà v'nu
Et t'ont-i dit qui minne qu'il a ?
Et a-t-i biâcoup creu, je n'sais.
Qui sait coume est qu'i viv'nt par là ?
Et pis il y fait si grând fraid !

HAGUAIS

Le R'toué du Terreneuviei après premiei viage

—

Mais en es-tu biein seû, ma fille ?
Not' Jean est-i doun biein r'venu !
Tu dis que no l'a veu en ville,
J' m'ètoun' qu'i n' sait pas déjà v'nu.
Et t'ount-i dit qui myne qu'il a ?
Et a-t-i biein creu, je ne sais.
Qui sait coume est-che qu'i viv'nt pal
Et pieis il y fait si grâond fraid.

Jerriais : *bain, ben ;* haguais : *biein ;* haguais : *v'nu* ou *v'nun* ; jerriais : *par* haguais : *pal'la.*

Cha m'fait pensâi. Il faût li faire
Quiq' p'tit fricot, à chu garçon,
Car qu'est qu'i dirait d' sa mère ?
I crairait qu'no n' s'en soucie pon.
Et qu'est que ch's'ra? d' la soupe? j' crai
Qu'chest la chose qu'il eum'ra l'mus.
Cha l'récaûf'ra, car i fait fraid...
Ma Nenn'cy, frumm', j' t'en prie, chut us.

Cha m'fait pensâë i fâout li faire
Qui q- p'tit fricot, à chu garçoun,
Car qu'est qu'i dirait d' sa mère ?
I croirait qu' no s'en soucie pâe.
Et qu'est qu' che s-ra ? d' la soupe ? j'
Qu' ch'est la chose qu'il aim'ra l' mû
Cha l'recâouf'ra, car i fait freid...
Ma Nenn'cy froum', j't'en prie, ch't us

Jerriais : John, Nenn'cy, influence de l'anglais ; us (porte).

Je crois inutile de pousser plus loin la comparaison, pour le mom du moins. Il est évident que nous avons affaire au même dialecte. I différences que nous trouvons ici tiennent pour la plupart à la dif rence du système de transcription. Elles sont même moind qu'entre la langue de deux communes un peu éloignées dans la pr qu'île. Ainsi voilà un idiome qui, depuis huit cents ans, se mainti le même, sans aucun changement notable, dans deux pays entre l quels il n'existe que d'assez rares communications. Les quelqu modifications qui ont pu s'opérer se sont faites parallèlement. Il donc bien évident que certaines manières de traiter le latin, que îles et la presqu'île ont en commun, sont antérieures à la séparati de 1106, et, entre autres, que le changement de *are, atus*, *atem* en s'est fait directement sur le latin, et que, dans ces finales, on n'a p passé par *é* pour revenir à *à*.

JEAN FLEURY.

COMPTE DU PRÉVOT DE JUIS, EN DIALECTE BRESSAN (1365)

INTRODUCTION

On sait que les documents en langue vulgaire, au moins pour la période médiévale, sont relativement rares dans le domaine linguistique que M. Ascoli appelle *franco-provençal*. La Bresse, sans être riche à cet égard, est encore un des pays franco-provençaux les mieux partagés. M. E Philipon a pu réunir cinq textes bressans suffisamment étendus pour servir de base à une intéressante étude de ce dialecte aux XIIIe et XIVe siècles (1). Les textes publiés par M. Philipon s'échelonnent entre les années 1225 et 1325, et se répartissent au point de vue géographique de façon à circonscrire à peu près le territoire de la Dombes. Or, j'ai eu la bonne fortune, en cherchant d'anciens textes dauphinois, de rencontrer un document bressan nettement daté et localisé ; il a été composé au cœur même de la Dombes en 1365. Il peut donc permettre de voir les modifications subies par le dialecte bressan dans l'intervalle de quarante ans.

Ce document appartient aux archives du château de Pupetière (Virieu, Isère) (2). C'est un manuscrit origi-

(1) *Revue des patois*, I, 11-57.

(2) En remerciant M. l'abbé Lance, curé de Montrevel, qui me l'a signalé, et M. l'abbé Lagier, curé de Blandin, qui m'a obtenu de Mme la marquise de Virieu communication de ce document avec autorisation de le publier, je me fais un devoir de présenter ma respectueuse gratitude à la généreuse propriétaire des archives de Pupetière.

nal, formé de dix-neuf feuillets cousus ensemble, de 0,27 c. de longueur sur 0,20 c. de largeur. Sur les trente-huit pages quatre sont vides, dix ne renferment que quelques lignes, et les deux dernières n'offrent que la vérification du compte en latin. On y trouve trois écritures différentes : celle du notaire Pierre Fabre (a. 56) qui a rédigé le compte presque en entier, celle du notaire Pierre Fenoyl (a. 10) qui a rédigé quelques articles en l'absence du précédent, et enfin celle du notaire Guillaume de Treffort (a. 62) qui a vérifié les comptes pour le seigneur de Juis (1). La première écriture est très lisible, les deux autres, surtout la dernière, sont difficiles. Cependant, après mûre attention, il ne me reste de doutes que pour certains mots qui se trouvent sur les bords endommagés par l'humidité ; dans ce cas, je mets entre crochets le mot qui a été deviné, et je marque par un vide ceux qui n'ont pu l'être. Les abréviations sont résolues, et indiquées en italiques.

Comme je l'ai dit déjà, ce compte a été écrit à Juis, aujourd'hui hameau de Savigneux, canton de Saint-Trivier-sur-Moignans.

La *Topographie de l'Ain* par M. Guigue fournit les renseignements nécessaires à l'identification de la plupart des noms de lieux qu'il contient.

Le château de Juis (*in Judeis*, *Jueu*, *Juys*, — dans la *Topographie de l'Ain*, — *Jueis*, *Jueys*, *Juis*, *Jues* — dans ce compte) — appartenait depuis quelques années seulement à la célèbre maison de Groslée, représentée alors par Jean de Groslée dont le nom figure, dès 1344, parmi les signataires d'un acte préparatoire à la cession du Dauphiné à la France (2).

Ce seigneur, grand propriétaire en Bresse et en Dauphiné, semble avoir eu le goût de l'exactitude ; il exigeait

(1) Les articles des deux derniers notaires seront indiqués par leurs initiales (Fn. T.), tous les autres sont de Fabre.

(2) Valbonnais, II, 466.

de ses prévôts et de ses châtelains des comptes minutieux.

C'est ainsi que pour ses propriétés de Montrevel en Dauphiné, on lui présentait un compte en patois du pays; ce compte était cité encore à la fin du dernier siècle dans un procès qui eut lieu entre la famille de Virieu, devenue propriétaire de Montrevel (1) et les communautés de Montrevel et de Doissin (2).

Le compte de Juis peut fournir quelques données nouvelles à l'histoire de la Dombes, ne fût-ce que par le rôle de la *taille* de 1365, formé d'une cinquantaine de noms de famille appartenant à Juis et à ses dépendances et par quelques noms de lieux qui n'ont pu être identifiés. Mais ce qui semble plus intéressant, c'est de prendre sur le vif le régime féodal dans l'administration d'un domaine. Par exemple, veut-on savoir ce qu'était au juste la prévôté dans une terre féodale? Les explications de Du Cange à cet égard sont assez confuses. Notre document montre que le prévôt (*pros*, *prous*, *prot*, *proust*,) était, du moins pour la Dombes, une sorte de régisseur de domaine. Ses fonctions consistaient à percevoir, en nature ou en argent, les rentes du château, et, en retour, à fournir aux dépenses ordinaires et extraordinaires de la maison, entretien et réparations.

Les comptes de Guillermet Luynart, prévôt de Juis, sont tenus avec un soin scrupuleux ; si la dépense dépasse la recette, il demande humblement au seigneur un dégrèvement de charge, lequel lui est d'ailleurs loyalement accordé. Ce sont des notaires qui tiennent sa comptabilité, et c'est le notaire seigneurial qui la contrôle. Peut-être est-ce faute d'instruction suffisante qu'il confie à d'autres la tenue de ses livres, car un des notaires constate assez naïvement que pour le recouvrement de

(1) C'est ce qui explique la présence de ce document dans les archives de la famille de Virieu.

(2) *Procès*, etc. (3 mémoires), Giroud, Grenoble, 1776-9-81.

la taille le prévôt a dû se faire aider par un clerc : « par lui-même il n'avait su le faire (28, 57) ». Recettes et dépenses figurent sous les chefs suivants : froment, seigle, avoine, argent, gélines, cire et huile. On y voit la place que tient la fauconnerie dans les préoccupations seigneuriales. Les faucons pendant la mue sont l'objet de soins qui feraient aisément sourire un moderne. On peut y signaler encore les droits de *reconnaissance*. C'est ici un droit de mutation payé par les héritiers du tenancier défunt. Le mot vient évidemment de ce que l'acquittement de ce droit impliquait la reconnaissance authentique de l'état de vassalité. On croit généralement que ce droit pour le Lyonnais et la Bresse était le double du cens annuel. En tous cas, on constate dans notre document que le droit le plus élevé, perçu par le prévôt de Juis, en 1365, à la mort de Pierre Paqual Czayennar comprenait au total : deux bichets de froment, deux ânées de seigle, deux gros et deux tiers de gros, deux gélines et quatre livres de cire (5, 22, 51, 74, 81). Il faudrait savoir l'importance du tènement laissé par Pierre Paqual Czayennar à sa veuve et à son fils pour comparer les droits de mutation du moyen-âge avec les droits actuels; le document ne nous laisse rien deviner sur ce point.

Texte du Compte de Juis (1).

LXV. A Jueis.

1. — Czo est li comptios de Guill*erm*et Luynart, prot de Jueys (2), loqual il rent a noble et puyssant segniour mos*sen* Johan de Groleya (3), segniour de Neyrieu (4) et de Jueys, ou

(1) Nous avons numéroté les articles pour faciliter les renvois. Quant au texte même, nous le reproduisons avec une scrupuleuse exactitude, nous contentant de résoudre les abréviations, de séparer les mots et de ponctuer la phrase.

(2) Juis, hameau de Savigneux, Cant. de Saint-Trivier-s.-Moignans.

(3) Groslée, Cᵉ de Lhuis, arr. de Belley.

(4) Ham. de Groslée.

a ses deputes *auditours* de ses comptes. Czo est assaveir de totz los *servis*, rendes et valours del chatel de Jueys et de les app*er*tenances et appendences; Ensemble paq*uer*ages et de totes autres aventures queles que elles seyant, et valours douz mulins, deys la festa de seint Johan Bapt*iste* corrent mil III[c] et LXV, jusque a l'atra feste de Seint Johan Bapt*iste* corrent mil III[c] et LXVI, p*er* un an *com*pli.

2. — Recepta de from*ent*. — Et p*remerem*en*t*, *com*pte li diz Guill*er*metz Luynars pros dou dit Chatel de Jueys de totz les *ser*vis et de totes les rendes dou dit Chatel de Jueys et de les app*er*tenances, qui valont et montont en sum*m*a de from*en*t — vint anes, un bichez et dimi de from*ent*.

3. — Item *com*pte plus li diz Guill*er*metz Luynarz pros dou verney de Tocieu (1) et dou verney douz ylars de Novel (2) abb*er*gies p*er* le dit segnour, qui valont et montont en sum*m*a — VIII anes, I bich*et* fr*ment*.

4. — It. — *Com*pte li diz pros dou *ser*vis d'Ansa (3) de fro*ment* receu p*er* luy,— II bich*ez* copes fr*ment*.

It. compte plus li diz pros qu'il ha receu de Johan Maregnier p*er* l'abb*er*gem*en*t a luy fait de Novel. — II. bich*ez* fr*ment*.

5. — It. *Com*pte plus li diz pros qu'il ha receu de la mulier Piere Paqual Czayennar de recognichanci p*er* la mort dou dit Piere. — II. bich*ez* de fr*ment*.

6. — It. *Com*pte plus li diz pros qu'il ha receu dou fil Carret de Tocieu de recognichanci p*er* la mort de son pare — III. bich*ez* de fr*ment*.

7. — It. *Com*pte li diz pros qu'il ha receu de recognichanci p*er* la mort de Johan Giraut de Tocieu — III. b*ichez* fr*ment*.

8. — It. *Com*pte plus li diz pros qu'il ha receu de recognichanci p*er* la mort de Mathieu de Bussiges (4) — III. bich*ez* de fr*ment*.

9. — It. *Com*pte plus li diz pros qu'il ha receu de Jaquillon p*er* lo mulin de Tocieu accensa p*er* ma dama a luy — I. Ana fr*ment*.

(1) Toussieux, section de Rèyrieux, c. de Trévoux.
(2) Novet, h. de Chaleins, c. deSaint Trivier-s.-Moignans.
(3) Anse, ch.-l-de c. arr. de Villefranche (Rhône).
(4) Ham. de Civrieux, c. de Trévoux.

10. — It. *Com*pte plus li diz pros qu'il ha receu de Piro Munier *per* lo mulin do lo accensa *per* ma dama a luy — I. ana fro*ment*.

[Fn. Accensavit d*ic*ta d*omi*na d*ic*ta molendina coram me : P. Fenoyl.

T. Redd*idit* l*itt*eras assessamenti.

S*um*ma omn*ium* receptor*um* frumenti.

— XXXII anes, VII biche*z* (2 mots ill.)] (1)

11 — Despenz de from*en*t. — Et p*rem*erem*en*t, *com*pte li diz Guill*er*metz Luynarz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys *per* les despenz de son hostal sez a Jueys, deys la feste de Seint Johan Bapt*iste* corrent mil IIIe et LXV jusque a la festa de Seint Luc euv*an*geliste qui fut le XVIII jors dou meys de octembre l'a*n* que desus, assi come se *con*tint *per* la *con*fession de la dita dama et selle de son seel — XI. Anes de fro*ment*.

Receu, l*et*ra de *con*fession de la dita dama seela et segnia *per a*.

12. — Item *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys *per* los despenz de son hostal sez a Jueys, deys lo XVIII Jor dou meys de octembre l'an que dessus jusque l'endeman de feste seinti Cat*er*ine l'an *que* desus, assi come se *con*tint *per* la *con*fession de la dita dama. — VI. anes et dimi fro*ment*.

R. — L*etra* de *con*fession de la dita dama segnia *per b*.

13. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys *per* los despenz de son hostal sez a Jueys, assi come se *con*tint *per* la *con*fession de la dita dama dona lo tierz jor dou meys de Jenver l'an que desus. — III. Anes VI b*ichez* fro*ment*.

R. — L*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia *per c*.

14. Item *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys *per* los despenz de son hostal sez a Jueys (assi come se contint) *per* la *con*fession de la dita dama donna lo jor devant la [Chande] lousa l'an *que* desus — III. anes II b*ichez* fro*ment*.

R. l*et*ra de *con*fessa de la dita dama segnia *per d*.

(1) Ce relevé de compte a été barré dans le ms. pour être refait après la déduction.

15. — (Fn.) Item *com*pte plus li diz proust qu'il ha balie et delivra a ma [dama de Juys] *per* los despens de son hostal sez a Juys, assi come se *con*tint *per* la *con*fession de la dita dama dona le m*er*eros davant carimen*tr*ant l'an que desus. — III. anes IIII bich*ez* fr*oment*.

R. litt*er*a de *con*fession de la dite dame segnie p*er* e.

(Sum*m*a omni*um* expenssar*um* et delibrat*ion*um — XXVII anes III b*iches* fr*oment*.)

Et si reste devent li diz prost aut dit segnour. — V. anes I. bich*et* dimi cuppe (fr*oment*.)

16. — (Fn). Item demande deduyre et rent en paement li diz pros p*er* lo pra de la Quarroniri (2) davant l'espital que mosse*gnour* tint à sa man — II. bich*ez* fr*oment*.

S*um*ma de despens et deducions — XXVIII. anes I bichet f*roment*,

17. — (Fn). Et si reste devent li diz proust au dit segn*our*, rebatu lo pra de la Quarroniri — IIII. anes VII. bich*ez* dimi cuppe.

18. — Recepta de segla. — Et p*remerement* *com*pte li diz Guill*er*metz Luynartz pros de Jueys et de les app*er*tenances de l'an desus dit, qui valont en su*mm*a — LXI. ana de segla.

19. — It. C*om*pte plus li diz pros qu'il ha receu de la Champer p*er* (la) recovra, assi come Champiers, et dou Ros Charle son *com*pagnon. — IX anes IIII. b*iches* segle.

20. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu de la valour dou mulin de Tocieu de l'an desus dit, qui vaut et monte en s*um*ma. — XXIX. anes de segle.

21. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il a receu de la valour dou mulin do lo en l'an q*ue* desus. — XIIII. anes de segle.

22. — Recognichances. — Et p*remerement* *com*pte li diz pros qu'il a receu de la mulier Piero Paqual Czayennar de recognichanci p*er* la mort dou dit Piero. — II. anes de segle.

23. It. *com*pte plus li diz pros qu'il a receu de la meysson Protal l'an q*ue* desus qui vaut et monte en s*um*ma. — XV. anes et dimi segle.

(2) La Carronnière, H. de Sainte-Olive. C. de Saint-Triviers-Moignans.

24. — Tasches. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu de Guill*er*met fil Czayennar (et) Piero de la Ronzi (1) de tachi — III. b*ichez* segle.

(Fn. s*um*ma omn*ium* receptor*um* silligi*nis* p*er* d*ic*tu*m* p*re*-posit*um*. — XI anes et III bich*ez*.)

25. — Despenz de segle. — Et p*remerem*en*t* *com*pte li diz Guill*er*mez Luynarz pros qu'il ha bailla et delivra a ma dama de Jueys, deys la festa de Seint Johan Bapt*iste* corrent mil III^c^ et LXV jusq*ue* a la festa de Seint Luc euv*an*geliste qui fut li XVIII jor dou meys de octembre l'an que desus, assi come se *con*tint en la *con*fession de la dita dama — X anes segle.

R. l*et*ra de *con*fession p*er* la dita dama *con*fessa segnia p*er* *a*.

26. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha bailla et delivra a ma dama de Jueys tam p*er* los despenz de son hotal sez a Jueys come p*er* aconne q*uan*tite de bla bailla a mos*sen* Estien de Salamar deis lo XVIII jor dou meys de octembre jusque l'endeman de festa Seinti Cat*er*ine, assi come se app*a*reit p*er* la *con*fession de la dita dama dona l'an et lo jor que desus. — LXVII anes de segle.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *b*.

27. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il a ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal, deys l'endeman de festa Seinti Cat*er*ine jusque lo tierz jor de genver, assi come se app*a*reit p*er* la *con*fession de la dita dama l'an q*ue* desus. — IIII. anes et V. b*ichez* segle.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *C*.

28. — It. *com*pte plus li diz pros et rent en payem*en*t p*er* lo salero dou clier qui li ha eydia affere la recovra, se au desus dit segniour plet. — III anes segle.

29. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il a ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys, assi come se *con*tint p*er* la *con*fession de la dita dama dona lo jor devant la Chandelousa l'an q*ue* desus. — III. anes segle.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *d*.

30 — (Fn) It. *com*pte plus li diz proust qu'il a balie et delivra a madame de Juys p*er* los despens de son hostal sez a Juys, assi come se *con*tint p*er* la *con*fession de la dite dame dona lo jor davant Carim*entrân*t lo jour l'an que dessus. — XII. bich*ez* segla.

R. l*et*ra de *con*fession de la dite dame segnie p*er* *e*.

(1) Prob. de la Ronce, H. de Sainte-Olive.

31. — Deducions de segle. — Et *premerement compte* et deduit et rent en payem*ent* li diz pros de Jueys *per* lo mas a la Rolanda que li sires ha ameindri lo *ser*vis. — de I. ana de segle.

32. — It. *compte*, deduit et rent em payem*ent* li diz pros que li diz sires ha ameindri lo *ser*vis et dechargia auz enfanz a la contamina. — de II. b*ichez* segle

33 — It. *compte*, deduit et rent en payem*ent* li diz pros que li diz sires ha ameindri lo *ser*vis de la t*er*ra qui fut al batert de Jueys q*ue* tint Chalanz. — de IIII. b*ichez* segle.

34. — It. *compte*, deduit et rent en payem*ent* li diz pros p*er* la t*er*ra laquala ha quitta Pieros Farions aut dit segniour. — I. ana segle.

35. — It. *compte* plus, deduit et rent en payem*ent* li diz pros p*er* una t*er*ra qui fut au clier Joffrey laquala li diz sires ha abb*er*gia a Piero Girardet et li ha ameindri lo s*er*vis de — II. b*ichez* segle.

Faciat fid*em*. (T) *Con*cessit d*omi*nus.

(Fn) S*um*ma expenssar*um* et deduc*ion*um. — IIII^{xx} XII. aney I. bich*et* silig*inis*.

(T) Et sic res*te* devent li diz pros al dit seygn*our* XXXVII. aney V. bich*ez*, incluss XXVI. ras d'aveyna, compta I. ana d'avey*na* p*er* I. de segla.

36. — Recepta de aveyna. — Et p*remer*em*ent* *com*pte li diz Guill*er*metz Luynarz pros de Jueys de tot lo s*er*vis et rendes dou dit Chatel de Jueys et de les app*er*tenances qui valont et montont en s*um*ma. — XVII. anes et IIII. b*ichez*.

37. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu dou s*er*vis d'Ansa qui vaut et monte en s*umm*a. — XXX r*as* av*ey*na.

(Fn) S*um*ma omn*ium* receptor*um* avey*ne*. — XIX. anes II. r*as*.

38. — Despens de aveyna. — Et p*remer*em*ent* *com*pte li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama p*er* los despens de son hostal sez a Jueys, deys la festa de seint Johan Bapt*iste* corrent mil IIIe et LXV jusque a la festa de Seint Luc euv*an*geliste que fut li XVIII jors dou meys de octembre l'an q*ue* desus, assi come se *con*tint en la *con*fession de la dita dama — X. anes d'aveyna.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *a*.

39. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despens de son hostal sez a Jueys, deys lo XVIII jor dou meys de octembre jusque l'endeman de festa seinti Cat*er*ine l'an q*ue* desus, assi come se *con*tint en la *con*fession de la dita dama — VII. anes et VIII. r*as* av*eyn*a.

R. l*et*ra de *con*fession p*er* la dita dama segnia p*er* b.

40. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys, assi come se app*a*reit p*er* la *con*fession de la dita dama dona lo tierz jor de jenver l'an q*ue* desus — XXVI. r*as* av*eyn*a.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* c.

41. — Deducions de aveyna. — Et p*rem*er*em*e*nt* *com*pte, deduit et rent en payem*ent* li diz pros p*er* le *com*m*an*dem*ent* dou dit segniour p*er* una t*er*ra qui fut Guill*er*m*in* de la Ronzi et est a la man dou dit segniour — I. ana d'aveyna.

42. — It. *com*pte plus, deduit et rent en payem*ent* li diz pros p*er* un bosc qui fut Joh*an*in Oret liq*ua*uz est a la man dou dit segniour — X. r*as* d'aveyna.

(Fn) S*um*ma expenssar*um* et deduction*um* — XX. anes XII. r*as*.

Et sic rest*at* debens d*ic*tus d*omi*nus d*ic*to p*re*posito — XXVI r*as* avey*na*.

43. — Recepta d'argent. — Et p*rem*er*em*e*nt* *com*pte li diz Guill*er*metz Luynarz pros de totz los s*er*vis, rendes et valours dou chatel de Jueys et de les app*er*tenances en argent qui valont et montont en s*um*ma. — IIII^{xx}. V. liv*res* II. s*ous* VIII. den. Vien*neys*. valont et montont a flurins, *com*pta flurin p*er* XV. s*ous*. — CXIII flor*ins* VI. g*ros* II den.

44. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu dou s*er*vis d'Ansa a moneya de rey. — XL. s*ous* *com*pta g*ros* p*er* II s*ous* valont XX. g*ros*.

45. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu dou petit piage de Riortiers (1) l'an q*ue* desus. — XVIII. flor*ins*.

46. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu p*er* les paquiers retenus ouz verneys douz ylars et de Tocieu. XVIII g*ros*.

47 — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu d'emenda p*er* la p..ssa de les bestes n'Ugon Noyer celuy an que desus — IIII. g*ros*

(1) Riottiers, ham. deJassans, c. de Trévoux.

48. It. *com*pte plus qu'il ha receu de Johan Froion douz chamds — II. *gr*os.

49. It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu dou chatellan de Jueys p*er* son estan et p*er* son curtil los*qu*a*u*z li ha abb*er*gia li diz sires — VII flur*ins*.

50. — It. *com*pte plus li diz pros p*er* la *com*pleinti fayti p*er* lo dit segniour l'an *que* desus, liquala mo*n*te en s*umm*a. — XLII flor*ins* et I *gr*os.

51. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu l'an *que* desus de recognichanci p*er* la mort de Piero Paqual. — III. s*ous* II den. vien*neys* q*ui* val*ont* a *gr*os. — II gros et II tiers de gros (Fn) s*umm*a om*ni*u*m* denar*iorum* receptor*um* p*er* d*ic*tu*m* p*r*epositu*m* — IX . IX flor*ins* VI. *gr*os.

52. — Despenz d'argent. — Et p*remerement* *com*pte li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys tam per los despens de son hostal sez a Jueys come p*er* argent ballia a monsei*gnour* de Jueys p*er* pluysours feys deys la festa de Seint Johan Bapt*iste* corrent mil IIIe et LXV jusque a la festa de Seint Luc euv*an*geliste qu fut li XVIII jor dou meys de octembre l'an que desus, assi come se *con*tint en la *con*fession de la dita dama — VI^xx^. V flur*ins* VIII. g*r*os et II. tierz de g*r*os.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama seella de son seel et segna p*er* *a*.

53. — Item *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys et p*er* argent ballia a monse*gnour* de Jueys deys lo XVIII jor dou meys de octembre jusque l'endeman de festa Seinti Cat*er*ine l'an que desus, assi come se app*a*reit p*er* la *con*fession de la dita dama — XXX. flur*ins* et VII. g*r*os.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *b*.

54. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys come p*er* argent ballia a monsei*gnour* de (de) Jueys, assi come se *con*tint p*er* la *con*fession de la dita dama dona lo tierz jor de jenver l'an que desus — XXIII. flur*ins* V. g*r*os et dimi,

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *C*.

55. — Item *com*pte plus li diz pros que il ha ballia et delivra a Johan Michelet et ha Johan de la Curnilleri chapuys p*er* acons ovrages fez p*er* icellos, assi come se *con*tint p*er* la *con*-

fession dou[z diz] chapuys dona los vendros devant la festa de Seint Andr[y] l'an *que* desus. — IIII flur*ins* et .....

R. l*et*ra de *con*fession douz diz chapuys segnia p*er* .....

56. — It. *com*pte plus li diz pros que il ha ballia et delivra a mons*eignour* de Jueys II. flur*ins* assi come ha confessa li diz sir*es* p*er* devant mey notero ci ap*res* escript, lo vendr*os* devant festa de Seint Andr[y] mil III[e] et LXV.

Ita est : P. Fabre.

57. It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra ou clier liquauz li ha eydia affere la recovra, q*u*ar p*er* se ne l'ovet sou fere, se ha mons*egnour* plet IIII. flur*ins*.

58. — Ite*m* *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra ou chatellan de Jueys p*er* cher de bo et de mouton p*er* *caus*a de donar ouz facons de mo*n*seignour de Jueys etans en la mua a Jueys — X g*r*os.

59. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra (1) ha Met*r*al fil de mo*n*segniour de Jueys p*er* c*aus*a de donar ouz façons dou dit segnour etans en la mua a Jueys l'an q*ue* desus. — VI. g*r*os.

(Fn) *Con*fitetur d*ic*tus Mest*r*auz d*ic*tos sex g*r*ossos h*ab*uisse die jovis post purifi*cationem* be*ate* Mar*ie* virg*inis* anno quo sup*ra* cor*am* me P. Fenoyl.

60. — Item *com*pte plus li diz pros qu'il ha balia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal sez à Jueys, assi come se *con*tint p*er* la *con*fession de la dita dama dona lo jor devant la Chandelousa l'an q*ue* desus. — IIII. flur*ins*.

R. *let*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *d*.

61 (Fn). Item *com*pte plus li diz proust qu'il a balie et delivra a ma dame p*er* los despens de son hostal sez a Jueys, assi come se *con*tint p*er* la *con*fession de la dita dama dona le m*er*cros davant carimentra*n*t le jour et l'an que desus.

R. l*et*ra de *con*fession de la dite dame segnie p*er* *e*.

62. (T). Item *com*pte(nt) plus liz prous que el a balia et delivra a ma dama p*er* los depens de l'ostal duos divendres devant Careymentrant en la p*resen*ci de me Guill*er*me de T*re*ffort — G. de T*re*ffort. — VI. g*r*os.

(1) ms. delivar.

63. (T). It. *com*pte plus li diz *p*rous que il a balia et delivra a ma dama *per* los despens de son ostal et *per* so que ili a volu fai(re) le XVIII jort del juy(n) l'an *que* desus — V. flur*ins*.

Receu let*r*a sela et seygna del sel ma dama. Som*m*a expens-s*arum* et deduct*ionum*. — IIe II. flu*rins* IIII. g*r*os.

Et sic rest*at* debens d*ic*tus d*omi*nus d*ic*to p*re*posito XII. flor*ins* X. g*r*os.

64. — Deducions d'argent. — Et p*remerem*en*t* *com*pte, deduit et rent en payem*en*t li diz Luynarz pros p*er* lo p*r*a qui fut Guill*er*min de la Ronzi loq*ual* tint li diz si*res* assa man — III. *sous*.

65. — Item *com*pte plus, deduit et rent en payem*en*t li diz pros p*er* (lo pra) qui fut Johan lo bater de Jueys loq*ual* tint li diz sires assa man — III. s. VI. den.

66. — Item *com*pte plus li diz pros, deduit et rent en payem*en*t p*er* les chosses qui fu*r*ont Estien Bolla de Tocieu et lesqueles li diz si*res* ha abb*er*gia a Estevenart et ha ameindri lo s*er*vis — de II *sous*.

67. — Item *com*pte plus. deduit et rent en payem*en*t li diz pros p*er* una t*er*ra qui fut Guill*er*m*o* Chapuys de Lymandas (1) liq*u*ala vaque a la man dou segniour — XII. d.

68. — *com*pte plus li diz pros, deduit et rent en payem*en*t p*er* una t*er*ra qui fut Piero Farion de Rancies (2) et laq*u*ala il ha quitta au dit segniour — III *sous*.

69. — It. *com*pte plus et demande deduyre li diz (pros) la renda de Seint Didiel (3) et q*u*e li diz si*res* li ha con-ven(u) deduyre et liq*u*ala renda m*on*te X. liv*res* desq*ueles* ne se payont que XL. s. demande a sey etre deduit — VI. liv*res*.

70. — Recepta de gellines. — Et p*remerem*en*t* *com*pte li diz Guill*er*m*e*z Luynarz pros de Jueys de los s*er*vis, rendes et valours dou chatel de Jueys et de les app*er*tenances, de gellines p*er* lo dit prot receuez l'an q*u*e desus, valont et montont en su*m*ma LXIIII. gellines.

71. — Ite*m* de puzins — VI val*ont* III. gall.

(1) Limandas, h. de Rancé.
(2) Rancé, C^e^ du cant. de Trévoux.
(3) Saint-Didier-de-Formauz, c. de Trévoux.

72. — It *com*pte li diz pros qu'il ha receu de..... come hermos — CVI. gell*ines*.

73. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu d..... VI. gelli*nes*.

74. It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu de recognichanci *per* la mort de Piero Paqual — II. gell*ines*.

(Fn) *Sum*ma om*nium* receptor*um* gallinarum — IX^xx^. I. gall.

75. — Despenz de gellines. — Et p*remerem*e*nt* *com*pte li diz Guill*er*metz Luynarz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys, deys la festa de Seint Johan Bapt*iste* corrent mil IIIc et LXV jusque a la festa de Seint Luc euv*an*geliste que fut li XVIII jors dou meys de octembre l'an que desus, assi come se *con*tint en la *con*fession de la dita dama seella de son seel — CX. gellines.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *a*.

76. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys, deys lo XVIII jor de octembre jusq*ue* l'endeman de festa seinti Cat*er*ine l'an que desus, assi come se *con*tint en la *con*fession de la dita dama — XXXIIII gellines,

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *b*.

77. — Item *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys l'an que desus, assi come se app*a*reit p*er* la *con*fession de la dita dama dona lo tierz jor de jenver l'an q*ue* desus. — XXI. gell*ines*.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *c*.

78. — Item *com*pte plus li diz pros qu'il ha balia et delivra a ma dama de Jueys p*er* ca*usa* de donar ouz facons de monsegniour de Jueys, deys lo marz ap*res* l'oytava de Paques jusque a la festa de seint Johan Bapt*iste* l'an q*ue* desus — X. gell*ines*.

79. — Ite*m* *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a [Metral] fil de mo*nsegnour* de Jueys p*er* ca*usa* de donar ouz facons dou dit [sire] l'an que desus, deys la festa de seint Johan Bapt*iste* jusque miost — XII. gell*ines*.

(Fn) die Jovis post purifficat*ionem* be*ate* Mar*ie* virg*inis* anno quo sup*ra* di*ctus* Mest*r*auz *con*fitetur cor*am* me P. Fenoyl.

Summa expenssarum gallinarum IX^xx. VII. gallines.

Et sic restat debens dictus dominus dicto preposito VI. gallinas.

80. — Recepta de ciri — Et premerement compte li diz Guillermetz Luynarz pros de Jueys de totz los servis et rendes de ciri dou Chatel de Jueys et de les appertenances, valont et montont en summa — IIII. livres et dimi de ciri.

81. — It. compte plus li diz pros qu'il ha receu de recognichanci per la mort de Piero Paqual l'an que desus — IIII. livres de ciri.

(Fn) Summa receptorum cere — VIII. livres.

82. — Despens de ciri. — Et premerement compte li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys per los despenz de son hostal sez a Jueys l'endeman de festa seinti Caterine l'an que desus, assi come se contint per la confession de la dita dama — VII. livres ciri.

R. letra de confession de la dita dama segnia per *b*.

(Fn) Summa expenssarum cere — VII. livres ciri. Et sic restat debens dictus prepositus dicto domino — I livra et dimi de ciri.

83. Recepta de oylo. — Et premerement compte li diz Guillermetz Luynarz pros de totz los servis et rendes dou Chatel de Jueys et de les appertenances, qui valont et montont en summa — VI. messures d'oylo.

84. — Despenz d'oylo. — Et premerement compte li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jues per les despenz de son hostal sez a Jueys, deys lo tierz jor dou meys de Jenver l'an que desus, assi come se contint en la confession de la dita dama — III. messures.

R. letra segnia per *c*.

85. — Deducions d'oylo. — Item compte, deduit et rent en payement per una terra que fut Johan Bolla de Tocieu liquala vaque herma a la man de m[onsegniour] — III. messures d'oylo.

(Fn) Summa omnium expensarum et deductionum olei — VI mesures.

Et sic solvit dictus prepositus dicto domino dictum oleum.

86. — (Fn) Cze est li tally feti per monsegniour de Juis l'an LXV (1).

Premerement Martin Perrons de Perceis (2).....	
Item. Guionez de Perceis.	
Item. Stevenez Girouz	XVII gros.
Item, Pieros Guindeuz.	
Item, li enfant Guichert marchiant.	
Item, Estientz Martinez.	VI gr.
Item, Estienz Blanchez	
Item, Estienz de la Grangi	
Item, Johanz de la Grangi.	XIII. gr.
Item, li enfant a l'Andryna	I. flur.
Item, Johannez Bernerz	I. flur.
Item, Johanz Meyos	VIII. gr.
Item, Michiuz Fagoz.	I. fl.
Item, Pertholomys Jaquemos.	X. gr.
Item, li enfant Burdel	II. fl.
Item, Guionez Bertons	
Item, Pieros dou Biez	XVI. gr.
Item, Pieros Munez de Bussiges.	XVIII. gr.
Item, Hugonyns Joyns.	VIII. gr.
Item, Johanz Bernerz de Sotison (3).	VIII. gr.
Item, li nys Piero Rey	VIII. gr.
Item, Thomas de Chiranonci	VIII. gr.
Item, li enfant de Perlin.	XX. gr.
Item, Jaquez Bolas.	VI. gr.
Item, Hugonyns Reys.	XX. gr.
Item, Bertiers.	I. fl.
Item, Johanz Reys	I. fl.
Item, Estienz Reys.	II. gr.
Item, diz li Jos	III. gr.
Item, Estienz Gallians	I. fl.
Item, Charles.	XVIII. gr.
Item, Guillermez Rubuoz	VIII. gr.
Item, Pieros Farionz	IIII. gr.
Item, ... Bochons	IIII. gr.
Item, Bertholomys Farionz.	XVIII. gr.

(1) Ce rôle de taille avait été intercalé après coup au milieu des comptes de G. Luynart.

(2) Prob. Percieux, ham. de St-Trivier-s.-M.

(3) Sottizon, ham. de St-Jean-sur-Veyle, c. de Pont-de-Veyle.

Item, Pieros *Per*rons . . . . . II. fl.
Item, ... dou chasauz . . . . . I. fl.
Item, Johanz Farionz dou chans . . . . . VIII. gr.
Item, ... taverniers de Polin . . . . . VI. gr.
Item, Johanz Gentins et Pieros sos frares. VIII. gr.
Item, li enfant Hug[on] Tivier . . . . . II. gr.
Item, Hugonez Evrerz . . . . . VI. gr.
Item, Estienz de la Cota . . . . . VI. gr.
Item, li Meyneyns . . . . . I. fl.
Item, li fiuz Estienz de la Font . . . . . VI. gr.
Item, B*er*tholomys Joffreys . . . . . I. fl.
Item, Johanz Martinez . . . . . I. fl.
Item, li Poyeta . . . . . I. fl.
Item, li Engreniri . . . . . VI. gr.
S*um*ma XLV. flur. II. gr. — de pitit peis (1).

A. DEVAUX.

---

(1) Les observations grammaticales qu'appelle ce texte feront l'objet d'un prochain article.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES ET NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

GÉNÉRALITÉS, ÉTUDES DE PHILOLOGIE ET DE LITTÉRATURE GALLO-ROMANES

Mussafia. — *Osservazioni sulla fonologia francese* (dans *Romania*, XVIII, 529). Observations, suivies d'une note additionnelle de M. G. Paris, sur l'yod placé entre *t*, *c*, *d*, *b*, *v* ou *p* et une voyelle.

G. Paris. — *Hugues de Berzé* (dans *Romania*, XVIII, 553). — Quatre personnages nous sont présentés par des sources diverses avec le nom de Hugues de Berzé. M. G. Paris établit que ces quatre personnages n'en sont qu'un seul, et une indication fournie par Villehardouin permet d'affirmer qu'il s'agit de l'un des deux Hugues de Berzé qu'il range parmi les chevaliers bourguignons, du fils plutôt que du père. Il a écrit en français de France, mais on peut trouver dans ses œuvres plus d'une trace du parler bourguignon.

Armbruster. — *Geschechtswandel im Franzœsischen. Masculinum und Femininum* (Karlsruhe, 1888, Malsch und Vogel, 154 p. in-8). Cf. *Literaturblatt für romanische philologie*, oct. 1889, col. 380, et *Romania*, XVIII, 645.

Stichel. — *Beitraege zur Lexikographie des altprovenzalischen Verbums* (Marburg, 1888, 57 p. in-8). Cf. *Literaturblatt*, nov. 1889, col. 413.

Haas. — *Zur Geschichte des l vor folgendem Consonanten im Nordfranzœsischen* (Freiburg, 1889, 112 p.). Cf. *Modern language notes*, déc. 1889, col. 498.

L. Havet. — *La simplification de l'orthographe et l'esthétique* (dans la *Revue bleue*, 23 nov. 1889, p. 666). Article très judicieux sur la réforme de l'orthographe envisagée au point de vue esthétique.

Otto Jespersen. — *The articulations of speech sounds represented by means of analphabetic symbols* (Marburg, Elwert, 1889, 94 pages in-8). Etude de phonétique générale, très fouillée et très consciencieuse.

A. Jeanroy. — *Les origines de la poésie lyrique en France au moyen-âge* (Paris, Hachette, 1889, XXI-523 pages in-8), et *Des premiers trouvères qui ont imité les troubadours* (en latin. Paris, Hachette, 1889, 129 p. in-8). — Le temps et la place nous font défaut aujourd'hui pour rendre compte de ces deux importants ouvrages. Mais nous tenons à les recommander chaudement à nos lecteurs. Les éloges de M. A. Thomas (dans *Annales du Midi*, I, p. 543 et 560) sont plutôt en deça qu'au delà du mérite de ces deux livres, qui ont valu à leur auteur, après une brillante soutenance en Sorbonne, le grade de docteur ès-lettres.

Appel. — *Der provenzalische Lucidarius* (dans *Zeitschrift für romanische philologie*). Cf. *Annales du Midi*, I, 559, et *Romania*, XVIII, 628.

Sartori. — *Trovatori provenzali alla corte dei marchesi in Este* (Este, Stratico, 1889, 62 p. in-8°).

Appel. — *Provenzalische inedita* (Leipzig, Fues's Verlag, 1890).

Marelle. — *Sur la prononciation de l'E muet* (dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*. Bd. LXXXIII, Heft 4). Considérations ingénieuses sur la prononciation de l'*e* muet français. M. Charles Lévêque touche à cette question en rendant compte de la 2e édition du *Français parlé* de M. Paul Passy, dans *Phonetische Studien*, III, p. 101.

A. Tobler. — *Drei franzœsische Woerter etymologisch betrachtet*, « *déchet, accoutrer, souquenille* » (extr. de *Sitzungsberichte der koeniglich Preussischen Akademie der wissenschaften zu Berlin*, 12 décembre 1889).

P. Meyer et Ch. Joret. — *Recettes médicales en français d'après le ms. 23 d'Erreux* (dans *Romania*, XVIII, 571). Ces recettes sont en français propre ; on y trouve cependant quelques traits locaux, comme la perte de l'*s* devant les consonnes et le changement d'*s* en *r*.

NOTICES CLASSÉES PAR DÉPARTEMENTS ET ANCIENS PAYS

Ain

Père Froment. — *Fable en patois bugeysien* (dans *Revue de philologie française*, III, 128).

A. Devaux. — *Compte du prévôt de Juis*, 1365, (dans *Revue de philologie française*, III, 293)

Anglo-Normand

H. Moisy. — *Glossaire comparatif anglo-normand, donnant plus de 5000 mots, aujourd'hui bannis du français et qui sont communs au dialecte normand et à l'anglais*, 1er fascicule, Caen, 1889. — L'ouvrage paraîtra en sept fascicules et formera deux volumes in-8°. Le prix de souscription est 12 francs.

J. Fleury. — *Le patois de la Hague et des îles anglo-normandes* (dans *Revue de philologie française*, III, 286).

Ariège

Sur les *Proverbes patois de la vallée de Biros* signalés dans notre avant-dernier numéro (*Revue de philologie française*, III, 150), voy. *Romania*, XVIII, 646.

Sur les *Chansons et usages de Mussat* (Cf. notre *Revue*, III, 150), voy. *Romania*, XVIII, 647.

Béarn

Chants et chansons du Béarn, Gaston Phœbus, Despourrins, de Mesplès, Nararrot, avec étude sur la langue béarnaise par Ch. Simon (Paris, Gautier, 32 p. in-8°. De la nouvelle Bibliothèque populaire à 10 cent.)

Bourgogne

G. Paris. — *Hugues de Berzé* (dans *Romania*, XVIII, 553). Cf. ci-dessus, *Généralités*, p. 310.

Dordogne

Dans son feuilleton du *Temps* du 2 déc. 1889, M. Weber apprécie en ces termes la *Chanson à danser, en patois des environs de Périgueux* (1), que nous avons publiée dans notre dernier numéro (Cf. notre *Revue*, II, 309 et III, 222) : « Le côté vraiment curieux de cette chanson, c'est la coupe de la mélodie. La division ne se fait pas par quatre mesures, selon la forme banale et presque indispensable pour la danse. La mélodie a deux phrases de six mesures chacune, à deux temps, avec une cadence parfaite et une demi-cadence. Chaque phrase est subdivisée en deux parties ayant chacune trois mesures; cette division n'est pas marquée par ce qu'on appelle un quart de cadence, mais par une mesure à deux noires par laquelle débute chaque groupe de trois mesures. Cette subdivision ternaire et très marquée donne à la mélodie un caractère exceptionnel et cependant très régulier; le rythme piquant qui en résulte est évidemment commandé par le caractère et le rythme de la danse à laquelle il s'applique. »

D'après des renseignements nouvellement reçus, je puis ajouter que cette chanson se danse en « sautière » et en une autre espèce de danse qu'on appelle « le bal ». Le mouvement est très vif (132 au métronome), comme celui du galop final d'un quadrille. — Les paroles pourraient être coupées autrement, chacune des quatre parties ayant quatre vers alternativement de huit syllabes et de dix. Mais cette coupe suivrait moins exactement le rythme.

Le *Bulletin de la Société historique du Périgord* (XVI, p. 334), annonce que M. Paul Galy a donné à la Société un ouvrage manuscrit, provenant de la bibliothèque de son père et intitulé : *Traité de poésie périgourdine*, par J.-B. Morteyrol.

Drôme

A. Breynat. — *Chanson en patois de Beaufort* (dans *Revue de philologie française*, III, 132).

(1) En analysant les paroles, M. Weber a laissé échapper une faute d'impression. Il faut lire « pourvu que je touche mon âne devant » et non pas « pourvu que je tombe mon âme ».

Eure

P. Meyer et Ch. Joret. — *Recettes médicales du ms. 23 d'Evreux.* — Ces recettes offrent quelques traits dialectaux. Voy. ci-dessus, *Généralités*, p. 311

Foix (Comté de)

Sur la langue du *Lucidarius* provençal, voy. *Annales du Midi*, I, 559.

Isère

M. Rivière. — *Texte en patois de Saint-Maurice de l'Exil* (dans *Revue de philologie française*, III, 60).

Manche

J. Fleury. — *De deux sons communs au haguais et aux langues slaves* (dans *Revue de philologie française*. III. 31).

Le même. — *Le patois de La Hague et des îles anglo-normandes* (*ibidem*, III, 286).

Meuse

Rodicq. — *Locutions techniques du parler de Seuzey* (dans *Revue de philologie française*, III, 201).

Nord

Récit populaire en patois de Maretz (dans *Revue de philologie française*, III, 205).

Normandie

Behrens. — *Norman. « non, nou, no »* (dans *Zeitschrift für romanische philologie*, XIII, 322). Cf. *Romania*, XVIII, 629.

Rhône

E. Philipon. — *Le patois de St Genis-les-Ollières et le dialecte lyonnais*, suite (dans *Revue de philologie française*, III, 37 et 161).

Bruyère. — *Petits contes en patois de Grézieu-le-Marché* (dans *Revue de philologie française*, III, 138).

Puitspelu. — *E bref toniqúe dans le vieux lyonnais* (dans *Revue de philologie française*, III, 193).

Saône-et-Loire

F. Fertiault. — *Dictionnaire du langage populaire Verduno-Chalonnais*, à suivre, (dans *Revue de philologie française*, III, 210).

J. Martin. — *Chanson populaire en patois de Charolles* (dans *Revue de philologie française*, III, 224).

Vendée

A. Simonneau. — *Glossaire du patois de l'Ile-d'Elle*, suite et fin (dans *Revue de philologie française*, III, 94).

Vosges

Hingre. — *La potence de Martinpré, récit en patois de la Bresse vosgienne* (dans *Revue de philologie française*, III, 192).

Le Gérant : E. BOUILLON.

TABLE DES MATIERES

Pages

A NOS LECTEURS 1

L. Clédat. — *Les groupes de consonnes et la voyelle d'appui dans les mots français d'origine latine*..... 3, 81

J. Fleury. — *De deux sons communs au haguais et aux langues slaves*..... 31

E. Philipon. — *Le patois de Saint-Genis-les-Ollières et le dialecte lyonnais* (suite)..... 37, 161

L. Clédat. — *Correction : Joinville § 209* 59

M. Rivière. — *Patois de Saint-Maurice de l'Exil. Les dictons de Plittoncourt, I. Prouclamacion mugnieçuepale*..... 60

L. Clédat — *Mélanges : I. Les groupes de consonnes et la voyelle d'appui en provençal. — II. Chail = Calculum. — III. Noms de nombre cardinaux employés pour les ordinaux. — IV. Aherdre*..... 66

A. Simonneau. — *Glossaire du patois de l'Ile d'Elle (Vendée)*..... 94

Père Froment. — *Fable en patois bugeyzien*..... 128

A. Breynat. — *Chanson en patois de Beaufort (Drôme)*. 132

Brugère. — *Petits contes en patois de Grézieu-le-Marché (Rhône)*..... 138

Hingre. — *La potence de Martinpré, récit en patois de la Bresse vosgienne*..... 192

Puitspelu. — *E bref tonique libre dans le vieux lyonnais*. 198

Rodicq. — *Locutions techniques du parler de Seuzey (Meuse)*..... 201

Récit populaire en patois de Maretz (Nord)..... 205

F. Fertiault. — *Dictionnaire du langage populaire verdunois-chalonnais. Introduction et Bibliographie des ouvrages consultés*..... 210

L. Clédat. — *Chanson à danser en patois de Périgueux*. 222

J. Martin. — *Chanson populaire en patois de Charolles*. 224

L. Clédat, J. Fleury, Félix Hément, Michel Bréal, Gaston Paris, A. Delboulle, Louis Havet, F. Brunot, L. Crouslé, Marty-Laveaux, A. Thomas, C. Chabaneau, J. Bastin. — *La question de l'accord du participe passé*..... 241

Bourciez. — *P latin interrocal en provençal et en français*..... 281

Pages

J. Fleury. — *Le patois de la Hague et des îles anglo-normandes* 286
A. Devaux. — *Compte du prévôt de Juis, en dialecte bressan* (1365) 293
COMPTES-RENDUS SOMMAIRES ET NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES 67, 141, 226, 310
CHRONIQUE 80, 157, 240

Ouvrages ou articles qui font l'objet d'un compte-rendu sommaire dans les notices bibliographiques (1).

Ascoli — *Due lettere glottologice. — Di « trissa » que prende il posto de « trice. » — Ancora del fr. soif, etc. — Il tipo gallo-romano seuv-sebo, et i fr. orteil et glaive* 74,148
Bartsch et Horning. — *La langue et la littérature française depuis le* IXe *siècle jusqu'au* XIVe 71,227
Bastin (J.). — *Etude philologique des participes, 2e édition* 74,148
Berger (S.). — *Les Bibles provençales et vaudoises* 226
Bourciez. — *Précis de phonétique française* 143
— *Mélanges d'étymologie romane* 227
Brachet (F.). — *Dictionnaire du patois savoyard tel qu'il est parlé dans le canton d'Albertville, 2e éd* 233
Broehan (J.). — *Die futurbildung im altfranzösischen* 143
Cabié (E.). — *Chartes de coutumes inédites de la Gascogne toulousaine* 156
Carnoy (H.). — *Les contes d'animaux dans les romans de Renard* 231
Castet (abbé). — *Proverbes patois de la vallée de Biros en Couserans* 150,312
Chabaneau (C.). — *Le roman d'Arles* 144,227
Chatelain (E.). — *La Vie de saincte Catherine* et *Méditation, de Charles de Bovelles* 143
Clédat (L.). — *Chanson à danser en patois des environs de Périgueux* 313
Constantin (A.). — *Prologue fait par un messager savoyard* 156
Cornicelius (Max). — *So fon el temps c'om era jays, nouvelle de Raimon Vidal* 145

(1) Nous ne ferons pas figurer dans cette liste les ouvrages qui sont simplement cités dans les *Notices*.

Pages

Daymar (J.). — *Vieux chants populaires recueillis en Quercy*..... 233
Delboulle (A.). — *Estaler, estal*..... 70,227
A. Devaux. — *De l'étude des patois du Haut-Dauphiné*.. 235
Dreyling (G.). — *Die ausdruckweise der uebertriebenen Verkleinerung im altfranzœsischen Karlsepos*.. 228
Durand (J.-P.). — *Notes de philologie rouergate*..... 144,229
Ebering (E.). — *Revue bibliographique et critique des langues et littératures romanes*..... ... 147
Favraud (A.). — *Le Noël de Theuet, en patois du canton de La Rochefoucaud*. 233,240
Gaidoz (H.). — *Une visite aux îles normandes*..... 232
Ganzlin (Karl). — *Die pronomina demonstrativa im Altfranzœsischen*..... 142
Gratier (A.). — *Les patois comparés des divers cantons du département de l'Isère*..... 154
Guibert (L.). — *Le Graduel de la bibliothèque de Limoges*. 229
Guillain (Jules). — *Mœurs luxembourgeoises*..... 78
Havet (L.). — *La simplification de l'orthographe et l'esthétique*..... 310
Horning. — Voy. *Bartsch*.
Jeanroy (A). — *Imitations pieuses de chansons profanes*. 227
Jeanroy (A). — *Les origines de la poésie lyrique en France au moyen-âge*, et *Des premiers trouvéres qui ont imité les troubadours*..... 311
Jespersen (Otto). — *The articulations of speech sounds represented by means of analphabetic symbols*..... 311
Joret (Ch.). — Voy. *Meyer (Paul)*.
Koschwitz (E.). — *Grammatik der neufranzœsischen Schriftprache, 16-19 jahrundert, 1re partie, Phonétique*..... 141
Lebère (H.). — *Flous del Mietjoun*..... 74
Marelle. — *Sur la prononciation de l'*E *muet*..... 311
Martin (Otto). — *Das patois in der Umgebund von Baume-les-Dames*..... .. 152
Meyer (P.). — *Fragments du roman de Troie*..... 69
Meyer (P.). — *Notice sur le ms. 770 de la Bibliothèque municipale de Lyon*..... 142
Meyer (P.). — *Fragment d'une version provençale inconnue du Nouveau-Testament*..... 238
Meyer (P.) et Joret (Ch.). *Recettes médicales en français*. 311
Meyer (W.). — *Zur quantitaet und qualitaet der lateinischen vokale im hiatus*..... 228

Pages

Montaiglon (A. de). — *L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amours* 142
Mussafia. — *Zur altfranzœsischen Lautlehre* 228
Mussafia. — *Osservazioni sulla fonologia francese* 310
Nigra (C.). — *Bouquetin* 70
Paris (G.). — « *Avoir son olivier courant* » 70
— « *Ainsi com par ci le me taille* » 147
— « *Deshait* » *et* « *dehé* » 226
— *Hugues de Berzé* 310
Pasquier. — *Chansons, dansés, usages et charte communale de Massat* 150.312
Piaget (A.). — *Pierre Michault et Michault Taillevent* 226
Pogatscher (A.). — *Zur Lautlehre der griechischen, lateinischen und romanischen Lehnwœrter im altenglischen* 148
Puitspelu. — *Chanson politique inédite de 1786* 154
— *Lyonnais* urina « *salamandre* » 229
— *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais, 4e fasc.* 236
Rajna (P.). — *Contributi alla storia dell'epopea e del romanzo medievale* 69
Rasimole de le-z autre fas, pe-ion de Sain-Zan 235
Renier (R.). — *Sulla più antica versione francese di Dante* 228
Révillout (Ch.). — *Un problème de chronologie littéraire et philologique* 143
Revista Catalana 76
Rolland de Denus (A.). — *Dictionnaire des appellations ethniques de la France et de ses colonies* 231
Sauvé (L. F.). — *La pomme en basse Normandie* 237
Settegast (F.). — « *Joi* » *in der Sprache der Troubadours nebst Bemerkungen ueber jai, joia und gaug* 231
Shaineanu (L.). — *Les jours d'emprunt ou les jours de la vieille* 69
Stimming (A.). *Ueber den provenzalischen Girart von Rossillon* 75
Thomas (A.). — *Chatel d'amors, fragments d'un poème provençal* 146, 229
Tobler (A.). — *Vermischte Beitraege zur franzœsischen Grammatik* 141
Tobler (A.). — *Predigten des h. Bernard in alfranzœsischer uebertragung* 143, 228
Trojel (E.). — *André de Paris et André le Chapelain* ... 227
Wahle (Hermann). — *Die Pharsale des Nicolas von Verona* 71

Pages

Young (J.). — *Spraklig Undersækning af La Vie de Saint Gregore* 78

Liste alphabétique des périodiques cités ou analysés dans les notices bibliographiques.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux. — *Annales de l'Est*. — *Annales du Midi*. — *Archiv* de Herrig. — *Archivio glottologico italiano*. — *Atti del R. Istituto Veneto*. — *Bibliothèque de l'Ecole de Chartes*. — *Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Belgique*. — *Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze*. — *Bulletin de la Société archéologique de la Dordogne*. — *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*. — *Bulletin de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts*.— *Bulletin de la Société de géographie de l'Est*. — *Bulletin de la Société des anciens textes français*. — *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon*. — *Bulletin historique et philologique du Ministère de l'Instruction publique*. — *Comptes-rendus de l'Académie de Vienne*.— *Felibrige (Lou)*. — *Franzœsische Studien*. — *Giornale storico della letteratura italiana*. — *Gœttingische gelehrte anzeigen*. — *Journal des Savants*. — *Literarisches Centralblatt*. — *Literaturblatt für romanische philologie*. — *Mémoires de l'Académie de Nîmes*. — *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*. — *Mémoires de la Société des Sciences et Arts du département des Deux-Sèvres*. — *Mémoires de la Société historique du Cher*. — *Modern language Notes*. — *Moyen-âge (Le)*. — *Occitania*. — *Phonetische Studien*. — *Polybiblion*. — *Réveil bourguignon (Le)*. — *Revue bleue*. — *Revue Critique*. — *Revue d'Alsace*. — *Revue d'Auvergne*. — *Revue de Bretagne et de Vendée*. — *Revue de Gascogne*. — *Revue des langues romanes*. — *Revue des patois gallo-romans*. — *Revue des Traditions populaires*.— *Revue du Siècle*. — *Revue félibréenne*. — *Revue Savoisienne*. — *Romania*. — *Romanische Forschungen*. — *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin*. — *Studj di filologia romanza*. — *Tradition (La)*. — *Variétés bibliographiques*. — *Viro-Soulèu (Lou)*. — *Zeitschift für das Realschulwesen*. — *Zeitschrift für neufranzœsische Spruche und Literature*. — *Zeitschrift für romanische philologie*. — *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*.

Lyon. — Imprimerie Storck, 78, rue de l'Hôtel-de-Ville.

PC
2701
R5
t.3

Revue de philologie française

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
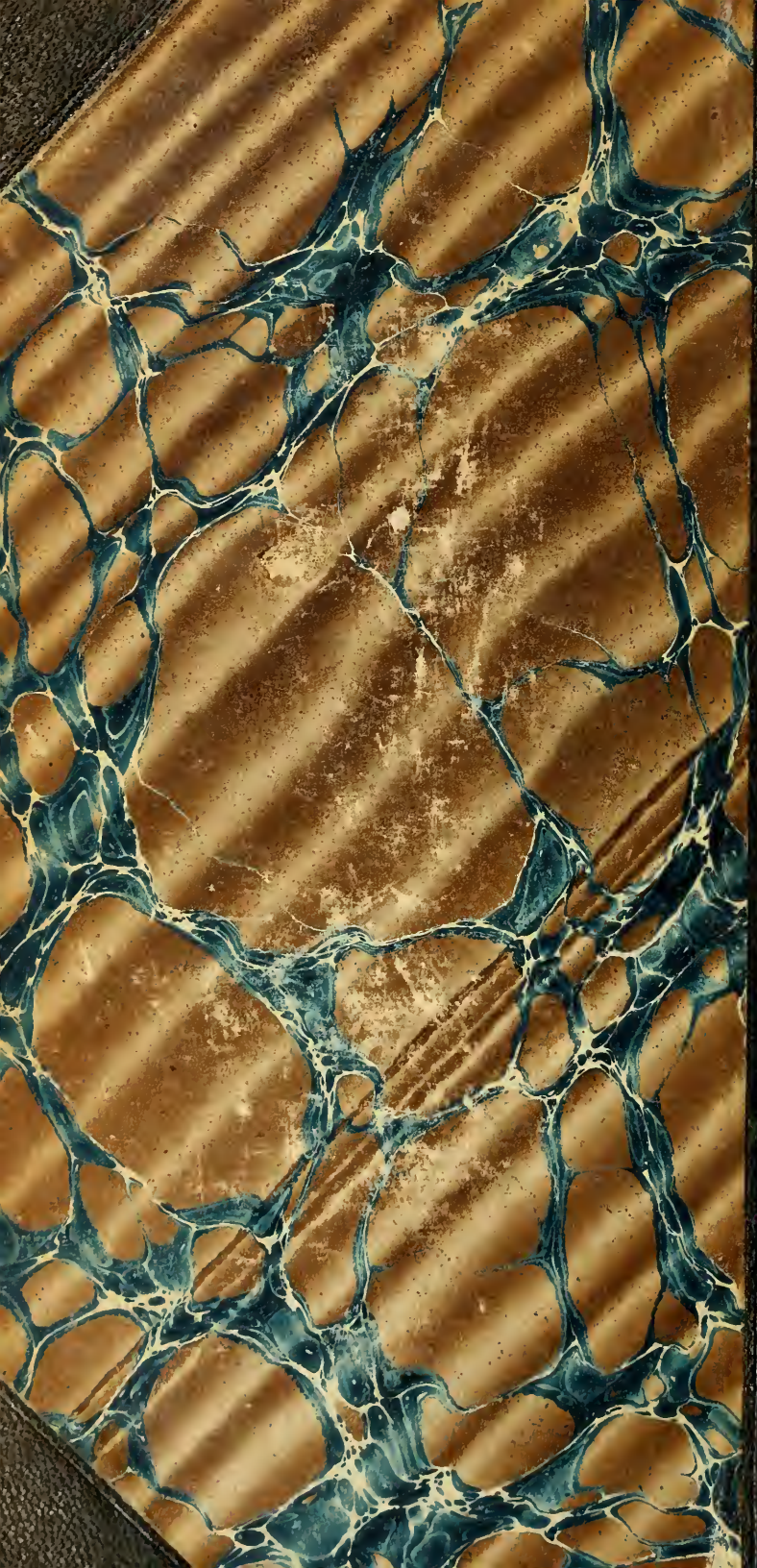
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY